Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17959 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — MARDI 22 OCTOBRE 2002 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

SUPPLÉMENT

Le Monde ÉCONOMIE

Jean-Pierre Raffarin : exercices d'équilibre

EMPLOI

M. BRADLEY/AP

SPORTS
Coupe de l'America, foot, vélo, échecs et tous les résultats p. 25 à 28

FRANCOPHONIE
Abdou Diouf, secrétaire général p. 4

CORÉE DU NORD
Washington cherche à désamorcer la bombe nucléaire p. 6

PARTI SOCIALISTE
Hollande tente d'isoler la gauche du PS p. 8

EXTRÊME DROITE
Les jeunes du FN contre « la racaille » p. 9

POLICE
Discriminations p. 12

ENTREPRISES
Les psys auscultent les salariés p. 20

DISPARITION
Manuel Alvarez Bravo, le siècle d'un photopoète p. 31

International 2
France 8
Société 11
Régions 13
Carnet 14
Abonnements 14
Horizons 16
Entreprises 20
Communication 22
Marchés 23
Aujourd'hui 25
Météorologie-Jeux ... 29
Culture 31
Radio-Télévision 35

La gauche accuse Sarkozy d'entrer en « guerre contre les pauvres »

LES PRINCIPAUX partis de gauche, des associations et des syndicats devaient rendre public, lundi 21 octobre, un appel unitaire contre le projet de loi sur la sécurité intérieure, deux jours avant son examen en conseil des ministres. Selon ce texte, proposé par la Ligue des droits de l'homme et signé notamment par le PS, le PCF, les Verts et la LCR, *« le gouvernement a décidé d'entrer en guerre contre les pauvres ». « Lutter contre l'insécurité, indique l'appel, ce n'est pas désigner les pauvres comme boucs émissaires et faire de chacun de nous des citoyens soumis au pouvoir discrétionnaire de l'Etat. »* Le projet de loi de Nicolas Sarkozy vise notamment à durcir la législation sur la mendicité, les squats, les gens du voyage ou la prostitution, dont l'exercice sur la voie publique sera interdit de fait. L'appel unitaire a été l'objet d'un compromis : pour le signer, le PS, très divisé, a demandé le retrait d'un paragraphe sur la police.

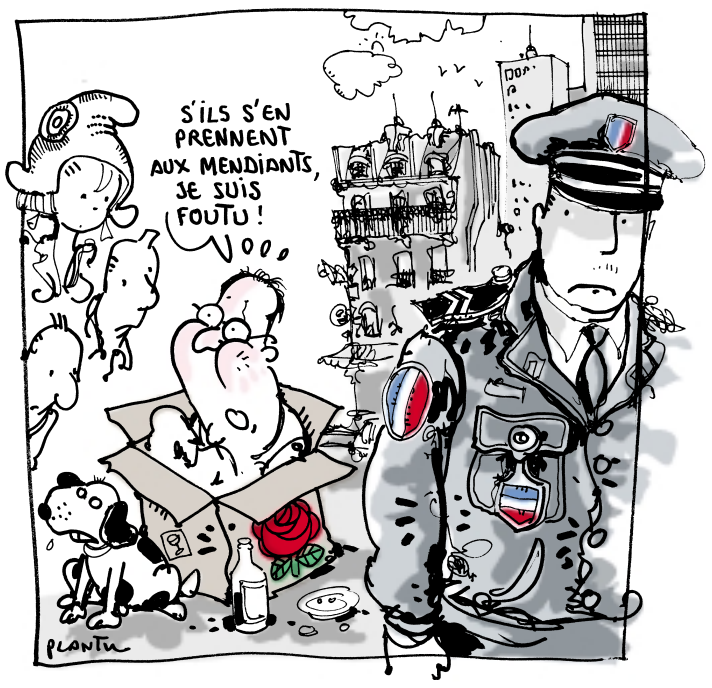

▶ Associations et partis de gauche lancent un appel contre le projet de loi sur la sécurité intérieure

▶ Ils lui reprochent de vouloir réprimer des « nouvelles classes dangereuses »

▶ Mendicité, squats, nomadisme, prostitution : ce qui va changer

Lire page 11

Le tireur de Washington aurait fait une douzième victime

LE TIREUR en série qui sévit dans la région de Washington depuis le 2 octobre pourrait avoir fait une nouvelle victime. Samedi 19 octobre, un homme a été grièvement blessé d'une balle à l'abdomen sur un parking d'Ashland, en Virginie, à 140 kilomètres de la capitale. Les nombreux barrages routiers aussitôt mis en place n'ont pas permis d'arrêter de suspect. Les policiers ont en revanche trouvé dans le restaurant dont sortait la victime un message comportant un numéro de téléphone. Le ou les assassins ont déjà tué neuf personnes et en ont blessé deux autres. La tension est telle, dans la région, qu'à la demande des parents, les écoles d'Ashland et de Richmond devaient rester fermées lundi 21 octobre.

Lire page 4

« Oui » irlandais pour l'Union à 25

PAR 62,89 % des voix, les Irlandais ont dit « oui », samedi 19 octobre, par référendum, au traité de Nice sur l'élargissement de l'Union européenne. En 2004, l'Union comptera donc dix nouveaux Etats membres, principalement des pays de l'ex-Europe de l'Est. Ce résultat s'apparente à un raz-de-marée – aucune circonscription du pays n'a voté « non » – et à une revanche pour les partisans de l'élargissement, conduits par le premier ministre Bertie Ahern, qui avaient subi une défaite inattendue lors du premier référendum, en 2001. 54 % des électeurs avaient alors dit « non », craignant une perte d'influence de l'Irlande à Bruxelles. L'élargissement sera décidé lors du sommet de Copenhague, en décembre. Jacques Chirac a estimé que le « oui » irlandais était une *« une chance historique pour l'Europe ».*

ODD ANDERSEN/AFP

Lire pages 2 et 3, et notre éditorial page 18

PROCHE-ORIENT

Marouane Barghouti, l'homme qui embarrasse Sharon et Arafat

RICKI ROSEN/CORBIS/SABA

LA JUSTICE israélienne lui reproche la mort d'une trentaine de personnes. Marouane Barghouti, 43 ans (*photo*), député palestinien qui a appris l'hébreu en prison, est considéré en Israël comme un terroriste, mais aussi comme un possible interlocuteur pour l'après-Arafat. Son cas embarrasse autant le gouvernement d'Ariel Sharon que l'Autorité palestinienne. *Lire page 16 et nos informations page 5*

Entré sans visa, le capitaine Barril est renvoyé d'Abidjan

ABIDJAN
de notre envoyé spécial

En Afrique, guerre rime avec mercenaires. Ils peuvent être aussi bien noirs que blancs. En Côte d'Ivoire, dès le surlendemain du coup de force du 19 septembre, quelque 500 soldats angolais, des « métis lusophones », ont été signalés sur le front avec les forces loyalistes. Mais c'était une fausse rumeur: sauf quelques techniciens, il n'y a pas de militaires angolais sur le sol ivoirien.

En revanche, des dizaines de soldats perdus des guerres civiles au Liberia et en Sierra Leone ont rejoint la rébellion. Une liste de ces janissaires noirs sans frontières a été remise au président ivoirien, lors du sommet ouest-africain du 29 septembre, par ses pairs libérien, sierra-léonais et burkinabé qui ont clairement dit que si ces soldats de fortune étaient capturés, ils n'engageraient qu'eux-mêmes. Côté Blancs, des mercenaires sud-africains ont failli être recrutés par le gouvernement, mais ils étaient trop loin de la « zone ». Quant à deux ex-légionnaires français, des retraités ayant pris femme ivoirienne, leurs offres de services ont été acceptées par l'ex-ministre de la défense, Moïse Lida Kouassi. Mais en pleine bataille pour Bouaké, aux mains des rebelles, le chef d'état-major de l'armée ivoirienne, le général Mathias Doué, n'en a pas voulu.

Un habitué du « village » franco-africain, le capitaine Paul Barril, a été plus malchanceux encore. L'ancien numéro deux du GIGN, depuis 1983 recyclé dans le privé à la tête d'une société (« SECRETS »), est arrivé à Abidjan dimanche 13 octobre. A la demande de Lida Kouassi, il devait proposer une réorganisation de la garde présidentielle. Un séjour d'une semaine était prévu. Mais entre l'embarquement à Paris et la descente à Abidjan, Lida Kouassi avait été limogé ! Soupçonné de détournement de fonds de guerre, voire de trahison, Lida Kouassi a passé un très mauvais week-end à la présidence, où la garde était plus près de lui régler son sort que d'examiner un nouvel organigramme.

Quand, privé d'interlocuteur, Paul Barril a voulu rembarquer, dès lundi, il a été arrêté, interrogé et retenu pendant 24 heures. Entré au pays sans visa, il a été mis dans l'avion le lendemain. Mercredi 16 octobre, en conseil des ministres, Lida Kouassi a été lavé de tout soupçon. Trop tard pour Paul Barril, qui multiplie les ennuis : déjà en mars 2001, à Kinshasa, sa venue, coïncidant avec une rocambolesque tentative de déstabilisation, lui avait valu un renvoi musclé.

Stephen Smith

Lire aussi page 4

NASIO

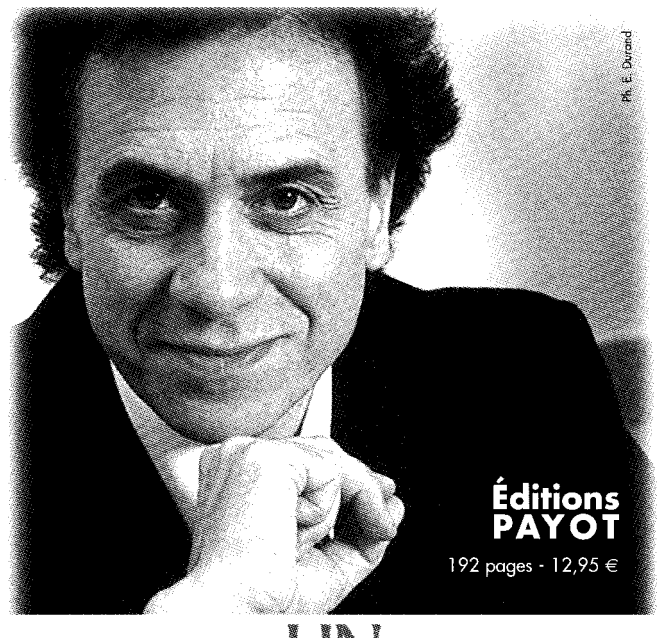

UN PSYCHANALYSTE SUR LE DIVAN

PORTRAIT

La passion selon Tracy

OLIVIER ROLLER

EN 1988, *Talkin'About a Revolution* l'avait faite star. Tracy Chapman *(photo)* revient avec un nouvel album *(Let it Rain)* et la révolution toujours au cœur. *Lire page 34*

POINT DE VUE

L'avenir de l'Europe : avancer ou se renier *par Jorge Sampaio*

CEUX qui me connaissent savent que la cause européenne me tient à cœur. Ils savent que je suis un européen convaincu et qu'à mes yeux il nous faut plus d'Europe et une meilleure Europe. L'Union européenne s'apprête à franchir un cap décisif de son histoire. Cette évolution soulève les plus hautes attentes.

Le prochain élargissement ne modifiera pas seulement les dimensions de l'Union, mais lui fera changer d'échelle. Pour que ce changement puisse s'imposer comme un fait marquant de notre siècle, il faudra aussi renforcer les fondements politiques de l'UE. Je ne cache pas qu'à ces attentes considérables sont aussi associées les plus vives préoccupations. Aucune d'entre elles ne remet en question l'élargissement, que le Portugal a toujours soutenu comme un dessein politique, une obligation historique et une nécessité stratégique.

J'aimerais évoquer deux de mes préoccupations concernant l'approfondissement de l'Union : le besoin de maintenir l'Europe proche des citoyens et les difficultés persistantes de la politique étrangère de sécurité et de défense.

Au premier abord, l'objectif de maintenir l'Europe proche des citoyens semble une évidence. Mais, à y regarder de plus près, on perçoit qu'il s'agit de l'un des défis majeurs de la construction européenne. Puisque les Etats membres de l'UE envisagent de poursuivre leur intégration politique, comment concevoir un modèle qui traduirait à la fois l'union des peuples et des Etats ? Comment transposer un tel modèle dans une architecture institutionnelle respectant cette double racine du projet européen ?

Lire la suite et le point de vue de Dominique Rousseau page 17

JORGE SAMPAIO est le président de la République portugaise.

M 00147 - 1022 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 40 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

UNION EUROPÉENNE

62,89 % de « oui ». L'approbation par les Irlandais du traité de Nice, lors du référendum du 19 octobre, ouvre la voie à l'élargissement de l'Europe à dix nouveaux pays de l'est et du sud. Si, il y a seize mois, les Irlandais repoussaient ce traité, ils se sont cette fois massivement prononcés en sa faveur. Le gouvernement et les principaux partis avaient mené une **CAMPAGNE ACTIVE** dans tout le pays. L'élargissement sera officiellement décidé en décembre. Il reste à conclure de difficiles négociations financières sur l'adhésion des nouveaux membres. L'un des dossiers les plus difficiles est celui de la politique agricole commune qui voit la France et l'Allemagne s'opposer. Les Pays-Bas qui, la semaine dernière, menaçaient d'user de leur droit de veto, ont fait **VOLTE-FACE** et annoncé qu'ils ne bloqueront pas le processus.

Le « oui » irlandais autorise la création d'une Europe à vingt-cinq

C'était le dernier obstacle sérieux sur la route de l'élargissement. L'approbation par l'Irlande, le 19 octobre, du traité de Nice ouvre la voie de l'adhésion pour dix pays de l'Est et du Sud. Mais les négociations financières doivent se poursuivre, en particulier sur les aides agricoles directes

DUBLIN
de notre envoyé spécial

Ce fut donc « oui », et de fort belle manière. Seize mois après avoir refusé de ratifier le traité de Nice sur l'élargissement de l'Union européenne, les Irlandais ont massivement changé d'avis samedi 19 octobre. Ils ont cette fois approuvé, par 62,89 % des voix, le texte qui permettra à dix nouveaux pays de rejoindre les Quinze. C'est un revirement spectaculaire qui confirme l'attachement de l'Irlande à l'Europe. C'est aussi un succès éclatant pour le premier ministre, Bertie Ahern, qui pourra participer, la tête haute, aux prochains sommets européens de Bruxelles, le 24 octobre, et de Copenhague, à la mi-décembre.

Il n'y eut, ce week-end, aucun suspense. Sept circonscriptions – à Dublin et dans la région – sur un total de quarante-deux bénéficiaient du vote électronique, au décompte plus rapide. Dès que leurs résultats furent connus, deux heures après la clôture des bureaux de vote, les jeux étaient faits et les adversaires du traité concédaient déjà leur défaite. Mais, en Irlande, on ne dépouille jamais les bulletins la nuit. Il fallut donc attendre dimanche, en milieu d'après-midi, pour connaître le résultat final de la consultation et voir les partisans du « oui » donner libre cours à leur joie.

« UN JOUR HISTORIQUE »

Dans la grande salle du château de Dublin, aménagée en centre électoral, une longue ovation a accueilli les résultats définitifs. Deux immenses drapeaux irlandais et européen flottaient au-dessus de l'auditoire. Bertie Ahern, rayonnant de satisfaction, fit aussitôt son apparition à la tribune. Le chef du Fianna Fail a salué *« un jour historique »* dans les relations entre l'Irlande et ses partenaires de l'UE. *« L'Irlande est au cœur de l'Europe*, a-t-il ajouté. *Notre décision montre que nous restons fortement engagés envers l'Europe, que nous comprenons et acceptons que ce qui est bon pour les Européens est bon pour les Irlandais. Mais cette décision montre surtout qu'en tant que nation nous souhaitons accueillir les pays candidats avec un esprit ouvert et de tout notre cœur. »*

Ce nouveau verdict électoral de l'Irlande, cette fois sans appel, résulte d'une conjugaison de facteurs : tactiques, conjoncturels et plus profondément politiques. Pour la première fois, un scrutin national avait lieu un samedi, et non plus en semaine, afin d'inciter les Irlandais à se rendre plus nombreux aux urnes. Et la journée fut ensoleillée, ce qui, en Irlande plus qu'ailleurs, est toujours une bonne chose pour la participation.

« Sortez et votez », avait conseillé, la veille, l'éditorialiste de l'*Irish Times*. Il a été entendu au-delà de ses espérances. Près d'un Irlandais sur deux s'est déplacé, samedi, contre 32 % en 2001. Cette forte poussée de la participation fut la clé du scrutin. En termes absolus, le vote « non » est en effet à peu près le même que l'an dernier. La quasi-totalité des abstentionnistes repentis ont approuvé le traité.

Tirant les leçons de l'échec de 2001, le gouvernement et les grands partis, tous favorables au traité, ont, depuis un an, soigneusement préparé la seconde échéance. Ils ont parrainé un Forum national qui a fait connaître le traité et multiplié les débats. Les quelque 3 millions d'électeurs inscrits ont été clairement informés du sens et de l'importance de leur vote. La « déclaration de Séville » (21 juin 2002), garantissant solennellement la neutralité de l'Irlande, a rassuré une partie de la population. Surtout, « Nice 2 » a fourni à la société civile tout entière l'occasion de se mobiliser en sa faveur : universitaires, associations, patrons, syndicats, fermiers. L'Eglise catholique, elle-même, prit position pour le « oui ».

Dans cette seconde bataille du référendum, l'argent aussi a joué son rôle. Selon des estimations officielles, le camp du « oui » aurait investi dans sa campagne 1,70 million d'euros, soit dix fois plus que le camp du « non ». Les députés se sont impliqués dans ce combat, comme si leur fauteuil au Parlement en dépendait. Un ancien premier ministre très respecté, Garret FitzGerald, a retrouvé, en faveur du « oui », une vitalité de jeune homme. Le président du Parlement européen, Pat Cox, a passé un mois à bord d'un bus sur les routes de son pays. Il a salué dimanche le *« choix politique et moral »* de ses compatriotes qui, en permettant l'élargissement, ont *« enlevé la dernière brique du mur de Berlin »*.

L'opposition parlementaire – Fine Gael et travaillistes notamment –, favorable au traité, avait demandé à ses électeurs de ne pas confondre l'enjeu de Nice et les problèmes de politique intérieure.

UNE OPPOSITION HÉTÉROCLITE

Ses électeurs ont fait preuve de discipline en votant « oui ». De manière plus générale, les Irlandais ont, d'un scrutin à l'autre, pris conscience de leur responsabilité collective face à l'Histoire. Le camp du « non » a aussi souffert, en fin de campagne, des révélations faisant état des liens entretenus par l'un de ses animateurs, Justin Barrett, avec le parti néonazi allemand NPD. L'aspect hétéroclite de la coalition des adversaires de Nice, allant d'un extrême à l'autre du spectre politique, des militants hostiles à la mondialisation aux fondamentalistes chrétiens, est apparu plus crûment.

Les vaincus du référendum dénoncent *« les mensonges et la malhonnêteté »* de leurs adversaires, l'*« intimidation »* et la *« culpabilisation »* dont ont été victimes leurs partisans. Une chose est sûre : grâce à eux, les Irlandais sont aujourd'hui le peuple le mieux au fait des arcanes du traité de Nice et des enjeux de l'élargissement.

Jean-Pierre Langellier

Vote favorable dans les 42 circonscriptions

Samedi 19 octobre, 1 441 179 Irlandais ont participé au référendum sur la ratification du traité de Nice, soit 48,45 % des électeurs inscrits. 906 292 ont voté « oui » – soit 62,89 % des suffrages exprimés – et 534 887 ont voté « non » – soit 37,11 %. Le progrès du « oui » est à la fois spectaculaire et réparti dans tout le pays. Les 42 circonscriptions irlandaises ont approuvé le traité contre deux seulement lors du premier référendum. La plus enthousiaste, avec 73,2 % de « oui », étant celle de Dun Laoghaire, au sud de Dublin, où arrivent et repartent les ferries qui relient cette côte à l'Angleterre. La plus réservée (53 % de « oui ») est celle du Donegal, à l'extrême nord-ouest de l'île, une région rurale, d'élevage de moutons. Grands bénéficiaires de la politique agricole commune, les fermiers irlandais sont devenus plus eurosceptiques que la majorité de leurs compatriotes. – *(Corresp.)*

Concert de félicitations à Bruxelles : l'élargissement sera solennellement décidé à Copenhague

BRUXELLES
de notre bureau européen

L'élargissement de l'Union à dix pays du sud et de l'est de l'Europe sera décidé à la mi-décembre par les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze au sommet de Copenhague. C'est désormais certain : le référendum irlandais était le seul élément susceptible de faire dérailler la machine qui ne dépendait pas des dirigeants européens. En dépit des obstacles qui susbsistent, aucun d'entre eux ne prendra la responsabilité de bloquer l'unification de l'Europe.

Dimanche 20 octobre, c'était donc un concert de félicitations après le « oui » irlandais. Jacques Chirac s'est dit *« particulièrement heureux »*, de ce *« oui massif »*, qui *« ouvre la voie à l'élargissement, et donc à l'unité du continent. C'est une chance historique »*. Pour le chancelier allemand, Gerhard Schröder, *« la voie est libre pour l'élargissement »*, tandis que l'Espagnol José Maria Aznar, l'Italien Silvio Berlusconi, et le Belge Guy Verhofstadt, se sont aussi félicités du vote irlandais. *« Nous sommes plus proches du but, mais il reste du chemin à faire »*, a toutefois prévenu le président de la Commission de Bruxelles, Romano Prodi.

Selon le calendrier idéal, lors du sommet de Bruxelles, qui débute jeudi 24 octobre, les Quinze doivent s'entendre pour faire une proposition financière aux pays candidats, concernant les aides agricoles et structurelles qu'ils recevront – 40 milliards d'euros environ sur la période 2004-2006. La Commission doit ensuite aller négocier avec les dix candidats, afin que l'entrée de ces pays puisse être décidée solennellement à Copenhague à la mi-décembre.

« La clé des négociations réside dans un accord franco-allemand sur l'agriculture », estime-t-on à la Commission. Bruxelles propose d'accorder progressivement les mêmes aides aux revenus des agriculteurs de l'Est qu'à ceux de l'Ouest, mais le Royaume-Uni, la Suède, les Pays-Bas et l'Allemagne s'y opposent pour des raisons budgétaires. La somme en jeu sur la période 2004-2006 est apparemment dérisoire – 2,5 milliards d'euros –, mais derrière se cache toute la réforme de la politique agricole commune (PAC), dont la France est grande bénéficiaire.

Avant de donner leur accord à la proposition de la Commmission, les Allemands veulent avoir la garantie qu'on réduira ces aides dites « directes » pour tous les agriculteurs d'Europe, si possible dès 2004, en tout cas après 2006. Le chancelier Gerhard Schröder et le président Jacques Chirac doivent se rencontrer jeudi 24 dans l'après-midi, le premier jour du sommet de Bruxelles, pour trouver un terrain d'entente. Peu croient en un règlement possible de cette question dès Bruxelles.

LES AIDES STRUCTURELLES

Par ailleurs, les Quinze doivent s'entendre sur le montant des aides structurelles et régionales ; La Commission propose une enveloppe de 25,5 milliards d'euros, mais les Allemands voudraient réduire cette somme de 4 milliards. Troisième difficulté, les pays candidats vont devoir verser quelque 15 milliards d'euros sur trois ans au budget communautaire.

Résultat, comme il y a un décalage dans le temps entre le moment où l'on a droit aux aides et celui où on les encaisse, quatre pays vont payer plus qu'ils ne reçoivent de Bruxelles en 2004 (Chypre, République tchèque, Malte, Slovénie). Une grande partie des candidats risquent de recevoir moins en 2004 qu'ils ne recevaient en 2003, au titre des aides de préadhésion (3 milliards d'euros par an). La Commission veut introduire un mécanisme correcteur : *« S'ils touchent moins dans l'Union que dehors, c'est invendable pour leur opinion publique »*, estime un fonctionnaire bruxellois.

NÉGOCIATION INSTITUTIONNELLE

Tactiquement, des diplomates estiment que les Quinze se mettront d'accord à Bruxelles sur une position plutôt dure, pour céder ensuite quelques « broutilles » aux pays candidats. *« Il faut qu'ils puissent clamer devant leurs opinions publiques qu'ils ont obtenu de grandes choses en négociant »*, estime un fonctionnaire bruxellois.

Cette tactique pourrait être adoptée dans la négociation institutionnelle. Le traité de Nice prévoit l'adhésion de douze Etats membres, mais, comme la Roumanie et la Bulgarie ne sont pas prêtes, il faut refixer le seuil de la majorité qualifiée au conseil des ministres, et surtout se répartir quelques sièges de députés supplémentaires au Parlement européen. Une idée serait de lâcher pendant les négociations un ou deux sièges supplémentaires à la République tchèque et à la Hongrie, mécontentes d'avoir obtenu moins de sièges que la Belgique alors qu'elles sont aussi peuplées.

Restent des problèmes concernant l'Espagne et les Pays-Bas : Madrid, qui craint les délocalisations de Volkswagen, bloque la clôture par la Slovaquie des négociations concernant la concurrence, parce que ce pays ne veut pas réduire suffisamment les aides fiscales aux investissements dans l'industrie automobile ; les Pays-Bas, eux, s'inquiètent des aides d'Etat de la République tchèque, en particulier dans la sidérurgie.

Arnaud Leparmentier

Soulagement et fierté dans les pays candidats

***« Je t'aime comme l'Irlande »*, a entonné à Varsovie le premier ministre Leszek Miller, sur l'air d'une célèbre chanson polonaise. En Europe centrale, dans les pays baltes, à Chypre, à Malte, dans les dix pays qui attendaient le vote irlandais pour savoir si leur rendez-vous avec l'Europe en 2004 pourrait être tenu, le « oui » a suscité un très large soulagement. Du président polonais, Alexandre Kwasniewski, au président tchèque, Vaclav Havel, tous ont remercié les Irlandais pour leur vote solidaire.**

***« Leur oui nous donnera, à nous les pays qui sont prêts à rejoindre l'UE, la chance d'accélérer notre croissance économique, tout comme les Irlandais ont été en mesure de le faire lorsqu'ils ont adhéré»*, a déclaré le ministre hongrois des affaires étrangères Laszlo Kovacs. Après coup, dans plusieurs capitales, on se félicite aussi que l'adhésion ne signifie pas la mise au pas des petits pays. *« C'est un important signal que des petits pays candidats comme l'Estonie ne pourront pas être dominés dans l'UE mais auront une voix »*, a estimé le responsable estonien Henrik Hololei.**

ISM

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*

***Programmes accrédités** aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais, avec **professeurs américains,** compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 52 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur, avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.*

Admissions : janvier, avril, octobre.

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
- "Part or full-time" sur 12 mois, 520 heures et thèse : **Paris, New York, Tokyo**

ieMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
- "Part-time" sur 12 mois : 520 heures et thèse, plus 120 heures en option, 10 ou 15 séminaires intensifs à **Paris** et 1 ou 2 mois à **New York,** ou séminaires bimensuels à **Paris**

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION
- pour titulaires d'un MBA ou équivalent
- "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs et spécialisés à **Paris**. 320 heures et thèse

Ph. D PHILOSOPHY DOCTORATE
- Pour titulaire d'un Doctorate of Business Administration ou équivalent
- "Part-time" sur 24 mois : Séminaires individuels et thèse

e-LEARNING : TOUS PROGRAMMES

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : + 33 1 45 51 09 09 - Fax : + 33 1 45 51 09 08
e-mail : info@ism-mba.edu - http://www.ism-mba.edu
Programmes gérés à New York par ISM, USA

ISM

Michel Barnier, commissaire européen à la politique régionale, au Grand Jury RTL-« Le Monde »-LCI

« On ne peut plus progresser sans les citoyens »

Quelle est votre analyse de la large victoire du « oui » au référendum irlandais ?

Je suis heureux, mais sans triomphalisme. C'est un « oui » à l'Europe que viennent de dire les Irlandais, et un « oui » à la poursuite du projet politique dans lequel nous sommes engagés avec l'entrée prochaine d'une dizaine de pays [dans l'Union européenne]. Mais derrière ce vote et celui d'avant – qui a été négatif, ne l'oublions pas – il y a un avertissement pour tous les dirigeants politiques : on ne peut plus continuer à faire progresser le projet européen pour les citoyens sans les citoyens.

Il reste que le processus d'élargissement suscite de plus en plus de scepticisme, notamment en France...

Les hommes politiques français et les autres ont tort de ne pas assumer le choix européen. Le silence entretient toujours la peur et les démagogues se nourrissent des peurs. Depuis 1993 et le lancement du processus d'élargissement – ou plutôt de réunification de l'Europe –, on a manqué beaucoup d'occasions d'expliquer qu'il s'agissait de tenir la promesse faite à ces peuples lorsqu'ils étaient de l'autre côté du rideau de fer. On a également manqué des occasions d'expliquer que c'est notre intérêt commun de constituer avec eux une zone de stabilité et de paix plus large : leur niveau de vie est très bas, c'est vrai, mais il va augmenter, leur besoin d'équipement va être considérable.

C'est une vue très optimiste...

Non, volontariste. Il va se passer avec les pays de l'Est, si nous le voulons bien, la même chose que ce qui s'est passé en quinze ans avec l'Espagne et le Portugal.

La Commission n'a-t-elle pas souligné que la plupart des pays retenus n'étaient pas prêts ?

Si. Nous avons dit la vérité. Mais il faut tout de même se souvenir d'où ils viennent. Il y a à peine onze ans, les trois Etats baltes étaient encore des « provinces » russes... Ces pays ont encore des efforts à faire, mais ils en ont déjà fait beaucoup.

Comment faire fonctionner à vingt-cinq une Europe déjà paralysée à quinze ?

La première chose à faire est que les hommes politiques expliquent les choix européens, qu'on rapproche les questions européennes des citoyens, bref qu'on tire la leçon du référendum irlandais [de 2001].

La deuxième chose à faire, c'est de réduire l'usage du droit de veto qui est une source de faiblesse aujourd'hui mais sera une source d'impuissance à 25.

L'Europe n'a-t-elle pas besoin d'un véritable président ?

C'est une bonne idée de stabiliser un peu le fonctionnement du Conseil européen, de le rendre plus continu. Pour autant, je ne crois pas qu'on ait besoin d'un nouveau président permanent.

En revanche, il faudrait renforcer le rôle du secrétaire de l'Union européenne pour la politique étrangère : il devrait avoir une double casquette, être responsable devant le conseil des ministres, choisi par les chefs d'Etat et en même temps être membre de la commission.

Le président de la Commission, Romano Prodi, a déclaré que le pacte de stabilité est *« stupide »*. A-t-il eu tort ?

Le pacte de stabilité n'est pas une stupidité. Il est nécessaire, c'est le règlement de copropriété qui lie les pays qui ont la monnaie unique. Mais le pacte est insuffisant. Voilà ce qu'a voulu dire, sans doute, le président Prodi.

Il lui manque d'abord un mécanisme de prévoyance. Ce qui est stupide, c'est de ne pas utiliser la croissance quand on en a pour réduire les déficits. D'autre part, il lui manque un pacte de coordination des politiques économiques. Dès l'instant où on a la même monnaie, on doit avoir une autorité qui veille à la coordination des politiques économiques.

Le ministre français de l'économie dit le contraire...

La politique économique est de la responsabilité des Etats. Personne ne le conteste. Sauf que ces Etats ont signé ensemble un pacte de croissance.

Propos recueillis par Patrick Cohen, Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

JOHN COGILL/AP

Entouré de plusieurs membres de son gouvernement, le premier ministre irlandais, Bertie Ahern, (second en partant de la droite) a tenu une conférence de presse dimanche 20 octobre à Dublin pour commenter les résultats du référendum sur l'élargissement de l'Union européenne.

Les Pays-Bas ne menacent plus de mettre leur veto

BRUXELLES
de notre bureau européen

Nouveau changement de cap aux Pays-Bas : le gouvernement démissionnaire a décidé de ne plus s'opposer à l'élargissement de l'Union européenne. Jan Peter Balkenende, le premier ministre, qui avait, la semaine dernière, annoncé le retrait de son équipe à la reine Beatrix, a indiqué qu'il ne mettrait pas de veto aux adhésions afin de ne pas porter atteinte à *« la position internationale des Pays-Bas »*.

M. Balkenende devait se rendre mardi 22 octobre à Paris et à Londres pour clarifier la position de son pays. Mercredi, la deuxième Chambre néerlandaise se penchera sur le dossier de l'élargissement et s'exprimera sur le texte adopté par le gouvernement d'*« affaires courantes »*.

La question européenne n'était-elle qu'un prétexte pour faire exploser la coalition qui réunissait chrétiens-démocrates (CDA), libéraux (VVD) et populistes (Liste Pim Fortuyn) ? Les ministres libéraux se sont finalement rangés à l'idée que l'élargissement était inévitable. La semaine dernière, leur chef de file avait pourtant indiqué que les Pays-Bas devaient s'y opposer s'ils n'obtenaient pas de garanties quant à une révision des aides agricoles directes et à une application stricte des critères d'adhésion à tous les pays candidats. D'après le VVD, la Pologne, la Lettonie et la Slovaquie affichaient trop de retard pour être admis en 2004. La Liste Pim Fortuyn ajoutait Chypre à cette liste. Le CDA, parti du premier ministre, avait également durci le ton.

RÉFORME DE LA PAC

Après la démission de la coalition, provoquée par d'importantes divisions au sein de la LPF, le premier ministre et son ministre des affaires étrangères, Jaap De Hoop Scheffer, ont renversé la vapeur. Ils ont forcé un compromis jugé satisfaisant par leurs collègues. Les Pays-Bas renoncent à jouer les francs-tireurs, mais demandent à Bruxelles une application stricte des critères d'adhésion et des clauses de sauvegarde, qui permettraient d'exclure un pays candidat.

Le gouvernement néerlandais exigerait aussi en décembre, lors du sommet de Copenhague qui sera appelé à se prononcer définitivement sur l'élargissement, une réforme préalable de la politique agricole commune. Enfin, les Néerlandais demandent que la Commission européenne renonce à différer l'interdiction des aides d'Etat aux entreprises d'Europe de l'Est, comme Bruxelles en aurait l'intention.

Selon les milieux diplomatiques bruxellois, M. Balkenende a peu de chances d'obtenir satisfaction sur ces points. Floris Van Straaten, un observateur néerlandais, souligne de son côté que ce n'est pas par hasard si les élections législatives auront lieu en janvier, comme l'ont demandé les libéraux : le débat sur l'élargissement sera alors, en principe, terminé.

Le revirement de l'équipe Balkenende s'explique également par la forte pression des milieux patronaux, inquiets de la mauvaise image de leur pays. L'organisation VNO-NCW, par exemple, a souligné que le marché polonais risquait d'échapper aux exportateurs néerlandais si Varsovie continuait d'être la cible du gouvernement Balkenende. Ce dernier a souligné la prétendue incapacité des Polonais à contrôler leurs frontières et à assurer la sécurité de leurs produits alimentaires.

Jean-Pierre Stroobants

Joschka Fischer rejoint la Convention

LA DÉCISION du chancelier Gerhard Schröder d'envoyer son ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer (Verts), représenter lui-même le gouvernement allemand à la Convention sur l'avenir de l'Europe, devrait marquer une nouvelle étape dans les travaux engagés par celles-ci. Alors que depuis le début, le représentant de Tony Blair – Peter Hain, ministre des affaires européennes – était omniprésent dans les couloirs et en séance pour défendre les idées britanniques sur la future constitution européenne, les Allemands et les Français étaient restés plus discrets.

La principale explication avancée était qu'il fallait attendre les élections allemandes du 22 septembre. Dès la reconduction de la coalition dirigée par le chancelier Schröder, Paris et Berlin ont pris date pour relancer de concert leur participation à la Convention. Les cellules de travail mis en place dans les deux ministères des affaires étrangères se rencontrent désormais régulièrement pour préparer si possible des propositions communes.

FORCER LE DESTIN

Les deux gouvernements ont affirmé qu'ils feraient tout pour rapprocher leurs positions sur les questions essentielles de la Convention afin de pouvoir y jouer un rôle pivot. Ce ne sera pas forcément une chose aisée. Sur deux points au moins, le programme de coalition arrêté la semaine dernière à Berlin montrent qu'il faudra de sérieux efforts pour concilier les points de vue. Alors que le président Chirac milite pour un président de l'Europe élu par le Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement, flanqué d'un ministre des affaires étrangères, ce programme défend l'idée que *« la Commission européenne doit être renforcée pour devenir un exécutif fort et politiquement responsable »*, dont le président *« devrait être élu par le Parlement européen »*.

Berlin veut aussi que l'Europe dispose d'une sorte de ministre des affaires étrangères, sans préciser à qui il serait rattaché. Les Allemands proposent qu'il dispose d'un *« service diplomatique européen »* et que dans ce domaine aussi, les décisions soient prises à la majorité.

Une page entière du programme est consacrée à la réforme de la politique agricole commune pour après 2006 avec des propositions précises qui ne se rapprochent pas des idées de Jacques Chirac.

Joschka Fischer remplace officiellement le social démocrate Peter Glotz depuis le 17 octobre. Il aura pour interlocuteur français Pierre Moscovici. M. Fischer avait été à l'origine de la Convention en relançant, le 12 mai 2000 à Berlin, l'idée que l'Union devait forcer son destin pour réussir l'élargissement à l'est. Il était resté silencieux depuis.

Henri de Bresson

Le président du Monténégro obtient une majorité absolue au Parlement

La victoire de la coalition indépendantiste aux législatives du 20 octobre renforce les positions de Milo Djukanovic pour l'élection présidentielle

SARAJEVO
de notre correspondant

Milo Djukanovic peut attendre sereinement l'élection présidentielle du 22 décembre. Sa coalition indépendantiste, la « Liste démocratique pour un Monténégro européen », a obtenu, dimanche 20 octobre, la majorité absolue des sièges au Parlement. Ce succès électoral ouvre la voie à la signature de l'accord sur le futur Etat Serbie-Monténégro, dès que la crise politique sera résolue à Belgrade. Le président du Monténégro s'était engagé auprès de l'Union européenne à reporter un référendum sur l'indépendance de la dernière république ex-yougoslave encore liée à la Serbie.

La coalition présidentielle, menée par son Parti démocratique des socialistes (DPS), aurait emporté 39 des 75 sièges (soit 47,7 % des suffrages) au Parlement monténégrin, selon les estimations du Cesid (Centre pour des élections et la démocratie). La coalition pro-yougoslave « Ensemble pour les changements », dirigée par le Parti socialiste populaire (SNP), mouvement anciennement pro-Milosevic, obtiendrait 30 sièges avec 37,8 % des suffrages. Les séparatistes libéraux de l'Alliance du Monténégro (LSCG), responsables de la tenue de ces élections après leur départ du gouvernement, sont sanctionnés et n'obtiendraient que 4 sièges. La participation a été très forte (77,2 %). Les résultats officiels devraient être annoncés lundi ou mardi.

Milo Djukanovic, 40 ans, n'a donc pas à trop s'inquiéter pour le scrutin présidentiel, où il briguera un second mandat. Lui-même allié de Slobodan Milosevic après l'éclatement de la Yougoslavie, il s'est attiré la sympathie des puissances occidentales à la fin des années 1990 pour avoir rompu avec le dictateur, soutenu l'intervention de l'OTAN contre la Serbie, et aidé dans l'ombre son ami Zoran Djindjic, actuel premier ministre serbe, à provoquer la chute de M. Milosevic lors de son face-à-face électoral avec M. Kostunica. Ce dernier épisode, comme le fait que tous les sondages indiquent que les Monténégrins restent très divisés sur la question de l'indépendance, devait toutefois le fragiliser.

> « Le Monténégro a remporté une victoire sur sa route vers l'Europe »
>
> **MILO DJUKANOVIC**

Une fois Slobodan Milosevic disparu de la scène politique, les parrains occidentaux de Milo Djukanovic n'ont plus vu d'intérêt à l'indépendance de cette république de 650 000 habitants. L'Union européenne l'a instamment prié de signer avec Vojislav Kostunica l'accord sur le nouvel Etat Serbie-Monténégro, qui pourrait entrer en application à l'hiver 2003.

De plus, des juges italiens ont ouvert des instructions judiciaires à son encontre pour trafic de cigarettes, le Monténégro étant considéré, au même titre que l'Albanie ou la Serbie, comme une plaque tournante de la contrebande en Europe. M. Djukanovic a donc mené une campagne électorale ambiguë, axée sur le maintien d'une distance par rapport à Belgrade et sur le libéralisme économique, promettant l'indépendance tout en expliquant qu'elle ne pourrait pas intervenir dans un avenir proche.

Le président s'est félicité dimanche soir que *« le Monténégro ait remporté une victoire sur sa route vers l'Europe »*, promettant qu'un *« gouvernement stable »* allait enfin *« s'attaler au règlement des graves problèmes économiques et sociaux »*. S'il emporte le scrutin présidentiel, Milo Djukanovic aura quatre années supplémentaires pour convaincre Monténégrins et Occidentaux d'accepter l'indépendance, ou pour inventer un mode de fonctionnement avec une Serbie irritée par les contorsions de sa petite sœur de la côte adriatique.

Rémy Ourdan

A Milan, treize ans de prison sont requis contre un député et avocat proche de Silvio Berlusconi

ROME
de notre correspondante

Une peine de treize ans de prison a été requise, samedi 19 octobre, contre Cesare Previti, avocat et député de Forza Italia, le parti de Silvio Berlusconi. M. Previti est jugé devant le tribunal de Milan, accusé de plusieurs affaires de corruption. Proche du président du Conseil – il fut ministre de la défense dans le premier gouvernement Berlusconi –, il est également mis en cause dans une autre affaire de corruption, dite « SME », en compagnie de Silvio Berlusconi lui-même, et instruite à Milan.

La peine requise samedi, qualifiée de *« folle »* par M. Previti, conclut cinq années d'enquête et deux ans et demi d'audience sur l'affaire « Imi-Sir et Iodo Mondadori », du nom des sociétés au cœur du scandale de corruption.

Cesare Previti est accusé d'avoir acheté plusieurs décisions de justice, qui se sont révélées par la suite profitables à Fininvest, le holding de M. Berlusconi. Ce fut le cas notamment pour acquérir en 1991 la maison d'édition Mondatori. Trois magistrats romains Renato Squillante , Filippo Verde et Vittorio Metta auraient été acheté au prix fort – plusieurs millions d'euros –, ainsi que trois autres avocats. Samedi, la procureure Ilda Boccassini, qui a été un des piliers de l'équipe milanaise qui travaillait pour l'opération Mains propres, et fit arrêter et condamner les assassins du juge Giovanni Falcone, tué par la mafia en 1992, a réservé ses attaques les plus dures pour ses collègues magistrats. *« Ce sont des juges corrompus, la corruption est dans leur ADN »*, a-t-elle dit, les accusant d'avoir touché une partie des 33 millions d'euros versés par la famille Rovelli, de la compagnie pétrochimique Sir, pour obtenir une décision de justice favorable dans un litige qui l'opposait à la banque publique Imi. Elle a requis à leur encontre des peines de dix et treize ans et demi de prison.

« UN PROCÈS DE GUIGNOL »

« Nous ne nous basons pas sur des bavardages , mais nous avons retrouvé les sous, comme on dit en Sicile », a ajouté la procureur, lors de son réquisitoire contre Cesare Previti. *« C'est un procès de guignol, je ne vais pas me laisser faire »*, a rétorqué, par communiqué et depuis sa maison romaine, M. Previti qui a toujours nié toutes les charges. Selon ses avocats, l'accusation n'a, à ce jour, avancé aucune preuve.

Cette bataille judiciaire se double d'une bataille politique et d'une course contre la montre engagée depuis l'été. Les conseils de Cesare Previti ont d'abord demandé le transfert de ce procès de Milan à Brescia pour *«suspicion légitime»*, les magistrats milanais ne leur paraissant pas impartiaux. Requête rejetée.

Puis un projet de loi a été déposé, dit *«loi Cirami»* du nom de son auteur, qui prévoyait le transfert automatique à la demande d'un accusé s'estimant victime de partialité. Ce texte a été voté par la Chambre des députés fin juillet. Il doit être examiné par le Sénat jeudi 24 octobre. Parallèlement, la cour de cassation a demandé cet été à la chambre constitutionnelle de se prononcer sur la constitutionnalité de ce texte : sa décision est attendue le 22 octobre.

Si cette loi franchissait les obstacles constitutionnels et parlementaires, le président de la République, Carlo Azeglio Ciampi, devrait la promulguer dans un délai de trente jours. L'opposition parlementaire, et les « rondes citoyennes » emmenées par le cinéaste Nanni Moretti appellent depuis des mois le président Ciampi à ne pas promulguer le texte.

Danielle Rouard

Le sommet de Beyrouth marque une volonté de relance politique de la francophonie

L'ancien président sénagalais Abdou Diouf succède à Boutros Boutros-Ghali au secrétariat général de l'Organisation

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

L'ancien président sénégalais Abdou Diouf a été désigné, dimanche 20 octobre, pour succéder à Boutros Boutros-Ghali au poste de secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et c'est à lui qu'il reviendra de mettre en œuvre les transformations qui ont été esquissées au sommet de Beyrouth. Le souhait de Paris est de relancer cette organisation en renforçant sa dimension politique, c'est-à-dire de faire prendre conscience aux 55 pays membres qu'ils peuvent avoir en commun non seulement l'usage du français (très minoritaire, pour ne pas dire fictif, dans plusieurs d'entre eux), mais des intérêts face à la mondialisation, des approches face à certaines crises, qui s'opposent au libéralisme pur et au « rouleau compresseur » politico-culturel américain.

De ce point de vue, le sommet de Beyrouth a été considéré comme un succès, de même que son organisation par les Libanais, lesquels ont joué leur rôle impeccablement, au point qu'on a pu voir – une fois n'est pas coutume – le chef du Hezbollah Hassan Nasrallah au côté de l'archevêque maronite Sfeir dans le parterre des invités officiels. La participation du président algérien, qui était une première, a elle aussi été présentée lors de la conférence de presse de clôture du sommet comme un événement historique à mettre à l'actif de l'Organisation francophone, même si M. Bouteflika essuyait dans le même temps pour sa venue à Beyrouth les critiques d'une bonne partie de la presse algérienne pour des motifs divers.

HUSSEIN MALLA / AP

Un bref échange entre Abdou Diouf, le nouveau secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie, et le président français lors d'une conférence de presse, dimanche 20 octobre, à Beyrouth. M. Diouf a été élu « à l'unanimité », après le retrait de la candidature de l'ambassadeur du Congo en France, Henri Lopès.

SOUTIEN AU NEPAD

Que restera-t-il donc de ce sommet de Beyrouth ? *« Tous les pays membres ont pris conscience qu'ils ont intérêt à se concerter et à coopérer, que sinon ils sont plus démunis devant les instances multilatérales et face à la mondialisation en général »*, répond un conseiller de Jacques Chirac. La défense de la diversité culturelle est le premier terrain de prédilection de cette solidarité francophone. A cet égard, le document final déclare que les pays membres sont *« décidés à contribuer activement à l'adoption par l'Unesco d'une convention internationale sur la diversité culturelle, consacrant le droit des Etats à établir et développer des politiques de soutien à la culture et à la diversité culturelle »*. Il s'agit de créer un instrument juridique international dont l'Organisation mondiale du commerce (OMC) devrait tenir compte lorsqu'elle viendra à négocier dans le domaine des échanges culturels.

La déclaration finale appuie l'initiative du nouveau partenariat pour le développement en Afrique (Nepad) et inscrit le développement durable au menu du prochain sommet, dans deux ans à Ouagadougou. Elle insiste d'autre part sur la priorité à donner à l'éducation, mais sans avancer de proposition concrète, si ce n'est de demander aux organes compétents de l'OIF de définir une *« nouvelle stratégie »*. Dans certains pays de l'Afrique subsaharienne où 30 % seulement des enfants sont scolarisés, la question n'est pas l'enseignement du français, mais l'enseignement tout court, c'est-à-dire la création de toutes pièces de systèmes éducatifs, dont l'OIF n'a pas les moyens matériels et pour laquelle elle peut surtout aider ces pays à plaider leur cause devant la Banque mondiale.

PRÉVENTION DES CRISES

La relance politique de la francophonie est supposée aussi porter sur les droits de l'homme. La déclaration finale affirme qu'il est temps de mettre en œuvre les bonnes résolutions énoncées il y a deux ans à Bamako, qui prévoyaient en particulier la création d'un mécanisme de surveillance, voire de sanctions. Jacques Chirac a insisté sur ce chapitre lors de l'ouverture du sommet : *« Il est temps* (...). *La démocratie est certes un long chemin. Mais nous irons plus vite si nous allons ensemble et nul ne peut prétendre appartenir à notre famille s'il récuse ce fondement de notre héritage commun. »* Rien n'a été fait dans ce domaine ces dernières années, en dépit des proclamations antérieures. *« On compte sur Diouf »*, répond un diplomate français quand on le lui fait remarquer.

Enfin l'innovation de Beyrouth a été la séance de débats à huis clos, où l'échange est supposé gagner en authenticité à l'absence des micros et des caméras. De ce huis-clos on n'a, par définition, rien su ou très peu : il fut question surtout des crises africaines. *« Chacun,* dit un des participants, *s'est efforcé de démontrer qu'il était vraiment engagé dans un processus de recherche de la paix par le dialogue. Autrement dit, il s'exerce en ce sens une pression des pairs. »* Cette pédagogie devrait être renforcée à l'avenir par un mécanisme de prévention et de gestion des crises, dont la francophonie envisage de se doter et dont il sera question lors d'une prochaine conférence ministérielle en Suisse.

Sur les questions d'actualité, le sommet a appelé les pays membres à se mobiliser contre le terrorisme *« dans le respect des droits de l'homme »*. Il a repris, à propos du Proche-Orient, les décisions du sommet arabe qui avait eu lieu il y a six mois à Beyrouth. Enfin, à propos de l'Irak, il s'est rangé à la position de la France ; une position que Jacques Chirac est allé ensuite conforter auprès du président syrien et du roi de Jordanie, lors de deux brèves escales à Damas et Amman sur le chemin du retour.

Claire Tréan

TROIS QUESTIONS À... GHASSAN SALAMÉ

1 Vous avez été, en tant que ministre de la culture, l'organisateur du 9e Sommet de la francophonie. En quoi son succès réside-t-il à vos yeux ?

Tout le monde l'a souligné : la dimension politique prise par la francophonie constitue l'élément primordial de cette conférence. La politisation de l'Organisation de la francophonie allait de soi, elle était dans l'air du temps et répond au besoin croissant des pays petits et moyens de trouver des passerelles transversales pour exister dans le monde de l'après-11 septembre 2001. La francophonie en est une, idéale. On a beaucoup parlé de la venue du président *[algérien Abdelaziz]* Bouteflika et de sa courageuse initiative de tourner la page de la décolonisation. Je crois que l'une des raisons du succès du sommet est qu'il se soit tenu à Beyrouth, en terre arabe, dans un pays où le français se pratique avec une aisance réelle, toutes communautés confondues, sans reniement de l'arabité.

En tant qu'organisation, la francophonie conserve son pouvoir d'attraction, en particulier sur les pays d'Europe de l'Est, qui ont présenté sept demandes d'adhésion. Pour continuer de faire avancer le navire, il fallait aller carrément à la dimension politique, comme l'a fait, depuis longtemps, le Commonwealth ; mais aujourd'hui c'est la francophonie qui attire.

Je suis heureux que cela soit intervenu à Beyrouth. En francophonie, il y aura désormais un avant et un après Beyrouth.

2 En quoi, pratiquement, la francophonie sera-t-elle demain plus politique qu'hier ?

Elle l'est déjà aujourd'hui, comme l'a montré le débat organisé à huis clos entre les dirigeants où il a été beaucoup question de la Côte d'Ivoire et des Grands Lacs. Il ne faut pas se faire d'illusions : s'agissant des grandes crises internationales, les résolutions de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) ne sauraient être que déclaratoires. Mais dans les affaires entre pays membres l'OIF pourrait prendre des décisions opérationnelles ; elle a reçu un mandat clair pour être plus active dans le rétablissement de la paix dans et entre les pays membres. L'idée de créer un comité restreint pour réagir sur-le-champ à des situations de crise est à l'examen.

3 Concernant les deux problèmes majeurs actuels du Moyen-Orient, l'Irak et le conflit israélo-palestinien, le sommet a-t-il été à la hauteur de vos attentes en tant qu'Arabe ?

Oui. D'abord parce que les voix arabes ont été entendues, ensuite parce que la résolution du sommet arabe *[qui a eu lieu fin mars à Beyrouth]* sur le conflit israélo-palestinien est devenue une résolution du Sommet de la francophonie ; enfin parce que sur l'Irak le sommet s'est accordé sur la nécessité du retour des inspecteurs et sur le rôle des Nations unies. La position de la France à l'ONU s'en trouve renforcée.

Propos recueillis par Lucien George

Le tireur en série aurait fait une nouvelle victime dans la région de Washington

La police a trouvé un message sur les lieux

Ashland (Virginie)
de notre envoyé spécial

Le *« tireur insaisissable »*, comme l'ont surnommé les médias américains, a apparemment frappé à nouveau, samedi 19 octobre en début de soirée. Il terrorise depuis le 2 octobre la région de Washington, a déjà tué neuf personnes et en a blessées deux autres. Pour la première fois, il a attendu cinq jours avant de faire une nouvelle victime. Samedi, vers 20 heures, un homme de 37 ans sortant avec sa femme d'un restaurant à Ashland, une petite ville de Virginie, a été atteint d'une balle dans l'estomac. Il est tombé dans un véritable guet-apens. Le parking où il a été abattu en allant chercher sa voiture est situé à l'arrière du *steak house* Ponderosa. Il est éclairé et se trouve à la lisière d'un petit bois. Les arbres sont à peine à trente mètres de l'endroit où la victime a été touchée. Le tireur pouvait viser tranquillement, à l'abri de l'obscurité et des branchages.

Wick habite la petite ville de Montpelier, à quelques kilomètres d'Ashland, et il sortait samedi soir du fast-food Wendy's, dont le parking se trouve juste à côté de celui du Ponderosa. *« J'ai entendu le bruit assourdi d'une détonation venir des arbres. J'ai vu l'homme faire trois pas, s'effondrer, et sa femme crier »*, se souvient-il. *« Je n'ai pas aperçu le tireur. Ensuite, plusieurs personnes ont accouru, appelé les secours, et certains ont tenté d'arrêter l'hémorragie »*, ajoute-t-il.

« Le tir est venu de la zone non éclairée. Nous essayons encore d'établir précisément l'endroit », a expliqué le colonel Stuart Cook de la police du comté d'Hanover, où se trouve Ashland. Après avoir été opéré pendant trois heures, le blessé se trouvait toujours dans un état critique. Tous les fragments de la balle n'avaient pu être retirés de son abdomen et les médecins ont procédé, dimanche soir, à une nouvelle intervention. Il était en voyage et il s'était arrêté à Ashland pour prendre de l'essence et se restaurer. *« Nous considérons aujourd'hui, et jusqu'à preuve du contraire, que l'auteur du tir est bien celui qui sévit depuis le 2 octobre dans la région de Washington »*, a déclaré le colonel Cook. La confirmation définitive ne pourra venir que de l'examen de la balle ayant touché la victime. Mais la façon de choisir une cible au hasard, de ne tirer qu'un seul coup, de parvenir à passer inaperçu et à s'enfuir selon un plan méticuleusement préparé semble indiquer qu'il s'agit bien du ou des mêmes snipers.

Seules différences avec les attaques précédentes, le tireur s'est éloigné de Washington et a agi pour la première fois pendant un week-end. Il a choisi une zone rurale, à 140 kilomètres de la capitale fédérale, dont il est facile de s'enfuir en utilisant les nombreuses petites routes de forêt. La mobilisation policière impressionnante n'y a rien changé. Des dizaines de barrages, où les véhicules étaient contrôlés un à un, ont été mis en place quelques minutes seulement après le tir et jusqu'à 100 kilomètres d'Ashland. Ils n'ont été levés que dimanche au petit matin. Toutes les camionnettes blanches, le type de véhicule signalé par les témoins lors des premières attaques, ont été arrêtées et fouillées, en vain. Plus de 1 000 policiers locaux, fédéraux et de différentes unités spécialisées sont mobilisés en permanence sur cette affaire.

Le tueur *« semble relever tous les défis qui lui sont lancés, volontairement ou pas, par les forces de l'ordre »*, expliquait, dimanche, sur la chaîne de télévision MSNBC Candice Delong, criminologue et ancienne profiler du FBI. L'annonce de la surveillance étroite des écoles du comté de Montgomery l'avait conduit trois jours plus tard à blesser grièvement un garçon de 13 ans à la porte de son établissement. Cette fois, les commentaires sur le fait qu'il n'agissait jamais le week-end l'ont amené à tirer un samedi soir.

Il a été plus loin, laissant un message à l'intention des enquêteurs dans le restaurant Ponderosa. Charles A. Moose, le chef de la police du comté de Montgomery, qui

Il aurait agi pour la première fois pendant un week-end

dirige et coordonne les investigations, a tenu, dimanche soir, une brève et énigmatique conférence de presse. *« A la personne qui nous a laissé un message au Ponderosa la nuit dernière. Vous avez donné un numéro de téléphone. Nous voulons vous parler. Appelez-nous au numéro que vous avez donné. Merci. »*, a-t-il déclaré. Joyce Utter, la porte-parole des services de police du comté de Montgomery, a simplement commenté : *« Cela a un sens pour la personne qui a laissé le message. Le chef Moose s'adressait uniquement à elle. »* En établissant un dialogue avec le sniper, les services de police, dont l'enquête piétine désespérément, espèrent obtenir enfin des informations sur le tueur, sa psychologie et ses motivations.

Lundi 21 octobre, à la demande des parents inquiets, les écoles d'Ashland et de la région de Richmond devaient rester fermées. L'inquiétude conduit la Maison Blanche à faire savoir que le président se tient constamment informé. Dimanche, Condoleezza Rice, conseillère de George W. Bush pour la sécurité nationale, a déclaré que la piste du terrorisme, creusée, n'avait rien donné. Elle a précisé que des enquêteurs avaient été envoyés sur la base américaine de Guantanamo pour y interroger des militants présumés d'Al-Qaida sur cette affaire.

Eric Leser

Les comités d'autodéfense font la loi dans la « boucle du cacao » de la Côte d'Ivoire

GAGNOA
de notre envoyé spécial

Au début, ça passe. A 200 kilomètres au nord-ouest d'Abidjan, à l'entrée de la *« boucle du cacao »*, des

REPORTAGE

En pleine récolte, nul ne songe plus à « sortir les fèves de la brousse »

jeunes ont disposé des troncs d'arbre en chicanes sur la route. Ils arrêtent et inspectent tous les véhicules, leur chargement, les bagages. Les voyageurs descendent des cars, avancent en file indienne, leurs papiers d'identité à la main. *« Mais, tu m'as déjà tâtée ! »*, s'écrie une femme pour mettre fin à une fouille un peu trop corporelle. Hilarité générale. *« Si c'est pour la sécurité du pays, il faut te laisser faire »*, opine quelqu'un. *« On est en guerre »*, renchérit un autre. Dans la bonne humeur, des cigarettes, de l'eau, des fruits – la *« taxe patriotique »* – changent de mains. Les passagers d'un taxi remontent dans leur véhicule. L'un des jeunes, du plat de la main, tape un grand coup sur le toit de la voiture qui démarre : *« Bienvenue en République populaire de Côte d'Ivoire ! »*

Sur les 80 kilomètres qui suivent l'horizon se bouche. Les barrages sont presque à touche-touche. *« Mais, j'ai déjà ouvert le coffre ! » « Comment, aussi le capot ? »* Quand les sièges sont soulevés, quand un *« barragiste »* se glisse avec un tournevis sous la voiture, les visages se tendent. *« On travaille comme à l'ambassade américaine »*, explique un jeune, qui exhale l'odeur âcre du vin de palme. A l'écart sous une pluie battante, les traits tirés, un homme implore de l'aide. *« Il a deux photos différentes sur sa carte d'identité »*, coupe le chef du barrage. Le torse badigeonné de kaolin, il a un fusil de chasse à la main, et un bandeau rouge noué autour front. A ses côtés, certains se sont grimé la face avec un mélange d'argile et de cendre.

Il y va de la sécurité du pays. *« Il faut traquer l'ennemi infiltré. »* Or, tout le monde peut être rebelle. *« Et pourquoi je ne devrais pas te fouiller ? C'est à cause de toi que je suis ici »*, lance un jeune à un sergent de l'armée ivoirienne.

« QU'ALLAH NOUS ÉPARGNE »

Avant que les rebelles ne coupent le pays en deux, les forces de l'ordre ivoiriennes avaient multiplié les postes de contrôle. Il y en avait 17 entre Abidjan et la frontière avec le Burkina Faso. Le racket qu'ils alimentaient exaspérait toute la population – sans empêcher la dissémination des armes qui ont alimenté l'insurrection. A présent, sur les derniers 80 kilomètres pour arriver à Gagnoa, au cœur de la zone cacaoyère, 47 barrages ont été érigés par des *« comités d'autodéfense »*. Il faut dix heures pour les franchir en car.

En pleine récolte du cacao, dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial, nul ne songe plus à *« sortir les fèves de la brousse »*. Les *« pisteurs »*, qui partent ordinairement à l'intérieur de la forêt pour acheter et payer comptant le produit *« bord champ »*, n'osent plus s'y aventurer. *« Au premier barrage, on peut me délester de tout mon argent »*, dit l'un d'eux. *« Et ensuite, quand j'ai chargé, comment je fais pour arriver à Abidjan ? » « On attend »*, indique le représentant d'une société de négoce. *« Si le cessez-le-feu tient, on tâchera de rattraper le retard. »*

Trois jours après la cessation des hostilités, Gagnoa, une ville de plus de 100 000 habitants, est toujours en état de siège. Bien que le front le plus proche se situe à 150 kilomètres, les quartiers restent barricadés à l'abri de billes de bois, de fûts, de tables renversées sur le macadam. Au centre-ville, à la hauteur d'un magasin de micro-informatique, des hommes armés montent la garde.

René Mohiro, le préfet de Gagnoa, tient réunion sur réunion. *« La rumeur est assassine »*, dit-il. Aussi la combat-il, jour et nuit, rassurant les uns, rassemblant les autres, répétant à tous ce que le président, Laurent Gbagbo, a déclaré dans un récent discours : *« L'assaillant n'a pas de religion, il n'appartient à aucune ethnie. »* Cependant, chez les gens du terroir, les Bété, la peur d'une cinquième colonne à l'intérieur de leur cité subsiste. *« Ils n'attendent que le moment pour nous exterminer »*, affirme un de leurs chefs traditionnels en parlant des *« gens de la colline »*, les Dioulas, des commerçants venus du Nord musulman. *« Qu'Allah nous épargne la guerre ! »*, s'exclame pourtant l'imam de la ville, Aboubakar Meïté.

Un autre chef bété met en garde les étrangers : *« On leur a donné notre terre. Maintenant, il ne faut pas qu'ils collaborent avec ceux qui veulent brûler la Côte d'Ivoire. Sinon, on se défendra avec nos moyens du bord, quitte à marcher sur leurs corps. »* Le préfet de Gagnoa se sait engagé dans une course contre la montre. Il faut *« moraliser les jeunes gens sur les barrages »*, éviter l'asphyxie économique de la région et conjurer le spectre d'un bain de sang. Pour l'instant, la trêve conclue est respectée. *« Chaque jour est un répit. Il faut espérer. »*

Stephen Smith

En Israël, une épreuve de force avec l'armée tourne à l'avantage des colons

Le ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer, menace de démissionner pour protester contre le manque de soutien du gouvernement à ses tentatives de démantèlement de colonies

JÉRUSALEM
de notre correspondant

A Havat Gilad, la démonstration de force a tourné pour l'instant à l'avantage des colons. Venus par centaines des implantations les plus radicales de la Cisjordanie, ils se sont violemment heurtés à deux reprises aux forces de l'ordre venues pour démanteler un point de colonisation sauvage située entre Kalkiliya et Naplouse. La semaine dernière, après de premières échauffourées, un compromis semblait pourtant avoir été trouvé entre le ministère de la défense et les représentants de Yesha (l'acronyme qui désigne l'organisation représentative des colons de la Cisjordanie et de Gaza). La colonie sauvage créée en mémoire de Gilad Zarn, tué en mai 2001 par des tirs palestiniens, serait évacuée mais les terres attenantes continueraient d'être exploitées.

La tentative de démolition, samedi 19 octobre, des structures sommaires édifiées sur place a cependant ravivé les tensions. D'autant que le ministère de la défense a été accusé d'avoir contraint les personnes réquisitionnées à violer le repos hebdomadaire du sabbat. Dimanche, les colons ont donc résisté une nouvelle fois par la violence aux forces de l'ordre. Au terme de cette journée d'empoignes, d'insultes et de jets de pierres, ces dernières ont d'ailleurs compté près d'une cinquantaine de blessés. Pour rien. Dans la nuit, les militants de la colonisation sauvage ont repris possession de Havat Gilad, manifestement décidés à ne pas partir.

« UN SENTIMENT DE DÉJÀ-VU »

A l'origine de cette tentative de démantèlement, le ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer, a été vivement pris à partie par l'aile droite de la coalition gouvernementale, favorable à la colonisation sauvage et qui a notamment utilisé l'argument du sabbat pour s'en prendre vivement à lui. Le ministre Effi Eitam, par ailleurs chef du Parti national religieux (PNR), l'a ainsi publiquement traité d'*« idiot »*, de *« menteur »* et de *« lâche »*, avant de s'excuser sous la pression du premier ministre, Ariel Sharon, qui a intimé aux colons l'ordre de respecter la loi. M. Ben Eliezer a menacé pour sa part de démissionner pour protester contre l'absence de soutien du gouvernement.

A quelques semaines d'élections internes déterminantes au Parti travailliste dont il est le chef contesté, le ministre de la défense comptait pourtant sur le démantèlement de quelques colonies sauvages, les *« maharazim »*, pour améliorer son image.

Alors que la communauté internationale considère toutes les implantations de Cisjordanie et de Gaza comme illégales, ces colonies se sont multipliées dans les territoires occupés au cours des dernières années, selon les relevés dressés régulièrement par le mouvement pacifiste israélien La Paix maintenant. Cela a été notamment le cas, comme à Havat Gilad, après les attaques dont ont pu être victimes les colons depuis le début de la seconde Intifada.

Situées généralement dans des zones isolées, ces colonies se résument en général à quelques caravanes, habitées plus ou moins régulièrement, mais qui obligent l'armée à affecter des soldats à leur sécurité.

L'objectif stratégique des *« maharazim »* est clair : multiplier les prises de terres pour faire échec à d'éventuelles négociations de paix avec les Palestiniens.

Mais M. Ben Eliezer se heurte aujourd'hui à un mouvement dont il n'a manifestement pas pris la mesure. Longtemps choyés par M. Sharon lorsque celui-ci n'était pas encore premier ministre, parce qu'ils prolongeaient à ses yeux la geste des pionniers, souvent en rupture de ban avec leurs représentants officiels, les *« jeunes des collines »* défient les autorités israéliennes, en ayant sans doute en tête le précédent de Sebastya. En 1975, le Goush Emounim, le Bloc de la foi, avait réussi à faire plier le gouvernement israélien en obtenant l'autorisation de s'installer près de cette gare désaffectée, située non loin de Naplouse, et cette victoire du fait accompli avait précipité la colonisation de la Cisjordanie.

Dimanche, la violence des colons radicaux a cependant évoqué un autre épisode, autrement plus dramatique, de l'histoire d'Israël, au ministre travailliste des transports, Ephraïm Sneh. *« J'ai un sentiment de déjà-vu*, a-t-il assuré, *cela me rappelle la campagne de haine qui a précédé l'assassinat d'Itzhak Rabin. »*

Gilles Paris

Manifestation contre l'ETA au Pays basque

SAINT-SÉBASTIEN. Ils étaient 150 000 selon les organisateurs et les chaînes de télévision, 20 000 selon certains témoins (ni la police basque ni la police municipale ne donnent de chiffres, pour éviter les polémiques), à défiler, samedi 19 octobre, à Saint-Sébastien, à l'appel du mouvement Basta ya (Ça suffit). Aux cris de *« Liberté ! », « Non à ETA ! », « Constitution et Etat ! »* et, bien sûr, de la nouvelle formule qui a fait mouche : *« Non au nationalisme obligatoire ! »*, des milliers de Basques anonymes, des proches des victimes de l'ETA, mais aussi ceux que l'on appelle les *« exilés »*, qui ont quitté leur pays d'origine à la suite de menaces, se sont retrouvés dans la rue.
Il y avait aussi des personnalités politiques, comme la ministre des affaires étrangères, Ana Palacio, le ministre de l'intérieur, Angel Acebes ; des représentants de l'opposition socialiste comme Patxi Lopez, le dirigeant du PSE, ainsi que des artistes comme le sculpteur Agostin Ibberol. Tous disent qu'ils ne veulent plus d'escorte, ni aller à des funérailles, qu'ils sont *« fatigués de se taire »*. La manifestation s'est terminée par un communiqué lu en trois langues (français, espagnol et basque) revendiquant le droit d'être basque sans être nationaliste. Le dernier mot est revenu au philosophe Fernando Savater, qui a salué cette *« fête de la liberté »*. – *(Corresp.)*

Un rapport de l'ONU sur le pillage de la RDC

NEW YORK. Travail forcé dans les mines, commercialisation des minerais et diamants par des compagnies occidentales ayant partie liée avec les armées d'occupation : le rapport des experts de l'ONU publié lundi 21 octobre à New York dresse le tableau du colonialisme moderne tel qu'il se pratique en République démocratique du Congo (RDC). Les experts ne semblent pas croire que les accords de paix de juin 2002 et le retrait des forces étrangères de la RDC vont mettre fin au pillage. Au contraire, ils préviennent que, anticipant ce retrait, le Zimbabwe comme le Rwanda ainsi que *« des particuliers ougandais »* ont mis en place des stratégies de remplacement visant à poursuivre l'exploitation des ressources du pays. – *(Corresp.)*

La cueillette d'olives en Cisjordanie de plus en plus périlleuse

AKRABA (Cisjordanie)
de notre envoyée spéciale

La présence de pacifistes israéliens n'y a rien changé. Selon un rituel quasi quotidien, des dizaines de colons juifs des environs de Naplouse, en Cisjordanie, ont attaqué, samedi 19 octobre, des paysans palestiniens qui tentaient de récolter leurs olives dans les champs de la commune d'Akraba. Dimanche 6 octobre, l'un de ces raids armés a coûté la vie à Hani Abdallah Bani Mania. Alors qu'il courait se mettre à l'abri des tirs dans un creux du chemin qui mène au village, ce jeune homme de 24 ans a été tué d'une balle dans le dos. Il est tombé au milieu des oliviers qui habillent le paysage aride de cette vallée agricole. Sur la colline opposée, un mirador défend les premières maisons de la colonie d'Itamar, l'une des plus radicales de la Cisjordanie, cible d'attaques palestiniennes ces derniers mois.

REPORTAGE

« Ils veulent par tous les moyens confisquer notre terre »

« C'est de là qu'ils sont descendus, témoigne Fouad Wadee, le cousin de la victime, qui, avec une vingtaine d'autres cueilleurs d'olives, dont des femmes et des enfants, a assisté à l'agression mortelle. *On n'a pas fait attention au bruit des colons ; c'est seulement quand ils ont commencé à tirer que l'on a réalisé ce qui se passait. »* Deux autres hommes ont été blessés. L'un a perdu un œil. *« On a toujours eu des problèmes avec les colons d'Itamar, mais c'est la première année que l'on atteint cette violence,* constate Ghaleb Mayadmeh, le maire de cette commune de 7 500 habitants. *L'an dernier, ils avaient déraciné un millier de nos oliviers et empoisonné deux cents de nos moutons. Mais surtout, ils veulent par tous les moyens confisquer notre terre. »*

Chaque année, partout en Cisjordanie, la cueillette des olives exacerbe les tensions. Les intimidations violentes et répétées des colons obligent les agriculteurs palestiniens à laisser en friche une partie de leurs terres. *« Entre ici et Naplouse, sur 20 kilomètres, les champs qui bordent la route sont abandonnés, car ils sont trop exposés aux descentes des colons »*, explique Zaher.

Incapables de résister plus longtemps à ces actes de terreur, les villageois du hameau de Yanoun, niché en contrebas des miradors d'Itamar, ont jeté l'éponge. Samedi 19 octobre, la moitié des 150 habitants qui y vivaient encore ont abandonné leurs biens et rejoint Akraba. Seule une poignée d'entre eux, soutenus par des pacifistes israéliens de Taayouch, occupent les lieux. Commentant ce départ forcé, le premier depuis longtemps, le négociateur palestinien Saëb Erakat a accusé le gouvernement israélien de *« mener une épuration ethnique avec la complicité des colons »*.

Sinistré et isolé comme la plupart des villages de Cisjordanie depuis deux ans, Akraba dépend en grande partie de sa production d'huile d'olive. *« Avant l'Intifada, 30 % des familles vivaient de l'agriculture et 50 % des hommes travaillaient en Israël*, explique le maire. *Aujourd'hui, ces chômeurs reviennent à la terre. Mais le commerce est au point mort. Sur les 100 000 litres produits en 2001, 20 000 sont encore stockés au village. »* La récolte 2002 risque de connaître le même sort.

BASTONNADE EN RÈGLE

Malgré la terreur que font régner les colons, beaucoup. de familles palestiniennes n'ont pas le choix et viennent aux champs la peur au ventre. *« Je regarde toutes les cinq minutes la route en contrebas, pour vérifier qu'ils n'arrivent pas »*, témoigne un cousin de la famille Bani Mania, qui remplit des sacs d'olives. A la tâche depuis 6 heures du matin, deux femmes, perchées sur un escabeau, détachent les fruits à la main tout en surveillant de jeunes enfants. Tous espèrent achever sans problème la récolte de leurs vingt-cinq oliviers quotidiens.

Pour Inbessat Ahmad, une veuve de 45 ans, et son fils Salim, 19 ans, la cueillette de cette année a failli être fatale. La veille de la mort de Hani, les colons s'étaient livrés à une bastonnade en règle dans un autre champ d'Akraba. *« Ils ont frappé Salim avec la crosse de leur fusil, puis ils ont voulu lui fracasser la tête avec une pierre. »* Couché sous une couette d'enfant, Salim a encore le visage tuméfié. *« Dès que possible, nous retournerons aux champs. Les olives sont notre seule source de revenus, et nous ne pouvons pas laisser les Israéliens nous prendre notre terre »*, explique sa mère. La résistance passive, telle est la défense adoptée par les villageois, qui, malgré ces incidents répétés, n'envisagent pas de porter plainte. *« La réponse n'est pas légale, elle est politique,* insiste le maire. *Les colons vivent sur nos terres illégalement. »*

Après le meurtre de Hani, des colons ont été interrogés quelques heures. La police israélienne a enregistré leur déclaration attestant qu'ils avaient agi en état de légitime défense. Ce week-end, un député travailliste a accusé la police de renoncer délibérément à poursuivre les fauteurs de troubles.

Stéphanie Le Bars

La productivité exceptionnelle offerte par l'Inspiron 2650 associé au processeur mobile Intel® Pentium® 4-M est pour vous…

Dell™ | Offre spéciale

Jusqu'à 100 €HT de réduction sur www.dell.fr

Offre valable sur certaines configurations Dell™ Dimension™ et Inspiron™.
Voir www.dell.fr pour le détail de cette offre.

Dell™ Inspiron™ 2650

Solution à petit prix
- Processeur Mobile Intel® Pentium® 4 à 1.8 GHz-M avec technologie Intel® SpeedStep®
- 256 Mo DDR-RAM 200 MHz PC200
- Disque dur 20 Go
- Ecran à matrice active 15" XGA (1024x768)
- Contrôleur vidéo nVIDIA® GeForce2 Go 100 avec 32 Mo DDR-RAM vidéo
- Lecteur combo graveur CDRW 24x & DVD 8x et lecteur de disquettes intégrés
- Modem 56K
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0

1 499 €HT 1 792,80 €TTC

11 760,02 FTTC - Réf. 170-i1005
Possibilité de financement : contactez-nous

Options sélectionnées :
Passage à l'écran 15" SXGA + 100 €HT 119,60 €TTC
Assurance casse, bris, chute 329 €HT 393,48 €TTC

…source de liberté. Equipé du processeur Mobile Intel® Pentium® 4-M, le Dell™ Inspiron™ 2650 vous apporte un excellent rapport performance - prix. Son écran 15" associé à une mémoire extensible jusqu'à 512 Mo vous apportera tout le confort recherché dans un portable. Economique et stylé, vous retrouverez tous les avantages d'un ordinateur de bureau avec, en plus, une totale liberté d'action. Sans aucun doute, vous ferez le bon choix en adoptant le Dell™ Inspiron™ 2650.

Dell recommande Microsoft® Windows® XP Professionnel pour l'informatique mobile.

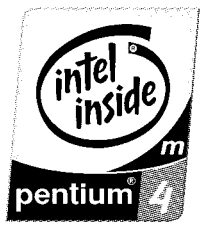

Offres valables jusqu'au 31/10/02, dans la limite des composants et des pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Les prix, loyers et caractéristiques des produits peuvent être modifiés sans avis préalable, du fait de l'évolution technique notamment. Offres soumises aux conditions générales de vente et de services de Dell. Intel, les logos Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. RCS Montpellier n° 351 528 229.

Téléphonez du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
0 825 387 238
0,150 € TTC / MN

Configurez et achetez directement sur le site :
www.dell.fr

Intenses consultations de Washington sur la bombe nord-coréenne

Les envoyés américains en Asie, à Moscou et en Europe vont chercher à obtenir un consensus en vue de bloquer le programme d'enrichissement d'uranium que Pyongyang a avoué poursuivre. Un certain embarras est perceptible à Washington après les révélations tardives de l'administration

WASHINGTON, TOKYO
de nos correspondants

Les Etats-Unis considèrent que le programme d'enrichissement de l'uranium mis en route par la Corée du Nord annule l'accord de 1994, au terme duquel Pyongyang s'était engagé à geler tous ses travaux pour se procurer l'arme atomique. *« Les Nord-Coréens nous ont dit qu'ils considéraient l'accord de 1994 comme caduc. Un accord qu'une des deux parties considère comme caduc est, en quelque sorte, caduc »*, a déclaré le secrétaire d'Etat, Colin Powell, dimanche 20 octobre, sur la chaîne de télévision Fox News.

Cependant, les conséquences de cette caducité n'ont pas été énoncées. Les responsables américains se sont gardés de dire s'ils allaient mettre fin à la livraison de 500 000 tonnes de pétrole par an et à l'aide qu'ils apportent à la construction de deux réacteurs à eau pressurisée, non *« proliférants »*, pour faire face à la pénurie d'énergie qui grève l'économie nord-coréenne.

Sans doute cette attitude s'inscrit-elle dans la démarche de pression diplomatique et de concertation annoncée par Washington. L'adjoint au secrétaire d'Etat chargé de cette région, James Kelly, et le sous-secrétaire d'Etat chargé du contrôle des armements, John Bolton, ont commencé ensemble par Pékin, les 17 et 18 octobre, une tournée des capitales concernées. M. Kelly est parti de son côté pour Séoul et Tokyo, tandis que M. Bolton a pris la direction de Moscou, Londres et Paris. Le président George Bush s'entretiendra de cette question avec son homologue chinois, Jiang Zemin, le 25 octobre, dans son ranch du Texas, puis avec les dirigeants sud-coréen et japonais lors du sommet de l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique) à Los Cabos, au Mexique, le lendemain.

Les programmes de contrôle et les aides à la Corée du Nord associent les Etats-Unis, la Corée du Sud, le Japon et l'Europe et ne peuvent être remis en question sans concertation. Il reste que la démarche du gouvernement américain vis-à-vis du problème nord-coréen est très différente de celle qu'il suit face à l'Irak. L'explication donnée est que le régime de Pyongyang est très affaibli par son échec économique et accessible à des pressions qui, sur l'Irak, se sont révélées inopérantes.

Le cheminement de l'information sur le programme nucléaire nord-coréen est encore largement obscur. Alors que l'aveu de l'existence de ce programme a été fait à M. Kelly lors d'un séjour à Pyongyang du 3 au 5 octobre, cette révélation n'a été diffusée que le 16 octobre au soir. Robert Graham, président de la commission du renseignement du Sénat, a indiqué, dimanche, avoir appris l'affaire en lisant les journaux. Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense, en voyage à Washington les 16 et 17 octobre, n'a aussi été informée qu'à ce moment-là. *« Les Américains nous avaient fait part de leurs soupçons, mais ils ne nous ont pas parlé, jusqu'à aujourd'hui, de l'aveu des Nord-Coréens »*, a-t-elle déclaré, le 17 octobre, en sortant d'un entretien avec Donald Rumsfeld, le secrétaire à la défense.

Condoleezza Rice, conseillère du président George Bush pour la sécurité nationale, a affirmé, dimanche, sur la chaîne de télévision CBS, que *« plusieurs membres de l'administration »* étaient allés informer les responsables du Congrès, mais ces derniers ne l'ont pas confirmé. La déclaration de M. Graham, sénateur démocrate, constitue, au contraire, un démenti. Mme Rice a expliqué, aussi, que M. Bush avait demandé à ses ministres et collaborateurs des propositions d'action, après l'aveu nord-coréen, et qu'il ne les avaient reçues que le 15 octobre. M. Powell a assuré que l'exécutif n'avait pas *« joué politiquement »* avec ce sujet et qu'il n'avait pas gardé le secret pour éviter des complications, au Congrès, alors que la Chambre des représentants et le Sénat débattaient de la résolution autorisant M. Bush à employer la force contre l'Irak.

Un certain embarras n'en est pas moins perceptible, au sujet de l'aveu coréen et, aussi, du rôle prêté au Pakistan par des responsables s'exprimant anonymement, cités par le *New York Times*. Le président pakistanais, le général Pervez Moucharraf, a affirmé que l'article du *Times* était *« sans fondement »*.

En Asie du Nord-Est, l'objectif de Washington est de parvenir à une position concertée avec les trois pays concernés face à la Corée du Nord. A Pékin, Séoul et Tokyo, M. Kelly a rappelé la volonté des Etats-Unis de résoudre la question nucléaire nord-coréenne par des *« moyens pacifiques »* en demandant à Pyongyang de mettre un terme *« immédiatement »* et de manière *« visible »* à son programme d'enrichissement d'uranium. Or il ne semble pas que les Etats-Unis obtiennent pour l'instant de ses deux alliés – et encore moins de la Chine – cette *« pression internationale maximale »* qu'ils voudraient voir exercer sur Pyongyang.

Bien qu'il y existe assurément un consensus chez les alliés de Washington sur le danger représenté par l'armement nucléaire de la Corée du Nord, qui bouleverse la donne stratégique dans la région, Séoul et Tokyo semblent vouloir agir de manière plus circonspecte que Washington ne le souhaiterait. Les analystes locaux semblent en général moins alarmés que les Américains des risques que le programme nucléaire nord-coréen comporte, y voyant surtout un élément de marchandage.

> **La démarche du gouvernement américain vis-à-vis du problème nord-coréen est très différente de celle qu'il suit face à l'Irak**

Les Coréens du Sud ont pour leur part repris comme prévu, dimanche, leurs pourparlers au niveau ministériel sur la coopération entre les deux pays, qui avaient été décidés avant l'« aveu nucléaire » de Pyongyang. Au cours de leurs entretiens à Pyongyang, qui dureront quatre jours, les Coréens du Sud ont demandé à leurs interlocuteurs d'abandonner leur programme nucléaire et d'ouvrir le dialogue avec Washington. Mais Séoul a annoncé sa volonté de poursuivre sa politique de coopération avec la Corée du Nord et semble surtout chercher, pour l'instant, à ne pas braquer Pyongyang.

La Corée du Sud dispose certes de moyens de pression sur le Nord : la coopération inter-coréenne et les échanges commerciaux entre les deux pays constituent l'une de ses rares sources en devises. Avec le Japon, elle est en outre le principal financier du consortium international (KEDO) chargé de la construction au Nord de deux centrales nucléaires à eau légère dans le cadre de l'accord de 1994. Selon la presse locale, le Japon pourrait proposer un gel temporaire du projet.

Pour l'instant, Tokyo compte demander à Pyongyang de respecter les accords de non-prolifération lors de la reprise des pourparlers de normalisation des relations entre les deux pays, le 29 octobre à Kuala Lumpur, avec comme moyen de pression l'importante assistance économique qu'il lui versera le jour où seront établis des liens diplomatiques.

Patrick Jarreau et Philippe Pons

Métaphores climatologiques inter-coréennes

Au cours des entretiens ministériels entre les deux Corées qui se déroulent à Pyongyang depuis dimanche, c'est moins sur le registre de la fermeté que du « badinage » en filant des métaphores sur le temps, que le ministre de l'unification du Sud, Jeong Se-hyun, a *« pressé »* le chef de la délégation du Nord d'inciter son gouvernement à mettre fin à son programme nucléaire : *« Mes pensées sont aussi sombres qu'un ciel nuageux qui annonce l'orage »*, a-t-il dit, faisant allusion aux craintes que ce programme suscite.

***« Nous poursuivrons notre route sans nous soucier d'un vent d'ouest »*, a répondu son interlocuteur Kim Ryong-song. *« On risque cependant un rhume en cas de trop forts changements de température »*, a rétorqué M. Jeong. *« Certes, mais je pense que nos soucis se dissiperont si nous nous serrons la main plus fortement et avançons de concert »*, a conclu M. Kim.**

Des propos fort civils, mais dont on peut se demander s'ils éclairent beaucoup les négociateurs sur les intentions de Pyongyang. – *(Corresp.)*

La panoplie de Kim Jong-il : un armement nucléaire, chimique et balistique menaçant pour la sécurité

DÈS AVRIL 1997, les Américains, sur le témoignage d'un déserteur nord-coréen à Séoul, ont commencé d'accuser Pyongyang de posséder une arme nucléaire, et peut-être deux. En 1987, la Corée du Nord avait, en effet, réussi à faire diverger un réacteur à graphite-gaz, gros producteur de plutonium (matière fissile à la base d'une bombe A), alors qu'elle avait signé, deux années auparavant, le traité de non-prolifération (TNP).

En avril 2001, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), empêchée de vérifier sur place depuis 1993 les capacités nord-coréennes, avait réitéré cette même dénonciation et récusé la thèse nord-coréenne selon laquelle seulement 100 grammes de plutonium avaient été produits quand il en faut 6 à 8 kilogrammes pour fabriquer une arme nucléaire. Quatre mois plus tard, Donald Rumsfeld, secrétaire américain à la défense, affirmait que la Corée du Nord maîtrisait suffisamment le cycle du plutonium pour avoir déjà produit jusqu'à cinq bombes.

Aujourd'hui, les accusations de Washington portent sur la capacité de Pyongyang à mettre au point des engins à uranium enrichi, c'est-à-dire une bombe H. Les services américains s'appuieraient sur un faisceau de renseignements.

Ainsi, en 2000, un autre réfugié nord-coréen en Chine a rapporté, avec des détails crédibles dit-on, l'existence – depuis 1989 en fait – d'un site clandestin, enfoui dans le nord-ouest du pays, susceptible d'enrichir l'uranium. Plus récemment, des satellites-espions américains auraient détecté, dans la région de Yonghung, une dizaine de lieux souterrains qui seraient inclus dans le cycle de l'uranium enrichi et voués à la fabrication des détonateurs – chimiques ou autres – d'une bombe H. Enfin, depuis les années 1990, la Corée du Nord se serait lancée en quête de centrifugeuses, qui participent d'un procédé classique mais plus moderne d'enrichissement de l'uranium et qu'elle aurait obtenues du Pakistan. Islamabad a démenti.

MISSILES BALISTIQUES

Cet effort de Pyongyang pour le nucléaire s'accompagne d'une application comparable dans le domaine des missiles balistiques. Rien ne sert, en effet, de produire une arme nucléaire si on ne détient pas le vecteur qui la transporte. Or, la Corée du Nord s'est employée à concevoir une panoplie de missiles dont l'existence, pour George Bush qui l'a explicité, justifie, entre autres menaces issues de *« rogue states »* (Etats-voyous) analogues à Pyongyang, la décision de Washington de déployer un bouclier antimissile.

Des tests entrepris depuis mars 1993 illustrent, en effet, la politique nord-coréenne en la matière. A partir de sites de lancement expérimentaux au bord de la mer du Japon, les Nord-Coréens ont eu l'occasion de montrer leur savoir-faire balistique, à l'exclusion des fusées spatiales pour lesquelles ils ont enregistré quelques échecs.

Aujourd'hui, la Corée du Nord détiendrait des missiles sol-sol Nodong 1 (1 500 km de portée) et Taepodong 1 et 2 (entre 2 000 et 2 500 km) qui doivent beaucoup à la technologie des Scud ex-soviétiques, acquis à plus de 500 exemplaires par Pyongyang. La précision à l'impact de ces missiles reste grossière, mais ils placent sous leur menace certains des intérêts américains dans le Pacifique, sans compter évidemment les pays voisins, tels le Japon et la Corée du Sud. Un Taepodong 3 est en développement, approchant les 6 000 km.

Ces engins pourraient emporter des charges biochimiques, car la Corée du Nord est soupçonnée de détenir entre 2 500 et 5 000 tonnes d'agents VX, sarin, bacille du charbon, voire toxine botulinique.

Des équipements d'origine japonaise – c'est le cas de semi-conducteurs – auraient été utilisés pour mettre au point ces missiles. A partir de copies d'anciens missiles de l'URSS, les Nord-Coréens ne se sont pas interdit d'exporter leur compétence en matière de vecteurs. Le missile Ghauri pakistanais (1 500 km) lui doit beaucoup.

Jacques Isnard

L'ALASKA ET HAWAÏ DANS LA ZONE DE TIR POTENTIELLE DES MISSILES DE PYONGYANG

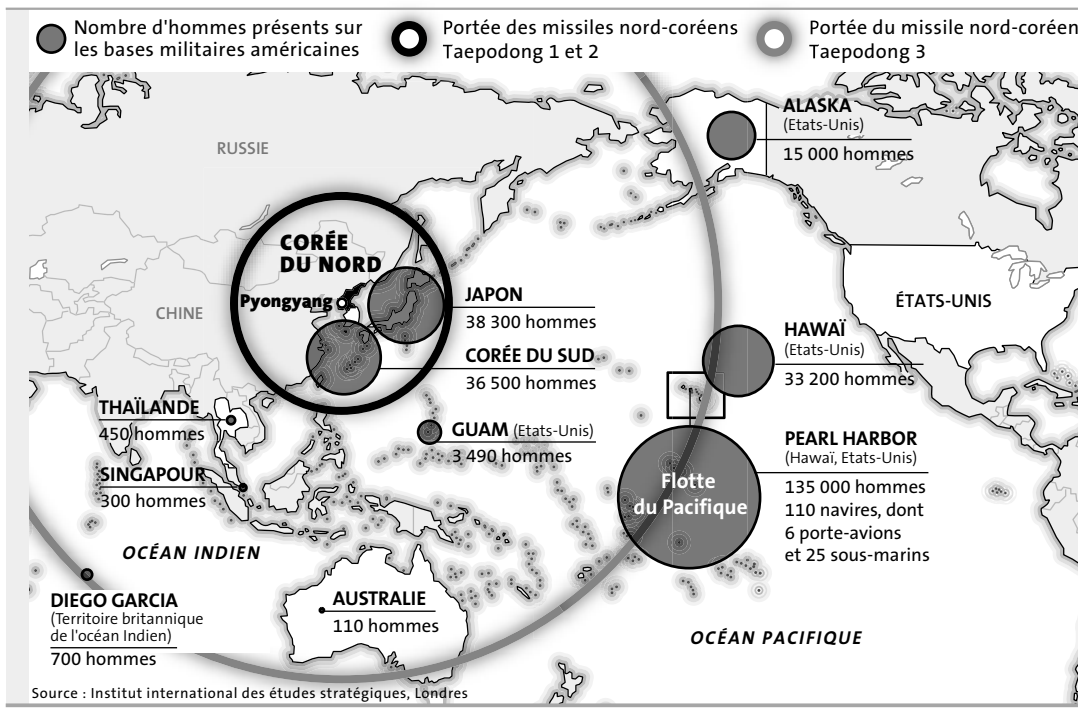

Source : Institut international des études stratégiques, Londres

Bagdad décrète une amnistie générale

Les opposants et Washington mettent en doute le sérieux de cette mesure

ACTE de *« générosité »* pour Bagdad, trompe-l'œil pour les Etats-Unis, pure roublardise pour des opposants au régime de Bagdad : le président irakien Saddam Hussein a fait annoncer, dimanche 20 octobre, une amnistie pour les Irakiens détenus ou condamnés pour des raisons politiques ou des crimes de droit commun. Les déserteurs de l'armée sont eux aussi concernés par cette amnistie, qui exclut en revanche *« ceux qui ont été condamnés ou qui sont détenus pour meurtre »*, sauf si les familles des victimes leur accordent le pardon ou s'ils *« remboursent leur dette à l'Etat ou à des particuliers »*.

L'amnistie inclut les prisonniers de différentes nationalités arabes, à l'exception de ceux détenus pour espionnage au profit d'Israël ou des Etats-Unis. Les journalistes présents en Irak ont bien assisté à la libération de prisonniers, accueillis par des familles en liesse. Leur nombre n'a pas été révélé de source officielle, et nul n'est en mesure de dire combien d'Irakiens sont détenus pour des raisons politiques.

« Ce geste généreux est une marque de considération pour l'attitude du peuple irakien lors du référendum » qui, avec une participation et une adhésion maximales de 100 % du corps électoral, a reconduit pour sept ans dans ses fonctions le président Hussein, a commenté le Conseil du commandement de la révolution dirigé par ce dernier.

« Est-ce que vous pensez réellement que des gens que le régime irakien considère comme dangereux vont rester libres longtemps ? Ne vont-ils pas se retrouver à nouveau en prison dans trois jours ? », a ironisé le secrétaire d'Etat américain Colin Powell, pour qui *« Saddam Hussein veut se faire passer pour ce qu'il n'est pas »*. Plusieurs opposants irakiens en exil, dont d'anciens officiers, ont eux aussi mis en doute le sérieux de l'amnistie, se fondant sur les pratiques passées du régime. Ils ont rappelé le sort des deux gendres du président, Hussein et Saddam Kamel Hassan, qui firent défection en 1995. Après leur avoir accordé son pardon, il les a fait exécuter dès leur retour au pays.

Par ailleurs, en attendant que le Conseil de sécurité de l'ONU se prononce sur une nouvelle résolution concernant le retour en Irak des experts du désarmement, Londres, selon l'hebdomadaire britannique *The Sunday Telegraph*, s'apprête à rappeler des personnels médicaux spécialisés au sein de son contingent de réservistes, qui seraient aptes à être mobilisés dans les deux mois, en prévision d'une guerre contre l'Irak. Le ministère britannique de la défense a refusé de commenter cette information. – *(AFP, Reuters.)*

Parce que le cuir est comme une seconde peau, nous exposons le 1er choix.

Steiner, Burov, Duvivier, Robustaflex, Dorsoconfort, Hag... seules les plus grandes marques siègent à l'espace confort Topper : sur 4 niveaux d'exposition, la pleine fleur du mobilier contemporain, des fauteuils de relaxation et de bureau.

Du 13 octobre au 28 octobre 2002, des conseils, des idées et des prix qui donnent matière à vos envies.
Ouverture exceptionnelle dimanche 27 octobre.

TOPPER LE PLUS GRAND ESPACE CONFORT À PARIS DEPUIS 1926
63 rue de la Convention - Paris 15e. Tél. : 01 45 77 80 40. M° Boucicaut, parking gratuit.

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix
Rembourse la différence si vous trouvez moins cher 1 mois suivant l'achat

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans
CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas
MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19ème
148, av. de Malakoff - Paris 16ème
50, avenue d'Italie - Paris 13ème
01.42.08.71.00 - 7 j/7
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

Une semaine après les sanglants attentats de Kuta, un désarroi général s'est abattu sur les Balinais

L'économie locale, très dépendante du tourisme, est touchée de plein fouet. Mais surtout, la tragédie a causé une grande détresse spirituelle dans cette île profondément religieuse

DENPASAR (Bali)
de notre envoyé spécial

Seuls les bars gays de Bali résistaient encore à l'adversité, dans la nuit du samedi 19 octobre, une semaine après le carnage des attentats. Au Hulu Club, un travesti indonésien en perruque blonde interprétait un succès disco des années 1970, « I will survive », en ajoutant un couplet sur la *« tragédie de Kuta »*. Et le public masculin, quelques Occidentaux au milieu d'une masse d'Indonésiens, reprenait avec lui : *« Je fus d'abord effrayé, puis je fus pétrifié... »*. Mais les quartiers voisins de Kuta et de Seminyak, hauts lieux habituels des nuits balinaises, n'ont plus du tout le cœur à la fête et l'ensemble de l'île sombre doucement dans la désolation.

Plus tôt dans la soirée, le restaurant Santa Fe a donné le ton. Sa télévision a montré l'émission consacrée à la catastrophe par une chaîne nationale, la SCTV : un programme d'une heure diffusant le film « exclusif » d'un vidéaste amateur présent à Kuta au moment des explosions qui ont ravagé le Paddy's Bar et le Sari Club. Des images de corps ensanglantés et de premiers soins donnés aux grands brûlés, des images bizarrement incrustées d'innombrables publicités commerciales. Agglutinés devant l'écran, des clients européens et le personnel indonésien regardent en silence. *« C'est effroyable »*, parvient seulement à commenter Suzanne, une Belge arrivée après le drame parce qu'elle n'a *« pas pu obtenir le remboursement »* de son séjour touristique.

« Banqueroute » est le mot qui revient sans cesse dans les propos des serveurs. Du moins Seminyak, un endroit surtout fréquenté par les Européens, garde-t-il un semblant d'animation. *« Le Q Bar, le Santa Fe et le Spy Bar ont la moitié de leur clientèle du week-end »*, observe Bruno, un Français installé depuis deux ans dans « l'île des dieux ». En bordure de l'océan Indien, la plus grande boîte de nuit de Bali, le Double Six, a cependant fermé ses portes, son tremplin de saut à l'élastique et sa vaste piscine.

Aux abords du Sari Club, l'épicentre de l'attentat du 12 octobre, l'ambiance est autrement lugubre. D'ordinaire fréquenté par la jeunesse australienne, qui a depuis quitté Bali, ce quartier de Kuta paraît hanté. La rue Legian, son artère principale, est interdite aux véhicules par la police. Les employés des rares boutiques ouvertes sourient tristement. Contrôlant une part importante du monde de la nuit, dont le Paddy's Bar, qui fut incendié le 12 octobre par une première explosion précédant la déflagration du Sari, Kadek Wiranatha devrait licencier une partie de son personnel et reporter le lancement de la compagnie aérienne Air Paradise que ce Balinais projetait d'inaugurer entre l'île et l'Australie. Dimanche, le bilan des victimes – au moins 187 morts et 97 disparus, dont sans doute une majorité d'Australiens – était toujours provisoire.

Dans ce paradis perdu du tourisme, dont dépend financièrement l'essentiel de la population locale, les plages et les commerces sont vides, les masseuses tout aussi désœuvrées que les vendeurs à la sauvette de *« montres à un dollar »* et les trafiquants de rue proposant *« de la marijuana, des femmes, de la cocaïne »*. Les Javanais venus de l'île voisine seront vraisemblablement les premiers Indonésiens à rentrer chez eux.

« Hier soir, nous avons eu trois tables », notait, dimanche, Suyasa, un serveur balinais d'un restaurant de Kuta. *« Je crains que mon patron me demande bientôt de rentrer dans mon village. Je doublais mon salaire de 400 000 roupies* [230 euros par mois] *avec l'intéressement aux recettes. Pour octobre, l'école de mon fils aîné à Denpasar* [la capitale de Bali] *est payée. Après, il devra retourner chez mes parents au village »*, déplore-t-il. Comme lui, la plupart des 300 000 employés des bars et restaurants se préparent *« à cultiver la terre et couper le riz »*.

Avançant un chiffre sans doute optimiste, le président de l'Indonesian Business Association, Panudiana Kuhm, a fait état, dimanche, d'un taux d'occupation des 40 000 chambres hôtelières de Bali passé en une semaine de plus de 70 % à 40 %.

Dans cette île profondément religieuse, où l'hindouisme balinais se mêle de bouddhisme et d'animisme, la tragédie du 12 octobre a causé une détresse spirituelle difficile à concevoir. *« La plupart des corps des victimes indonésiennes n'ont pas été identifiés, et cela plonge leurs familles dans un désarroi infini »*, explique l'anthropologue américain John MacDougall, présent à Bali depuis 1990.

La crémation rituelle des morts est comprise ici comme une réincarnation de l'âme du défunt dans le corps de l'un de ses proches descendants. *« La non-identification des disparus, combinée à la présence de tant de morts violentes, conduit les Balinais à penser que les âmes des morts errent sans se réincarner »*, note le chercheur de l'université de Princeton. *« Certaines familles ont eu recours aux services d'un médium qui, entré en transe pour que s'expriment les esprits, leur a dit où se trouvaient les corps »*, ajoute-t-il. Des parents ont acquis ainsi la conviction que leur proche serait dans tel hôpital de Denpasar ou sur les lieux du carnage. *« En outre, le site des explosions a été souillé par le sang et les morceaux de corps disloqués, qui sont censés attirer les démons. Ces pollutions représentent un danger extrême pour la santé spirituelle de l'ensemble de Bali »*, ajoute John MacDougall.

Face à ce désarroi général, le risque de violences intercommunautaires reste latent dans cette île à population très largement hindoue – une exception dans le principal pays musulman de la planète. Lors des émeutes de 2000, la communauté chinoise avait été la première victime, notamment à Bali, où diverses *« expéditions punitives »* avaient aussi pris pour cibles les musulmans immigrés de Java. Des appels au calme ont été lancés par les dignitaires des différentes confessions. La télévision nationale a aussi pris soin de montrer que des familles musulmanes ont perdu des leurs, et nombre de mosquées à Bali ont renoncé aux haut-parleurs pour diffuser leurs prières. Pour l'heure, les jeunes Balinais des « groupes d'autodéfense » et les gardes des communautés locales (banjar) ont su se tenir tranquilles.

Erich Inciyan

Le soutien de Bush aux Australiens

Dans un message adressé une semaine après l'attentat de Bali, George W. Bush s'est engagé, samedi 19 octobre, à aider l'Australie à retrouver les poseurs de bombes. *« Notre pays pleure et souffre avec vous »*, a déclaré le président, ajoutant : *« Ensemble, nous sommes confrontés à un ennemi pour qui la vie d'innocents n'a aucune valeur, un ennemi qui cherche à terroriser le monde libre et à l'endormir. Ils ne réussiront pas. Ensemble, nous traquerons les assassins de manière à ce qu'il y ait une justice en ce monde. »*

***« Nous nous souvenons très bien de l'après-11 septembre 2001, de vos prières, de votre sympathie, de votre soutien sans faille. Et nous ne l'oublierons jamais »*, a affirmé le chef de l'Etat américain.**

Ce message a été adressé à la veille de la journée de deuil national décrété dimanche en Australie à la mémoire des victimes de l'attentat. Ce pays a été le plus durement touché par l'attentat. – *(AFP.)*

Equateur : Lucio Gutierrez en tête de la présidentielle

QUITO. L'ancien colonel putschiste de gauche Lucio Gutierrez serait arrivé en tête du premier tour de l'élection présidentielle, organisée dimanche 20 octobre en Equateur et à laquelle onze candidats se présentaient. Après dépouillement de 88 % des bulletins de vote, il obtenait 19,5 % des suffrages et devrait affronter au second tour, fixé le 24 novembre, le millionnaire et populiste de droite Alvaro Noboa, arrivé en deuxième position avec 17,6 % des voix. Lucio Gutierrez avait pris la tête en janvier 2000 d'un groupe de jeunes officiers qui avaient soutenu le soulèvement de 5 000 Indiens et obtenu la démission du président élu, le démocrate-chrétien Jamil Mahuad. Après l'annonce des premiers résultats, Lucio Guttierez a lancé un appel à l'unité aux candidats éliminés, alors qu'Alvaro Noboa s'en est pris à son adversaire. *« Le peuple va devoir choisir s'il veut un gouvernement communiste comme celui du président cubain Fidel Castro* (...) *ou un gouvernement avec des entreprises privées, des emplois, une relance économique, ce que je propose »*, a déclaré l'entrepreneur, considéré comme l'homme le plus riche d'Equateur.

DÉPÊCHES

■ **PHILIPPINES : une bombe a explosé, dimanche 20 octobre**, près d'une nécropole catholique à Zamboanga, dans le sud des Philippines, tuant un soldat et faisant au moins 17 blessés. La ville de Zamboanga est devenue une cible après avoir servi, cette année, de centre de commandement à la campagne militaire conjointe des forces philippines et américaines contre le groupe islamiste Abou Sayyaf, considéré comme faisant partie du réseau terroriste Al-Qaida. Au mois d'octobre, un soldat américain avait été tué dans une explosion et sept personnes sont mortes jeudi 17 octobre dans des attentats à la bombe. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : l'explosion, samedi 19 octobre, d'une voiture** devant un McDonald's à Moscou a causé la mort d'une personne et fait 5 blessés. La déflagration s'est produite alors que la police interrogeait une jeune femme entrée dans le restaurant et qui avait prévenu de l'imminence de l'explosion. Il s'agirait d'un règlement de comptes commercial et non d'un acte terroriste, selon l'agence Interfax. Vendredi 18 octobre, le gouverneur de la région de Magadan a été tué par balles dans le centre de Moscou, probablement par des hommes de la « mafia de l'or », selon les enquêteurs. – *(AFP, AP.)*

Une cellule terroriste a été démantelée en Italie

LES POLICIERS ITALIENS ont récemment démantelé une cellule terroriste chargée de faire des repérages dans la perspective d'un attentat, dont la cible aurait pu être la France. Lundi 7 octobre, le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire contre X pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »* afin de dévoiler les ramifications dans le sud de la France d'une cellule présentée par le parquet de Milan comme appartenant à Al-Qaida, dont cinq membres ont été arrêtés les 10 et 11 octobre en Italie et à Malte.

Agés de 27 à 36 ans, les cinq Tunisiens auraient des liens avec un sixième suspect, un spécialiste de l'informatique basé dans le sud-est de la France, à Menton (Alpes-Maritimes), qui n'a pas été interpellé, comme l'a révélé *le Journal du Dimanche* dans son édition du 20 octobre. L'enquête a été confiée au juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière, qui a demandé à la Direction de surveillance du territoire (DST) de mener les premières investigations.

Au cours de leur opération baptisée « Bazar », les policiers italiens ont saisi 10 000 euros sur un des suspects, ainsi que des tenues de camouflage. Ils ont établi qu'un des Tunisiens devait faire l'acquisition de deux caméras vidéo sophistiquées, permettant de filmer la nuit en infrarouge, afin de réaliser des repérages de cibles potentielles. Dissimulées dans des dessins animés, les images auraient été envoyées en Malaisie, où de mystérieux décideurs auraient choisi la cible finale.

Dans un arrêt ordonnant le placement en détention provisoire des suspects, le juge italien des enquêtes préliminaires a indiqué que ces derniers préparaient une action imminente en Europe, précisant qu'elle visait probablement la France. Le chef présumé de la cellule, Faraj Farj Hassan, âgé de 22 ans et surnommé « Hamza le Libyen », avait été arrêté et écroué en Grande-Bretagne en mai.

Les policiers italiens ont constaté depuis plusieurs années que le nord du pays et la Suisse étaient des zones d'implantation islamiste. Les centres islamiques de Milan et Genève, ainsi que celui de Munich, considérés comme des lieux de recrutement potentiels, ont suscité l'intérêt des enquêteurs américains après le 11 septembre 2001.

Piotr Smolar

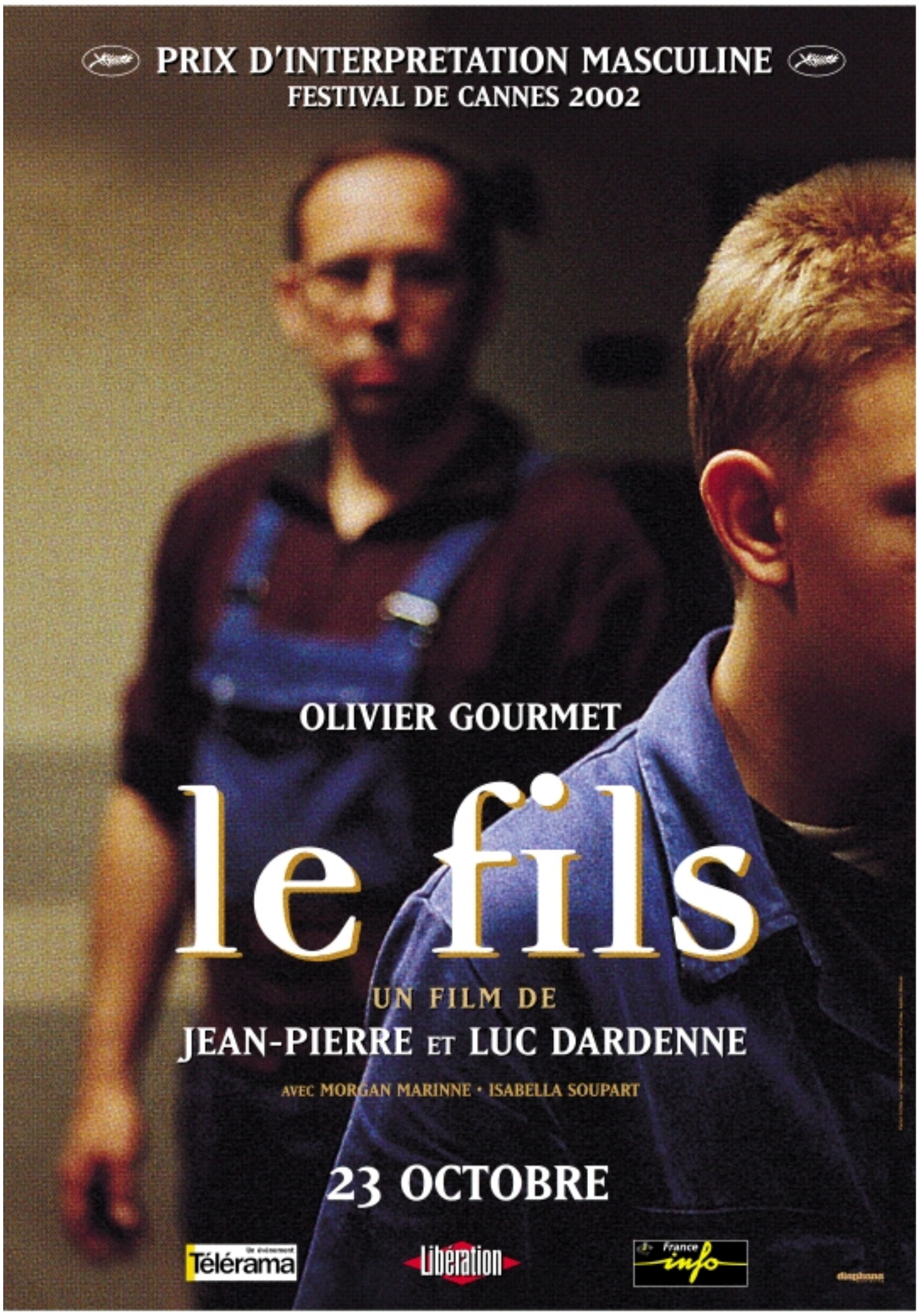

FRANCE
POLITIQUE

Le **CONSEIL NATIONAL** du PS, réuni samedi 19 octobre, à Paris, a confirmé les divergences de fond entre son premier secrétaire, François Hollande, et Nouveau Monde, le « pôle de radicalité » créé par Henri Emmanuelli et Jean-Luc Mélenchon. A sept mois du **CONGRÈS DE DIJON**, M. Hollande, qui défend un « *réformisme de gauche* » face à ceux qui veulent « *rompre avec le capitalisme* », a marqué des points. Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn ont confirmé leur soutien à l'**AXE MAJORITAIRE** défendu par le député de la Corrèze. M. Emmanuelli s'en est pris à « *la phraséologie où les épithètes remplacent les sujets de fond* ». M. Mélenchon a dénoncé « *l'eau tiède* » du discours de M. Hollande. Plusieurs sujets **DIVISENT LE PS** : mondialisation, Europe, services publics, institutions, sécurité, retraites.

François Hollande tente d'isoler l'aile gauche du PS

Au conseil national, réuni samedi 19 octobre à Paris, le premier secrétaire a défendu « un réformisme de gauche ». Cette ligne a reçu l'appui de Laurent Fabius et de Dominique Strauss-Kahn. Henri Emmanuelli a dénoncé « la phraséologie où les épithètes remplacent les sujets de fond »

S'IL EST encore loin de l'avoir emporté, François Hollande a marqué des points, samedi 19 octobre, lors du conseil national du Parti socialiste qui s'est tenu, à huis clos, à la Cité des sciences de La Villette. Six mois après l'échec de Lionel Jospin et sept mois avant le congrès de Dijon, du 16 au 18 mai 2003, le premier secrétaire du PS a obtenu le ralliement explicite de Laurent Fabius et de Dominique Strauss-Kahn en défendant ce qu'il a appelé un « *réformisme de gauche* » et en prenant clairement pour cible le Nouveau Monde d'Henri Emmanuelli et Jean-Luc Mélenchon. Ce n'est pas la fin de la guerre interne, tant le débat s'annonce rude, mais c'est une première manche gagnée pour M. Hollande.

Lorsqu'il arrive au conseil national, samedi, M. Hollande, qui vient de prendre son petit-déjeuner avec Romano Prodi, le président de la Commission européenne, est tendu. Toute la matinée, il laisse les premiers secrétaires fédéraux s'exprimer – et aucun porte-parole de courant –, avant de prendre la parole. Pour la circonstance, le député de Corrèze a oublié son sens de l'humour. Sérieux, crispé, il commet des lapsus. Mais une longue ovation salue la fin de son intervention.

BEP/« LE PARISIEN »

François Hollande et Laurent Fabius, lors du conseil national du PS, samedi 19 octobre à la Cité des sciences de La Villette. L'ancien premier ministre et Dominique Strauss-Kahn se sont ralliés à l'axe majoritaire du premier secrétaire, qui défend « un réformisme de gauche ».

« SORTI DU FLOU »

« *François Hollande a rassuré* », explique Pierre Moscovici, un des animateurs de Socialisme et démocratie, le courant de M. Strauss-Kahn. « *C'est une bonne intervention*, renchérit "DSK". *Il a choisi, en sortant du flou maintenant l'équilibre entre une gauche plus gauchisante emmenée par Henri Emmanuelli et une gauche plus réformiste dans laquelle je me retrouve.* » Il lui a décerné un label de « *réformiste* », se réjouissant de le voir « *prendre la tête du combat frontal contre la ligne gauchisante* ».

« *Bravo François !* », s'est exclamé Jean-Christophe Cambadélis, qui incitait jusqu'alors M. Strauss-Kahn à présenter sa motion, en plaidant pour « *un réformisme conséquent* ». « *Les congrès se gagnent,* a affirmé le député de Paris, *lorsqu'on est authentique dans ses comportements et clair dans ses convictions. (...) Il faut écouter les militants, surtout les entendre, sans pour autant laisser le débat s'installer dans une dégénérescence tactique. (...) C'est amplement à ta portée, tu viens de faire un pas en ce sens.* »

A son tour, Jean-Marc Ayrault, qui fait partie du premier cercle de soutien à M. Hollande, avec Daniel Vaillant, Bertrand Delanoë, Jean Glavany, François Rebsamen, Elisabeth Guigou, Manuel Valls, Eric Besson et Bruno Le Roux, lui donne crédit pour « *porter ce projet de renaissance* » afin de faire du PS « *le parti de la société* ».

M. Fabius n'est pas en reste. En identifiant plusieurs thèmes, comme la lutte « *contre la mondialisation libérale* », il assigne à la gauche « *l'ambition d'assurer la protection des plus faibles* ». Une ultime mise en garde – « *ne rejouons pas en interne les psychodrames de la majorité plurielle* » –, et il y va de son couplet de ralliement : « *Ayant entendu François Hollande, je crois souhaitable et possible, dépassant les clivages anciens, de former une large majorité, majorité clairement orientée à gauche, majorité réformiste, capable avec le premier secrétaire, de rénover notre parti, de rassembler et préparer l'alternance.* » Si elle applaudit M. Hollande, Martine Aubry ne fait aucun commentaire mais ses amis des clubs Réformer se montrent satisfaits.

Il n'en va pas de même pour les refondateurs. Arnaud Montebourg, non titulaire au conseil national mais membre de droit comme député, est absent, en raison de la naissance de sa fille Adèle. Mais Vincent Peillon critique « *un balisage général très imprécis* ».

Julien Dray est encore plus sévère, ne voyant aucune clarification sur le « *contenu de l'axe* » que veut constituer M. Hollande et craignant « *le retour de la confusion, des lignes qui se superposent sans aspérité* ». S'en prenant, sans le nommer, à M. Fabius, il assigne au « *nouveau Parti socialiste* » qu'il appelle de ses vœux la tâche d'« *être le parti du salariat* », avec « *une véritable doctrine de la transformation sociale* ». « *C'est du Mélenchon-bis !* », s'exclame Gaëtan Gorce, député de la Nièvre. Un moment intéressé par la démarche de M. Montebourg, il souhaite désormais, comme Patrick Bloche, le patron de la fédération de Paris, « *encourager* » M. Hollande.

En annonçant une « *rénovation profonde* » du fonctionnement du PS, avec des réformes applicables dès le congrès de Dijon, M. Hollande a repris une partie de la thématique des refondateurs et donné satisfaction aux six premiers secrétaires fédéraux qui, le 9 octobre, avec Marc Dolez (Nord), avaient lancé un appel en ce sens. « *Tout est sur la table, mais il faut maintenant voir ce qui va sortir du débat* », observe M. Dolez.

Choisi comme cible privilégiée, le Nouveau Monde de MM. Emmanuelli et Mélenchon ne dissimule pas son mécontentement. « *Il enfile des généralités !* », tempête M. Mélenchon. Arborant un costume Mao, mais s'irritant que certains le surnomment « *Maolenchon* », l'ancien ministre de M. Jospin s'emporte contre « *ce discours eau tiède et donneur de leçons* ».

M. Emmanuelli, qui n'avait pas prévu d'intervenir, improvisait un discours pour récuser le propos de M. Hollande sur « *la rupture, une rhétorique qui ne résiste guère à l'épreuve du pouvoir* ». Jugeant « *des ruptures nécessaires* », comme sur les privatisations ou les stock-options, il protestait de son « *respect des personnes* », comme il l'avait montré avec M. Jospin, et de « *l'unité du parti* ». Dans les couloirs, le député des Landes se montrait plus mordant, dénonçant « *une phraséologie où les épithètes remplacent les sujets de fond* ». La bataille s'annonce longue et rude.

Michel Noblecourt

Le calendrier du prochain congrès

Lors d'un séminaire des premiers secrétaires de fédération du Parti socialiste, à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), dans la soirée du samedi 19 et la matinée du dimanche 20 octobre, le calendrier de préparation du congrès de Dijon, en mai 2003, a été précisé. La date limite d'adhésion pour pouvoir voter a été fixée aux 5 et 6 novembre, sachant que les votes sur les différentes motions auront lieu les 5 et 6 mai. L'élection au suffrage direct des militants du premier secrétaire national et des premiers secrétaires de fédération aura lieu le jeudi 22 mai.

François Hollande et son numéro deux, Laurent Fabius, ont conclu ce séminaire où ont été aussi examinées les réponses des militants au « questionnaire » de la direction. Celles-ci pourraient faire l'objet d'un livre en janvier. Le premier secrétaire du PS a réaffirmé qu'il fallait désormais passer « *de l'inventaire à l'invention* ». « *Je crois que pas une seule cause de l'échec du 21 avril n'a été oubliée* », a-t-il confié.

A Dijon, les adhérents s'interrogent sur leur « action militante »

DIJON (Côte-d'Or)
de notre envoyé spécial

En accueillant Lionel Jospin à Dijon le 28 mars pour un de ses grands meetings de campagne, François Rebsamen, qui, en mars 2001, avait mis fin à trente ans de règne du gaulliste Robert Poujade, avait confié au candidat socialiste à la présidentielle que « *Dijon portait chance à la gauche* ». Ce soir-là, devant plusieurs milliers de sympathisants, M. Jospin s'était exprimé « *en tant que socialiste* » et avait assuré que « *la France a encore un destin et, pourquoi pas, même, un fabuleux destin* ».

Six mois après, les militants dijonnais ont la gueule de bois. « *Il est difficile de hiérarchiser les causes de la défaite mais le temps de comprendre doit se terminer pour faire place à l'action* », explique M. Rebsamen. Secrétaire national aux fédérations, il cosignait, jeudi 17 octobre dans *Le Monde*, une tribune avec des personnalités socialistes (dont les anciens ministres Elisabeth Guigou, Jean Glavany, Daniel Vaillant, et le maire de Paris, Bertrand Delanoë), dans laquelle il se rangeait derrière François Hollande pour rassembler le PS « *sur des orientations claires, ancrées à gauche* ». Le soir même, une cinquantaine de militants de la section dijonnaise se réunissaient au siège de la fédération pour y débattre sur le thème « Militer aujourd'hui au PS ». Une réunion programmée suite au questionnaire envoyé, début septembre, par la direction du parti pour « *ouvrir le débat* » à la base.

REPORTAGE

Sonnés par la défaite, ils veulent « aller à la rencontre des gens » et « entretenir l'utopie »

Parmi les participants, de nouveaux adhérents découvrent la vie d'une section passée de 250 à 400 militants depuis le 21 avril. « *Il s'agit d'une réunion d'information sur notre action militante* », précise Laurent Grandguillaume, le secrétaire de section, âgé de 24 ans. De nombreux militants évoquent leur « *désarroi* » et leur « *désillusion* » après la défaite aux élections. « *Que s'est-il passé ?* », interroge Arlette, conseillère municipale et militante de longue date. Pour elle, « *le parti manque de représentants de la classe ouvrière, alors que c'est notre électorat* », et pour le récupérer « *il faut militer au quotidien, aller à la rencontre des gens et pas seulement au moment des élections* ». « *Il est urgent de* (...) *ressouder la fracture entre les intellectuels et les classes laborieuses* », poursuit Pierre, secrétaire adjoint de la section, remarquant qu'il y a « *bien longtemps* » que les militants socialistes « *ne se rendent plus devant les portes des usines* ». Dans la salle, des syndicalistes approuvent en silence. Céline, institutrice qui a fait grève le jour même contre les choix budgétaires du gouvernement, explique : « *Il y a beaucoup de profs au PS, mais il n'y a plus beaucoup de socialistes chez les profs. Pour moi, militer c'est au quotidien, et surtout avoir un poids plus important sur les dirigeants du parti. Il faut insuffler un peu de naïveté et de jeunesse dans nos pratiques et entretenir l'utopie, quoi !* »

Pour Marcel, retraité, c'est « *le manque de connaissances dans tous les domaines* » qui fait cruellement défaut. « *Si déjà on savait comment votent nos élus, cela nous aiderait* », poursuit-il. « *Quelle différence y a-t-il entre décentralisation et régionalisation ? Pourquoi le parti s'oppose-t-il au projet Raffarin ?* », interroge un nouvel adhérent, qui demande si, dans la section, on peut trouver de la documentation et « *des gens qui expliquent* ». Eddy, étudiant et militant au MJS (Mouvement des jeunes socialistes), approuve et regrette le manque d'« *éducation populaire* » comme cela se pratiquait « *avant* ». « *Nous sommes submergés d'informations, mais on ne les comprend pas toujours* », note-t-il. « *Notre problème est d'être convaincus et, surtout, bien au fait de la ligne politique du parti* », lui répond Arlette.

A 21 h 30, en raison d'un conseil fédéral, les discussions continuent par petits groupes. Chacun se donne rendez-vous le lendemain pour une réunion sur le thème « Quelle stratégie pour la gauche ? ». « *En a-t-elle encore une ?* », ironise un militant avant de quitter la salle.

Daniel Psenny

Mondialisation, Europe, sécurité, institutions, retraite, services publics : ce qui divise les socialistes

Les divergences entre réformistes, radicaux et refondateurs vont au-delà des rivalités de personnes et des positionnements tactiques

AU-DELÀ des conflits entre éléphants, les lignes de clivage qui s'esquissent entre les trois pôles – réformiste (François Hollande, Laurent Fabius, Dominique Strauss-Kahn), de radicalité (Henri Emmanuelli et Jean-Luc Mélenchon) et refondateur (Julien Dray, Arnaud Montebourg et Vincent Peillon) – portent sur plusieurs thèmes : la mondialisation, l'Europe, la sécurité, les institutions, les retraites et les services publics.

▶ **Mondialisation.** Pour « *dominer démocratiquement le capitalisme* », M. Hollande prône « *de nouvelles règles et un nouvel ordre mondial, fondé sur le droit, la solidarité et la citoyenneté* ». M. Fabius estime aussi que « *l'action politique doit pouvoir peser efficacement face au marché* ». Pour l'ancien ministre, « *la mondialisation libérale doit être fortement corrigée* ». M. Strauss-Kahn suggère d'« *inventer des instruments de régulation efficaces, notamment dans les instances commerciales et financières internationales* ». Martine Aubry parle de « *maîtrise de la mondialisation* ».

Plus radical, le Nouveau Monde de MM. Emmanuelli et Mélenchon préconise « *une contestation sans équivoque de la mondialisation libérale* », en se plaçant « *aux côtés de ceux qui luttent contre le libéralisme à l'échelle de la planète* ». Sur un registre voisin, les amis de M. Montebourg veulent « *lutter plus efficacement, car plus résolument, contre la férocité du nouveau capitalisme et les vertiges de la dérégulation* ».

▶ **Europe.** M. Hollande paraît bénéficier du soutien de la majorité du PS – sous réserve du vote au bureau national du 22 octobre – pour refuser un référendum sur l'élargissement de l'Union européenne, demandé par M. Montebourg et Christian Paul. Le combat pour l'élargissement, a-t-il affirmé au conseil national du 19 octobre, doit être mené, « *non pas au nom d'intérêts nationaux, mais au nom de l'Europe* ». Il est en revanche favorable à un référendum sur une Constitution européenne.

Au nom du pôle refondateur, M. Peillon a demandé, le 19 octobre, non plus un référendum, mais « *un moratoire* », afin d'obtenir des garanties préalables à l'élargissement « *sur son contenu social, sur sa réalité démocratique, sur les moyens de sa puissance politique* ». Pour le Nouveau Monde, « *l'élargissement sans condition, sans approfondissement politique, sans garantie sur le modèle social, sans progrès démocratique, n'est pas acceptable* ».

▶ **Sécurité.** Les divergences sur ce sujet, notamment par rapport au projet de loi de Nicolas Sarkozy sur la sécurité, divisent la majorité sortante du PS. Dans son numéro du 19 octobre, *L'Hebdo des socialistes* a même organisé un débat entre Daniel Vaillant et Adeline Hazan, proche de Mme Aubry, qui avait milité pour que le PS signe un appel commun avec la Ligue des droits de l'homme. L'ancien ministre de l'intérieur définit la lutte contre l'insécurité comme « *un des thèmes prioritaires de la gauche* », en redisant que certaines mesures de M. Sarkozy s'inscrivent « *dans la continuité de ce que nous avions fait au gouvernement* ». Mme Hazan, en charge des questions de société au secrétariat national du PS, s'inscrit, elle, dans la continuité du rapport que M. Dray avait préparé pour la campagne présidentielle « Mieux prévenir, mieux punir ».

▶ **Institutions.** M. Hollande parle d'« *évolution* » des institutions, Mme Aubry de « *réforme* » pour « *refaire de notre démocratie l'instrument souverain de la volonté du peuple* ». M. Fabius veut créer les conditions d'« *une démocratie sociale et d'une démocratie politique plus vigoureuses* » afin de rendre les citoyens « *coacteurs, codécideurs, coresponsables* ».

Ni M. Dray ni M. Peillon ne sont membres de la Convention pour la VIe République de M. Montebourg. Comme le député de Saône-et-Loire, M. Dray est pour une VIe République et pour la suppression de l'élection du président de la République au suffrage universel. M. Peillon jugeait cette suppression « *impraticable* » et suggérait, comme M. Strauss-Kahn, la suppression du poste de premier ministre.

Dans son appel pour un nouveau PS, le pôle refondateur prône une nouvelle Constitution et une nouvelle République pour « *refonder le contrat démocratique entre tous les Français* ». Nouveau Monde se prononce aussi pour « *l'institution d'une VIe République* », mais sans encore détailler ses propositions, outre la volonté de « *redonner une place centrale au Parlement* ».

▶ **Retraites.** Le PS n'a pas encore approfondi le débat sur ce sujet, préférant, du côté de sa direction, mettre l'accent sur la formation tout au long de la vie et la proposition de la CGT sur « *une sécurité sociale du travail* ». M. Hollande défend le régime de répartition et se montre réservé sur la capitalisation, sans exclure de faire appel à l'épargne salariale. MM. Fabius et Strauss-Kahn sont plus allants sur cette voie mais se gardent de reparler des fonds de pensions.

Nouveau Monde a fait des retraites un point majeur des « *clarifications* » à entreprendre. MM. Emmanuelli et Mélenchon estiment qu'un « *troisième étage* », au-dessus du régime général et de la retraite complémentaire, « *en germe dans l'épargne salariale, ne manquera pas de détourner les ressources de la retraite par répartition* ». « *Livrer notre système de retraite aux fonds de capitalisation, c'est s'exposer à la ruine des petits épargnants, qui a déjà frappé les salariés anglais et américains.* » Le pôle refondateur n'a pas clarifié sa position sur ce point, mais il compte en son sein, avec Gérard Filoche, un partisan du retour au calcul des retraites sur la base de 37,5 annuités dans le secteur privé.

▶ **Services publics.** M. Hollande s'est déclaré opposé aux ouvertures du capital des entreprises publiques, jugeant que « *le temps n'est pas venu où le marché devrait tout emporter* ». Alors qu'il s'était montré ouvert à une telle perspective, en 1997, se faisant même rappeler à l'ordre par M. Jospin, il a repris une proposition du PS, lors de sa convention sur l'entreprise en 1998, estimant qu'il revenait à la loi de fixer le champ du secteur public. M. Strauss-Kahn jugeait même que l'éventualité de revenir sur la majorité de 50 % des capitaux publics à EDF n'était pas « *taboue* ».

La position de Nouveau Monde, très en pointe contre « *la privatisation d'EDF* », est plus carrée : « *Nous refusons de voir les services publics livrés à la marchandisation,* (...), *l'égalité d'accès bafouée.* » Les amis de M. Montebourg affirment que les services publics « *appartiennent à la communauté nationale* ».

M. N.

Les socialistes s'opposent sur la tactique à adopter face au projet de décentralisation

Ils dénoncent le « flou et l'ambiguïté » du texte

LE PS a du mal à définir une ligne claire sur la décentralisation. Son premier secrétaire, François Hollande, déclare début octobre que son parti s'opposera *« farouchement »* au projet gouvernemental qui *« constitue un démantèlement pur et simple de l'Etat »*, tandis que Jean-Paul Huchon fait valoir que *« ce serait un comble de s'abstenir sur la sécurité et de voter contre la décentralisation »*.

Mieux, le 11 octobre, le président de la région Ile-de-France appuie le gouvernement dans sa critique de l'avis du Conseil d'Etat, avant de faire marche arrière. Pierre Mauroy, « père » avec Gaston Defferre des lois de décentralisation de 1982-1983, annonce, de son côté, le 17 octobre, qu'il ne votera pas le projet de loi constitutionnelle du gouvernement, lui qui reconnaissait jusqu'alors ne pas s'imaginer voter contre un approfondissement de la décentralisation qu'il a toujours appelé de ses vœux.

Pour les socialistes, la question est de savoir comment s'opposer au projet Raffarin tout en défendant la poursuite de la décentralisation. Profitant de l'avis du Conseil d'Etat qui, selon eux, démontre *« le flou et l'ambiguïté »* du projet gouvernemental, ils espèrent surmonter cette difficulté en dénonçant la *« décentralisation libérale et inégalitaire »* portée par le gouvernement. Le 16 octobre, Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS à l'Assemblée, Ségolène Royal et Bernard Roman dénonçaient les risques *« d'asphyxie des Français par les impôts locaux »* et fustigeaient une *« France à 26 vitesses »*. Le soir même, rue de Solferino, on inventait le slogan : *« Dire oui à la décentralisation, c'est dire non au gouvernement. »*

CONTRE-PROJET EN SUSPENS

Un tel slogan préfigure davantage la position des socialistes dans une éventuelle campagne référendaire sur le projet de loi constitutionnelle qu'il n'énonce une ligne de conduite claire. Entre les tenants d'une opposition radicale et ceux qui souhaitent un positionnement moins systématique, la tactique est loin d'être tranchée.

Mme Royal, en charge du projet sur la décentralisation pour le groupe à l'Assemblée, pousse au dépôt d'une proposition de loi constitutionnelle. Soutenue dans sa démarche par les présidents socialistes de région qui se cherchent des relais au sein du Parlement, faute de n'avoir aucun parlementaire dans leurs rangs, la députée des Deux-Sèvres s'est attelée à la rédaction d'un texte audacieux. Celui-ci reconnaît ainsi, dans le respect du principe d'égalité, la diversité de la France : il accorde aux régions un pouvoir de dérogation pérenne aux lois et décrets qui le prévoient. Il propose l'élection des sénateurs au suffrage universel direct. Il envisage encore que 20 % des électeurs d'une collectivité puissent demander un référendum pour abroger une décision déjà votée par l'assemblée de la collectivité. Mme Royal voulait présenter cette proposition le 16 octobre, elle a dû réfréner ses ardeurs. Pour l'heure, les députés socialistes réclament que *« tous les textes soient mis sur la table »*, y compris les lois organiques devant être ultérieurement élaborées sur les transferts de compétences. Une façon de gagner du temps.

Mme Royal souhaite bien aboutir et déposer sa proposition de loi, mais au PS, on l'entend différemment. *« Le bureau national a clairement choisi de ne pas se lancer dans un contre-projet, voulant s'inscrire dans un débat politique et non juridique »*, déclarait au *Monde,* vendredi, André Laignel, secrétaire national chargé de la décentralisation.

« C'est le débat sur le budget qu'il faut aujourd'hui politiser au maximum », estime pour sa part Jean-Pierre Balligand. Pour le député de l'Aisne, il est difficile *« d'être contre pour être contre »* la loi constitutionnelle, mais *« il faut donner une lisibilité au projet gouvernemental et c'est à travers le budget que l'on peut dénoncer une décentralisation libérale »*. Décidément, le PS ne parvient pas à élaborer d'une stratégie claire sur la décentralisation.

Laetitia Van Eeckhout

Difficile préparation des Assises des libertés locales en PACA

MARSEILLE
de notre correspondant régional

En Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), la préparation des Assises des libertés locales, qui se tiendront le 25 octobre à Marseille, se déroule dans une ambiance tendue, qui oppose les autorités de l'Etat et celles de la région d'une part, la gauche et la droite régionales d'autre part. Le comité de pilotage des assises, installé par le préfet de région, Yvon Ollivier, incluait, sur le papier, Michel Vauzelle, président (PS) de la région. Mais celui-ci, estimant que les questions soulevées méritent mieux que des ateliers thématiques *« de quelques heures »* avec des élus locaux, demande à ses amis de ne pas s'y rendre. Cette réaction agace le préfet, qui le fait savoir. M. Vauzelle lance alors ses forums départementaux, ouverts au grand public : *« Il ne s'agit que du début d'une démarche et d'entamer notre concertation avec la population »*, explique-t-il, tandis que l'opposition au conseil régional dénonce cette *« opération à caractère personnel »*.

TENSIONS

Néanmoins, le président de région, qui se dit favorable à la deuxième vague de décentralisation lancée par Jean-Pierre Raffarin, se rendra aux Assises des libertés locales. Mais il préfère les appeler *« réunion d'information »*, parce que cette réunion, à laquelle participeront le chef du gouvernement, plusieurs ministres, le maire (UMP) de Marseille, Jean-Claude Gaudin, et lui-même ne devrait pas durer plus d'une matinée.

En réalité, la tension entre la préfecture de région et le conseil régional repose sur un problème plus grave. Lors des comités d'engagement, qui se tiennent mensuellement pour contrôler la réalisation du contrat de plan Etat-région (CPER), les élus de gauche ont constaté que le gouvernement était en train de geler ou d'annuler certains crédits 2002 dans le volet santé-social et dans le volet routier. Ainsi, le projet de création de 117 places dans des établissements pour handicapés devait passer à la trappe, avant que l'Etat, suite à la protestation publique de M. Vauzelle, ne débloque les subventions.

Mais six opérations sur des maisons de retraite ont vu leurs crédits annulés, ainsi que le lancement de l'Institut d'enseignement supérieur en travail social à Nice. Même surprise pour les routes : 18,6 millions d'euros prévus sont retirés, soit 40 % des crédits de 2002 pour les routes nationales. La rocade de contournement de Marseille reçoit, par exemple, 6,3 millions d'euros au lieu des 37,7 millions prévus.

Le préfet reconnaît que ces décisions tombent mal, mais répond que tout cela *« est très évolutif »*. En ce qui concerne les routes, il affirme que cela n'affecte en rien la réalisation des travaux en cours. Les mesures de régulation budgétaire ont été prises, selon lui, après examen technique, expliquant que les fonds n'étaient pas indispensables cette année, ils seront seulement reportés. Et il affirme avoir déjà prévenu qu'en 2003, il aurait besoin de plus d'argent que prévu. Un argument que réfute M. Vauzelle : *« Le contrat de plan, c'est des projets et un phasage. S'il n'y a plus de phasage, il n'y a plus de plan. »* Avant de se dire persuadé que l'argent supprimé en 2002 ne sera donné ni en 2003 ni plus tard.

Michel Samson

Les responsables du Front national de la jeunesse invitent les militants à « lutter contre la racaille »

Les leaders du FNJ ont affirmé aux jeunes cadres, réunis samedi 19 octobre en conseil national, qu'ils forment l'élite et que leur engagement est « quasi mystique »

*« **VOUS** devez montrer que nous formons l'élite ! »* Délégué national à l'animation et à la propagande du Front national de la jeunesse (FNJ), Arnaud Fréry n'a *« pas pour habitude de mâcher les mots »*. Devant une centaine de secrétaires régionaux et départementaux ou de simples militants, un auditoire essentiellement masculin, réunis samedi 19 octobre à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) pour un conseil national du FNJ, il a placé la relève active du mouvement d'extrême droite devant ses responsabilités, car *« faire partie de l'élite, ça ne se décrète pas, ça se mérite »*.

Et cela s'apprend. Première leçon : la formation idéologique, insuffisante selon lui. *« Combien d'entre vous ont lu le programme du Front national ? Une dizaine peut-être. Comment pouvez-vous défendre les propositions de notre mouvement si vous ne les connaissez pas ! »*, lance-t-il. Un silence religieux saisit les militants réunis dans une salle décorée avec les dernières affiches du FN. Et M. Fréry de poursuivre : *« Se former idéologiquement, ce n'est pas seulement lire la presse nationaliste ou les livres de Jean-Marie Le Pen. Il faut aussi lire les livres de gauche. D'une manière générale, ils sont plus instructifs. Pour combattre les idées de nos adversaires, il faut les connaître. »*

Deuxième leçon : la formation physique. *« Il faut s'entretenir, c'est le minimum »*, a insisté le délégué à la propagande, invitant les militants à avoir *« un esprit sain dans un corps sain »*. C'est ainsi, assène-t-il, que l'on peut *« lutter contre la racaille »*. Et *« la racaille, il y en a beaucoup qui en parlent, mais dès qu'ils en croisent une, ils baissent le regard. Moi, quand je rencontre une racaille, je la regarde en face. Je lui dis : "Je suis fier d'être français, ça te gêne ?" »*

Dernière leçon : la tenue vestimentaire. *« Lors du défilé du 1er mai, à Paris, nous étions des dizaines de milliers. Or les télés ont montré de nous les quatre jeunes qui étaient habillés comme des mongoliens avec des boucles d'oreilles partout*, regrette-t-il. *Des ramassis de gens qui ne ressemblaient à rien et qui faisaient peur. La droiture s'exprime aussi par l'aspect. On ne fait pas envie quand on fait peur. »*

« CHANGER NOUS-MÊMES »

Intervenant un peu plus tard, Louis-Armand de Béjarry, directeur national du FNJ, formule ses propres consignes. *« Les mythomanes, les mondains, les tièdes et les écervelés n'ont pas de place chez nous »*, prévient-t-il. Il évoque *« l'engagement quasi mystique auquel nous sommes invités »*, fustige les *« lâchetés »* de ceux qui *« rechignent à tracter parce qu'ils ont une petite amie »*. Le principal adversaire, conclut-il, *« c'est nous-mêmes et pas les gauchistes ou les journalistes ; si nous voulons changer les autres, nous devons changer nous-mêmes »*.

En début de soirée, Jean-Marie Le Pen prononce le discours de clôture. *« C'est la première fois depuis la crise* [la scission de 1999 qui a conduit à la création du Mouvement national républicain] *que vous êtes aussi nombreux et motivés »*, se félicite-t-il. Depuis le premier tour de la présidentielle, le FNJ affirme avoir doublé le nombre de ses adhérents. *« Nous sommes désormais proches du cap des 10 000 »*, affirme M. de Béjarry, avant de mettre un bémol à ce chiffre : *« Quand les partis donneront des statistiques exactes, les poules auront des dents. »* La réalité est un peu moins rose. D'ailleurs, le FNJ ne dispose plus que d'un seul permanent. *« Il en comptait sept il n'y a pas si longtemps, quand Samuel Maréchal dirigeait le mouvement »*, précise M. de Béjarry.

Elie Barth

M. Le Pen salue la percée médiatique de Marine

Dans son discours de clôture du conseil national du FNJ, Jean-Marie Le Pen a évoqué, samedi 19 octobre, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), la percée médiatique de sa benjamine. *« Je n'ai pas eu accès aux médias depuis six mois, mais* (...) *on a beaucoup parlé de Marine*, a-t-il déclaré. *Cela a bénéficié à la notoriété du FN. Elle est* (...) *un porte-drapeau moins attaquable que moi.* (...) *Nous devons nous féliciter qu'il y ait dans notre mouvement des jeunes de talent, pour certains, dotés de qualités exceptionnelles* (...). *»* M. Le Pen a, par ailleurs, lancé un nouvel appel à l'union : *« Nous devons veiller* (...) *à détecter et à écarter tout germe de division. Ce n'est pas toujours facile, car le Front rassemble des gens qui ont des origines et des niveaux sociaux différents. »*

François Bayrou veut une UDF « attirante » pour préparer les scrutins de 2004

Le conseil national du parti centriste, réuni dimanche à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), a tenté de redéfinir son identité et sa ligne politique face à l'UMP

DANS LA SALLE, l'assistance est hilare. Sur l'écran installé à la tribune se succèdent les socialistes Julien Dray et Michel Charasse, le souverainiste Charles Pasqua, les chanteurs Aznavour et Henri Salvador, le très médiatique spécialiste culinaire, Jean-Pierre Coffe... des personnalités de tous horizons qui, d'une blague grivoise ou d'un humour pince-sans-rire, honorent l'hôte du jour. André Santini, député des Hauts-de-Seine et maire d'Issy-les-Moulineaux, fête, en ce dimanche 20 octobre, ses 62 ans. Sa famille UDF, réunie en conseil national, ce même jour dans sa ville, a voulu marquer l'événement. Elle lui a réservé la surprise de ce petit clip, en hommage à son tempérament de bon vivant. Rien de tel pour réchauffer l'atmosphère. Mais était-ce nécessaire ?

Environ 1 500 personnes s'étaient déplacées pour ce conseil national. *« Le premier depuis les élections de printemps et la crise qui s'en est suivie »*, a rappelé François Bayrou. Des cadres, des élus tous aussi avides de participer à la reconstruction de leur parti, d'organiser la résistance, voir d'assurer la relève d'une UMP aujourd'hui hégémonique mais qui, demain, ils n'en doutent pas, montrera ses faiblesses.

Dans la salle, on s'est bousculé pour prendre la parole. Les jeunes pour se féliciter que M. Bayrou souhaite les faire participer plus activement à la vie du parti. *« Je n'ai jamais été aussi fier d'appartenir à l'UDF »*, n'a pu s'empêcher de clamer l'un d'entre eux ; *« hier, on disait que l'UDF était un parti de notables et le RPR un parti de militants. Aujourd'hui les notables sont partis à l'UMP et les militants sont à l'UDF. »* Les plus anciens, quant à eux, ont montré leur souci de voir l'UDF *« répandre un message social »*. *« On parle beaucoup des 35 heures, pas assez de la nécessité de trouver du travail »*, a souligné un représentant du Maine-et-Loire. *« Nous devons être présents sur le dossier de la solidarité nationale, être des humanistes pratiquants »*, a renchéri Bruno Joncour, maire de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor).

MAXPPP

François Bayrou s'adresse aux membres du conseil national de l'UDF, dimanche 20 octobre, à Issy -les-Moulineaux. Environ 1 500 personnes s'étaient déplacées pour participer à la reconstruction de leur parti et tenter d'organiser, à droite, une alternative à l'UMP.

Les parlementaires, de leur côté, se sont efforcés de répondre à la question apparemment toujours pas évacuée du « à quoi on sert ? ». Rudy Salles, député des Alpes-maritimes s'est voulu rassurant : *« Nous sommes les avocats de Français auprès du gouvernement et non le contraire »*, a-t-il dit. *« Nous n'avons pas la volonté de critiquer en permanence (...) mais d'avoir une politique constructive »*, a précisé Hervé Morin, le président du groupe UDF à l'assemblée. Ce dernier à toutefois reconnu être *« un peu malheureux de l'action du gouvernement »*, décalée selon lui par rapport aux attentes des Français. *« J'ai la conviction que le 21 avril s'est exprimé un vote révolutionnaire pour que tout change vraiment »*. Un *« électrochoc »* qui, affirme-t-il, ne se traduit pas *« forcément dans l'action du gouvernement »*. Gilles de Robien, ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer, le seul représentant de l'UDF au gouvernement est venu conforter leur discours. S'il estime que l'UDF a pour *« devoir de faire réussir la majorité »*, elle est aussi la seule à pouvoir *« générer des messages vraiment forts »*. Les plus sévères critiques à l'égard de l'UMP ont été formulées Bernard Bosson, maire d'Annecy et député de Haute-Savoie, seul orateur a avoir été acclamé debout.

> « Les notables sont partis à l'UMP, et les militants sont à l'UDF »
>
> **UN JEUNE MILITANT**

Après avoir tourné la page du passé, témoigné du présent il restait à se projeter sur l'avenir. Et l'avenir comporte les échéances de 2004 : élections européennes, régionales, cantonales et sénatoriales. Un rendez-vous auquel l'UDF doit se préparer. *« Il faudra nous compter »*, a souligné un représentant du Nord. Pour cela il faut recruter, former une nouvelle génération. *« Entre la maison bleue et la maison rose il y a un tapis rouge pour l'UDF »*, s'est exclamé Maurice Leroy, député du Loir-et-Cher qui a invité l'UDF à se tenir prête à accueillir des *« anciens militants socialistes ou Verts »* déçus par leur famille politique.

La veille, lors d'un bureau politique élargit, François Bayrou avait procédé à la réorganisation de son parti. Comme prévu il a choisi une structure collégiale composée de 6 vice-présidents et d'un exécutif de 7 personnes aidés de 16 secrétaires nationaux. Pierre Albertini, député de Seine-Maritime, et Charles Amédée de Courson, député de la Marne se sont vu confirmé dans la tâche de rénovation du projet. Pour le président de l'UDF, il ne fait pas de doute *« le jour viendra où* (l'UDF) *va devenir attirante (...) nous sommes un pôle de renouveau. Nous serons un pôle de rassemblement pour la démocratie que nous défendons. »*

Christiane Chombeau

La gauche enregistre un léger regain électoral aux cantonales partielles

Elle enlève deux sièges à la droite et en perd un

SEMAINE après semaine, la majorité présidentielle peine à confirmer dans les scrutins cantonaux ou municipaux partiels ses victoires électorales du printemps. Au contraire, la gauche semble bénéficier d'une légère remobilisation de son électorat, qui lui permet, ce dimanche 20 octobre encore, d'enlever deux cantons à la droite, sur les onze qui étaient en jeu.

Ainsi , Gisèle Biémouret (PS), en arrachant le canton de Condom, devient-elle la première femme à siéger au conseil général du Gers. Sa victoire était pourtant loin d'être acquise puisque le candidat de l'UMP, Jean-Paul Bourdiol, l'avait nettement devancée au premier tour en recueillant près de 40 % des suffrages. En mars 2001, dans le même canton, Mme Biémouret avait été largement battue au second tour en totalisant moins de 37 % des voix.

REVERS DU PS DANS LE RHÔNE

C'est également une femme qui apporte à l'opposition son deuxième succès du week-end, dans le canton de Cahors - Nord-Est (Lot). A l'issue d'un duel très serré, Dominique Orliac (PRG) devance de 40 voix la candidate de l'UMP, Carmen Bardin, adjointe au maire (UDF) de Cahors, Michel Roumégoux. Après avoir perdu la ville lors des dernières élections municipales, puis un siège de député en juin, la gauche enregistre ainsi une victoire inattendue, dans un canton où le conseiller sortant, M. Roumégoux, qui avait dû démissionner en raison du cumul des mandats, avait été élu en 1999 avec plus de 53 % des suffrages.

Le PS, en revanche, essuie un revers dans le Rhône, en perdant le canton de Villeurbanne-Sud au profit de l'UMP. Alors que plus des trois quarts des électeurs ne se sont pas déplacés, le taux de participation ne progressant que de 2 points entre les deux tours, Daniel Rendu (UMP) s'impose avec 50,73 % des suffrages exprimés dans ce canton ancré à gauche depuis 1979. Le candidat socialiste, Lilian Zanchi, a annoncé son intention de déposer un recours : il conteste la diffusion d'un tract distribué par l'UMP entre les deux tours titré « Villeurbanne-Sud perd le nord ».

Le PCF, quant à lui, a bénéficié de l'invalidation du conseiller général (Verts) Michel Poirier dans le canton de Montreuil-Est (Seine-Saint-Denis). Le candidat communiste, Jean-Charles Nègre, prend une large revanche sur celui qui l'avait battu au second tour en mars 2001. Grâce à cette élection, les élus communistes et apparentés détiennent désormais 20 sièges sur 40 dans le département.

Les sept autres cantons qui votaient ce dimanche n'ont donné lieu à aucun basculement. Tous les résultats et leurs commentaires peuvent être consultés sur *lemonde. fr.*

Patrick Roger

M. Douste-Blazy favorable au droit de vote des étrangers

LE DROIT de vote des étrangers extracommunautaires résidant en France devient un des chevaux de bataille de la droite. Après Yves Jego, député UMP, c'est Philippe Douste-Blazy, secrétaire général de l'UMP, qui, dimanche 20 octobre, a défendu cette idée sur les ondes de Radio J. *« Il faut une sorte de pacte, de programme d'intégration dans ce pays, dans lequel il y aura en effet le droit de vote des immigrés qui vivent depuis plus de dix ans dans notre pays »*, a déclaré le maire de Toulouse.

Le 10 octobre, Yves Jego, réputé proche de Nicolas Sarkozy (*Le Monde* du 11 octobre), avait, le premier, relancé ce débat. Le député UMP de Seine-et-Marne parlait d'insuffler *« une nouvelle logique de contractualisation entre le nouvel arrivant et la République »*. Quatre jours plus tard, lors de son voyage à Troyes, le président de la République s'était prononcé en faveur d'un contrat d'intégration. *« L'égalité des chances suppose de donner une nouvelle vigueur à notre modèle d'intégration »*, avait souligné Jacques Chirac.

En se déclarant favorable au vote des étrangers dans les élections locales et en affirmant que cette mesure devait être envisagée *« dès maintenant »*, M. Douste-Blazy, l'un des principaux dirigeants du parti de la droite chiraquienne, fait à son tour resurgir une question sur laquelle, il y a seulement dix jours, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin affirmait *« ne pas travailler »*.

Pour M. Douste-Blazy ce pacte d'intégration ne doit pas uniquement concerner *« les nouveaux arrivants »*. Le député de la Haute-Garonne considère qu'il existe une deuxième génération issue de l'immigration, née sur le territoire français, dont l'intégration au sein de la communauté nationale pose *« problème »*. *« Il y a des premières générations qui sont, à la limite, assez intégrées, des deuxièmes qui ne le sont pas »*, a-t-il remarqué. Déplorant l'existence *« des ghettos »* où vivent souvent ces populations, M. Douste-Blazy a évoqué *« les problèmes de mixité sociale qu'il faut gérer »*. Pour lui, la solution passe notamment par la promotion sociale : *« Il faudra aussi que nous ayons des Colin Powell français »*, a-t-il indiqué.

En fait, voilà déjà plusieurs mois que M. Douste-Blazy travaille sur ce thème. En proposant son texte dès le 11 octobre, Yves Jego lui a – probablement sans le savoir – grillé la politesse. De son côté, M. Douste-Blazy consulte et rencontre de *« nombreux interlocuteurs »* spécialisés. Selon nos informations, il préparerait même un ouvrage et serait en négociations avancées avec un éditeur.

Yves Bordenave

Gisèle Biémouret (PS), la première femme au conseil général du Gers

AUCH (Gers)
de notre correspondant

Après d'Artagnan, le plus célèbre des Gascons, entré au panthéon des grands hommes, plus modestement, Gisèle Biémouret, 50 ans, a accédé, dimanche 20 octobre, au panthéon des femmes gasconnes : elle a été élue conseillère générale (PS) de Condom. Mme Biémouret sera la seule femme à siéger au « parlement de Gascogne », qui n'avait plus accueilli d'élue féminine depuis trente ans. Une brèche dans un machisme en béton armé.

Car, selon le ministère de l'intérieur, les conseils généraux de l'Ardèche, de la Haute-Corse, du Loiret, de la Lozère, de Maine-et-Loire et de la Haute-Loire, privés de représentation féminine, continuent à porter le bonnet d'âne de la parité. D'ailleurs, les assemblées départementales dans leur ensemble sont marquées par une faible proportion d'élues : seulement 382 femmes pour 4 055 conseillers généraux, à peine 9,4 %. *« Les conseils généraux restent la fenêtre thérapeutique masculine destiné à maintenir la représentation des hommes dans les élections »*, souligne avec humour la députée du Pas-de-Calais Catherine Génisson.

Il est vrai que le scrutin uninominal cantonal ne favorise guère les femmes. Et le Gers n'a connu que deux précédents. A croire que, dans ce pays qui cultive la métaphore épique sur fond de référence aux mousquetaires, les hommes politiques manquent de panache quand il s'agit de faire une place aux femmes.

PARCOURS DU COMBATTANT

Rien n'a été simple pour Mme Biémouret, femme d'agriculteur aujourd'hui divorcée, et mère de deux enfants : elle a effectué un véritable parcours du combattant. D'abord pour obtenir l'investiture du Parti socialiste, dont elle est pourtant membre depuis vingt-huit ans, avec plusieurs batailles municipales, cantonales et législatives à son actif. Au premier tour, il lui a encore fallu devancer une dissidente de gauche. Et, au second tour, ravir le siège au candidat de la droite, Jean-Paul Bourdiol (UMP), propulsé par Gérard Dubrac (UMP, ex-DL), député du Gers et maire de Condom, conseiller général sortant, démissionnaire pour cumul de mandats.

Mme Biémouret n'a pas non plus oublié le dérapage du député à la veille du scrutin : *« Elle n'a pas les capacités ni la connaissance des dossiers »*, avait-il déclaré à *La Dépêche du Midi*. La ruade machiste n'a pas fait recette chez les électeurs, et le président du conseil général, Philippe Martin, ne s'y est pas trompé : *« C'est ta victoire, savoure-la »*, lui a-t-il glissé dimanche soir.

Daniel Hourquebie

Les Français jugent que la présidentielle n'a rien réglé

78 % DES FRANÇAIS jugent que *« les problèmes qui se posaient avant le 21 avril »*, date du premier tour de l'élection présidentielle, *« n'ont pas été résolus »*, selon un sondage BVA effectué par téléphone auprès de 1 012 personnes les 18 et 19 octobre et publié par *Libération* le 21 octobre. Si 61 % des personnes interrogées disent encore s'intéresser à la politique, 66 % d'entre elles considèrent que *« la confiance des Français à l'égard des responsables politiques »* ne s'est pas améliorée. Deux sur trois considèrent également que *« les institutions politiques ne fonctionnent pas mieux »*. Selon un autre sondage de l'institut CSA auprès de 1 001 personnes interrogées le 15 octobre par la méthode des quotas, *Le Parisien* indique que 49 % des Français estiment que le président de la République, Jacques Chirac, n'a pas compris le message adressé par les électeurs le 21 avril. 43 % sont d'un avis contraire.

DÉPÊCHE

■ **PARIS : l'ancien maire de Paris, Jean Tiberi, a été chargé** de *« coordonner l'action des maires d'arrondissement de droite »* dans la capitale par Claude Goasguen, le président du groupe UMP au conseil de Paris. Dans un entretien au *Parisien*, ce dernier accuse par ailleurs les Verts parisiens d'être *« noyautés par l'extrême gauche »*. Les Verts avaient mis en cause M. Goasguen pour son passé d'extrême droite.

Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren
Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
Concession Volkswagen

Michel Ange
97, rue Michel Ange
Paris 16
Tél. : 01 41 71 12 12
Concession Volkswagen

Lamartine
181, av. Victor Hugo
Paris 16
Tél. : 01 44 05 34 90
Agent Volkswagen

L'entretien, l'autoradio, la climatisation, la peinture métallisée... et le service compris !

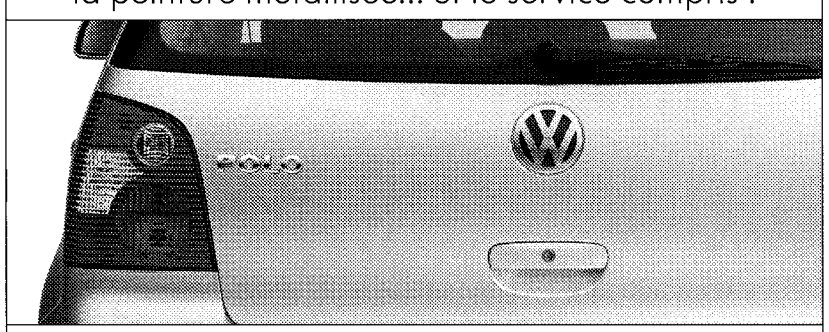

Nouvelle Polo 1.2 65 ch avec Abrégio Location 290 €(1)/mois

Profitez d'une Polo 1.2 65 ch à 290 €(1) par mois. Elle est dotée de la peinture métallisée, d'un autoradio CD, de la climatisation manuelle(2) et de l'entretien pendant 36 mois ou 50 000 km.

Nouvelle Polo
Tant de réponses sans question.

3615 Volkswagen (0,02 € l'accès, 0,20 € la minute) - 0 825 02 25 25 (0,15 € la minute).
Consommations de la Polo 1.2 65 ch CE 93/116 (l/100 km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte : 7,6 - 7,7 / 5,1 / 5,9 - 6,0 / CO_2 (g/km) : 142 - 144.

(1) Contrat Abrégio Location . Location avec option d'achat pendant 37 mois, avec assurance Garantie Capital Auto GCA Plus incluse. Exemple pour une Polo 1.2 65 ch 5 portes au prix total de 13851 € TTC tarif avec option au 01/08/02, incluant la peinture métallisée, un autoradio CD, la climatisation manuelle et l'entretien du véhicule pendant 36 mois et 50000 km. Dépôt de garantie de 2077,65 € et premier loyer majoré de 692,55 € suivi de 36 loyers de 289,49 €. Option d'achat en fin de contrat : 5401,89 € ou reprise du véhicule en fin de contrat suivant engagement sous conditions de votre Concessionnaire. Coût total en cas d'acquisition 16516,08 €. Offre réservée aux particuliers jusqu'au 30/11/02 chez vos Concessionnaires Espace Suffren et Michel Ange, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Boursonne - 02600 Villers-Cotterêts – RC Soissons B 642 032 148. (2) Climatisation manuelle à 1€, valable pour toute commande de Polo neuve de finition de base prise à partir du 1er août 2002 et livrée jusqu'au 30 novembre 2002.

SOCIÉTÉ

SÉCURITÉ

Associations, partis de gauche et syndicats devaient rendre public, lundi 21 octobre, un **APPEL UNITAIRE** contre certaines dispositions du projet de loi sur la sécurité intérieure, deux jours avant son passage en conseil des ministres. Selon ce texte, lancé par la **LIGUE DES DROITS DE L'HOMME** et signé notamment par le PS, le PCF, les Verts et la LCR, *« le gouvernement a décidé d'entrer en guerre contre les pauvres »*. Les signataires dénoncent les nombreuses dispositions du projet de loi Sarkozy, qui visent à modifier la législation sur la **MENDICITÉ**, les squats, les gens du voyage ou la prostitution. Cet appel a toutefois été l'objet d'un **COMPROMIS LABORIEUX** : pour le signer, le PS, très divisé sur la position à tenir sur les questions de sécurité, a demandé le retrait d'un paragraphe critique sur l'action de la police.

Loi Sarkozy : un appel unitaire dénonce la « guerre contre les pauvres »

Les principaux partis de gauche, des syndicats et des associations devaient rendre public, lundi 21 octobre, un texte critiquant certaines mesures du projet de loi sur la sécurité intérieure. Ses signataires dénoncent une « République où la pauvreté est constituée en délit »

DEUX JOURS avant l'examen du projet de loi sur la sécurité intérieure en conseil des ministres, ses opposants ont décidé de faire front commun. Un appel unitaire regroupant une trentaine d'associations, de syndicats (dont la CGT, la Confédération paysanne, les étudiants de l'UNEF) et de partis de gauche – y compris le Parti socialiste, après de longues hésitations – devait être rendu public, lundi 21 octobre, afin de dénoncer les visées du ministère de l'intérieur. Selon ce texte, le projet de loi, *« s'il était adopté, pourrait conduire à un Etat autoritaire et à réprimer tous ceux qui ont eu le malheur d'être rejetés au bord de la route »*.

Les initiateurs de l'appel – la Ligue des droits de l'homme (LDH), le Syndicat des avocats de France (SAF) et le Syndicat de la magistrature (SM) – ne font pas que renouveler les accusations de *« lois liberticides »*, formulées à maintes reprises contre le projet de Nicolas Sarkozy. *« Si on continue à répondre uniquement en termes de plus ou moins de sécurité, on va droit dans le mur »*, explique Michel Tubiana, président de la LDH. L'appel se place donc presque exclusivement sur le terrain social, puisqu'il reproche avant tout au gouvernement *« d'entrer en guerre contre les pauvres »*. Ce thème est parvenu à fédérer les anciens partenaires de la gauche plurielle – PS, PCF et Verts – auxquels s'est jointe la Ligue communiste révolutionnaire (LCR).

Bien que délesté des dispositions sensibles modifiant le code de procédure pénale, qui relèveront de l'autorité du garde des Sceaux, le projet de M. Sarkozy est *« toujours aussi inquiétant »*, selon les signataires de l'appel : *« Parce qu'il vise, pêle-mêle, les mendiants, les sans-domicile-fixe, les jeunes, les gens du voyage, les prostitués, les militants qui mèneraient des actions revendicatives, ce texte institue une République où la pauvreté est constituée en délit et où la manifestation d'une révolte devient un crime. »*

L'appel unitaire résume sa philosophie en une formule : *« Ce ne sont pas les pauvres qu'il faut combattre, c'est la pauvreté ! »* Les signataires estiment que *« lutter contre l'insécurité, c'est bien sûr réprimer quand c'est nécessaire mais c'est aussi prévenir, éduquer, rétablir partout les services publics, reconstruire la vie là où elle n'existe plus et rétablir les solidarités qui ont disparu »*.

« BOUCS ÉMISSAIRES »

Face à ce qu'il considère comme de *« nouvelles classes dangereuses »*, le gouvernement prend le risque de toucher, selon l'appel, *« à la nature même de la République »* : *« Nous ne serons plus égaux devant la loi car ce ne sont pas les gens d'"en haut" qui dorment sous les ponts ou mendient. »* Le texte, bref mais pugnace, insiste à plusieurs reprises sur les pouvoirs trop importants dont disposerait l'administration : *« Lutter contre l'insécurité, ce n'est pas désigner les pauvres comme boucs émissaires et faire de chacun de nous des citoyens soumis à l'arbitraire de l'Etat. »* Exemple de ces dérives possibles : l'extension prévue des fichiers de police. *« Accepterons-nous d'être, parce que simples suspects, fichés à vie dans les fichiers qui, multipliés à l'infini et croisés, recenseront jusqu'au moindre détail de notre vie quotidienne ? »*

Selon l'avis même d'un des initiateurs de l'appel unitaire, *« son accouchement a été laborieux »*. Il a duré deux semaines, à compter du 3 octobre, date à laquelle le projet de loi a été transmis au Conseil d'Etat. Depuis, notamment au sein d'un PS déchiré par les querelles intestines, le débat faisait rage pour savoir s'il était opportun de signer le texte. Entre ceux qui craignaient d'être à nouveau accusés d'angélisme face à l'insécurité et les pourfendeurs traditionnels des visées sécuritaires de la droite, un compromis a été trouvé. Il a consisté à supprimer un paragraphe, relatif à l'action de la police, qui expliquait que le travail difficile des policiers reposait sur la confiance des citoyens, que cette confiance était entamée par endroits et que le projet de loi de M. Sarkozy allait encore aggraver les choses. La LCR trouvait la formulation trop molle, le PS la jugeait trop dure ; ces lignes ont donc disparu de la version finale.

Piotr Smolar

Mendicité, squats, nomadisme : ce que va changer le projet de loi

MENDICITÉ *« agressive »*, squats, campements « sauvages » de familles nomades... Pour combattre ces *« agissements »*, source *« d'inquiétude et de légitime exaspération* [chez] *nos concitoyens »*, le projet de loi sur la sécurité intérieure crée des incriminations nouvelles dans le code pénal. Jusqu'à présent, une grande partie des faits en cause relevaient de la justice civile. Le texte de Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, les assimile désormais à des *« formes de délinquance »*, qu'un tribunal correctionnel pourra punir de peines de prison.

▶ **Gens du voyage**. Si elles s'installent sur un terrain sans le consentement de son propriétaire, les familles nomades pourront être condamnées à six mois de prison et 3 000 euros d'amende. L'article 20 du projet de loi prévoit, en outre, la *« saisie »* du *« véhicule automobile* (...) *en vue de sa confiscation par la juridiction pénale »*. Et les auteurs du *« délit »* pourront également se voir retirer leur permis de conduire pendant trois ans.

Depuis des années, les bivouacs illicites de nomades mécontentent élus et riverains et sont à l'origine de conflits parfois très durs. Face à ces « intrusions », de nombreux maires estiment que les moyens de recours sont trop lents et trop faibles. Entre l'assignation en référé et la décision du tribunal, il s'écoule parfois une bonne semaine, voire davantage.

Dans certains cas, le juge expulse les familles tout en leur accordant un délai pour quitter les lieux. Il arrive aussi que le préfet ne se presse pas pour faire exécuter des décisions d'expulsion, surtout si les communes tardent à se lancer dans la construction d'aires d'accueil, comme la loi du 5 juillet 2000 (dite « loi Besson ») les y oblige. Enfin, les procédures sont coûteuses (frais d'huissier, d'avocat) et n'ont, aux yeux des élus, aucune vertu dissuasive. En musclant les sanctions, le gouvernement espère mettre fin à ces occupations *« de force »*.

« C'est sidérant », réagit Marguerite Gille. La présidente de l'Union nationale des institutions sociales d'action pour les Tsiganes (Unisat) ne comprend pas que le législateur envisage de sanctionner les gens du voyage alors que l'application de la loi Besson prend du retard. A l'heure actuelle, il manque encore 25 000 places de stationnement, selon le réseau Alerte. Dans un tel contexte de pénurie, souligne Mme Gille, les familles sont quasiment dans l'obligation d'envahir des parcelles sans y être autorisées. Cependant, ajoute-t-elle, M. Sarkozy aurait donné des consignes aux préfets pour que soient signés, d'ici à la fin de l'année, tous les schémas départementaux d'accueil (documents programmant les aires à construire).

▶ **Squatters.** L'article 20 du projet de loi vise également les occupants *« sans droit ni titre »* d'un logement. Eux aussi encourront six mois d'emprisonnement et 3 000 euros d'amende s'ils ont agi *« en réunion »*. Pour l'heure, squatter un logement constitue une infraction civile, sauf si celui-ci est habité (dans ce cas de figure, le code pénal prévoit un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende).

La plupart du temps, les squatters jettent leur dévolu sur une habitation vacante. Pour les déloger, le propriétaire dispose d'un recours : l'assignation en référé. Mais l'ordonnance d'expulsion est parfois exécutée des mois après avoir été rendue. Une plainte au pénal peut également être déposée si les occupants ont commis des dégradations en rentrant dans les lieux, mais les peines de prison ferme sont rares. *« Je n'en ai jamais vu »*, indique Me Jean-Charles Plançon, l'avocat de l'association Droit au logement (DAL). Jugeant l'arsenal juridique trop peu dissuasif, le gouvernement a donc sorti le gros bâton.

Pour le DAL, cette mesure *« criminalise les personnes qui occupent sans droit ni titre un logement vacant pour éviter de vivre dans la rue »*. Elle pourrait toutefois évoluer, d'après les déclarations que M. Sarkozy a faites, le 17 octobre, en recevant, Place Beauvau, des représentants du DAL.

▶ **Mendiants.** Le gouvernement veut s'attaquer à *« l'exploitation de la misère par des filières mafieuses »* en instaurant une incrimination contre les personnes qui *« encadrent, assistent, transportent des mendiants d'habitude et en partagent les ressources »*. Celles-ci seront passibles de trois ans d'emprisonnement et d'une amende de 45 000 euros. Les peines seront renforcées dans l'hypothèse où la victime est mineure ou *« vulnérable »*, du fait d'une maladie, déficience psychique, infirmité, etc. Elles pourront même aller jusqu'à la réclusion criminelle à perpétuité si le mendiant a été victime de *« tortures ou* (...) [D']*actes de barbarie »*. L'ensemble de ces dispositions, prévues à l'article 23 du projet, visent les réseaux analogues à ceux qui exploitaient des handicapés roumains et qui furent démantelés, au début de l'été, à Nice ou à Vaulx-en-Velin, dans la banlieue de Lyon. Pour l'heure, le code pénal réprime *« le fait de provoquer un mineur à la mendicité »*. Plusieurs ressortissantes roumaines ont d'ailleurs été condamnées à des peines de prison ferme, cet été à Paris, pour avoir commis ce délit.

Enfin, le fait de demander de l'argent, *« en réunion et de manière agressive »*, ou *« sous la menace d'animaux dangereux »*, sera puni de six mois de prison et de 7 500 euros d'amende. Les « routards » et les « zonards » sont implicitement désignés. Pour Evelyne Sire-Marin, présidente du Syndicat de la magistrature, la notion d'agressivité contenue dans le texte est discutable : *« Tout se situe dans la subjectivité de la victime,* analyse-t-elle. *C'est contraire à la tradition de notre droit pénal, qui exige un élément matériel pour caractériser un délit. » « S'il y a agression physique,* renchérit le réseau Alerte, *le délit de voie de fait existe déjà dans le code pénal. Pourquoi alors créer un délit supplémentaire* (...) *? »*

Bertrand Bissuel

Le texte du gouvernement interdira, de fait, la prostitution sur la voie publique

Les associations s'élèvent contre un projet qui marginalisera davantage les prostitués, sans s'attaquer vraiment aux réseaux qui les exploitent

ELLE est classée au chapitre des menaces pour *« la tranquillité et la sécurité publique »* : la prostitution fait l'objet d'une série de mesures répressives dans le projet de loi sur la sécurité intérieure qui sera présenté, mercredi 23 octobre, en conseil des ministres. *« Les réseaux mafieux profitaient de l'absence de réaction des pouvoirs publics pour s'installer. Nous espérons ne plus être un pays accueillant »,* pose-t-on, comme préalable, au ministère de l'intérieur.

Dans sa version transmise au Conseil d'Etat le 3 octobre, le projet de loi transforme tout d'abord le racolage, infraction jusque-là sanctionnée d'une contravention de 5e classe, en un délit passible de prison. *« Le fait, par tout moyen, y compris par sa tenue vestimentaire ou son attitude, de procéder publiquement au racolage d'autrui en vue de l'inciter à des relations sexuelles est puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende »*, prévoirait le code pénal modifié par la loi Sarkozy (article 225-10-1).

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau code pénal, en 1994, le racolage n'était punissable que s'il était actif, c'est-à-dire publiquement manifesté par différents moyens (gestes, paroles...). La notion de « racolage passif » avait disparu du code pénal, et la jurisprudence avait, au fil du temps, imposé de caractériser le moyen employé pour racoler. *« Les policiers devaient stationner à côté des prostituées, en attendant qu'elles aient une attitude active. Mais du coup, les clients ne s'arrêtaient pas ! »,* rappelle-t-on au cabinet de Nicolas Sarkozy.

Les condamnations pour racolage sont ainsi passées de 2 465 en 1984 à 354 en 2000. L'idée du gouvernement est donc de réintroduire une possibilité de sanction du racolage « passif » – même si l'adjectif n'est pas utilisé dans la loi. *« Quelqu'un qui sera à moitié nu dans la rue pourra être poursuivi pour racolage. On n'exigera plus le "Tu viens, chéri" et le geste »,* précise-t-on.

CLIENTS POURSUIVIS

Seconde disposition majeure : les clients de prostitué(e)s mineur(e)s ne seront plus les seuls à être passibles de poursuites. La nouvelle loi prévoit de punir des mêmes peines (trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende) les clients de prostituées *« dont la particulière vulnérabilité, due à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, est apparente ou connue de son auteur »*. Il s'agit, selon la Place Beauvau, de réagir à l'arrivée sur les trottoirs des grandes villes de personnes handicapées mentales ou de femmes enceintes, sous la coupe des réseaux mafieux. Et, plus généralement, *« la jurisprudence dira si toutes les filles victimes de trafic peuvent être concernées par cet article, si elles ont, ou non, tout leur libre arbitre. Le client, en tout cas, devra se poser la question »*.

Complétant l'ordonnance du 2 novembre 1945 sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, la loi prévoit enfin que la carte de séjour temporaire puisse être retirée à l'étranger qui s'est rendu coupable de racolage ou de proxénétisme. Une autorisation provisoire de séjour pourra en revanche être attribuée à l'étranger qui dépose une plainte ou témoigne contre son proxénète.

CHRISTIAN HARTMANN/SIPA

Contrôle de prostituées à Strasbourg, en mai. Les associations constatent une recrudescence des contrôles, qui « attise un climat de violence ». A Lyon, selon Cabiria, les prostituées « sont harcelées, forcées à la clandestinité ». A Paris, certaines ont affirmé que des policiers leur ont pris leurs préservatifs ou les ont aspergées de gaz lacrymogènes.

Autorisation qui *« peut être renouvelée jusqu'à ce que l'autorité judiciaire ait statué sur l'action pénale engagée »*.

La sanction du client ne figure pas en tant que telle dans le projet. Mais on laisse entendre, au cabinet de M. Sarkozy, qu'une initiative parlementaire sur ce thème n'est pas exclue lors de l'examen du texte à l'Assemblée. D'autant que les récentes tentatives de certains parquets (Bordeaux, Rennes) de poursuivre les clients pour exhibition sexuelle ou racolage ne se sont pas toujours révélées fructueuses (*Le Monde* du 17 octobre).

Ce dispositif modifie en profondeur l'approche française de la prostitution, analysent juristes et sociologues spécialistes de la question. Il est d'ailleurs, jugent-ils, contradictoire avec la politique abolitionniste (l'exploitation de la prostitution est incriminée mais pas les femmes qui s'y livrent ni leurs clients) officiellement adoptée par la France en 1960, lorsque fut ratifiée la convention de l'ONU du 2 décembre 1949. En instaurant un délit de racolage passif, le projet de loi interdit de fait toute prostitution sur la voie publique. Jusque-là, la prostitution n'était pas illégale, contrairement au proxénétisme.

« Au cœur de la convention de 1949, il y a cette idée que les prostituées sont des victimes qu'on ne va pas pénaliser mais aider par des mesures sociales. Remettre les filles en danger de se retrouver en prison pour prostitution est un retour en arrière incroyable ! », s'étonne Martine Costes, sociologue et vice-présidente de la Fédération abolitionniste internationale. Lucile Ouvrard, juriste, auteur de *La Prostitution, analyse juridique et choix de politique criminelle* (L'Harmattan), y voit *« une dérive vers un système prohibitionniste, surtout si l'on en vient à poursuivre également les clients : la seule différence, c'est que l'Etat ne dit pas qu'être prostitué, c'est illégal. Mais il interdit effectivement l'exercice de la prostitution. Ce qui est totalement incohérent... »*

APPEL À MANIFESTER

Chez les principaux intéressés, prostitué(e)s et associations qui leur viennent en aide, le projet de loi suscite un rejet unanime. Fait exceptionnel dans un milieu traditionnellement individualiste : après des rassemblements de protestation régionaux (Lyon, Marseille, Toulouse...) se dessine une ébauche de coordination nationale des prostitué(e)s, qui devrait appeler à un rassemblement devant le Sénat le 5 novembre. Une première depuis la révolte de 1975.

Les associations, des plus abolitionnistes à celles qui militent pour la reconnaissance des droits sociaux des *« travailleurs du sexe »*, des plus catholiques aux plus laïques, estiment que ce projet *« indigne d'un Etat démocratique »*, ouvre la porte à *« l'arbitraire »*, à un *« ordre pas même moral mais policier »*. Elles lui adressent trois reproches principaux. Celui, d'abord, de soumettre à la même répression les « esclaves » victimes des réseaux mafieux et les prostituées traditionnelles « affranchies ».

La loi, déplore-t-on encore, ne règle en rien le problème grandissant de la traite des êtres humains. Les termes *« traite »*, *« trafic »* ou *« esclavage moderne »* ne sont d'ailleurs pas employés dans le texte. Au lieu de lutter contre les proxénètes, notamment en accroissant les moyens des services de police spécialisés, la loi, remarque-t-on, s'en prend aux prostitué(e)s, qu'elle assimile à des délinquants. Cette criminalisation aggrave leur marginalisation, les conduit à des pratiques souterraines, et les rend plus vulnérables aux violences des proxénètes comme des clients. De plus, elle anéantit le travail de prévention des associations et rend bien plus malaisé l'établissement de liens de confiance susceptibles d'inciter les prostituées à dénoncer leurs proxénètes et à s'extirper de la prostitution.

Enfin, les associations craignent que le retour du délit de racolage passif ne signe également celui de l'arbitraire et du harcèlement policier. Donc celui des bakchichs versés aux forces de l'ordre, que dénonçaient déjà les prostituées en 1975.

Pascale Krémer

Un rapport met en cause l'absence de sensibilisation aux discriminations dans la formation des policiers

Deux chercheuses du GELD jugent urgent de changer les mentalités et les pratiques dans la police. Elles prônent l'ouverture du recrutement aux jeunes d'origine étrangère

LE RAPPORT du Groupe d'études et de lutte contre les discriminations (GELD) dort dans un tiroir depuis le mois d'août. La maquette de la note de synthèse sur *« la sensibilisation aux discriminations dans la police »* était pourtant prête chez l'imprimeur début septembre mais la Direction de la population et des migrations (DPM), qui dépend du ministère des affaires sociales, l'a bloquée sans explications. Un travail d'enquête, précis et détaillé, coordonné par deux universitaires spécialistes des questions d'intégration, Catherine Wihtol de Wenden et Sophie Body-Gendrot.

« Minimisation voire négation des phénomènes discriminatoires », *« loi du silence par solidarité de corps »* et *« frilosité collective »*. Les conclusions du rapport du GELD ne sont pas tendres pour les forces de l'ordre, au moment où la sécurité des quartiers revient sur le devant de la scène.

« Notre objectif était d'effectuer une enquête exploratoire pour proposer une politique publique de sensibilisation aux discriminations et de recrutement à l'image des quartiers », explique Mme Wihtol de Wenden. Grâce à des dizaines d'entretiens et d'enquêtes de terrain, notamment à Marseille et en banlieue parisienne, les deux chercheuses ont établi un bilan précis de l'état des formations dans la police mais surtout des mentalités policières à l'égard des immigrés.

Premier constat : dans les formations dispensées aux policiers, *« le thème de la discrimination en tant que tel n'est jamais nommé »*. Le choix est porté sur la *« connaissance des publics »* mais jamais sur le racisme et la xénophobie. *« Tout est axé sur la folklorisation de l'immigration »*, insiste Mme de Wenden. Ainsi, les formateurs sont invités à expliquer l'interculturalité, le monde arabe ou l'Islam. *« La question des discriminations est un champ qui n'est pas ou peu exploré de crainte de heurter des fonctionnaires en contact avec les populations issues de l'immigration. La peur du blocage est manifeste »*, note le rapport. Pourtant, estiment les auteurs, *« l'analyse sur la manière d'exercer le métier de policier se doit de prendre en compte l'environnement très spécifique de concentration ethnique, de conditions socio-économiques défavorables et marquées par une opposition forte entre centre ville et cités »*.

L'expérience des auteurs, qui ont assuré de nombreuses formations dans les écoles de police, tend à montrer que cette carence *« ne fait qu'alimenter certaines représentations qui ont vu le jour il y a déjà de nombreuses années »*. En clair, l'imagerie coloniale pèse encore très fortement dans la représentation des étrangers qu'ont les fonctionnaires de police. *« Les policiers ont souvent une vision binaire, marquée par la guerre d'Algérie. C'est eux et nous »*, remarque Mme Body-Gendrot. De ces images découlent des comportements : *« Les policiers sont souvent nourris de films et littérature sur le terrorisme islamiste colportant des stéréotypes grossiers. De plus en plus de jeunes policiers viennent nous voir en marge des formations pour nous dire qu'ils sont écœurés par l'ambiance dans leur commissariat »*, renchérit Mme de Wenden.

Le constat semble corroboré par l'étude des fiches de signalement du 114, numéro vert mis en place pour recueillir les plaintes des victimes de discriminations. Le rapport du GELD révèle ainsi qu'entre mai 2000 et mai 2002, 797 fiches mettaient en cause les forces de l'ordre, soit 8 % du total des signalements. L'essentiel des appels concerne les contrôles d'identité (*« contrôle au faciès, contrôles répétitifs, harcèlements abusifs et violents »*) ; les durées et conditions de garde à vue ; les mauvais traitements ; les insultes *« humiliantes »* ; les refus d'enregistrement de dépôts de plainte ; la contestation des procédures d'outrage à agent aboutissant à des convocations au tribunal. Nombre d'appelants estiment faire l'objet de *« provocations »* de la part des policiers.

Au vu de ces chiffres et de leur enquête, les chercheuses remarquent qu'*« il apparaît clairement qu'une des premières situations de discrimination potentielle se produit lors des contrôles d'identité »*. Il est temps selon l'étude de mettre un terme à cet engrenage: *« Il y a dans les pratiques policières, un* continuum *d'actes qui oscillent entre un traitement différentiel à l'égard d'individus pouvant appeler la suspicion policière et un traitement raciste fondé sur les attributs physiques des victimes. »*

Ces pratiques sont rendues également possibles par un recrutement endogène : les personnes d'origine étrangère ou issues des quartiers ne représentaient en 2000 que 6 % des effectifs des gardiens de la paix. *« Parce qu'ils sont d'origine étrangère, souvent musulmans, ce sont des gens qui sont considérés pouvant avoir des allégences douteuses et donc peu fiables »*, remarque Mme de Wenden. Les efforts annoncés par Jean-Pierre Chevènement en faveur d'un recrutement *« à l'image de la population »* semblent être restés sans effet durable.

CHANGER LES MENTALITÉS

Les deux chercheuses estiment qu'il est urgent de changer les mentalités et les pratiques dans la police en s'attaquant en premier lieu à la formation, aussi bien initiale que continue. Celle-ci doit toucher autant les fonctionnaires de base que leur hiérarchie, insistent-elles. Ensuite, des instructions *« claires et fermes »* doivent être données pour responsabiliser les policiers : *« respect des droits individuels dans les situations d'hostilité »*, encadrement hiérarchique sélectionné pour sa capacité de contrôle et, enfin, transparence des résultats obtenus.

En cas de propos ou d'actes racistes, la police doit dorénavant jouer la transparence en sanctionnant et en portant les faits devant la justice. Le rapport propose l'installation de commissions paritaires – constituées de policiers, de jeunes des quartier et de médiateurs – destinées à recueillir les plaintes des victimes de discrimination. Enfin, les deux chercheuses estiment qu'il faut *« améliorer la diversité du recrutement »*.

Sylvia Zappi

Une autorité indépendante remplacera le GELD

Le Groupe d'études et de lutte contre les discriminations (GELD), créé en avril 1999 par Martine Aubry alors ministre de l'emploi et de la solidarité sous le nom de Groupe d'études sur les discriminations (GED) va disparaître. Jacques Chirac a confirmé, le 14 octobre, la création prochaine d'une *« autorité indépendante »* chargée de lutter contre toutes les formes de discriminations, qu'elles soient racistes, sexistes, religieuses ou homophobes. En 1999, Mme Aubry avait refusé la création d'une telle structure dotée de moyens d'investigation et d'un pouvoir de sanction.

Dans un premier temps, le Geld devrait être *« rénové »* pour être élargi aux discriminations sexistes. Dans deux ans, la structure serait *« transformée »* en autorité indépendante. Le cabinet de M. Fillon estime que *« le Geld et le 114* [permanence d'accueil téléphonique] *ne fonctionnent pas »* et assure que la nouvelle autorité s'inscrirait dans un *« vrai dispositif de soutien aux victimes de discriminations »*.

Un prêtre-ouvrier écroué dans l'affaire de pédophilie d'Outreau en grève de la faim

L'abbé proteste depuis un an de son innocence

L'ABBÉ Dominique Wiel devait commencer, lundi 21 octobre, son 46e jour de grève de la faim à la prison de Fleury-Mérogis. Ce prêtre-ouvrier âgé de 65 ans a été incarcéré le 16 novembre 2001 à la suite de sa mise en examen pour *« viols et agressions sexuelles aggravés sur mineurs de moins de 15 ans, actes de zoophilie en présence d'enfants et actes de barbarie »* dans l'affaire du réseau pédophile d'Outreau (Pas-de-Calais). Depuis le 22 février 2001, 18 personnes ont été mises en examen dans ce dossier, dont 11 sont écrouées pour des viols sur une vingtaine d'enfants. L'abbé a toujours vigoureusement protesté de son innocence. Dans une lettre récemment diffusée par son comité de soutien sur les marchés de Boulogne, d'Outreau et du Portel, il dénonce *« un simulacre d'enquête »* et *« une procédure bâclée »* qui n'auraient jamais tenu compte des multiples contradictions relevées dans les déclarations de ses accusateurs, dont il était le voisin de palier et le confident.

Dès son ordination, en 1967, Dominique Wiel avait choisi d'exercer sa vocation en partageant la condition du monde ouvrier, comme docker, puis comme ouvrier du bâtiment. Celui qu'un ami syndicaliste décrit comme le *« défenseur des alcooliques, des drogués, des paumés et des chômeurs »* avait quitté son aumônerie en 1982 pour s'installer à la tour du Renard, un quartier défavorisé d'Outreau, dans la banlieue de Boulogne. C'est là qu'il avait fait la connaissance des époux Delay, des voisins de palier minés par l'alcoolisme et les dettes. L'ecclésiastique les a aidés comme il pouvait, en leur procurant un jardin puis en leur prêtant des outils. Il s'est lié d'amitié avec Myriam, l'épouse battue. *« C'était mon confident et je lui ai expliqué pas mal de choses*, dit-elle au juge. *Il n'a rien fait en ma présence. »*

Quand le couple est arrêté avec sept autres voisins, en février 2001, l'abbé n'est pas inquiété. Myriam lui écrit même à plusieurs reprises de prison pour lui avouer ce dont elle s'est accusée devant le juge, et lui demander de surveiller son appartement. Cette correspondance s'arrête en août. Myriam vient d'envoyer au juge un courrier dans lequel elle cite une longue liste de noms appartenant au *« réseau pédophile »* qui abuse de ses quatre enfants et de ceux des voisins, dans son appartement et dans une ferme isolée de Belgique. Cette fois, elle explique que l'abbé *« a fait plein de choses avec les gosses »*. Le 14 novembre, six nouvelles personnes sont interpellées et incarcérées, parmi lesquelles un huissier, sa femme, exerçant la profession d'infirmière, un chauffeur de taxi et le prêtre-ouvrier. Toutes nient farouchement les faits dont on les accuse, mais leurs protestations restent inaudibles dans le climat de psychose qui s'est emparé de la ville. Au mois de janvier, l'un des prévenus écrit en effet au juge qu'une petite fille belge a été battue à mort après avoir été violée dans l'appartement des Delay. Aussitôt interrogée par le magistrat, Myriam confirme de manière très circonstanciée.

« ILS ONT TOUT INVENTÉ »

Mais l'accusation s'affaiblit brutalement deux mois plus tard, quand le témoin du meurtre avoue avoir tout inventé dans le but de prouver que Myriam Delay était bien une *« menteuse »*. La police belge en vient elle aussi à penser que *« rien ne serait vrai non plus »* à propos des viols commis dans une ferme louée par le réseau. En France, *« l'enquête se trouve dans une impasse étant donné que les enfants se mettent à inventer toutes sortes de choses, vu le nombre élevé d'auditions qu'ils ont déjà dû subir »*, écrit l'enquêteur chargé d'exécuter l'ensemble des commissions rogatoires. Myriam n'est pas jugée plus crédible : *« Il s'avère qu'elle donne une réponse positive à toutes les données apportées de telle sorte qu'on ne peut pas tenir compte de ses déclarations »*, assure le policier français à ses collègues belges.

De sa prison, Dominique Wiel enrage contre ces *« esprits immatures »* qui habitaient la porte en face de la sienne : *« Ils ont tout inventé,* écrit-il à sa famille. *Le cadavre de la fillette, la ferme en Belgique, l'existence d'un réseau... C'est plus excitant que la banale réalité. »*

L'abbé connaît bien le quartier et ses habitants. *« A partir de quelques faits bien réels, Myriam a bâti une histoire et a dénoncé ses voisins et connaissances, en particulier ceux à qui elle devait de l'argent, pour se décharger en partie de sa culpabilité »*, a-t-il expliqué à son comité de soutien, qui rassemble 300 personnes, décidées à lutter contre ce qu'elles décrivent comme le risque *« d'une nouvelle erreur judiciaire »*. Dominique Wiel a aussi vu grandir les quatre enfants de Myriam, à qui il laissait sa porte toujours ouverte, comme à tous les autres gamins du quartier. *« Il savait que leurs jeux et leurs paroles étaient imprégnés des cassettes pornographiques vues à la maison »*, explique l'un de ses amis. L'un des enfants, qui avait 3 ans au moment des faits, a évoqué devant le juge des scènes de zoophilie avec des cochons, des chèvres et des vaches. L'expert psychiatre qui a examiné le garçonnet a jugé *« ses interprétations du réel aberrantes, voire mortifères »*.

Alexandre Garcia

Une Journée pour commémorer la Shoah à l'école

La première est prévue le 27 janvier 2003, jour anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Les ministres de l'éducation des pays membres du Conseil de l'Europe, réunis à Strasbourg vendredi 18 octobre, ont adopté une déclaration instituant, dans les établissements scolaires, une Journée de la mémoire de la Shoah et de la prévention des crimes contre l'humanité. Cette décision fait suite aux propositions avancées lors du Forum international sur l'Holocauste, à Stockholm en janvier 2000. La *task force* internationale, organisatrice de cette manifestation, est présidée par la France, depuis le 20 février, pour un an. Rebaptisée Groupe d'action international pour la mémoire de la Shoah (GAIS), elle a organisé un colloque sur l'enseignement de la Shoah et la création artistique, du 15 au 17 octobre, en prélude à la rencontre de vendredi.

En France, cette journée devrait être instituée dès l'année prochaine, le 27 janvier, jour anniversaire de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz. Le Conseil de l'Europe devrait fournir du matériel pédagogique aux Etats membres et contribuer à former les enseignants.

« Il nous faut d'abord éviter toute banalisation, a souligné Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire. *Car c'est là que gît le principal danger, avant même celui du révisionnisme, totalement disqualifié. Le mal absolu existe et nous savons qu'il est parfois difficile de le faire comprendre à une jeunesse que le "tout est relatif" entoure et peut séduire. »*

ÉVITER LES « AMALGAMES »

La délégation française s'est efforcée de circonscrire le champ de la journée de commémoration, qui, à l'origine, s'étendait à tous les génocides. La formulation retenue inclut seulement, à côté de la Shoah, les autres crimes contre l'humanité. Simone Veil, présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, a justifié ce choix, en critiquant *« la comparaison à tout va »* et les *« amalgames »* : *« Saddam Hussein est-il un nouveau Hitler ? La politique israélienne est-elle comparable au nazisme ? Si tout le monde est victime, si tout le monde est coupable, plus personne ne l'est vraiment !* a insisté Mme Veil. *Il faut que la spécificité de la Shoah ne soit jamais banalisée. »* Pour l'ancienne présidente du Parlement européen, l'extermination des juifs *« doit être enseignée telle qu'elle fut, ni plus ni moins »*.

Mme Veil a annoncé que sa fondation a signé un contrat avec le Mémorial de l'Holocauste, à Washington, pour réaliser le transfert sur microfilm des archives départementales françaises. Elle s'est également entendue avec les Archives de France afin que soient microfilmés tous les documents de l'ancien Commissariat aux affaires juives de Vichy.

Xavier Ternisien

MEHDI FEDOUACH / AFP

Manifestation nationale de sans-papiers à Paris

CINQ MILLE PERSONNES selon la police – 14 000 selon les organisateurs – ont manifesté, samedi 19 octobre à Paris. Le cortège, qui rassemblait de nombreux Africains et Chinois ainsi que des Kurdes, des Roms, et des sympathisants français, est parti de la place Denfert-Rochereau pour se disperser aux abords de l'hôtel Matignon. *« Expulsion non, prison non, régularisation oui »*, *« Notre travail et nos droits sont ici »*, pouvait-on lire sur les banderoles. Des représentants de la LCR, des Verts, du PCF, de LO, de la CGT et de la FSU ainsi que de nombreuses associations étaient venus soutenir les manifestants. *–(AFP.)*

Chaîne humaine contre le nucléaire à Strasbourg

PLUS DE 10 000 PERSONNES selon les organisateurs, au moins 3 000 selon la police, ont manifesté, dimanche 20 octobre à Strasbourg, pour la sortie du nucléaire en Europe. Les participants ont formé une immense chaîne humaine autour des sièges du Parlement européen et du Conseil de l'Europe. Plusieurs délégations d'antinucléaires européens, dont un millier de manifestants venus d'Allemagne, ont participé à l'initiative organisée par le réseau « Sortir du nucléaire », qui regroupe 650 associations en France. Les manifestants se sont tous allongés par terre pendant deux minutes au son des sirènes pour exiger l'arrêt des programmes nucléaires. Dominique Voynet, secrétaire nationale des Verts, et Yves Cochet, député de Paris, se trouvaient dans la délégation française.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : les six sans-papiers algériens en grève de la faim à Lyon depuis cinquante-sept jours ont mis fin à leur jeûne** après avoir obtenu, samedi 19 octobre, un titre de séjour *« d'une durée de six mois, renouvelable, avec droit au travail »*. Jeudi, cinq des six hommes avaient été hospitalisés dans un état critique.

■ **CORSE : un attentat a provoqué des dégâts importants dans un village de vacances** du ministère de l'intérieur, samedi 19 octobre, au nord d'Ajaccio. Le village Air Soleil Loisirs de Tiuccia, au nord d'Ajaccio, était fermé à cette époque de l'année.

■ **INCENDIE : un homme a trouvé la mort, dimanche 20 octobre, dans l'incendie d'un immeuble**, à Metz (Moselle). Trois cents personnes ont du être évacuées par les pompiers.

■ **SANTÉ: deux cas de coqueluche ont été détectés dans le personnel soignant de la maternité de l'hôpital Beaujon** à Clichy (Hauts-de-Seine). Samedi 19 octobre, la DDASS a conseillé aux femmes hospitalisées dans cette maternité depuis le 21 septembre de consulter leur médecin traitant.

La Bretagne rompt avec le désert numérique français

Si l'Ouest dispose d'un accès privilégié aux nouvelles technologies grâce au plan « cybercommunes »,, de nombreux Français resteront longtemps privés d'Internet rapide et de téléphonie mobile

PACÉ (Ille-et-Vilaine)
de notre envoyée spéciale

Jeudi en fin d'après-midi. Les enfants du primaire viennent de sortir de l'école, la bibliothèque municipale de Pacé, juste en face, bruisse de monde. C'est l'heure des emprunts et des retours de livres pour les parents de ce gros bourg d'Ille-et-Vilaine (près de 8 000 habitants), à quelques kilomètres de Rennes. A l'étage, le point « cybercommune », une petite dizaine d'ordinateurs dans un espace vaste et lumineux, est plein lui aussi. Quelques adultes surfent sur Internet, d'autres tapent leur curriculum vitae ou consultent un des cédéroms disponibles. Et, pourtant, *« c'est une petite après-midi pour le centre, les enfants sont venus le mercredi »*, précise Annabelle, l'une des deux animatrices.

Trois ans après sa création, et ses débuts *« dans un placard »*, cet accès à Internet grand public est manifestement entré dans les habitudes. Quelques centaines d'habitants y réservent régulièrement leur tour une semaine à l'avance pour des sessions d'une heure. Ce qui leur coûte 7 euros par an, le prix d'une heure de connexion dans un cybercafé parisien.

Comme près de 800 autres communes bretonnes – sur 1 260 –, Pacé profite du plan cybercommunes mis en place par la région dans ses quatre départements afin de *« démocratiser l'accès aux nouvelles technologies »*. L'objectif est qu'à terme aucun Breton n'habite à plus de 20 kilomètres d'un accès à Internet. Le dispositif, l'un des premiers de cette ampleur dans le monde rural, fête ses quatre ans avec un bilan globalement positif.

Nombre de cybercommunes sont débordées par l'affluence. Pour Françoise Gatel, maire de Châteaugiron, bourg de l'est de Rennes également doté d'une dynamique cybercommune, l'offre d'accès public aux nouvelles technologies *« est devenue un vrai service public que nous rendons à nos administrés »*. *« Ces derniers,* ajoute-t-elle, *n'imagineraient pas qu'on les en prive aujourd'hui. Ce serait comme fermer la bibliothèque. »*

PLÉBISCITÉES PAR LES JEUNES

Pourtant, pour chaque commune candidate, la région s'engage simplement à rembourser à hauteur de 12 000 euros l'achat de matériel informatique. Elle prend aussi en charge 10 % du salaire de l'animateur – un emploi-jeune –, dont elle assure par ailleurs la formation. En tout, moins de 5 millions d'euros ont à ce jour été dépensés par la région. Six fois moins que les sommes investies par la collectivité dans Mégalis, un réseau à très haut débit reliant une centaine d'établissements publics.

Certains ont d'abord cru que les cybercommunes ne seraient qu'une étape transitoire. Pourtant, le flux des néophytes reste important. Les cybercommunes sont aussi devenues un prolongement naturel de la bibliothèque pour les recherches documentaires et un endroit usuel pour travailler ou s'amuser. Les petits y jouent sur Adibouland.com ou Youpiland.com le mercredi après-midi. Beaucoup de femmes *« y découvrent la bureautique et Internet sans leur mari sur le dos »*, analyse Annabelle, à Pacé. Même équipés, les habitants se déplacent, car *« à la maison, ils doivent partager un PC pour trois »*, assurent les animateurs. Ou ils viennent tout simplement *« pour ne pas être tout seuls derrière leur écran »*.

Les cybercommunes sont si plébiscitées par les jeunes qu'il est souvent interdit d'y jouer en réseau, par peur de voir le centre *« squatté »* par les adolescents. Le centre cybercommune de Vern-sur-Seiche a même décidé de limiter les forums de discussion en ligne : *« La décision a été prise en conseil municipal, des parents s'étant émus du drame d'Holly et Jessica cet été* [les deux petites Anglaises auraient "chat" sur l'ordinateur familial avant de disparaître] », raconte Charlotte, l'animatrice.

Cependant, dans sa louable volonté de désenclavage numérique des campagnes, la région a en partie échoué. Les communes les plus rurales, dans le centre de la Bretagne, restent moins bien loties. Regroupées en communautés de communes, elles sont obligées de partager un emploi-jeune qui fait la navette entre les différentes cybercentres, n'y assurant du coup que quelques heures de présence par semaine. Sans compter qu'il s'occupe aussi souvent, dans les mairies, de la maintenance informatique, voire des sites Web... Le dispositif cybercommunes n'a pas non plus su résoudre l'équation de la *« fracture numérique »*, qui exclut encore 80 % du territoire (toutes les zones rurales) de l'ADSL, technologie d'Internet à haut débit (à partir de 128 kbits/s), nécessaire pour surfer sur les sites avec des images animées. Les alentours de Rennes et de Brest en bénéficient déjà. Les monts d'Arée et le centre de la Bretagne, hors de la zone de déploiement rentable pour France Télécom, doivent se contenter au mieux d'une ligne Numéris (64 ou 128 kbits/s). Ces communes pourraient n'être raccordées que dans plusieurs années. Du fait de la conjoncture dans le secteur des télécommunications, *« les raccordements ADSL ont ralenti cette année. En 2003, seules quelques dizaines d'agglomérations seront raccordées chaque trimestre »*, constate Stéphane Lelux, président du cabinet d'études Tactis, spécialiste du secteur. Seule solution pour Porhoët, Huelgoat et les autres : le satellite. Quelques expériences sont prévues, qui doivent s'appuyer sur le réseau régional Megalis. Mais les antennes d'émission et de réception restent hors de prix pour un petit budget municipal.

Cécile Ducourtieux
(Le Monde interactif)

Demain, quels animateurs ?

Avec la fin des emplois-jeunes décidée par le gouvernement Raffarin – il n'y aura plus aucun recrutement en 2003 –, les cybercommunes de Bretagne ont du souci à se faire. En effet, tous leurs animateurs ont été embauchés sous ce statut, et ne pourront donc pas être remplacés, à moins que les communes trouvent les ressources budgétaires pour créer des postes de fonctionnaires territoriaux. Dans les gros bourgs, où l'animateur a su faire apprécier son dynamisme, la transition devrait pouvoir se faire sans trop de difficultés, mais *« les villages devront se regrouper en communautés de communes pour se payer un poste supplémentaire »*, remarque Françoise Gatel, maire de Châteaugiron, près de Rennes. Les animateurs qui achèvent leur contrat au début 2003 craignent déjà *« qu'après eux les PC ne prennent la poussière »*. L'initiative nationale des Espaces publics numériques (698 en août 2002), pilotée par la Mission interministérielle d'accès public à l'internet (MAPI), est confrontée au même problème.

Les collectivités locales devront financer la couverture de leurs territoires

UN QUART des Français resteront durablement privés d'Internet rapide, et 1 480 communes ne seront jamais couvertes par le réseau de téléphonie mobile si on laisse faire le marché. C'est-à-dire si les opérateurs ont le loisir de ne desservir que les zones denses et économiquement rentables. A partir de ce constat, en juillet 2001, un comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (Ciadt), réuni à Limoges, a décidé de s'attaquer à l'inégalité territoriale face aux nouvelles technologies.

Près d'un an et demi après, la fracture reste profonde entre le *« désert numérique »* français et les grandes agglomérations. Le Ciadt avait pourtant consenti une substantielle aide de l'Etat aux collectivités les plus mal loties. Ainsi, pour financer *« l'accès de tous aux réseaux à haut débit à des conditions abordables d'ici à 2005 »*, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) a été mandatée pour investir directement ou accorder des prêts à des projets (pour des montants respectifs de 230 millions et 1,6 milliard d'euros).

Afin de parvenir à *« l'achèvement de la couverture du territoire en téléphonie mobile d'ici trois ans »*, le Ciadt avait également décidé d'engager 76 millions de crédits d'Etat. Aux trois opérateurs (Bouygues Télécom, SFR et Orange) de rajouter, à eux trois, 61 millions, tandis que les collectivités apportaient la même somme que l'Etat.

Pourtant, à ce jour, rien n'a changé du côté de la couverture du territoire (norme GSM). A l'automne 2001, *« Orange et SFR ont renégocié le prix de leurs licences UMTS* [portables de nouvelle génération] *avec le ministère de l'industrie, s'engageant, en contrepartie, à investir davantage dans la couverture mobile GSM, mais sans Bouygues Télécom, un accord qui a, du coup, annulé les décisions du Ciadt »*, explique un observateur. Un seul pylône « Ciadt », partagé entre les trois opérateurs, aurait été érigé en Ardèche...

PROPOSITION DE CINQ SÉNATEURS

Le dossier semble avancer à nouveau depuis la fin de l'été. Le 26 septembre, cinq sénateurs de la majorité ont déposé une proposition de loi relative à *« la couverture territoriale en téléphonie mobile »*. *« C'est un moyen supplémentaire de faire pression sur les opérateurs, en brandissant la menace d'une loi pour qu'ils réussissent enfin à s'entendre »*, analyse Stéphane Lelux, directeur du cabinet de conseil spécialisé Tactis. L'Autorité de régulation des télécommunications (ART) puis le ministère de l'industrie ont également obtenu des trois opérateurs, début octobre, qu'ils s'engagent à nouveau. Mais les observateurs restent dubitatifs et les soupçonnent de *« jouer la montre »* pour ne rien *« débourser »*.

La délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) se félicite, en revanche, d'un *« effet Ciadt »*, pour l' Internet à haut débit. *« Un département sur deux y réfléchit sérieusement et s'est engagé dans une étude de faisabilité »*, assure M. Lelux. La CDC instruit actuellement 129 dossiers, dont 69 sont en phase d'identification et 51 au stade des études techniques. La plupart sont portés par des conseils généraux (47) et par des agglomérations (53). Mais la CDC a encore très peu engagé de ses fonds propres (7,4 millions dans 5 projets d'infrastructures).

Et pour cause : les compétences des collectivités pour les télécommunications n'étant toujours pas clarifiées, le montage financier et juridique reste long, car très complexe. Le code général des collectivités territoriales (CGCT) et la loi de réglementation des télécommunications du 26 juillet 1996 leur interdisent toujours de devenir *« opérateurs »*, c'est-à-dire d'offrir eux-mêmes des services de télécommunications. Le CGCT a été un peu assoupli en juin 2001. Mais le décret d'application, suspendu à un avis du Conseil d'Etat, se fait encore attendre. De même, Bruxelles n'a toujours pas donné son avis sur la possibilité, pour les collectivités, de subventionner les opérateurs pour que ces derniers couvrent des zones non rentables.

Certains espèrent cependant que le prochain Ciadt, programmé par le gouvernement Raffarin pour la mi-décembre, comportera un volet « numérique » qui clarifiera enfin ces questions. *« Alors que le chantier de la décentralisation vient de rouvrir, l'hypothèse d'une responsabilisation accrue des collectivités est probable »*, juge M. Lelux. Mais il ne croit pas à une rallonge de l'Etat pour les territoires non équipés : *« Ce sera probablement aux collectivités de payer. »*

C. Du.

Une grève affecte les équipements sportifs de Paris depuis un mois

Ce mouvement est révélateur des tensions sociales qui règnent au sein du personnel municipal

DES PARENTS excédés, des associations et des clubs sportifs en difficultés financières devant les demandes de remboursement de cotisations : le mouvement des personnels de la Ville, qui perturbe depuis un mois le fonctionnement des 350 piscines, gymnases et terrains de sport de la capitale, pourrait affecter la bonne image de gestionnaires de l'équipe de Bertrand Delanoë, malgré la sympathie manifestée par de nombreux Parisiens pour leur maire depuis l'agression dont il a été victime le 9 octobre.

C'est pour cette raison que François Dagnaud et Pascal Cherki, adjoints (PS) au maire respectivement chargés de l'administration et des sports, ont longuement reçu, jeudi 17 octobre, les représentants des syndicats. Une assemblée générale intersyndicale devait décider, lundi 21 octobre dans la matinée, de la poursuite du mouvement engagé le 23 septembre.

En refusant d'effectuer leurs services par roulements, la plupart des 1 600 agents municipaux chargés de l'ouverture et de l'entretien des équipements de la ville ont entraîné la fermeture dès 17 heures, et pendant le week-end, de la quasi-totalité des lieux qui accueillaient, jusqu'à présent sept jours sur sept, de 7 heures à 22 h 30, les enfants pour des activités sportives parascolaires, ainsi que de nombreux clubs et associations sportifs.

Les revendications portent sur les salaires et le statut. Avec des rémunérations nettes de 1 133 à 1 495 euros par mois, les agents de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) sont parmi les plus mal payés de la ville. Ils demandent une prime de 150 euros par samedi, dimanche ou jours fériés travaillés. Jeudi, les élus ont proposé 42 euros mais ont refusé toute modification de leur statut.

CHOYÉS PAR JACQUES CHIRAC

Ce conflit témoigne du malaise qui règne chez une partie des 40 000 fonctionnaires de la capitale depuis l'élection de Bertrand Delanoë. Choyés par ses prédécesseurs, et en particulier par Jacques Chirac, qui leur avait obtenu un statut de fonctionnaires spécifique, à la suite d'une longue grève des éboueurs de la Ville juste après son élection en 1977, certains agents municipaux acceptent mal la flexibilité entraînée par la mise en place de l'accord sur les 35 heures. La fermeture des équipements sportifs en fin de soirée oblige ainsi les agents à des retours vers leurs domiciles en banlieue à des heures très tardives.

Un conflit du même ordre avait affecté le fonctionnement des piscines pendant plusieurs mois en 2001. Et un préavis de grève a été déposé pour le mercredi 23 octobre par l'ensemble des organisations syndicales des personnels de la Ville, qui appellent par ailleurs à manifester devant l'Hôtel de Ville, mardi.

Christophe de Chenay

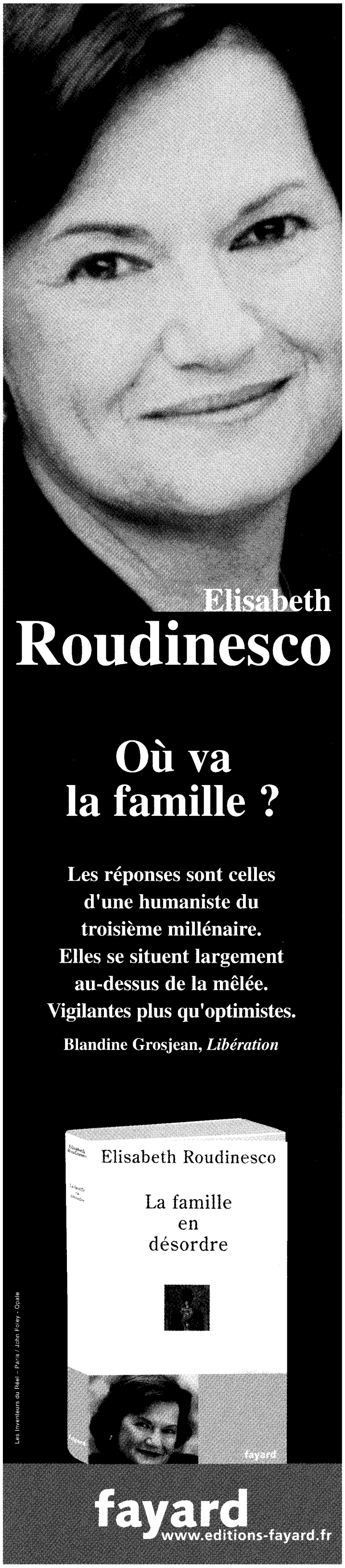

CARNET

DISPARITION

■ **MANUEL ALVAREZ BRAVO**, photographe mexicain, est mort samedi 19 octobre à son domicile de Mexico à l'âge de 100 ans *(lire page 31)*.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel*, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 19 octobre est publié :

● **Sports :** un décret pris pour l'application de l'article 43 de la loi du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

NOMINATION

Le général de corps d'armée **Jean-Louis Georgelin** a été nommé chef de l'état-major particulier du président de la République, en remplacement d'Henri Bentegeat, par décret paru au *Journal officiel* du samedi 19 octobre.

DOCUMENTS OFFICIELS

L'Assemblée nationale publie une proposition de loi relative à l'élection au second tour des conseillers généraux.
www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0225.asp

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire

Michel,

de la part de (en vrac)
Gribouille, Eric, Régis, Stéphanie, Pierrot, Florence, Petit Tom, Max, Mickey, Françoise, Heliott et **Annick.**

– Afin que tout *Le Monde* le sache,

Joyeux anniversaire,

Papo,

Aglaé et Clément,

Et les autres...

Décès

– Bordeaux.

Mme Maguy Boussagol,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Marguerite Boussagol-Wormser,
sa sœur,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Pierre BOUSSAGOL,
professeur honoraire
à l'université Bordeaux-II,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de la valeur militaire,

survenu le 17 octobre 2002, à Bordeaux.

26, rue Lamourous,
33000 Bordeaux.

– Dijon (Côte-d'Or).

Son épouse,
Ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André CHEVAILLER,
commissaire divisionnaire
de la Police nationale.

La cérémonie, suivie de la crémation, a eu lieu à Dijon.

Des dons peuvent être adressés au Centre G.-F.-Leclerc, à Dijon, ou à l'USP La Mirandière, à Quétigny.

– Sœur Ghislaine,
clarisse,
Sœur Thérèse de Jésus,
carmélite missionnaire,
Mme Jean Morand,
ses sœurs,
Le comte et la comtesse de Felcourt,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Edouard Firino-Martell,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Béatrix de FELCOURT,

survenu le 18 octobre 2002.

Ni fleurs ni couronnes, des messes.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 31, avenue Marceau, Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière de Maisons-en-Champagne (Marne).

– Les amis français de

Tamara K. HAREVEN,
Unidel professor of family studies
and history,
fondatrice de la revue
The History of the Family,
an International Quaterly,

ont la très grande tristesse de faire part de son décès survenu le 18 octobre 2002, à Newark (Delaware), USA.

– Nous avons l'immense tristesse d'annoncer le décès de

Jérôme JOLY,

survenu, dans sa trente-quatrième année, le 16 octobre 2002, à Montargis.

Nous voulons témoigner de son sens de l'écoute et du dialogue comme de sa grande disponibilité, mis au service de la lutte contre le sida en Seine-et-Marne. Jérôme a su mobiliser toutes nos énergies et partager nos actions avec efficacité, simplicité et discrétion.

Jérôme, sois assuré de notre détermination à poursuivre ton combat dans le respect de nos différences.

Ses ami(e)s d'Emergences-Turbulences, à Marne-la-Vallée, et RVH 77 Sud.

— Les familles Lelièvre, Besnard et Moreau
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques LELIÈVRE,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 17 octobre 2002, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 22 octobre, à 14 h 30, en l'église Saint-Sulpice, 2, rue Palatine, Paris-6e.

L'inhumation suivra, au cimetière du Père-Lachaise.

8, voie Romaine,
La Roche,
89000 Auxerre.

– Cannes (Alpes-Maritimes). Sare (Pyrénées-Atlantiques). Paris.

Guy Loudmer,
Lise Marie Cellier,
Katia, Patrizia et Philippe, Pierre Loudmer,
Benyamin, Dina, Jérémie, Joseph Loudmer,
Les familles Fragman, Henri Loudmer, Blic, Dugowson, Geller,

ont la douleur de faire part du décès de

Sonia LOUDMER,

survenu à Cannes, le 18 octobre 2002, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La levée du corps aura lieu le mardi 22 octobre, à l'athanée de Cannes.

L'inhumation aura lieu le samedi 26 octobre, à 11 h 30, au cimetière de Sare (Pyrénées-Atlantiques).

Berrueta,
64310 Sare.
14, quai des Célestins,
75004 Paris.

– Mme Jean Mamy,
son épouse,
Laure et Sébastien Mamy,
ses enfants,
M. et Mme Jacques Mamy,
son frère, sa belle-sœur,
et leurs enfants,
La famille Louvel,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MAMY,

survenu le 15 octobre 2002.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale le 18 octobre.

Une messe sera célébrée à son intention en l'église Saint-Pierre de Montfort-l'Amaury, le samedi 16 novembre, à 11 heures.

– Bertrand Hervieu,
président de l'INRA,
Marion Guillou,
directrice générale de l'INRA,
Et les membres du collège de direction,
Ainsi que tous ses collègues,
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

M. Jean MAMY,
directeur de recherche,
chargé de mission
auprès de la direction générale,
ancien directeur scientifique
« Environnement physique
et agronomie » à l'INRA,

survenu le 15 octobre 2002, et s'associent dans la peine à sa famille et à ses proches.

– M. Emile Raynaud
a la tristesse de faire part du décès de son épouse,

Franziska Marie Elisabeth RAYNAUD,
née **MATHEIS,**
professeur des universités en retraite,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite,
officier des Palmes académiques,
commandeur dans l'ordre
du Mérite de la RFA,
chevalier dans l'ordre du Mérite
de la République de Côte d'Ivoire,
commandeur dans l'ordre du Mérite
de l'éducation nationale
de Côte d'Ivoire,

survenu le 17 octobre 2002, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 octobre, à 11 heures, en la chapelle Sainte-Germaine, 19, avenue des Ternes, Paris-17e, suivie de l'inhumation au cimetière II d'Andrésy (Yvelines).

3, boulevard de la Saussaye,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

– M. et Mme Bruno Woznica
ont été très touchés et remercient très chaleureusement les proches amis de

Christophe,

l'ensemble des personnes présentes de CFAO-Sèvres qui ont assisté à la cérémonie d'adieu à leur fils, ainsi que tous ceux et celles qui ont témoigné leur amitié et sympathie par écrit.

Souvenir

– Il y a un an, le lundi 22 octobre 2001

Claire

nous quittait.

Ceux qui l'ont aimée se souviennent.

– En souvenir,
une fleur portera ton nom.

Il y a cinq ans,

Barbara PRATT PLASSAIS,
pédiatre,

était blessée mortellement par un automobiliste devant l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, Paris-14e.

Avis de messe

– Une messe à la mémoire de

Bernard CITROËN,

décédé le 9 août dernier, sera célébrée le 23 octobre 2002, à 11 h 30, en la chapelle Saint-Louis de l'Ecole militaire, 13, place Joffre, Paris-7e.

De la part de la famille Citroën.

Colloques

– La revue ***Passages*** et l'Association des amis de la revue ***Passages*** **(ADAPes),** avec la collaboration du ministère des affaires étrangères, du ministère de l'écologie et du développement durable et de l'Ademe, organisent un colloque intitulé : **« L'eau, l'énergie, la santé et le développement durable : quel rôle pour les acteurs privés et publics ? »,**
qui aura lieu le **jeudi 7 novembre 2002,** de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30 au Centre de conférences internationales, 5, avenue des Portugais, 75016 Paris.

Intervenants : **Mme Tokia Saïfi, M. Bruno Delaye, M. Jean-Michel Severino,** M. Michel Duhen, M. André Gouaze, M. Philippe Hugon, M. Pierre Chevallier, Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, M. Sylvestre Poulain, M. Michel Roussin, Mme Hanna Simon, M. Christian Stoffaes, M. Pierre Castella, M. Jean-Marie Chevallier, M. Marc Gentilini, M. Jean-François Girard, M. Didier Hamon, M. Jacques Labeyrie, M. Robert Mahler, M. Pierre-Yves Madignier, M. Guy Nossent, M. Jianmin Wu et Emile H. Malet.

Inscriptions obligatoires
***Passages*-ADAPes.**
Téléphone : 01-45-86-30-02.
Fax : 01-44-23-98-24.
E-mail : passages@club-internet.fr

Conférences

Conférences de l'Etoile :
« La vie, le destin... et l'amour ? »
Sept mercredis de suite à 20 h 30 :
A l'église protestante de l'Etoile,
54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.
Libre participation aux frais.
Peut-on se changer ?
6 novembre : Père Guy Gilbert,
M. Cazenave, M. Lacroix.
A-t-on encore besoin d'une religion ?
13 novembre : A. Comte-Sponville,
Père B. Feillet, A. Rémond.
Comment accepter de vieillir ?
20 novembre : P.L. Assoun, Jean-Denis Bredin, Marie de Hennezel.
Peut-on se remettre d'un malheur ?
27 novembre : Lytta Basset, J. -P. Denis,
Geneviève Jurgensen.
Ce qui m'arrive, est-ce de ma faute ?
4 décembre : Michel Tournier,
D. Sibony, P. Valadier.
Peut-on faire le bonheur de ses enfants ? 11 décembre : le rabbin Pauline Bèbe, C. Eliacheff, P. Lassus.
Pourquoi tant d'échecs en amour ?
18 décembre : Pascal Bruckner,
Paule Salomon, Pasteur Schlumberger.

Débats

« Les enjeux de l'élargissement de l'OTAN », autour de **Jean-Michel Boucheron** (membre de la commission de la défense, Assemblée nationale), **Eric Lebedel** (chef de section « gestion politique des crises » - OTAN) et **Guy Teissier** (président de la commission de la défense, Assemblée nationale). Débat animé par **Pascal Boniface** (directeur de l'IRIS).
Entrée libre, inscription obligatoire :
01-53-27-60-60
ou par mail : paulmier@iris-france.org
mercredi 23 octobre 2002,
de 18 h 30 à 20 h 30,
Maison de la chimie, à Paris.

Rencontres

Les rencontres médiévales européennes
organisent le jeudi 24 octobre 2002,
de 9 h 30 à 18 heures,
à la Fondation Singer-Polignac,
43, avenue Georges-Mandel, Paris-16e,
un colloque :**« L'architecture gothique au service de la liturgie »,**
sous la présidence de Pierre Riché,
avec les communications
de Monique Cazeaux, Alain Erlande-Brandenburg, Françoise Gasparri,
du Père Anselme Davril,
du professeur Arnold Angenendt,
Alain Michel, Dominique Poirel
et l'illustration musicale de l'ensemble Venance Fortunat,
direction Anne-Marie Deschamps.
Pour assister au colloque,
dans la limite des places disponibles,
prière de s'adresser à la Fondation Singer-Polignac, tél. : 01-47-27-38-66.
Fax. : 01-53-70-99-60.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Extrait du programme 2002-2003

Séminaires

Boyan Manchev : **« Le fantasme, le sujet et le sens (II). (Im)possibilités de la pensée ontologique à présent ».**
24 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre, 16 janvier : 18 h 30-20 h 30, Centre for Advanced Study in Sofia,
4, rue Alexandre Battenberg, Sofia, Bulgarie.

Christian Trottmann : **« Contemplation et vie contemplative ».**
23 octobre : 18 heures - 20 heures,
20 novembre : 18 h 30 - 20 h 30,
18 décembre : 19 h 30 - 21 h 30,
29 janvier : 18 heures - 20 heures :
amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.
Consultation du site : www.ci-philo.asso.fr

Communications diverses

L'Unicef des Hauts-de-Seine recherche des bénévoles.

Nous cherchons des bénévoles motivés par la cause des enfants pour notre campagne de vente de cartes de vœux, du 15 novembre 2002 au 15 janvier 2003. Selon vos goûts et votre temps disponible, vous pouvez nous aider pour l'administration, la gestion des stocks, la logistique, les ventes de cartes aux entreprises et les ventes sur stands au grand public.

N'hésitez pas à nous contacter au : 01-42-70-78-23.

Le Centre culturel Calouste Gulbenkian
offre dix-huit bourses d'études
et de recherche dans les domaines
de l'histoire et de la culture portugaises
pour l'année 2003. Elles sont destinées
à des étudiants de troisième cycle
et à des chercheurs travaillant en France.
Le programme prévoit la prise
en charge du voyage au Portugal (durée
d'un mois), l'octroi d'une bours
et l'accueil des boursiers par des
institutions portugaises
de recherche partenaires.
Les candidatures doivent être
présentées au
Centre culturel Calouste Gulbenkian,
avant le 30 novembre 2002.
Renseignements :
Centre culturel Calouste Gulbenkian,
51, avenue d'Iéna, Paris-16e.
Tél. : 01-53-23-93-93.
site : www.gulbenkian-paris.org
e-mail : calouste@gulbenkian-paris.org

Soutenances de thèse

– Le lundi 14 octobre 2002, **Jean-François Kosta-Théfaine** a soutenu en Sorbonne sa thèse de doctorat en littérature française intitulée **« Etude et édition du manuscrit de New York (Pierpont Morgan Library, ms. M. 723, fol. 71r-107r) du *Devisement du Monde* de Marco Polo ».**

Le jury, composé de Mmes et MM. les professeurs J. Dufournet (président), L. Harf-Lancner (rapporteur), Ph. Ménard (directeur de thèse) et D. Quéruel (rapporteur), lui a décerné le grade de docteur de l'université Paris-IV - Sorbonne avec la mention Très Honorable à l'unanimité.

CARNET DU MONDE
TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 22 € - 144,31 F TTC
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 F TTC

NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
La ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC

THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **27,70 €** (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAN

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)
"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21 *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

LE « CAS » BARGHOUTI

CE jour de janvier 2002, à Jérusalem, le colonel des renseignements militaires israéliens hésite une demi-seconde avant de répondre, tout sourire : « *Marouane Barghouti ? C'est un terroriste, mais il parle hébreu...* » Sanglé dans l'uniforme vert de son unité, le gradé vient de vanter les avantages, incomparables à ses yeux, de l'« assassinat préventif » d'activistes palestiniens par l'armée israélienne. On lui a demandé si cette méthode radicale pourrait un jour être appliquée au jeune secrétaire général du Fatah pour la Cisjordanie ; le colonel s'en est tiré par cette pirouette qui témoigne de la circonspection des autorités israéliennes devant le cas Barghouti.

De longue date, ce dernier revendique certes l'usage de la violence comme arme politique, ce qui en fait une cible potentielle, mais on lui reconnaît aussi une parfaite connaissance de la société israélienne, et on mesure le talent prometteur d'un jeune responsable qui peut se révéler à l'avenir un interlocuteur de choix pour des temps apaisés.

En ce début d'année, les zones palestiniennes restituées en 1994 et en 1995 par les autorités israéliennes sont toujours autonomes, et Marouane Barghouti bat le pavé de Ramallah comme au premier jour de l'Intifada. Depuis le début de l'insurrection palestinienne consécutive à la visite d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées (le mont du Temple pour les juifs) et à la sanglante répression des échauffourées qu'elle avait suscitées, en septembre 2000, il en est la voix et le visage. Cadre turbulent du Fatah, la principale force politique palestinienne que préside Yasser Arafat, il a pris de court sa direction et imposé un mot d'ordre clair et simple : le processus de paix lancé en 1993 a débouché sur une impasse ; les règles du jeu doivent changer ; la lutte armée ira désormais de pair avec la négociation pour mettre fin à l'occupation israélienne des territoires conquis en 1967. L'explosion de septembre 2000, il n'a pas été le seul à la pressentir. En revanche, il a été le plus prompt à en prendre la mesure et à lui donner un contenu politique.

A Gaza, le directeur du Centre palestinien pour les droits de l'homme, Raji Sourani, commente en connaisseur son omniprésence. « *Il n'est pas comme son homonyme Moustafa Barghouti* [dirigeant de l'ex-Parti communiste palestinien et responsable réputé d'un réseau d'organisations non gouvernementales]. *Marouane, lui, a la tripe populaire. Il est toujours au contact des gens, toujours dans la rue, dans la poussière ou la boue des camps de réfugiés, avec ses jeans et ses grosses chaussures. Le Fatah lui doit une fière chandelle. Sans lui, c'est le Hamas* [Mouvement de la résistance islamique] *qui risquait de ramasser la mise !* » Le petit homme rond au visage barré d'une moustache et au regard constamment aux aguets n'a d'ailleurs pas conquis que la seule rue palestinienne. Auprès des journalistes, toujours disponible, glissant sans peine de l'hébreu à l'anglais ou à l'arabe, sa gouaille et sa roublardise ont fait merveille. « *Comme je ne suis pas très grand, je pourrai toujours me cacher derrière vous si les Israéliens essaient de m'assassiner* », réplique-t-il quand on l'interroge sur les risques de se montrer aussi régulièrement au grand jour. Un matin, dans les studios d'une maison de production de Ramallah, attendu par les journalistes d'une chaîne égyptienne alors que deux autres équipes patientent déjà dans le couloir, il a commencé une interview par téléphone avec une radio canadienne avant de lancer le combiné à son bras droit, sommé en trois clins d'œil de poursuivre l'entretien à sa place, comme si de rien n'était.

En ce mois de janvier, l'Intifada, pourtant, est à un tournant. Depuis quelques mois, l'armée israélienne accuse Marouane Barghouti de diriger, en marge de ses activités politiques, un groupuscule militaire clandestin du Fatah, les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, qui s'est fait connaître par des opérations perpétrées dans les territoires palestiniens contre des militaires et des colons. Le responsable a multiplié les dénégations, sans convaincre ses accusateurs. Après la mort de l'un de ses chefs, tué par une bombe israélienne, le 14 janvier, le groupuscule bascule dans le terrorisme à outrance et frappe en Israël. L'armée réplique durement. C'est l'escalade, et le dirigeant n'est pas épargné.

Les autorités israéliennes avaient déjà lancé, en octobre 2001, un mandat d'arrêt contre lui. Deux mois plus tard, en décembre, l'armée avait ensuite investi à l'improviste l'appartement confortable mais discret qu'il occupe dans un quartier résidentiel de Ramallah. En vain. Le responsable palestinien était sur ses gardes et évitait depuis longtemps déjà son domicile. Le 16 janvier, le *Washington Post* publiait une tribune dans laquelle il résumait en quelques lignes ses convictions : « *Peut-être serai-je tué, mais je revendique le droit de me défendre. Je ne suis ni un terroriste ni un pacifiste. Je ne veux pas détruire Israël, mais simplement mettre un terme à l'occupation de mon pays.* » Il n'est pas abattu lorsque l'armée israélienne réoccupe la Cisjordanie, après l'attentat meurtrier de Nétanya organisé par le Hamas le 27 mars, mais sa plongée dans la clandestinité tourne court. Il est arrêté le 15 avril et jeté immédiatement en prison.

RICKI ROSEN/CORBIS SABA

Marouane Barghouti (au centre, veste en cuir), chef de la milice armée de Tanzim, manifeste avec des Palestiniens en 2001 à Ramallah, Cisjordanie.

Populaire, gouailleur, polyglotte et bon connaisseur de la société israélienne, le jeune député palestinien, actuellement jugé pour meurtre, embarrasse les autorités des deux camps

La détention n'est pas une nouveauté pour lui. Comme la plupart des cadres palestiniens, il cumule déjà, à 43 ans, un nombre respectable d'années de prison et d'exil. Né en 1959 dans le village de Kober, au nord de Ramallah, il a grandi au sein d'une famille modeste et a dû travailler dans des restaurants de Jérusalem-Est pour pouvoir payer ses études, tout en menant de front des activités politiques qui l'ont rapidement mis en évidence. En 1978, son activisme précoce lui vaut une première condamnation à quatre ans et demi de geôle. Il « visite » alors la plupart des établissements pénitenciers israéliens, selon l'expression de sa femme Fadoua, une cousine éloignée avec laquelle il s'est fiancé depuis sa cellule, et qui deviendra plus tard avocate.

Derrière les barreaux, il apprend l'hébreu et côtoie les grands noms du mouvement national palestinien, dont Jibril Rajoub, le futur chef de la Sécurité préventive palestinienne pour la Cisjordanie. Libéré en 1983, il reprend à l'université de Bir Zeit, près de Ramallah, les études d'histoire et de sciences politiques poursuivies en prison. Auteur d'un mémoire sur l'histoire des relations franco-palestiniennes, président de l'Union des étudiants de l'université, il fonde en même temps la Chebiba, le mouvement de jeunesse du Fatah, interdit par Israël, et grimpe dans l'appareil.

Alternent alors les détentions administratives et les périodes de clandestinité, jusqu'à son bannissement, prononcé en janvier 1988, juste après le début de la première Intifada. « *Marouane n'a assisté à aucun de mes quatre accouchements*, se souvient Fadoua. *Il était soit en fuite, soit en prison, soit en exil.* » Réfugié à Amman, en Jordanie, il suit de près le soulèvement populaire qui prend de court la direction palestinienne, repliée à Tunis après son éviction du Liban. Il y multiplie les missions pour coordonner le mouvement et compte alors parmi les conseillers de Yasser Arafat. Marouane Barghouti ne fait cependant pas partie du premier cercle du « Vieux », au contraire d'un autre banni, le fondateur de la Chebiba de Gaza, Mohamed Dahlan, promis à un brillant avenir. Malgré l'exil, le jeune homme reste un Palestinien de l'intérieur, propriétaire d'un capital politique acquis par la lutte, qui le rend indépendant de l'establishment tunisien.

Cette relative autonomie, dans un système organisé tout entier autour de Yasser Arafat, a un prix : il n'est membre que du Conseil révolutionnaire du Fatah, une instance qui n'a qu'un rôle secondaire dans le mouvement palestinien.

La difficulté ne bride pourtant pas ses fortes ambitions. De retour d'exil en 1994, grâce à l'amnistie décrétée dans la foulée des accords d'Oslo, c'est contre l'avis de Yasser Arafat qu'il s'efforce de transformer le Fatah en parti politique déconnecté de la toute jeune Autorité palestinienne. Marouane Barghouti échoue, mais les urnes lui sont une nouvelle fois favorables, et le chef de l'OLP ne peut s'opposer ni à son accession au poste de secrétaire général pour la Cisjordanie ni à sa candidature aux élections législatives de janvier 1996.

Elu député, le perturbateur redouble d'efforts et ferraille avec d'autres jeunes cadres du parti, Qaddoura Farès et Mohammed Ourani, contre une Autorité qui devient rapidement autocratique et opaque. Il a beau ménager son chef, qui a plaqué son système de pouvoir sur ces institutions intérimaires, son activisme lui assure alors la hargne de certains responsables de la garde rapprochée du dirigeant de l'OLP.

DÈS son retour en Cisjordanie, Marouane Barghouti s'est fait également l'avocat du processus de paix qui devait aboutir théoriquement à l'Etat palestinien en 1999. Il est déjà un interlocuteur familier de la presse israélienne, dont il connaît bien les arcanes. Sans jamais chercher à nouer de véritables liens d'amitié, il multiplie également les contacts avec des responsables politiques de la gauche israélienne, comme Chlomo Ben Ami et Yossi Beilin, dont les ouvrages côtoient dans sa bibliothèque personnelle les livres du journaliste américain Thomas Friedman (chroniqueur au *New York Times*), du chroniqueur militaire de *Haaretz* Ze'ev Schiff et des ouvrages consacrés aux partis religieux ultra-orthodoxes juifs. « *Il ne voulait pas tout mélanger : il ne pouvait pas avoir de véritables amis israéliens tant que l'occupation se poursuivait* », explique sa femme.

A la marge du pouvoir, il assiste en observateur au dérèglement du processus de paix. La force de conviction s'est brisée contre la réalité. Sa base le rappelle à l'ordre : au quotidien, la paix est devenue un enfer. Bouclages, confiscations de terres : le niveau de vie des Palestiniens se dégrade, alors que l'horizon de l'Etat ne cesse de s'éloigner.

Selon Fadoua, il revient de ses tournées dans les camps et dans les quartiers populaires de plus en plus pessimiste. Cette crise de confiance que perçoit le secrétaire général du Fatah se double, chez lui, d'interrogations sur la direction palestinienne, même s'il n'est pas question de remettre en cause l'icône Arafat. La deuxième Intifada permet d'ailleurs à Marouane Barghouti de faire sauter certains des verrous politiques qui préservent l'omnipotence des « Tunisiens ». Jusqu'à son arrestation, sa popularité enflera, au risque de déplaire, et le chef de l'Autorité palestinienne devra le ménager pour espérer capter à son profit une partie de ce crédit.

> « Le Fatah lui doit une fière chandelle. Sans lui, c'est le Hamas qui risquait de ramasser la mise ! »
>
> **RAJI SOURANI, DIRECTEUR DU CENTRE PALESTINIEN POUR LES DROITS DE L'HOMME**

Emprisonné depuis déjà six mois, le député palestinien fait face désormais à la justice israélienne, qui a choisi au travers de sa personne de juger l'Intifada. La mort d'une trentaine de personnes lui est reprochée, ce qui pourrait lui valoir une peine de prison à perpétuité. En dépit des précautions prises par ses juges, la partie politique et médiatique n'est pourtant pas perdue d'avance. Le député de Ramallah a déjà mis au point son plan de bataille. Pas question de discuter des charges présentées contre lui. Il ne reconnaît pas au tribunal le droit de le juger et entend bien profiter, au contraire, de la tribune qui lui est indirectement offerte pour instruire le procès de l'occupation israélienne. Prisonnier politique figé dans une posture de combat, il peut ainsi espérer préserver sa place à part auprès des Palestiniens, en pariant sur de nouvelles circonstances politiques qui précipiteraient à terme une libération. Le lutteur a du talent et de l'énergie. Les premières audiences, au cours desquelles il a souvent pris à son compte les débats, en ont apporté la preuve. Il lui en faudra pourtant beaucoup pour échapper à la pire sentence qui puisse jamais le menacer : l'oubli.

Gilles Paris

« Traité constitutionnel », un monstre juridique

par Dominique Rousseau

Si les mots « Constitution européenne » ne sont plus tabous, ils sont très souvent utilisés dans un sens qui ne correspond pas à celui construit par les juristes. En témoigne la confusion régulièrement entretenue dans les discours entre traité et Constitution, confusion qui débouche parfois dans la formule « traité constitutionnel ».

Dans le vocabulaire du droit, traité et Constitution sont deux objets différents répondant à des définitions propres. Par exemple, le traité est un acte qui relève de l'ordre international, la Constitution de l'ordre interne. Le traité est un accord de volontés, la Constitution un acte unilatéral. Le traité est « fait » par des Etats souverains, la Constitution par les peuples. Le traité est l'aboutissement de négociations internationales plus ou moins secrètes, la Constitution le produit de délibérations publiques et d'une votation des citoyens.

L'expression « traité constitutionnel » apparaît donc comme un monstre juridique. A la limite, la seule définition juridiquement compatible serait : traité par lequel les Etats européens contractants décident de convoquer une Assemblée élue par les citoyens européens pour rédiger et soumettre aux peuples européens un projet de Constitution européenne (ou encore : décident de donner au Parlement européen compétence pour rédiger et soumettre aux peuples européens un projet de Constitution européenne).

Dès lors, la construction juridique des définitions du traité et de la Constitution empêche le juriste de considérer que le passage de l'un à l'autre pour réorganiser le système européen soit anecdotique ou limité à une simple question de technologie juridique. Concevoir l'avenir de l'Europe par et sous la geste constitutionnelle présuppose et implique une rupture dans la représentation de l'Europe : elle ne peut plus être perçue – au sens fort du mot – comme un espace géographique d'Etats étrangers les uns aux autres liés seulement, et autant qu'ils le veulent bien, par leurs décisions.

Elle devient un espace de peuples intégrés qui font société et décident souverainement d'énoncer les valeurs qui les font s'assembler et de poser les institutions qui les font vivre. Passer du traité à la Constitution est donc, au regard du droit, un acte révolutionnaire en ce qu'il engage une manière de voir l'Europe radicalement différent.

Un exemple : le Parlement européen. Par le découpage des circonscriptions, le mode d'élection, la constitution des listes, ses membres ne sont pas des députés européens mais seulement les représentants des peuples des Etats de l'Union. Un peu comme si les députés à l'Assemblée nationale française étaient élus sur une base régionale pour désigner, selon l'importance démographique de chaque région, les représentants du peuple breton, du peuple occitan, du peuple alsacien...

Malgré les efforts déployés par certains de ses membres pour lui faire jouer un rôle de représentation des citoyens européens, le Parlement de Strasbourg reste une Assemblée « internationale ». Pour le faire basculer dans la logique constitutionnaliste, il faut partir de l'idée de citoyenneté politique : de l'idée que, pour l'exercice des droits politiques, les conditions de sexe, de nationalité ou de profession sont indifférentes. Dans l'association politique que deviendrait l'Europe constitutionnelle, tous les « associés » doivent disposer d'un droit égal à déterminer son orientation politique et à désigner ses représentants. Bref, la future Assemblée parlementaire européenne ne doit pas représenter des entités – peuples ou nationaux des différents Etats –, mais les citoyens européens qui, ensemble, constituent le corps politique souverain de l'Europe.

DOMINIQUE ROUSSEAU est professeur de droit constitutionnel à l'université Montpellier-I, membre de l'Institut universitaire de France.

De ce renversement de logique découle une série de conséquences techniques portant sur le mode de scrutin, la composition des listes – européennes et non plus nationales –, le découpage des circonscriptions, qui aurait pour référence le territoire européen et non plus les territoires nationaux, etc.

Au demeurant, le passage de la forme internationale à la forme interne peut ne pas être brutal. L'important est d'assumer la rupture symbolique que représente une Assemblée issue d'une Constitution par rapport aux Assemblées prenant leur source dans les traités.

Sauf – malheureusement, le risque existe – à faire du bricolage et à reconduire les institutions actuelles dans un texte qu'on appellerait « Constitution » pour faire mode, mais que les constitutionnalistes ne pourraient reconnaître. Car telle qu'elle a été construite, l'idée de Constitution réalise le passage d'une opinion publique à une collectivité de citoyens, transforme un pouvoir d'influence en pouvoir de décision et assure au pouvoir politique la légitimité lui permettant de faire prévaloir la volonté des citoyens. N'est-ce pas précisément tout ce qui manque à l'Europe ?

Dommage, la citrouille est vide

par le groupe Paroles

HALLOWEEN, fête d'origine celte, américanisée par les immigrants irlandais, se situait au moment où l'activité agricole s'éteignait, où la terre paraissait comme morte. Le monde des hommes pouvait entrer en communication avec celui des divinités et des esprits.

Elle comportait de nombreux rites d'apaisement et d'éloignement des esprits mauvais comme, par exemple, celui de mettre une bougie allumée dans une citrouille évidée et sculptée en forme de tête monstrueuse.

Au VIIIe siècle, le pape Grégoire IV décida de placer la Fête des morts au lendemain de la Toussaint, soulignant ainsi la proximité des défunts avec les vivants. L'Eglise, comme elle le fit depuis l'origine pour la plupart des fêtes païennes, christianisait ce moment de relation avec *« ceux de l'autre monde »*.

Disons d'abord qu'une fête proposée en cette période de l'année où il se passe peu de choses, hormis le commerce des chrysanthèmes, c'est plutôt bon à prendre. Les spécialistes du marketing, les faiseurs d'images faussement terrifiantes, les vendeurs de citrouilles, dents de vampire, squelettes en plastique et bonbons divers ont planté le décor. Mais à y regarder de plus près, la citrouille paraît plutôt vide. Et c'est dommage !

Une société a besoin de ne pas isoler la mort du reste de la vie. Halloween pourrait nous le redire. A force de rejeter la mort aux marges de l'existence, nous faisons semblant de l'ignorer. Elle n'en devient que plus obsédante, voire effrayante, déclenchant alors des réactions de peur ou de fuite aux conséquences déshumanisantes.

Tous nous avons besoin d'extérioriser nos peurs pour les exorciser dans des manifestations collectives, où crainte, humour et confiance, se mêleraient ! Halloween pourrait nous en offrir l'occasion autrement que par une panoplie plus proche des farces et attrapes que d'une expression profonde d'une partie de notre être.

Evoquer le monde des disparus semble bien nécessaire pour nous replacer chacun dans l'immensité du cosmos. Quelles que soient nos croyances, nous appartenons à une famille constituée de ceux qui nous ont précédés, de nos contemporains comme des êtres à venir. Halloween pourrait donner cette dimension passée et future aux phénomènes actuels de globalisation, à condition de ne pas virtualiser cet au-delà en le réduisant à des sorcières ou autres monstres.

Que les catholiques ne crient pas aux voleurs en voyant Halloween supplanter la célébration de la Toussaint et du jour des morts. Nous suggérons qu'avec toute la société, ils remplissent l'événement, lui donnent sens, et se décrispent un peu face à un humour pas toujours *« très catholique »*. L'imagerie et la statuaire chrétiennes sont riches en danses macabres, visions infernales, tortures sataniques et horreurs diverses.

Ainsi s'exprimèrent à certaines époques le rapport à la mort, le jugement qui sera porté sur nos actes, et souvent le désir d'enfermer la population dans des peurs stérilisantes. Aujourd'hui, le langage chrétien est appelé à l'invention.

LE GROUPE PAROLES est constitué de seize personnalités catholiques de générations, de sensibilités et d'expériences différentes.

Halloween invite les catholiques à revivifier leurs propres célébrations. D'abord la Toussaint (le 1er novembre), en invitant à partager par la joie, les chants, la beauté des prières et des célébrations, la force de se savoir chacun appelé à rejoindre tous les amis de Dieu, vivants et morts, dans le bonheur d'un amour partagé et non dans la peur du jugement.

Que la fête des défunts (le 2 novembre) ne se limite pas à une visite fleurie des cimetières. Qu'elle soit le temps de l'évocation de leur mémoire et de leur présence. En ces temps de quête identitaire, alors que tant de jeunes recherchent un enracinement, ce pèlerinage auprès des anciens peut devenir élément de construction tant personnelle que sociale.

Halloween révèle sans doute certains traits de la culture contemporaine. Sans exagérer l'importance de l'« événement », nous y voyons l'occasion de lui donner du contenu, d'en approfondir le message. Si les commerçants et les amuseurs ont mis en scène la citrouille, à nous de lui donner du sens. La fête n'en sera que plus... vivante.

> Une société a besoin de ne pas isoler la mort du reste de la vie. Halloween pourrait nous le redire

L'avenir de l'Europe : avancer ou se renier

Suite de la première page

Comment préserver les liens organiques entre l'UE et les institutions représentatives des Etats membres ? Comment assurer la légitimité de la gouvernance européenne ?

Sans Etats, il n'y aura pas d'union des peuples, mais sans les peuples, l'union des Etats ne sera qu'une coquille vide. A priori, le principe d'une démocratie représentative européenne, où, à chaque citoyen européen, correspondrait une voix, indépendamment de sa nationalité, va à l'encontre du principe de l'égalité entre les Etats. De même, l'exercice commun au sein de l'UE de domaines de souveraineté chaque fois plus étendus ne va pas sans remettre en question la proximité souhaitable entre gouvernants et gouvernés. Surmonter ces contradictions, tel est précisément le défi qui nous avons à relever.

Le cas du pacte de stabilité et de croissance illustre bien les difficultés de la gouvernance européenne. On discute actuellement de la possibilité d'assouplir sa mise en œuvre, voire de l'amender. Il ne s'agit pas d'une question juridique : à l'instar de tout autre traité international, le pacte est passible de révision. Il ne s'agit pas non plus seulement d'une question technique.

Au contraire, la question est éminemment politique : de politique économique, d'une part, et de gouvernance européenne, d'autre part. Elle concerne la croissance économique de l'Europe, les conditions de relance de son économie et de son développement durable, ainsi que la satisfaction des besoins économiques et politiques de chacun des Etats membres et de l'ensemble de l'Union. Elle concerne aussi le succès de l'Union économique et monétaire : un pacte non crédible, irréaliste, minerait les fondements de l'euro. Mais elle concerne surtout la répartition des compétences entre les gouvernements nationaux, qui existent, et le « gouvernement » de l'Union, qui n'existe pas au sens propre.

Plusieurs Etats européens éprouvent déjà les difficultés économiques découlant d'un modèle inadéquat de discipline budgétaire, conçu pendant et pour une période d'expansion économique. Certains de ses effets négatifs ont déjà été dénoncés. On invoque, à juste titre d'ailleurs, le cas des Etats-Unis après le 11 septembre 2001. Ils ont su, avec un pragmatisme salutaire, adopter des politiques macroéconomiques consistantes et n'ont pas hésité à subordonner les grands équilibres, comme l'équilibre budgétaire ou de la balance des transactions courantes, à des objectifs jugés supérieurs : la croissance économique et l'emploi. C'est un exemple dont l'Europe pourrait s'inspirer.

La récente proposition de la Commission européenne présente des mérites indéniables car elle conserve les principales règles du pacte et en propose une lecture plus intelligente et plus flexible. Elle possède néanmoins l'inconvénient de transformer la date butoir pour atteindre l'équilibre budgétaire en un objectif mobile, nuisant à la crédibilité de l'Union.

Mais le problème est plus vaste et je me demande si le moment n'est pas venu d'envisager la possibilité d'un nouveau pacte. Certains économistes soutiennent qu'une voie de réforme possible consisterait à considérer un solde budgétaire excluant les dépenses d'investissement public, un solde courant nul à moyen terme, ce qui permettrait de mener à bien des politiques d'investissement public plus adaptées aux réalités de chaque Etat.

Il s'agit, bien entendu, d'un exercice difficile, mais il me semble évident que, sans pour autant abandonner l'engagement commun, absolument indispensable, de la discipline budgétaire, il est nécessaire de promouvoir une plus grande flexibilité, en assurant une plus grande latitude de choix et d'action aux gouvernements des Etats membres, d'autant que ceux-ci ne disposent désormais plus de leurs instruments monétaires et de change.

Dans un domaine aussi sensible, aux raisons d'ordre économique s'ajoutent des raisons politiques de poids. Il s'agirait, de fait, d'éviter que le pacte devienne un facteur d'antagonisme entre les autorités nationales et les instances communautaires et ne remette en question les bases de la légitimité de la construction européenne et du fonctionnement de nos régimes démocratiques. Tout d'abord parce que les citoyens et les entreprises ne comprennent pas à quoi servent les gouvernements s'ils ne sont plus guère en mesure de les aider à résoudre leurs problèmes économiques et sociaux, en raison des exigences du pacte. Ensuite, parce que l'instrument budgétaire reste du ressort des gouvernements nationaux et que, dans la conjoncture actuelle, une limitation aussi importante de leurs possibilités d'intervention me paraît un contresens.

Qui plus est, les exigences et les impositions de l'actuel pacte de stabilité peuvent être vues comme une manifestation de méfiance de la part des institutions européennes à l'égard des organes élus des Etats membres et de leur capacité de gérer de façon responsable et coordonnée les politiques budgétaires nationales.

Ce qui est ici en cause est à la fois la base de la légitimité de la gouvernance européenne et le fonctionnement de nos démocraties représentatives, qui ne pourra, en aucune circonstance, être remis en question.

Nous ne pouvons ignorer que la démocratie repose sur les Etats nationaux et que les peuples se sentent légitimement représentés par leurs institutions démocratiques, pour lesquelles ils ont voté et auxquelles ils demandent d'assumer leurs responsabilités.

Toute la difficulté d'une intégration politique plus poussée de l'Union réside dans l'équilibre à trouver entre les mécanismes qui veillent à la poursuite de l'intérêt général, dont la légitimité reste à consolider, et la sauvegarde du bon fonctionnement de nos démocraties représentatives dès lors que nos Etats partagent de plus en plus l'exercice de leur souveraineté.

> Toute la difficulté d'une intégration politique plus poussée de l'Union réside dans l'équilibre à trouver entre les mécanismes de l'intérêt général et la sauvegarde du bon fonctionnement de nos démocraties représentatives

Parmi les trois principaux objectifs fixés par le traité de Maastricht, seul celui du développement d'une politique étrangère et de sécurité commune, qui devrait conduire à la définition progressive d'une politique de défense commune, reste encore dans une large mesure à accomplir. Les résultats obtenus sont, pour l'heure, franchement maigres. Ce manque de résultats est préoccupant. Il requiert que nous ayons le courage d'assumer cet échec et de combler les lacunes.

Il est nécessaire de profiter du moment actuel de réorganisation de l'ordre international pour promouvoir l'affirmation de l'Europe comme acteur mondial. Selon moi, il ne suffit ni que l'Europe s'affirme en tant que puissance régionale ni qu'elle évolue en termes de défense comme un simple pilier européen de l'OTAN.

L'Europe étant l'une des grandes puissances économiques du monde, notre ambition devrait viser à renforcer sa présence active et autonome à l'échelle planétaire. Sur ce point, je ne peux m'empêcher d'évoquer l'importance hors pair des relations transatlantiques. Les Etats-Unis sont, sans aucun doute, un allié inestimable de l'Europe dans le cadre de l'Alliance atlantique et un partenaire incontournable de la coopération internationale. Néanmoins, ce cadre de partenariat privilégié ne signifie pas nécessairement une coïncidence de tous les points de vue ni un partage total d'intérêts. Ce qui importe, selon moi, c'est que ces relations, décisives à tant d'égards, se déroulent sur la base d'un dialogue permanent et d'une concertation effective dans le cadre du respect scrupuleux des principes de légalité internationale.

Même s'il s'agit d'un domaine sensible de la souveraineté des Etats et de leurs intérêts particuliers, la politique étrangère et de défense constitue un domaine où l'approche communautaire me semble fondée. Tout d'abord, parce que sont en jeu des matières transnationales ; ensuite, parce que l'action communautaire revêt des avantages indéniables de par sa dimension et ses effets. Cependant, je ne pense pas qu'il soit possible, pour l'heure, d'imaginer une communautarisation totale de ce domaine. Par contre, j'estime indispensable le développement de stratégies de politique étrangère commune et de programmes d'action aux effets tangibles et efficaces, ainsi que, sur le plan de la défense, de programmes de politique de défense commune. Il s'agit là, d'après moi, d'une priorité.

Sans capacité militaire opérationnelle, sans autonomie, sans politique d'armements et d'équipements commune, sans son propre système de renseignement, sans budgets militaires à la hauteur de ses besoins, l'Europe ne sera qu'un colosse aux pieds d'argile. La tâche n'est pas facile ; les opinions publiques admettent difficilement une augmentation des dépenses militaires, mais c'est un chemin que l'Europe doit nécessairement parcourir pour pouvoir s'affirmer sur la scène internationale.

Nous avons mis près de cinquante ans à disposer d'une monnaie unique. J'ose espérer qu'en matière de politique étrangère de sécurité et de défense (PESD) nous obtiendrons des résultats positifs comparables.

D'ailleurs, dans ce domaine, l'Europe a déjà remporté quelques succès importants. Ce sont des signes d'espoir. Je pense au protocole de Kyoto ou à la lutte internationale contre le terrorisme. Je pense, bien entendu, à la Cour pénale internationale (CPI). Sa création constitue un jalon décisif dans l'histoire de la lutte pour la promotion d'un véritable droit humanitaire international. Nous disposons finalement d'un instrument qui nous permettra d'éviter que la « *sinistre banalité du mal* », pour reprendre la terrible expression de Hannah Arendt, ne devienne, elle aussi, un jalon de notre siècle.

Malgré les atermoiements dont parfois les Européens font preuve, malgré les difficultés du chemin qu'ils se sont proposés de parcourir ensemble, voilà cinquante ans, je persiste à croire que notre volonté commune est à la hauteur de notre ambition et que nous irons loin.

Je veux croire que l'Europe poursuivra fermement sur cette voie, dans la défense intransigeante des droits de l'homme, de la démocratie, de la justice, de la paix, de la sécurité et de la liberté, résolument engagée à rendre la mondialisation plus humaine et la justice plus universelle. Si elle renonce à ces objectifs, l'Europe se reniera elle-même.

Jorge Sampaio

Le Monde
ÉDITORIAL

L'Europe à vingt-cinq

LE « OUI » irlandais ouvre la voie à l'élargissement de l'Union européenne à douze nouveaux membres, dix dès 2004, et à la réconciliation logique et souhaitable du continent, cinquante ans après sa division. Ce vote épargne à l'Europe une crise majeure, il faut s'en féliciter. Les sujets de divergence entre les Quinze sont aujourd'hui trop nombreux et, surtout, les sentiments pro-européens de nombreux gouvernements actuels sont trop faibles, pour ne pas dire négatifs, pour pouvoir espérer qu'une crise débouche sur un quelconque élan européen. Il en serait sorti moins d'Europe, et non plus d'Europe.

Pourtant, l'horizon est loin d'être dégagé. Il faut maintenant que les Quinze s'entendent sur les conditions budgétaires de cet élargissement, qui doit se faire, curieusement, à budget égal. En clair, il faut redistribuer l'argent de Bruxelles, ce qui repose le problème des dépenses agricoles qui dévorent 40 % de ce budget. La France s'isole dans sa rigide frilosité à ne rien changer avant 2006, ce qui risque de faire capoter le volet budgétaire lors du prochain sommet de Copenhague en décembre.

Ensuite, si ce premier obstacle est passé, il faudra que les vingt-cinq pays ratifient l'élargissement, ce qui laisse augurer de nouveaux référendums difficiles. Ils le seront d'autant moins à l'Est, parmi les dix pays candidats où les populations rurales sont nombreuses, que, précisément, les aides agricoles seront importantes et pas trop différentes de celles que reçoivent nos producteurs de la Beauce ou de la Bavière. En 2004, si tout se passe bien, les dix candidats devraient pouvoir faire leur entrée dans l'Union. Mais d'autres difficultés commenceront puisque le système de décision à vingt-cinq a été revu à Nice en décembre 2000 de façon très insatisfaisante. Il ne faut pas oublier l'avertissement des Irlandais, qui ont refusé la ratification une première fois l'an passé à cause de sa complexité paralysante et de l'impuissance des hommes politiques à le présenter clairement et simplement.

D'où l'extrême importance que prennent les travaux de la Convention sur la Constitution européenne, présidés par Valéry Giscard d'Estaing. Il doit en sortir une Europe plus claire dans ses buts politiques et économiques et aussi, parallèlement, plus efficace et plus transparente dans ses moyens, en mettant fin aux permanents petits marchandages chaque année et sur tous les sujets. La Constitution doit être simple et audacieuse pour réconcilier les opinions avec l'Europe.

On ne peut à cet égard que féliciter Joschka Fischer, vice-chancelier d'Allemagne, ministre des affaires étrangères, leader des Verts de son pays, d'avoir choisi de représenter lui-même la République fédérale à cette convention. C'est un signe réjouissant d'une volonté européenne réaffirmée de nos voisins. La Grande-Bretagne est représentée par Peter Hain, un très proche du premier ministre Tony Blair. Le gouvernement français n'a donné, lui, encore aucun signe de son intérêt.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**.
Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ; Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde*, Société des Cadres du *Monde*, Société des Employés du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde*.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

SINGAPOUR. Lee Kuan Yew n'est pas le président de Singapour, contrairement à ce que nous avons indiqué dans *Le Monde* du 15 octobre. Après avoir été premier ministre de ce pays de 1959 à 1990, il occupe aujourd'hui le poste de *senior minister* au cabinet du premier ministre et continue d'exercer une grande influence.

ÉTATS-UNIS. Les Etats-Unis comptent cinquante Etats et non cinquante-deux, comme nous l'avons écrit par erreur dans la chronique de l'économie du *Monde* daté 13-14 octobre intitulée « Les risques d'un élargissement mal préparé ».

PRÉCISIONS

LIBERTÉS LOCALES. Dans le programme des Assises des libertés locales, publié dans *Le Monde* du 25 septembre, nous avons omis de signaler qu'elles seront organisées en Auvergne le lundi 9 décembre.

TARTUF(F)E. Dans notre édition du 17 octobre, nous avons intitulé notre éditorial consacré à la pornographie « Les nouveaux Tartufe », estimant que *« les bonnes mœurs ont peu évolué depuis Tartufe »*. Le personnage de Molière s'écrit en réalité avec deux f (Tartuffe), et le mot générique désignant l'hypocrite avec un seul, mais sans majuscule initiale (tartufe).

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

L'Algérie entre FLN et islamistes radicaux

DANS LA FOULÉE de sa victoire aux législatives de mai, lors desquelles il avait raflé la majorité absolue à l'Assemblée nationale, le FLN vient de confirmer son retour en force sur la scène politique algérienne à dix-huit mois de la présidentielle. Aux élections locales du 10 octobre, l'ex-parti unique a détrôné le Rassemblement national démocratique (RND), qui détenait la majorité depuis 1997, et remporté 668 communes sur 1 541 et 43 des 48 départements. En ballottage avec d'autres partis dans plus de 300 communes et deux départements, il devrait encore augmenter son score dans les jours à venir.

L'« effet Benflis », du nom du secrétaire général du parti, également chef du gouvernement, dont la réputation d'intégrité ne se dément pas, a joué dans ce nouveau succès. Toutefois d'autres facteurs en relativisent la portée. Depuis un an, la stratégie du FLN consiste à faire le parallèle entre la situation en Algérie et l'Europe postcommuniste, sur l'air de la nostalgie, sans débat de fond, pour conclure qu'*« après avoir tenté d'autres expériences les Algériens préfèrent revenir au parti rassembleur »*.

Discours populiste, estiment certains, pour qui l'effort de modernisation entrepris par le FLN n'est, pour l'instant, qu'un vernis destiné à capter de nouvelles élites, alors qu'en sourdine le plus ancien des partis continue de faire appel au clientélisme politique et à des logiques sociales archaïques. Pour preuve, l'utilisation des liens tribaux et communautaires que le FLN – seul parti à avoir pu tisser des réseaux à travers tout le pays – réactive à sa guise, lors des consultations électorales. Or ces liens vont à rebours de la modernité et de l'idée de nation, ce qui n'est pas le moins inquiétant. Le triomphe du FLN est par ailleurs minoré par le faible taux de participation : seul un Algérien sur deux (sans compter la Kabylie), et moins d'un sur trois à Alger, s'est déplacé pour voter le 10 octobre. Si ce taux est en légère amélioration par rapport à mai (les élections locales intéressant davantage que les législatives), il traduit une profonde crise de confiance de la population dans ses institutions et sa classe politique. Quant à la Kabylie, le scénario catastrophe n'a pas eu lieu, mais la tension, l'intimidation et la désaffection n'ont poussé que 7,6 % d'électeurs à voter à Tizi Ouzou et 15,6 % à Bejaïa.

Autre enseignement majeur de ce scrutin : l'islamisme, comme force d'opposition au régime, continue de progresser. Il n'est pas exclu qu'on aboutisse à une bipolarisation FLN-Islah, même s'il convient de ne pas enterrer trop vite le RND, parti de l'administration et de l'armée. Quatre mois après s'être adjugé, à la surprise quasi générale, la troisième place à l'Assemblée nationale, le parti islamiste radical légal El Islah (Mouvement de la renaissance nationale, ex-Ennahda) d'Abdallah Djaballah devient la seconde force politique du pays. En nombre de voix – mais pas de sièges, étant donné le type de scrutin –, cette formation a dépassé le RND et convaincu 1 240 000 personnes (sur 7 200 000 suffrages exprimés) de voter pour elle aux élections départementales. Aux élections communales, où il se présentait dans moins de la moitié des mairies pour ne pas disperser ses forces et ses chances de l'emporter, El Islah a réussi l'exploit de drainer quelque 960 000 voix.

Ce parti, donné pour mort il y a trois ans après une dissidence interne, a remonté la pente à une vitesse impressionnante, et n'a pas fini de laminer ses rivaux, le MSP (Mouvement de la société pour la paix, ex-Hamas) de Cheikh Nanah, *« l'islamiste en alpaga »*, comme on le surnomme à Alger, et Ennahda de Lahbib Adami, le *« dissident »*, le *« faux frère »* de Djaballah. En acceptant d'intégrer la coalition gouvernementale il y a deux ans, ces deux partis islamistes modérés se voient aujourd'hui châtiés pour avoir composé avec le pouvoir.

LA TENTATION DE M. BOUTEFLIKA

Epuisés par la violence qui ensanglante le pays depuis dix ans, mais refusant de faire l'amalgame entre islamisme et terrorisme, de nombreux Algériens continuent de considérer l'islamisme *« pur et dur »* comme une alternative au *« système »*. Pour *« l'enfant terrible »* de l'armée algérienne, le général Rachid Benyellès, aujourd'hui à la retraite et passé dans l'opposition, *« il ne fait aucun doute que les islamistes seraient aujourd'hui la première force du pays, sans remporter toutefois la majorité absolue »*, si tous les partis qui s'en réclament pouvaient concourir à une élection. D'où le refus d'agrément – sans justification officielle – du parti Wafa du Dr Ahmed Taleb Ibrahimi, que le ministère de l'intérieur accuse d'*« être composé de 60 % d'anciens du FIS »*. Dans ce contexte, la question de l'avenir des deux dirigeants de l'ex-FIS, Abassi Madani et Ali Bel Hadj, l'un en résidence surveillée, l'autre en prison, supposés être libérés en 2003, se pose plus que jamais...

Hors des partis islamistes, le Front des forces socialistes (FFS), qui avait boycotté les législatives mais appelé à participer aux élections locales, ne parvient pas à s'imposer comme une solution de rechange. Le drame du FFS est que son chef historique, Hocine Aït Ahmed, réside à l'étranger. Ali Djeddaï, le premier secrétaire national, souffre de la comparaison avec cette figure emblématique. Dénué de charisme, il n'a pas su convaincre pendant la campagne, tenant un discours dépassé en guise de programme, alors qu'il aurait fallu que le FFS s'explique sur ses contradictions et sur sa gestion contestée des communes qu'il détenait depuis cinq ans. Résultat : les Kabyles ont renvoyé tout le monde dos à dos. Et le problème de la Kabylie reste entier et de plus en plus explosif.

Du scrutin du 10 octobre, on retiendra enfin qu'il a été globalement considéré comme régulier et transparent par les partis engagés dans la course et par la presse algérienne. S'il y a eu des manœuvres en amont (achats de voix, promesses d'attribution de logements et de terrains), il ne s'est pas produit, semble-t-il, de fraude du fait de l'administration. Un changement de taille, en comparaison des élections de 1997. Est-ce un acquis définitif ? Désabusés, les Algériens refusent de le croire. Pourtant l'élection présidentielle d'avril 2004 occupe déjà les esprits. Que prépare la hiérarchie militaire ? Que veut-elle ? Le chef du gouvernement et secrétaire général du FLN, Ali Benflis, va-t-il profiter de ses deux victoires successives et de sa bonne image dans le pays pour se lancer dans la course à la présidentielle ? Pour l'heure, et en dépit des rumeurs qui circulent à Alger, il paraît exclu que M. Benflis, qui s'est toujours voulu le serviteur loyal d'Abdelaziz Bouteflika, choisisse de faire cavalier seul. D'autant que le président, fort de ses succès internationaux, paraît tenté par un second mandat. Il semble donc plus probable que M. Bouteflika envisage de récolter, dans dix-huit mois, le bon grain planté par Ali Benflis sur la scène intérieure que l'inverse.

Florence Beaugé

Terroristes PAR SERGUEI

Imre Kertész et la mémoire de l'Europe

IL EST des hasards de calendrier lourds de sens. Ainsi l'attribution, le 10 octobre, du prix Nobel de littérature à l'écrivain juif hongrois Imre Kertész, alors même que, la veille, le 9, la Commission européenne rendait publique sa décision d'élargir l'Union à dix pays candidats de l'« autre Europe », dont la Hongrie. Mais en quoi réside précisément l'extraordinaire portée, symbolique et politique, de ce double événement ?

L'audience, jusqu'à présent très confidentielle en France, de l'œuvre d'Imre Kertész, publiée aux éditions Actes Sud, vient d'abord suggérer que le temps serait peut-être venu de cesser de regarder l'histoire de l'« autre Europe » et de ses élites comme une *autre* histoire. Soyons francs : plus de dix ans après la chute du Mur, en savons-nous vraiment davantage sur cet *« Occident kidnappé »* dont le romancier tchèque Milan Kundera nous rappelait pourtant, dès 1983, qu'il représentait une part essentielle de notre identité ?

Mais ce Nobel 2002, décerné à un homme qui aura tour à tour connu le cauchemar nazi et la démence stalinienne, signifie encore que l'Europe centrale n'a jamais été uniquement cette Europe des poètes et des penseurs *(« Dichter und Denker »)* chère à Kundera, tandis que les juges et les bourreaux *(« Richter und Henker »)* resteraient l'apanage exclusif de l'Allemagne et de la Russie. Trop simple, et trop confortable, remarquaient déjà, dans les années 1980, d'autres intellectuels est-européens, partisans d'une approche plus critique de leur propre histoire. On se souvient du mot de l'essayiste et dissident hongrois György Konrad : *« Après tout, c'est nous autres, gens d'Europe centrale, qui avons déclenché les deux guerres mondiales. »*

En cela, couronner l'auteur d'*Etre sans destin* (1998), n'est-ce pas aussi une manière d'attirer l'attention sur le problème, central du point de vue de la construction européenne, de la « double mémoire » du communisme et du nazisme ? Comment, en effet, d'Est en Ouest, envisager une Europe qui ne soit fondée sur l'élaboration d'une mémoire historique commune du XXe siècle ? Et sans que l'un des deux grands totalitarismes ne soit mis en avant – à l'Est, c'est surtout le communisme qui joue ce rôle – pour occulter ou pour relativiser l'autre ?

L'attitude d'Imre Kertész est à cet égard exemplaire. D'un côté, il n'est presque question, dans son œuvre, que des camps nazis, où il fut interné en 1944, à 15 ans, avec près de 600 000 autres juifs hongrois. Il y a encore peu, dans *Un autre* (1997), il ironisait même : *« On me reproche de n'écrire que sur un seul et unique thème (à savoir Auschwitz) et de ne pouvoir de ce fait représenter le pays (à savoir la Hongrie). »* Aux riverains du Danube enclins à idéaliser l'« âge d'or » d'avant 1945, et plus généralement à ceux qui, en Europe, auraient tendance à penser que cette mémoire-là commence à tourner au « ressassement », il n'a cessé d'opposer que les conditions de possibilité d'Auschwitz étaient déjà là, dans la vie de tous les jours, et que de leur exploration on ne vient jamais à bout. D'un autre côté, l'intérêt de l'œuvre de Kertész, écrivain de l'ombre tout au long de la période communiste, tient aussi à sa critique radicale de cette machine à broyer les âmes que représente à ses yeux le « socialisme réel ». Aucune ambiguïté sur ce point, l'écrivain allant jusqu'à expliquer qu'il n'a *« pu concevoir Auschwitz qu'à travers l'expérience vécue du totalitarisme qui a suivi »*.

Exemplaire, donc. Mais représentatif ? Oui, d'une partie importante des opinions est-européennes d'aujourd'hui, tournées vers les valeurs universelles. Mais ces sociétés sont aussi traversées par de puissants courants, de facture conservatrice ou national-populiste, où prédomine, au contraire, le refus d'affronter les chapitres les plus sombres du passé. La Hongrie n'y fait pas exception. Le grand historien de la destruction des juifs hongrois, Randolph L. Braham, rappelait, en 1999, que la Shoah, à l'ère stalinienne, avait été *« virtuellement enfouie dans le trou noir orwellien de l'Histoire »* – un oubli organisé qui explique que Kertész lui-même mettra vingt ans à être publié dans son pays.

« HONGROIS... ET JUIF »

Conséquence : dans une Hongrie où, en 1995, un adulte sur quatre nourrissait des préjugés antisémites (selon une étude du sociologue Andras Kovacs), les offensives des *« purificateurs de l'histoire »* vont considérablement se multiplier après 1989. Et Randolph Braham de relever que, si le camp des négationnistes patentés reste marginal, celui de ceux qui, au nom de l'honneur national, tendent à minimiser la Shoah et à absoudre l'Etat hongrois de toute responsabilité dans sa participation à la catastrophe se renforce, comprenant même de nombreuses personnalités « respectables » – intellectuels, responsables politiques, officiers, etc.

A Budapest, la réception du prix Nobel s'est ressentie de ces tensions. Dès le lendemain, et sous le titre provocateur – « Un écrivain hongrois est Prix Nobel. Il est juif » –, le philosophe Gaspar Miklos Tamas en profitera pour souligner, dans les colonnes du quotidien libéral *Magyar Hirlap*, que ce Nobel manquerait son but s'il n'était l'occasion, pour les Hongrois, d'entamer un travail sur eux-mêmes. *« Nous pouvons être heureux. Nous pouvons avoir honte »*, écrit-il. Honte que Kertész ait pu écrire, en 1997, que, *« pour qu'un juif soit accepté comme Hongrois, il doit répondre à certaines exigences qui, pour être bref, conduisent à la négation de soi »*. Plus mitigé, le quotidien conservateur *Magyar Nemzet* (La Nation hongroise) s'est certes félicité de cette distinction sous un titre également révélateur – « Notre prix Nobel hongrois à nous » –, tout en faisant quand même remarquer que dans une part importante de son œuvre l'écrivain ne s'adresse pas aux lecteurs dont il partage la langue – comprendre : les Hongrois de souche...

Le Choix d'une tradition : ainsi s'intitulait un célèbre essai de 1975 de l'ex-dissident polonais Adam Michnik. Aujourd'hui, ce prix Nobel vient nous rappeler que c'est au choix d'une Europe que nous sommes confrontés. Soit une Europe qui s'enferme dans l'apologétique nationale et dans son statut d'éternelle victime, et qui se repaît de la notion d'*« Holocauste rouge »* – avec le pendant qui va généralement avec : faire des juifs les principaux responsables du « martyre » des populations autochtones sous le communisme, posture que certains intellectuels et historiens de l'Ouest n'hésitent pas à relayer. Soit celle qu'incarne Imre Kertész dans sa courageuse méditation sur les deux totalitarismes. Il y va de l'avenir de l'Europe, c'est-à-dire de la capacité des sociétés est-européennes à se penser comme des sujets à part entière de leur histoire.

Alexandra Laignel-Lavastine

La grande misère de l'étude des relations internationales

Cette discipline est loin d'avoir en France la place qu'elle mérite, estime la « Revue internationale et stratégique ». Et pourtant nos chercheurs ne manquent pas d'atouts

EN PLEINE CRISE irakienne et guerre contre le terrorisme, la *Revue internationale et stratégique* consacre sa livraison d'automne 2002 à un dossier sur les relations internationales intitulé « La tentation d'exister, état d'une discipline en France ». Les intervenants, pilotés par Nadège Ragaru et Robert Chaouad, rédacteurs en chef de la revue de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), dressent un constat renversant : cette discipline reste *« le parent pauvre de la science politique »*, alors que leur étude relève de *« la nécessité, voire l'urgence »*.

Sans autoflagellation ni amertume, les auteurs reviennent, dans une première partie consacrée aux conditions du développement des relations internationales en France, sur le décalage croissant entre le dynamisme des réflexions et le degré de visibilité et de reconnaissance de la discipline. La place des autres sciences humaines, l'ubiquité de l'internationalisme, les insuffisances linguistiques des spécialistes, le manque d'associations professionnelles, le peu de revues spécialisées en comparaison avec les publications en anglais, l'absence de projection des travaux scientifiques vers l'extérieur, mais aussi l'enseignement limité de la discipline dans les universités, le peu de débouchés pour les jeunes chercheurs tentés par le monde anglo-saxon et la dépendance à l'égard de crédits publics réduits expliquent ces *« faiblesses »*.

Marie-Claude Smouts, A. J. R. Groom et Josepha Laroche tirent cependant de ce constat accablant une leçon selon laquelle l'interdisciplinarité des experts pourrait constituer un atout. Sans s'attarder sur la théorie des relations internationales, qui rangerait la pensée en écoles contradictoires et stériles, ils concluent que l'approche transnationale se fondant sur la fin du territoire et l'approche néoréaliste, hostile à ce postulat, se sont réconciliées autour de la longévité de l'Etat dans la vie internationale.

LA SPÉCIFICITÉ HUMANITAIRE

Cette réconciliation laisserait apparaître l'émergence d'une exception internationale française – encore une – à l'aise dans ce début du XXIe siècle et capable d'éclaircir l'avenir des relations internationales. C'est l'objet de la seconde partie du dossier. La mondialisation, avec ce qu'elle implique en termes de dépassement et de dépècement de l'Etat par des forces transnationales ou ethnoreligieuses, ne surprendrait plus les chercheurs français, dont les compétences ont permis de creuser des pistes dans tous les domaines couverts par la globalisation.

Autre pilier de la spécificité française, l'humanitaire. Il a permis, grâce à ses acteurs, adeptes du droit et du devoir d'ingérence, d'aider efficacement à la réflexion sur les relations internationales, de relancer l'interaction entre recherche et terrain, et de constituer une sorte de vigie face aux dérives d'une action humanitaire instrumentalisée par l'Etat ou accusée de cultiver les conflits locaux.

Outre cette sociologie des acteurs humanitaires en devenir, l'étude des aires régionales aborde le troisième volet de l'exception internationale française et trouve dans l'Union européenne et l'espace post-soviétique deux champs d'investigation distincts mais parallèles. D'une part, Nadège Ragaru et Franck Petiteville invitent les chercheurs à étudier la politique étrangère des Quinze, dont les premiers pas, incarnés par la politique extérieure et de sécurité commune (PESC), constituent des éléments déterminants de la construction européenne.

Nadège Ragaru rejoint, d'autre part, Georges Mink pour reconnaître que, après la crise d'identité des soviétologues français liée à la chute du communisme, la discipline est en plein renouveau. Les pays de l'Est sont désormais accessibles aux travaux empiriques, les allocations de recherche sont généreuses et l'étude des ex-régimes communistes s'est affinée. En somme, même si les nouveaux spécialistes ne sont pas récompensés lors des recrutements, que la reconversion de la soviétologie suit la tendance générale des sciences sociales et que les revues spécialisées meurent l'une après l'autre, l'élargissement de l'UE en 2004 pourrait relancer le marché de la recherche à l'Est, où les archives sont encore à dépoussiérer et où toutes les pistes sont loin d'avoir été explorées.

Gaïdz Minassian

★ www.iris-france.org

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Renseignement

■ Le *New York Times* publie les témoignages de Robert Mueller, directeur du FBI, et de George Tenet, directeur de la CIA, devant la commission d'enquête du Congrès américain à propos des attaques du 11 septembre 2001.
www.nytimes.com/2002/10/17/politics/18ITEXT.html

■ La Fédération des scientifiques américains diffuse l'ensemble des déclarations recueillies par cette commission (dont celle du directeur de la NSA, Michael Hayden).
www.fas.org/irp/congress/2002_hr/

■ En 1996, la Chambre des représentants avait défini des orientations pour les services secrets américains au XXIe siècle.
www.access.gpo.gov/congress/house/intel/ic21/ic21_toc.html

■ La même année, la CIA a publié son plan pour *« préparer* [les services de renseignement américains] *au XXIe siècle »*.
www.access.gpo.gov/intelligence/int/pdf/report.html

■ Cryptome présente les bonnes feuilles de l'enquête d'un journaliste du *Washington Times* intitulée *« Comment les erreurs du renseignement américain ont conduit au 11 septembre. »*
http://cryptome.org/trace-gerz.htm

■ Le Sénat français a examiné *« la politique de défense des Etats-Unis : une nation en quête d'invulnérabilité »*.
www.senat.fr/rap/r01-313/r01-313.html

vincent.truffy@lemonde.fr

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

La libre association basque vue par la presse espagnole

Le chef du gouvernement basque a lancé la polémique en proposant d'aller vers l'autodétermination

CONFÉRER au Pays basque un statut de libre association avec l'Espagne et organiser un référendum d'ici à 2005 pour que les Basques se prononcent sur la souveraineté du Pays basque, le droit à l'autodétermination et l'identité nationale : en lançant cette idée le 27 septembre et en annonçant qu'il ferait une proposition définitive d'ici un an, le chef du gouvernement basque, Juan José Ibarretxe (nationaliste modéré), a déclenché la polémique : « *Ibarretxe a berné les Basques. Il leur promet l'indépendance en utilisant les voies légales qu'offrent le statut d'autonomie du Pays basque et la Constitution, et, cela, il sait pertinemment que c'est impossible. Les Basques, les Catalans, les Galiciens savent bien que l'Etat de droit édifié après la mort de Franco est solidement ancré sur un consensus politique qui fait de l'Espagne une "nation de nations" dans laquelle les régions jouissent d'un degré élevé d'autonomie, plus important encore que celui des Länder allemands* », rappelle le chroniqueur Casimiro García Abadillo dans **El Mundo.**

Le plan du chef du gouvernement oblige à réformer la Constitution, estiment tous les constitutionnalistes consultés par **El Pais.** *« Et pourquoi pas, après tout ?,* se demande, dans ce journal, Miguel Herrero de Miñon, l'un des pères de la Loi fondamentale. *Il est tout à fait licite de vouloir réformer la Constitution et le statut d'autonomie. Ce ne sont pas des textes figés. Que cela plaise ou non, la situation exige pour le Pays basque une forme d'autonomie particulière et différente de celle qui existe aujourd'hui et qui n'est pas nécessairement l'indépendance. »*

Dans **El Diario Vasco** de Saint-Sébastien, le juriste Rafael Jimenez Asensio juge que l'Etat espagnol doit mieux prendre en compte les spécificités régionales. *« La seule solution raisonnable au problème est que l'Etat espagnol devienne une fois pour toutes plus réceptif aux voix nationalistes qui luttent pour bâtir un pays civilisé, démocratique et pluriel, dans lequel tous les citoyens auraient leur place (qu'ils parlent castillan, catalan, basque ou galicien). Si l'Espagne ne parvient pas à devenir un Etat reconnaissant le pluralisme territorial, d'autres régions suivront l'exemple d'Ibarretxe. »*

Au-delà de ces querelles, l'initiative ne bénéficie pas au Pays basque du soutien nécessaire pour devenir réalité. La principale organisation patronale basque, Confebask, a exprimé un rejet clair et net. *« Le projet risque d'aggraver la crispation et les divisions existant actuellement sur le plan politique et institutionnel. Il met les citoyens dans l'obligation de choisir tel ou tel modèle de pays, ce qui pourrait déboucher sur une fracture et un affrontement social »*, rapporte **El Correo** de Bilbao. Pour le recteur de l'université du Pays basque, Manuel Montero, le projet *« ne répond pas au principal problème des Basques, qui est la violence terroriste ». « Nous n'avons pas pour l'instant de projet qui fédère l'immense majorité des Basques. Pourvu que nous en ayons un, un jour ! »*, espère-t-il dans **El Diario Vasco.**

Pourquoi une proposition fondée sur la légalité suscite-t-elle une telle levée de boucliers ? s'interroge le chroniqueur basque Kepa Aulestia dans **La Vanguardia** de Barcelone : *« C'est parce qu'Ibarretxe a fixé un calendrier aux échéances si courtes qu'il donne le vertige à ceux qui ne sont pas d'accord avec lui. Cette "initiative pour la coexistence" – pour reprendre ses termes – donne le sentiment de ne laisser qu'un an de coexistence entre le Pays basque et le reste de l'Espagne, et surtout un an de coexistence entre nationalistes et non-nationalistes au Pays basque. »*

« TROUW » (Pays-Bas)

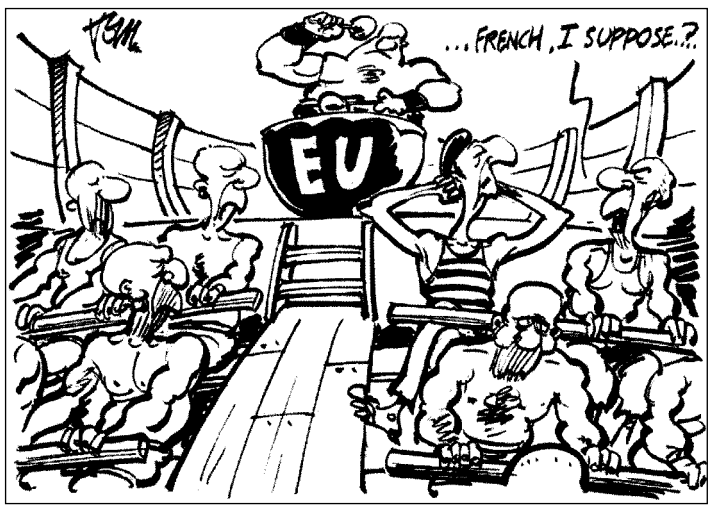

Bande à part. *« Français, je suppose ? »* (sur le tambour : Union européenne). Les libertés que prend Paris envers le déficit budgétaire inquiètent ses partenaires européens. DESSIN DE TOM

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ **LES ÉCHOS**
Erik Izraelewicz
L'Europe a décidément un problème avec ses peuples. A chaque fois qu'elle a voulu soumettre au vote populaire de nouvelles avancées sur le chemin de son intégration, elle a rencontré de grandes difficultés. Le « oui » massif des Irlandais *(...)* ne doit pas faire illusion. Il n'est qu'un triste succès. *(...)* Depuis qu'ils sont directement consultés sur l'Europe – et même s'ils le sont rarement – les Européens se rebiffent. *(...)* Mais plutôt que le signe d'un rejet de l'Europe par ses peuples, ces référendums difficiles sont celui d'une autre réalité : ce sont les dirigeants des pays européens qui ont un problème avec l'Europe – et incidemment avec leurs opinions publiques. Tous les responsables des pays de l'Union, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition, sont, peu ou prou, convaincus de la nécessité de l'Europe. *(...)* Mais ils sont également incapables de faire partager cette conviction par leurs électeurs.

■ **LA CROIX**
Bruno Frappat
Le système communautaire est, dans son état actuel, « illisible » aux peuples et tellement empesé dans sa prise de décision que l'actualité et l'Histoire vont plus vite que lui. L'exemple du rôle majeur joué par Jacques Chirac dans le début de consensus qui se dégage à l'ONU autour du dossier irakien est la preuve, a contrario, de l'impuissance communautaire. Cette impuissance tient à un appareillage institutionnel qui pourrait se résumer ainsi : en Europe unie, personne ne commande car tout le monde prétend diriger. Romano Prodi, président de la Commission de Bruxelles, qui ne manque pas d'humour, estime que, à vingt-cinq, cela ne pourra pas être pire, de ce point de vue, qu'à quinze.

■ **RTL**
Alain Duhamel
Le large « oui » des Irlandais constitue évidemment une excellente nouvelle. Encore faut-il ne pas oublier pourquoi les mêmes avaient voté « non » il y a un an, alors qu'ils sont parmi les grands bénéficiaires de l'Europe. Il y avait bien sûr le désir de préserver la neutralité irlandaise, la répugnance à partager avec de nouveaux venus une prospérité encore si récente, et l'influence de groupes catholiques ultraconservateurs, affolés par le libéralisme des mœurs sur le continent. Au-delà, il y avait cependant deux raisons que l'Irlande partage avec beaucoup d'autres pays : la crainte des petits Etats, qui ne sont pas pour autant de petites nations, de voir leur identité se dissoudre au sein d'une Europe dominée par les peuples plus nombreux ; et puis l'absence de campagne il y a un an, qui contraste avec l'engagement cette fois-ci de tous les Européens en Irlande. Maintenant, les Quinze vont pouvoir avancer le chantier indispensable de la réforme des institutions.

AU COURRIER DES LECTEURS

Le Conseil d'Etat dans le débat politique

Ainsi, pour M. Devedjian, ministre délégué aux libertés locales, *« le Conseil d'Etat, ce sont des juristes. Ils n'ont aucune légitimité démocratique »*. Quant à Josselin de Rohan, président de l'intergroupe UMP du Sénat, sa position est encore plus tranchée : *« L'avis du Conseil d'Etat, je m'en fous ! »* (*Le Monde* daté 13-14 octobre).

Je trouve qu'il aurait été intéressant de rapprocher ces réactions de l'utilisation faite par le président de la République et l'opposition de l'époque des critiques du Conseil d'Etat contre le projet de loi sur la Corse, proposé par l'équipe Jospin. En ce temps-là, pour les amis politiques de MM. Devedjian et de Rohan, les conseillers de cette haute juridiction était les sauveurs contre le socialisme !

Jean-François Levy
Le Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne)

Vie associative et politique d'intégration

Jacques Chirac annonce la création des « contrats d'intégration » pour tout nouvel arrivant dans le pays, mais n'en précise pas les modalités. Quant à M. Borloo, ministre délégué à la ville chargé de ces questions, il est bien silencieux.

Que prévoit-on pour celles et ceux qui sont sur le territoire depuis des années et qui ne trouvent que dans les associations le moyen d'apprendre la langue et de vivre vraiment dans les villes ? Qu'en est-il des enfants qui ont des difficultés à l'école, des primo-arrivants dont les parents ne maîtrisent pas la langue ? Qu'adviendra-t-il du monde associatif, à qui on demande de « faire de l'intégration » avec trop peu de moyens ? *(...)*

Depuis des années des bénévoles se mobilisent pour contribuer à l'insertion sociale. Pourtant, le ministre des affaires sociales annonce la fin des emplois jeunes, seule possibilité de fonctionnement à ce jour pour le monde associatif, dont les subventions sont faibles et longues à obtenir. Aujourd'hui, beaucoup d'associations vont devoir arrêter leurs activités. Qui peut nous dire ce qu'il va advenir de la politique d'intégration si l'Etat se désengage au niveau du monde associatif ?

Autant de questions sans réponse à ce jour.

Teresa Maffeis
Nice (Alpes-Maritimes)

Violences paysannes

L'Etat va verser près de 1,5 million d'euros à la SNCF pour les dégâts commis dans le Nord-Finistère par les légumiers de la FDSEA. Le citoyen contribuable que je suis s'interroge : *(...)*

D'un côté, il y a un syndicat agricole majoritaire, qui donne l'impression de faire l'économie de la réflexion sur un mode de production et de développement dont la logique économique et environnementale semble contestée ; mais qui, pour être entendu ou obtenir satisfaction, n'hésite pas à détruire le bien commun !

De l'autre, on assiste aux actions d'un syndicat minoritaire qui, en arrachant des plants transgéniques, souhaite provoquer le débat avec la société et l'interpelle sur le principe de précaution.

Et que constate-t-on ? Les actions violentes des uns sont presque récompensées, puisque collectivement nous remboursons par nos impôts les dégâts occasionnés. Quant aux autres, ils sont condamnés à de fortes amendes, voire à des peines de prison !

Comment comprendre cette différence de traitement, et mesure-t-on réellement la portée symbolique auprès des jeunes générations en quête d'image, de référence et de sens ? *(...)*

Thierry Quéré
Locquénolé (Finistère)

Bogota | Buenos Aires | Caracas | Costa Rica | La Havane | Mexico | Panama | Rio de Janeiro | Saint Domingue | Santiago du Chili

1927 2002 SOIXANTE QUINZE ANS À VOTRE SERVICE

Jusqu'au 12 Décembre,
offrez-vous l'Amérique Latine aux meilleurs prix.

Contactez votre agence de voyages ou Iberia au 0 820 075 075 (0,118€ /mn) ou www.iberia.fr

L'une des meilleures compagnies aériennes du monde IBERIA

ENTREPRISES

MANAGEMENT

La Semaine européenne de la santé et de la sécurité au travail, à Bilbao, du 21 au 25 octobre, est consacrée au **STRESS** au travail et aux risques psychosociaux associés. Selon un sondage publié le 17 octobre par la CFE-CGC, trois cadres sur quatre se disent stressés et un sur deux souhaite **QUITTER SON POSTE** pour cette raison. *Le Monde* a demandé à des psychiatres et des psychosociologues de décrypter le fonctionnement des entreprises : accélération des rythmes de travail, **INDIVIDUALISATION** des objectifs et donc des comportements... Le mal-être augmente à tous les niveaux hiérarchiques. Plusieurs grandes sociétés font désormais appel à des **PRESTATAIRES** extérieurs pour les aider à gérer les comportements des salariés, mais remettent rarement en question leur fonctionnement.

Quand les « psys » auscultent l'entreprise

Tandis que la Semaine européenne de la santé et de la sécurité au travail démarre lundi 21 octobre, plusieurs sondages soulignent un mal-être croissant des salariés. Des psychosociologues et des psychiatres analysent pour *Le Monde* le fonctionnement des sociétés

« **L'ENTREPRISE** *ressemble à une grande jungle,* affirme d'emblée Franck Azaïs, psychiatre et consultant dans les entreprises. *Elle rassemble des hommes aux objectifs plus ou moins convergents, aux désirs pas toujours compatibles, et qui doivent, malgré tout, prendre le même chemin.* » De cela résultent, selon cet observateur, « *beaucoup de tensions qu'il faut cacher, beaucoup de contradictions qui sont refoulées ou masquées. L'entreprise est un théâtre plein de non-dits où chacun tient un rôle.* »

Le ton est donné. L'entreprise est un terrain d'analyse privilégié pour un nombre croissant de psychiatres et psychosociologues. Alors que la Semaine européenne de la santé et de la sécurité au travail se tient cette année, du 21 au 25 octobre, sur le thème du stress au travail et des risques psychosociaux associés, *Le Monde* donne la parole à des « psys ». Leur vision, distanciée et décapante, tranche avec les discours lisses et aseptisés qu'affectionne le monde économique.

La situation apparaît aujourd'hui préoccupante : trois cadres sur quatre se disent stressés par leur travail, près de la moitié souhaitant même quitter leur poste pour cette raison, selon une enquête publiée, jeudi 17 octobre, par le syndicat CFE-CGC. « *On aurait pu penser qu'avec la progression des sociétés humaines, qui deviennent moins primitives, le travail serait une façon de se réaliser. Il n'en est pas question,* explique Patrick Légeron, psychiatre et fondateur du cabinet Stimulus. *La compétitivité accrue et la recherche du profit ont fait passer les valeurs humaines au second plan. La reconnaissance du travail, par exemple, reste très faible : la structure met la barre toujours plus haut.* »

Même constat cinglant du psychiatre Christophe Dejours, qui dirige le laboratoire de psychologie du travail et de l'action qui dépend du Conservatoire national des arts et métiers. « *Les entreprises ont certes augmenté leur productivité et leurs profits, mais on assiste à une réelle dégradation des rapports sociaux,* remarque-t-il. *On a petit à petit détruit le "vivre ensemble" dans l'entreprise, le partage.* » Laurent Schneiweiss, psychiatre, dresse un constat similaire : « *Les salariés se sentent à la fois tous dans le même bateau et en même temps extrêmement seuls.* » M. Légeron observe une généralisation des problèmes : « *Avant, le mal-être touchait certaines catégories de professions pénibles : les ouvriers, les conducteurs de bus, les caissières, les infirmières... Maintenant, du salarié au dirigeant, plus grand monde n'est épargné.* »

Comment expliquer un tel constat ? Pour le psychiatre Eric Albert, qui dirige l'Institut français de l'anxiété et du stress (IFAS), le grand changement des quinze dernières années est la recherche constante de la productivité. « *Il faut faire plus avec moins, ou plutôt différemment avec les mêmes,* remarque-t-il. *Ce qui a notamment évolué, c'est la rapidité avec laquelle le contexte change. Si un problème survient, les entreprises le vivent sur le mode de la crise : il n'y a pas vraiment d'anticipation. Elles réagissent donc en dramatisant. Cela leur fait perdre le sens de leur action.* »

Au-delà des remaniements de l'organisation du travail, Christophe Dejours souligne l'impact de l'individualisation de la performance, à tous niveaux. « *L'introduction des nouvelles évaluations personnelles entraîne une concurrence généralisée entre les services et les personnes. Avant, c'était un atelier qu'on contrôlait. Il y a désormais une traçabilité personnelle totale. Dans ce contexte, les gens ont du mal à maintenir des rapports de solidarité.* » Eugène Enriquez, psychosociologue et professeur émérite de sociologie à Paris-VII, souligne le discours paradoxal des entreprises : « *Elles parlent d'un esprit d'équipe mais ont parallèlement brisé les collectifs. De cela découlent des comportements de plus en plus individuels.* »

La modernisation des moyens de production a, selon ces observateurs, entraîné des effets insidieux sur le confort des salariés. « *L'entreprise a raté le virage des nouvelles technologies,* estime M. Dejours. *Les progrès annoncés, comme l'automatisation et l'informatique, devaient assouplir les contraintes. On s'en est, en fait, servi pour intensifier les tâches dans les services, augmenter les cadences.* » Une évolution de la nature du travail qui a engendré « *de nouvelles pathologies comme les troubles musculo-squelettiques,* précise M. Dejours. *Avant, ils concernaient les personnes qui manipulaient des marteaux piqueurs. Maintenant, ils touchent, partout dans le monde, les personnes qui travaillent sur informatique, ou dans l'industrie. Cette maladie n'est pas seulement physique mais aussi psychique, conséquence de l'augmentation des contraintes de temps.* »

Ces experts s'accordent à reconnaître l'importance du travail dans la construction de l'identité d'un individu. Mais toute la difficulté des salariés est de résister à cette pression croissante du monde économique. « *Pendant longtemps, on a seulement demandé aux gens de bien faire leur travail,* analyse M. Légeron. *Puis, dans les années 1980, le message transmis a été qu'on pouvait toujours mieux faire. Maintenant, l'entreprise demande à ses salariés un investissement émotionnel. Il faut plonger corps et âme, se donner, apporter sa motivation, son enthousiasme. Mais cet investissement peut vous bouffer. La question est de savoir jusqu'où vous allez vous investir.* » Les salariés, qui ont l'impression de donner de plus en plus, « *ont également diminué leur seuil de tolérance au stress* », remarque M. Légeron. « *Leur niveau d'exigence n'est plus du tout le même,* ajoute Eric Albert, *ils attendent de l'entreprise des choses qu'elle ne peut, par définition, leur donner, comme l'épanouissement.* »

L'attitude plus distanciée de la jeune génération intéresse ces spécialistes. « *Certains jeunes, actuellement, ne font pas le choix de leurs aînés, c'est-à-dire la rémunération et la carrière* », remarque M. Légeron. M. Enriquez, qui intervient dans les entreprises depuis la fin des années 50, observe un désamour croissant entre l'entreprise et la société. « *Dans les années 1980, l'entreprise est devenue un modèle de référence pour la société, symbolisant le dynamisme, la richesse, la réussite. Au point d'imposer ses valeurs.* » Mais ce psychosociologue note que « *l'entreprise a épuisé son capital confiance* ». La dureté du monde économique est apparue au grand jour. « *Même si de nombreuses personnes jouent encore le jeu, la plupart savent désormais que l'entreprise ne sera pas reconnaissante de leur loyauté et de leur dévouement.* »

Laure Belot

> « Les salariés se sentent à la fois tous dans le même bateau, et en même temps extrêmement seuls »
>
> **UN PSYCHIATRE**

Des PDG dans leur tour d'ivoire

Comment un psychiatre analyse-t-il les scandales américains à répétition ? ***« On observe une narcissisation de la société, une importance accrue du culte du moi. Le monde de l'entreprise constitue un terreau extrêmement favorable pour que des troubles de la personnalité apparaissent chez les managers »***, **analyse Patrick Légeron.**

Tandis que la toute-puissance des PDG est contestée, cet expert remarque : ***« On demande aux grands PDG d'être visionnaires, de sortir des sentiers battus. Le problème, ce sont les limites de ces fonctionnements : à quel moment cela bascule dans un effet négatif. »*** **Il poursuit :** ***« Plus on monte dans la hiérarchie, plus la capacité d'écoute disparaît. Ces dirigeants seraient bien inspirés de mettre en place des systèmes pour pouvoir entendre la critique. Les empereurs romains avaient bien, eux, des bouffons. »***

Les sociétés demandent aux salariés de s'adapter, mais ont du mal à se remettre en question

Caisse des dépôts, Unilever, La Poste, Renault... Les directions se font aider par des spécialistes pour analyser les comportements

UNE SOCIÉTÉ veut-elle le bien-être de ses salariés ? Tandis que l'Organisation mondiale de la santé alerte, année après année, sur l'importance croissante des maladies professionnelles, le débat reste largement ouvert. Certaines entreprises, cependant, commencent à se rendre compte qu'il serait judicieux d'être un peu plus à l'écoute des problèmes internes.

Depuis janvier 2000, cinq mille agents de La Poste, travaillant dans des zones urbaines sensibles, ont été formés, par des psychiatres et des psychologues, à la gestion des relations conflictuelles avec la clientèle. Tout comme France Télécom, qui se fait aider pour ses centres d'appels. Le Crédit lyonnais et Renault ont fait réaliser des « *audits de stress* » pour mesurer quel était le niveau d'inconfort de leurs salariés... Outre-Atlantique, des numéros d'urgence permettent aux salariés de confier leurs problèmes à des psychologues.

L'utilisation de spécialistes du comportement dans les entreprises n'est pas une nouveauté. « *Le mouvement a démarré aux Etats-Unis et en Angleterre après la seconde guerre mondiale* », précise Eugène Enriquez, psychosociologue qui a travaillé dans les sociétés dès les années 50. Mais le besoin du monde économique se fait plus pressant. En France, la société Cegos voit ses formations de « développement personnel » exploser. Parmi les programmes proposés aux salariés : comment gérer son équilibre, développer des attitudes constructives... Leur chiffre d'affaires a crû de 21 % cette année pour les non-cadres et de 130 % pour les dirigeants. Deux cabinets, Stimulus et l'Institut français de l'anxiété et du stress (IFAS), fondés par des psychiatres, voient également leur activité monter en flèche. Leurs prestations sont multiples : audit de stress, amélioration du comportement en groupe, « coaching » personnel. Mi-septembre, Patrick Légeron, psychiatre et fondateur du cabinet Stimulus, est intervenu auprès du comité exécutif de la Caisse des dépôts sur le thème « le manager, gestionnaire d'émotions ». « *Il faut changer les comportements managériaux.* explique Patrick Dumontaud, responsable de l'université Caisse des dépôts qui a organisé cette rencontre. *Les dirigeants, comme tous les autres, n'ont pas spécialement tendance à se remettre en question.* »

Le groupe anglo-néerlandais Unilever va encore plus loin. Il a démarré un programme en mars 2001 qui a déjà concerné plus de 150 managers. « *Après avoir fait évaluer les cadres à 360 degrés* [par l'ensemble de leur entourage], *les consultants de l'IFAS font le bilan sur leurs points de force pour déterminer des objectifs de changement de comportement* », explique Karine Rivoire, responsable de la formation chez Unilever. « *Il s'agit d'apprendre à mieux se gérer dans un contexte de pression.* »

Mais cette effervescence génère, de la part de certains observateurs, une inquiétude. « *Dans les années 1960, les entreprises étaient davantage prêtes à réfléchir en profondeur pour remettre en cause leur mécanisme,* analyse M. Enriquez. *A l'heure actuelle, alors que grandit un phénomène d'anxiété sur la survie, les demandes des entreprises sont plus opératoires.* » Derrière le concept fourre-tout de stress se cache une multitude de problèmes : surcharge de travail, difficulté à gérer ses émotions... Les entreprises sont-elles prêtes à regarder si leur organisation n'est pas une des sources des difficultés ?

Des multinationales comme IBM et Hewlett Packard, considérées comme pionnières sur l'étude du stress, ont parallèlement mis en place des systèmes de notation fortement critiqués en interne pour la pression que cela apportait (*Le Monde* du 17 avril) « *Nous assistons à une psychologisation des problèmes. Les entreprises veulent que les individus s'adaptent sans s'attaquer aux causes* », raconte M. Enriquez. Christophe Dejours, qui dirige le laboratoire de psychologie du travail et de l'action, s'interroge : « *Toute la question est de savoir au service de qui se met l'intervenant : de l'entreprise ou du salarié ? Ces intervenants utilisent leur savoir pour favoriser l'adaptation* [des salariés] *à la contrainte.* »

D.R.

> ***« La question est de savoir au service de qui se met l'intervenant : de l'entreprise ou du salarié ? »***
> **CHRISTOPHE DEJOURS**

Pour Eric Albert, psychiatre et également « coach », la situation ne pose pas de problème : « *Nous aidons les gens à progresser. Je ne suis pas dans une démarche thérapeutique, je suis là pour améliorer leur performance* », dit-il. M. Légeron est plus nuancé. « *Nous sommes au cœur du problème éthique,* reconnaît-t-il, *il est logique que les entreprises comprennent mieux la variable psychologique pour mieux la gérer. Nos interlocuteurs sont, certes, les entreprises, mais je pense que l'individu peut y gagner.* »

Sept ans après que le Crédit lyonnais eut réalisé un audit de stress, Mathilde Nurbel, médecin du travail, reste dubitative. « *Les formations proposées après l'audit ont sûrement permis aux salariés de se sentir mieux armés,* remarque-t-elle. *Mais on s'attaque aux branches de l'arbre, pas aux racines... L'entreprise ne change pas son fonctionnement pour autant.* »

Chez Pechiney, « *nous avons vu remonter des demandes de traitement du stress* », expliquent de concert les docteurs Marc Banet et François Pellet. Le PDG, Jean-Pierre Rodier, leur a demandé d'étudier ce qui se faisait mondialement. « *90 % des démarches entamées par les grands groupes ne se penchent pas sur l'organisation du travail,* remarque M. Pellet. *Nous pensons, nous, qu'il faut travailler aussi sur les dysfonctionnements de l'entreprise.* » Ces deux médecins du travail ont décidé de ne pas faire appel à des prestataires extérieurs. Durant un an, ils ont peaufiné leur approche dont le baptême du feu aura lieu jeudi 24 octobre : douze dirigeants de l'entreprise vont plancher pendant cinq heures sur les « effets du stress » et ses « causes organisationnelles ».

L. Be.

Une « hot-line » pour 62 millions d'Américains

62 millions de salariés américains ont accès à un numéro d'urgence auquel des psychologues et autres experts répondent 24 heures sur 24. Ce service, créé dans les années 1970 pour réduire les problèmes d'alcool et de drogue au travail s'est peu à peu généralisé à toutes sortes de demandes : support psychologique, conseil marital, financier...

Environ 5 % des salariés américains utilisent ces numéros d'urgence, mais cette proportion est montée en flèche après les événements du 11 septembre. Pour convaincre les entreprises de se doter d'un tel service, les prestataires avancent des bénéfices financiers : réduction de l'absentéisme, baisse des traitements médicaux... Un argumentaire d'autant plus porteur que les sociétés américaines payent les dépenses de santé de leurs salariés. Des filiales françaises de groupes américains envisageraient de proposer ce type de services.

NOUVEAUX BILANS DISPONIBLES DÈS MAINTENANT
INFOGREFFE
L'information légale sur les entreprises
(Kbis, bilans, états d'endettement...)
Les Corsaires
PAR INTERNET
www.infogreffe.fr*
PAR MINITEL
08 36 29 11 11
0.02€ + 1.39€ TTC/mn
PAR TÉLÉPHONE
0 892 700 700*
0.34€ TTC/mn
* Règlement par carte bancaire (sauf abonnés)

IDATE
www.idate.org 21-22 novembre 2002
Conférence internationale
TELECOM MEDIA INTERNET
L'Europe en marche...
Face à la crise, les conditions du rebond ?
contact : Sophie MONJO - tél. : +33 (0)4 67 14 44 56 - email : s.monjo@idate.org

Francis Mer annonce le report de « six mois à un an » de la privatisation d'Air France

Bercy attend « une conjoncture améliorée »

LA MISE sur le marché financier d'Air France, dont l'Etat détient encore 54,4 % du capital, interviendra *« probablement dans six mois à un an »,* a déclaré, samedi 19 octobre sur Radio-Classique, Francis Mer, ministre de l'économie et des finances. Cette deuxième fraction du capital, qui devrait finalement ramener la part de l'Etat à 20 %, devrait être ainsi mise en vente, au mieux, au printemps 2003.

MAXPPP

« Je n'imagine pas que le transport aérien puisse être considéré à court terme comme un placement (...) attractif »
FRANCIS MER

« Sous l'angle administratif, nous ne sommes pas loin de la finalisation de l'opération », a précisé le ministre, ajoutant que le décret de privatisation était soumis actuellement au Conseil d'Etat. Mais il a ajouté : *« Il faut que l'on vende Air France pour ce qu'elle vaut, non pas dans la conjoncture aéronautique actuelle, mais dans une conjoncture améliorée, d'ici six mois à un an. » « Compte tenu de ce qui se passe avec l'environnement irakien,* a-t-il renchéri, *je n'imagine pas que le transport aérien puisse être considéré à court terme comme un placement boursier particulièrement attractif. Je pense qu'il faut attendre le printemps prochain. »*

Du côté syndical, la CFDT estime, dans un communiqué, que le report de cette opération est *« en fait la traduction du manque de pertinence de la privatisation. Depuis des semaines, à grand renfort de communication interne et externe, les partisans de cette privatisation tentent de convaincre. C'est un échec ». « La campagne d'explications argumentées, sérieuses et méthodiques que nous avons menée porte donc ses fruits »,* se félicite par ailleurs le syndicat.

La CFDT devait d'ailleurs prendre cette semaine l'initiative de réunir l'intersyndicale de la compagnie pour *« analyser cette décision et envisager la suite des événements ».* Les syndicats d'Air France (CGT, CFDT, FO, CFTC, Sud, SNMSAC et Alter) qui avaient décidé une journée d'action pour protester contre la privatisation le jeudi 24 octobre ont annoncé, le 16 octobre, qu'ils reportaient leur mouvement au mardi 5 novembre *« pour ne pas nuire aux départs en vacances ».*

MANQUE À GAGNER

L'action Air France, qui est cotée à la Bourse de Paris depuis le 22 février 1999, a terminé la séance de vendredi à 10,49 euros, soit un recul de 36,19 % depuis le début de l'année. L'action avait été introduite à 14 euros et a atteint son plus haut niveau le 2 janvier 2001 à 25,60 euros. Si le cours remontait, ne serait-ce qu'à celui retenu pour l'introduction (14 euros), l'action Air France présenterait toujours une décote moyenne d'environ 30 %. Une mise en vente à ce prix serait une bonne affaire pour les investisseurs, mais un manque à gagner considérable pour l'Etat.

Ce dernier possède toujours des participations dans une douzaine d'entreprises cotées, dont France Télécom et Autoroutes du Sud de la France (ASF). EDF et GDF figurent parmi les groupes publics privatisables, avec le motoriste et équipementier aéronautique Snecma, dont la privatisation partielle a cependant été repoussée par le gouvernement Jospin.

François Bostnavaron

Le gouvernement tente de rééquilibrer les relations entre la grande distribution et les industriels

Le secrétaire d'Etat au commerce et à la consommation présente, lundi, un projet de circulaire qui modifie la loi Galland. Son application dépendra du bon vouloir des professionnels

LE GOUVERNEMENT a décidé de construire de nouvelles bases pour les relations commerciales, parfois houleuses, entre la grande distribution et ses fournisseurs. Le secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à la consommation, Renaud Dutreil, devait rendre public, lundi 21 octobre, un projet de circulaire visant à assouplir la loi Galland. L'esprit de ce texte est de redynamiser la concurrence entre les enseignes, afin de faire baisser des prix dans les rayons. Un enjeu de taille, alors que la consommation reste le dernier soutien de la croissance.

La circulaire Dutreil redéfinit le cadre des conditions de la négociation commerciale. La loi Galland de 1996, complétée en 2001 par la loi sur les nouvelles régulations économiques, fixait un seuil de revente à perte, un prix en dessous duquel il était interdit de descendre. Le but était de protéger les industriels, notamment les plus petits, en interdisant à la grande distribution de faire pression sur eux pour obtenir de meilleures conditions d'achat. Il en a résulté une uniformisation des prix dans les grandes surfaces. Mais petit à petit les marges de négociation se sont déplacées vers les prestations de « coopération commerciale » : les distributeurs ont facturé aux industriels la mise en valeur d'un produit dans un rayon, dans un catalogue... sous la forme d'un pourcentage prélevé sur le chiffre d'affaires appelé « marge arrière ». Ce système s'est perverti au fil du temps : les marges arrière ont fini par atteindre jusqu'à 50 % du prix des produits. Pour compenser, les industriels ont dû augmenter leurs tarifs, provoquant ainsi des effets inflationnistes.

Le gouvernement veut rompre ce cercle vicieux en redonnant un peu de souplesse aux négociations. Ainsi, un distributeur pourra négocier auprès d'un fournisseur des conditions d'achat différentes d'un concurrent. La nouveauté est que cette différenciation tarifaire ne sera pas sanctionnée par l'administration pour discrimination abusive, à condition qu'elle soit *« justifiée par une contrepartie »,* indique la circulaire. *« L'administration avait sans doute été trop loin dans la notion de discrimination,* reconnaît Bercy. *Pour la première fois, un signal fort est donné pour ne pas tomber dans un juridisme excessif. »*

Dès lors, la circulaire permet un transfert partiel des marges arrière vers l'amont. Un fournisseur aura désormais l'autorisation de baisser son tarif, à partir du moment où il aura réussi à obtenir du distributeur une diminution proportionnelle de la marge arrière, ce transfert devant aboutir à une baisse du prix.

Le texte vise à redynamiser la concurrence pour faire baisser les prix

Une fois ces bases juridiques posées, reste à savoir comment elles seront appliquées. Distributeurs et industriels restent pour le moment dans l'expectative, alors que les négociations commerciales pour 2003 viennent de débuter. *« La souplesse introduite par cette circulaire sera ce que les acteurs économiques veulent bien en faire. Les pouvoirs publics jouent leur rôle de chef d'orchestre. C'est maintenant aux distributeurs et aux industriels de jouer la partition »,* explique-t-on à la direction de la concurrence. *« C'est l'heure de vérité : la période des grandes incantations contre la loi Galland est terminée »,* indique-t-on à Bercy.

Chacun semble prêt à jouer le jeu. *« Le basculement d'une partie des marges arrière vers l'avant va dans le sens que nous voulions »,* souligne un industriel. *« L'esprit de la circulaire est dans le droit-fil de la recommandation que nous avons signée avec l'ANIA, qui vise à une stabilisation des marges arrière pour 2003,* explique Jérôme Bédier, président de la Fédération du commerce et de la distribution, *mais il faut nous donner du temps pour discuter le texte, afin de préparer son application pour le round de négociations 2004. »* Cette discussion doit maintenant avoir lieu au sein de la commission d'examen des pratiques commerciales, instance mise en place en avril afin de régler les litiges entre la grande distribution et ses fournisseurs, pour une entrée en application certainement au début de 2003.

Stéphane Lauer

Le voyagiste MyTravel à la recherche d'un repreneur

LE VOYAGISTE britannique en difficulté MyTravel (ex-Airtours) discute avec des groupes de capital-risque pour une éventuelle offre amicale d'achat pouvant représenter jusqu'à 750 millions de livres (1,2 milliard d'euros), selon le *Sunday Times* du 20 octobre. Le journal affirme que les responsables de MyTravel ont eu des discussions préliminaires avec 3i, Permira et CVC.

MyTravel souhaite négocier un accord « amical » avec un repreneur financier plutôt que de risquer d'être racheté à bas prix par un concurrent, poursuit l'hebdomadaire. Le voyagiste, parmi les premiers mondiaux et numéro un britannique, a dû faire face à la crise du tourisme mondial. Ses mauvaises performances ont conduit à la démission de son directeur général, Tim Byrne, le 8 octobre. Depuis septembre, le titre de MyTravel s'est effondré à la Bourse de Londres, après un deuxième avertissement sur bénéfices en quelques semaines. Le groupe a assuré que la poursuite de son activité n'était pas remise en cause mais a annoncé qu'il ne verserait pas de dividende cette année.

Swiss Life découvre une erreur dans ses comptes semestriels

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES suisse a révélé lundi 21 octobre qu'elle avait recalculé ses résultats du premier semestre pour faire apparaître une perte nette de 578 millions de francs suisses, soit 192 millions de plus qu'annoncé auparavant. Le groupe attribue cette rectification à une erreur de calcul de la valorisation de certaines obligations, ajoutant que cela n'affectait pas les fonds propres dans leur ensemble. *« Dans le cadre de l'augmentation de capital prévue, Rentenanstalt-Swiss Life a chargé son organe de révision de procéder à une révision extraordinaire de son rapport semestriel 2002,* indique un communiqué. *A cette occasion, une erreur a été découverte dans les états financiers établis selon les normes IAS. (...) L'augmentation de capital prévue n'en est pas affectée. Des mesures d'urgence doivent être prises afin d'améliorer l'établissement des comptes et de garantir une qualité durable. »*

DÉPÊCHES

■ **GOUVERNANCE D'ENTREPRISE : le ministre français de l'économie et des finances, Francis Mer, a annoncé** samedi 19 octobre sur Radio Classique qu'il allait demander à un grand patron du privé de diriger la rédaction d'un rapport sur le rôle de l'Etat actionnaire, dans le but de réformer la gouvernance des entreprises publiques.

■ **TOTALFINAELF : alors qu'une enquête est en cours sur les accusations de travail forcé lors de la construction d'un gazoduc en Birmanie dans les années 1990, Janek Kuzkiewicz,** auteur du rapport de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), indique, dans un entretien au journal *Libération* de lundi, que *« la firme nie mais le travail forcé continue ».*

■ **SAGEM : le groupe d'électronique et de télécommunications a annoncé lundi que la Grèce** est le cinquième pays européen à sélectionner son système de drones Sperwer Sagem, comprenant les stations sol, la catapulte et plusieurs avions sans pilote, à l'issue d'une compétition internationale.

■ **MOBILCOM : l'opérateur allemand de téléphonie mobile E-Plus, dans le giron du groupe KPN, envisage de racheter** le début de réseau UMTS construit par son concurrent en difficulté, rapporte lundi le *Financial Times Deutschland.* En échange, E-Plus renoncerait à réclamer 600 millions d'euros que MobilCom lui doit, selon les termes d'un accord de partenariat signé dans le passé.

Skyrock propose d'aider à retrouver les adolescents fugueurs

La station de radio veut diffuser le signalement des enfants recherchés. Le projet, qui sera soumis au ministère de l'intérieur, suscite le courroux des syndicats de journalistes, mais est plutôt bien accueilli par les associations de parents d'enfants disparus et par la police

UTILISER le pouvoir de diffusion des médias pour retrouver des personnes disparues. Sur le modèle avoué de l'« Amber Alert », apparu aux Etats-Unis en 1996, où il a permis de retrouver 33 enfants, Skyrock s'apprête à importer en France un programme controversé. La « radio du rap », dont l'audience (4 millions d'auditeurs) est essentiellement constituée des 11-25 ans, veut mettre en place un système d'alerte pour aider à retrouver les mineurs disparus.

L'idée est simple : diffuser à l'antenne des appels à témoins, messages indiquant le signalement d'enfants disparus. Les auditeurs seraient invités à appeler un numéro mis en place par la police pour recueillir toute information susceptible de permettre de retrouver la personne ou son ravisseur le cas échéant. La « communauté » des internautes de Skyrock, qui comprend 260 000 membres, serait aussi alertée par mail. Enfin, un partenariat avec les opérateurs de téléphonie mobile est à l'étude pour envoyer des messages courts (SMS) sur les téléphones portables des auditeurs qui envoient régulièrement des SMS à Skyrock.

S'il n'existe aucun chiffre officiel recensant les disparitions d'enfants en France, le ministère de l'intérieur estime qu'environ 40 000 personnes âgées de moins de 18 ans fuguent chaque année. Ils sont pour la plupart rapidement retrouvés, mais plusieurs centaines – 800 en 2000 – ne réapparaissent pas.

Afin que les dizaines de milliers de disparitions annuelles ne soient pas toutes signalées à l'antenne, seules les affaires les plus « sérieuses », notamment d'enlèvements, feraient l'objet d'un message d'alerte. La décision incomberait aux forces de l'ordre concernées (police, gendarmerie), voire aux magistrats si une enquête judiciaire a été ouverte.

En effet, la loi laisse ces derniers libres de décider des modes de diffusion du signalement des personnes disparues. Reste que, pour lancer son projet, Skyrock souhaite obtenir l'aval du ministère de l'intérieur, qu'elle espère rencontrer *« au plus tôt »*. Contactés par *Le Monde*, les ministères de l'intérieur et de la justice n'ont pas donné suite à nos appels.

De leur côté, les associations de parents d'enfants disparus accueillent favorablement cette initiative. Elles y voient avant tout un

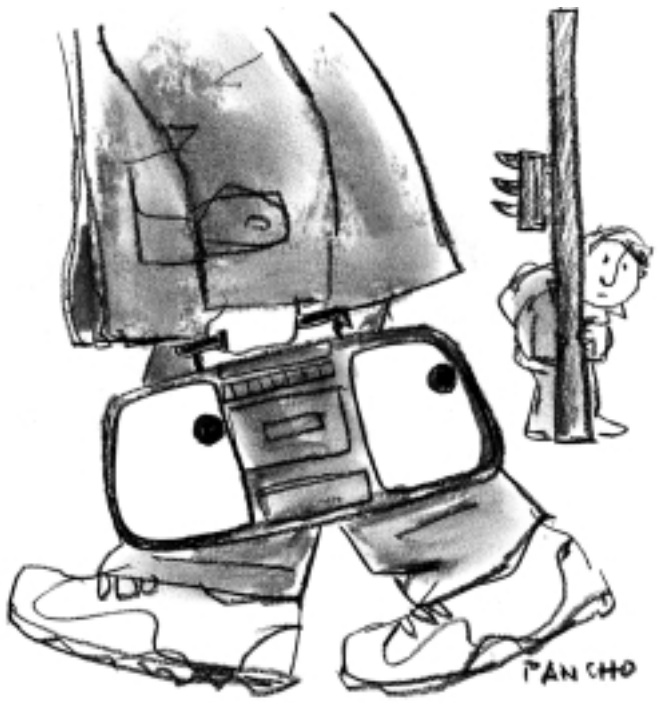

moyen d'action supplémentaire, complémentaire au travail de la police. *« Plus il y aura de diffusion médiatique, plus on aura de chances de les retrouver »*, affirme Jean-Yves Bonnissant, président de Manu Association. *« J'ai toujours été surpris qu'on ne se serve pas de moyens plus modernes pour les recherches,* indique pour sa part Alain Boulay, président de l'association Aides aux parents d'enfants victimes. *Il y a longtemps que nous demandons que ce type de programme existe, même si nous pensions plutôt à une émission télévisée. Mais cela ne doit pas être fait n'importe comment. »*

Du côté des services judiciaires et policiers, on se veut plus prudent, à l'image du Syndicat de la magistrature, qui se dit *« partagé »* par le projet de Skyrock, *« mais attend de voir »* pour se prononcer. *« Tout ce qui peut aider la police à retrouver des personnes disparues est bon à prendre. Il faut être pragmatique »*, selon Jean-Luc Garnier, secrétaire général d'Alliance (deuxième syndicat national des gardiens de la paix), qui rencontre régulièrement, depuis quelques mois, les dirigeants de Skyrock pour promouvoir le dialogue à l'antenne entre jeunes et policiers. Mais *« il faut être prudent pour ne pas perturber une enquête en cours »*, tempère Nicolas Couteau, secrétaire national de la Fédération des syndicats généraux de la police-FO.

Certains craignent en effet que la médiatisation de ces affaires ne produise un effet inverse à celui souhaité. *« On peut imaginer une affaire d'enlèvement où l'on donnerait des informations sur le présumé ravisseur et où celui-ci, apprenant par la radio qu'il est recherché, se sentirait menacé et tuerait son otage »*, poursuit M. Couteau.

« C'est à étudier au cas par cas », observe le commissaire Daniel Douguet, le tout récent chef de l'Office central pour la disparition inquiétante de personnes, une structure créée en février par l'ancien ministre de l'intérieur Daniel Vaillant pour centraliser les affaires de disparitions. *« On ne peut pas rejeter le projet d'emblée, mais il faut que ce soit bien encadré »*, précise-t-il. Qu'ils soient plus ou moins favorables à l'initiative de Skyrock, les syndicats de police expriment tous la même nécessité : que les appels à témoins soient réalisés en collaboration avec les services de police et les magistrats.

Les critiques émanent davantage des syndicats de journalistes, où l'intrusion des médias dans les affaires judiciaires ne fait pas l'unanimité. Michel Diard, secrétaire général du Syndicat national des journalistes-CGT, dénonce un *« dangereux mélange des genres »* : *« C'est dans l'air du temps, cela rejoint les projets de loi sur la sécurité intérieure et les appels à la délation. C'est dans la même veine que "Témoin n° 1", c'est crapoteux et intéressé. Tout est bon pour faire frissonner les gens. »* Il y a quelques années, en 1993, TF1 avait en effet créé l'émission « Témoin n°1 », qui se proposait

Seules les affaires les plus « sérieuses », notamment d'enlèvements, feraient l'objet d'un message d'alerte

de diffuser des appels à témoins pour aider la justice à résoudre des affaires non élucidées. Lancée avec l'aval du ministère de la justice, elle avait suscité la polémique, notamment à cause de son ton sensationnaliste et voyeuriste, qui avait divisé l'opinion.

« Il n'y aura aucune éditorialisation, affirme Pierre Bellanger, PDG de Skyrock. *Il ne s'agit pas d'en faire un divertissement. Les messages d'alerte seront séparés des programmes, avec un habillage spécial. Nous serons simplement des médiateurs. Nous ne nous substituerons à aucun moment aux forces publiques. Skyrock, c'est 4 millions d'auditeurs réguliers. Ils sont susceptibles d'aider. »*

José Barroso

L'Amber Alert, une mode née aux Etats-Unis en 1996

L'IDÉE de signaler dans les médias la disparition de mineurs a vu le jour aux Etats-Unis, où plus de 700 000 cas sont signalés chaque année. En 1996, une enfant de 9 ans, prénommée Amber, est enlevée dans sa petite ville du Texas. Un voisin donne la description de la voiture dans laquelle la fillette aurait été enlevée, mais les services de police ne parviennent pas à mettre la main sur elle. Amber est retrouvée assasinée quelques jours plus tard. Touchés, les habitants de son quartier proposent la création d'un système d'urgence qui permettrait de diffuser dans les médias le signalement d'un enfant disparu.

Le système s'est rapidement propagé dans plusieurs Etats américains et a pris le nom d'Amber Alert à l'automne 2001, acronyme de « America's missing : Broadcast Emergency Response » (disparition aux Etats-Unis : réponse d'urgence des médias). Aujourd'hui adoptée par 26 Etats américains, cette pratique a, selon les chiffres du Centre national pour les enfants disparus et exploités (NCMEC), permis de retrouver 33 enfants depuis 1996.

ÉTENDRE LA PRATIQUE

Sous la pression du NCMEC et de l'Association nationale des radiodiffuseurs (NAB), les pouvoirs publics américains s'apprêtent désormais à donner une existence fédérale à l'Amber Alert. En septembre, une vingtaine de sénateurs, conduits par le républicain Kay Bailey Hutchison (Texas) et la démocrate Dianne Feinstein (Californie), ont déposé un projet de loi visant à permettre de poursuivre les recherches d'un enfant disparu à travers plusieurs Etats. Le 2 octobre, lors d'une conférence consacrée aux enfants disparus et exploités, le président George W. Bush a annoncé une série de mesures. Il a chargé son ministre de la justice, John Ashcroft, de nommer un coordinateur pour l'Amber Alert au sein du ministère de la justice. M. Bush a aussi annoncé que 10 millions de dollars (10,27 millions d'euros) allaient être débloqués pour permettre une meilleure mise en place du système.

J. Ba.

Quand la Sécurité routière divise les publicitaires

Le Grand Prix de l'affichage récompense la campagne de prévention des accidents en ville

ASSOUAN (Egypte)
de notre envoyée spéciale

Le thème de la sécurité routière continue à occuper le devant de la scène du petit théâtre publicitaire. Pour preuve, la toute nouvelle campagne pour la 206 de Peugeot n'est pas sortie des cartons comme prévu en octobre. Elle n'a pas résisté aux récentes prises de position politique et en particulier à celle du président de la République, Jacques Chirac, lors du dernier Salon de l'automobile à Paris.

La direction du groupe a décidé de surseoir au lancement de sa campagne. La raison : une représentation sans équivoque de la vitesse. Sur l'affiche, pas de trace du véhicule, mais en lieu et place de la 206, une mouche en plein vol portant un casque de protection, similaire à ceux que portent les footballeurs américains ou les boxeurs à l'entraînement. Seuls deux chiffres accompagnent l'image estampillée du logo Peugeot : 180 ch et 206 RC, soit la puissance et la nomenclature du véhicule. Le calendrier de cette campagne suggestive conçue par l'agence BETC Euro RSCG est apparu inopportun au moment où les dérapages des publicitaires, contraints par les règles de déontologie de la profession à n'évoquer ni la vitesse ni la puissance d'une voiture, sont montrés du doigt.

Les affiches de la 206 n'ont donc pas concouru comme prévu au Grand Prix de l'affichage, dont la 29e édition s'est tenue du 14 au 17 octobre à Assouan. Plus symbolique encore, c'est la campagne de la Sécurité routière sur le risque d'accidents en ville qui a été couronnée. Elle montre des visages ou des corps d'accidentés et suggère l'impact mortel des chocs en remplaçant la peau par de la tôle de véhicule froissée. Elle illustre une volonté d'aborder ces sujets sensibles de façon plus directe, à la manière des publicitaires anglo-saxons.

Les débats ont été intenses entre les membres du jury présidé par Pierre Berville, de l'agence Callegari Berville Grey. Selon Hubert de Montmarin, de l'agence Jean et Montmarin : « *La campagne de la Sécurité routière est exceptionnelle. J'ai eu un choc lorsque je l'ai vue dans la rue. Elle fait mal et pousse à réagir.* » M. Berville renchérit et se dit « *heureux de voir ainsi traiter un sujet sur lequel nous nous sommes tous, un jour, cassé les dents. Confrontée à la difficulté d'en dire trop ou pas assez, cette campagne a enfin trouvé une solution digne de ce nom, efficace et élégante.* »

Un avis que ne partage pas Benoît Devarieux, de l'agence Devarrieuxvillaret : « *Je déteste la campagne de la Sécurité routière. Face à un problème très grave, elle a choisi la figure de l'évitement pour ne pas avoir à montrer des morts.* »

Cette campagne, de l'agence Lowe Alice, était en compétition avec celle d'Eurostar qui avait choisi, afin de vendre des billets à prix cassés pour Londres, d'afficher des sosies bon marché des Beatles ou des Spice Girls. Un humour unanimement apprécié par les créatifs. Ces deux campagnes illustrent « *deux visions de la publicité, l'une destinée à faire bouger les comportements, l'autre à faire aimer les marques* », affirme Oliver Altmann, de BDDP & Fils. Une alternative tranchée, sans détour, par Marie-Catherine Dupuy, de l'agence TBWA :

La toute nouvelle campagne pour la 206 de Peugeot n'est pas sortie des cartons comme prévu en octobre

« *Le sujet des accidents de voitures en ville est un discours plus compliqué à faire passer mais il offre une représentativité plus forte de notre profession dans la période difficile que nous traversons.* »

Les membres du jury ont donc fini par distinguer, à une voix près, la campagne de la Sécurité routière. Bousculées par les événements du 11 septembre 2001 et par la baisse des investissements publicitaires, les agences privilégient le registre de l'émotion, des bons sentiments au détriment du cynisme ou de l'humour. Les travaux présentés à Assouan ont prouvé qu'elles étaient prêtes à maintenir leurs exigences de créativité face à la frilosité des annonceurs.

Laurence Girard

La pige de tous les médias
> presse > radios, TV > web
Votre revue de presse
• Une sélection pertinente de vos retombées médias
• Une mise en perspective de votre actualité
• Un chargé de dossier dédié
l'Argus de la presse
contactez-nous
solutions@argus-presse.fr
ou www.argus-presse.fr

TF1 s'allie à Mediaset dans le dossier KirchMedia

LE PREMIER groupe de télévision privée italien Mediaset, empire de Silvio Berlusconi, est à nouveau sur les rangs pour la reprise des actifs du groupe de médias allemand en faillite KirchMedia, principalement la chaîne de télévision ProSiebenSat.1, aux côtés du milliardaire américain Haim Saban et du français TF1. En joignant leurs forces, TF1 et Mediaset espèrent apaiser les craintes de leurs actionnaires respectifs au sujet du montant de l'investissement, qui pourrait monter jusqu'à 1,5 milliard d'euros. Mediaset, qui envisageait de faire équipe avec un groupe de créanciers de KirchMedia comprenant la Commerzbank, Lehman Brothers, le prince saoudien Al-Walid et le groupe allemand de distribution Rewe, pourrait inciter ses partenaires évincés à se joindre au consortium avec TF1 et Saban. – *(Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le quotidien sportif *L'Equipe*** (groupe Amaury), qui devait s'installer dans un nouvel immeuble à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), où il est déjà installé, renonce à son déménagement et vend sa part dans ce bâtiment. *« En raison de la conjoncture très difficile de nos marchés (sport, presse et publicité) depuis un an et demi, et qui devrait perdurer, le groupe Amaury a demandé à ses filiales de rechercher toutes les économies qui ne seraient pas néfastes pour la qualité de leurs produits et pour l'emploi »*, a affirmé le directeur général et directeur de la publication, Paul Roussel, dans une note diffusée jeudi 17 octobre au personnel de *L'Equipe*. Le quotidien, dont la diffusion a baissé de 6,98 % en 2001, à 359 598 exemplaires, et continue de chuter cette année, reste toutefois *« bénéficiaire en 2002 »*.

■ **Le groupe allemand Bertelsmann**, numéro cinq mondial du secteur des médias, a fait savoir qu'il veut obtenir 1 milliard d'euros pour la vente de sa division de presse professionnelle, BertelsmannSpringer, faute de quoi il renoncera à la céder. BertelsmannSpringer, qui emploie 5 248 personnes et réalise 700 millions d'euros de chiffre d'affaires, édite des revues, des livres et des cédéroms dans le domaine des sciences, de la médecine et des technologies. Par ailleurs, Bertelsmann a indiqué envisager des acquisitions dans la télévision en Espagne et en Europe de l'Est.

■ **ÉDITION : les candidats au rachat de Vivendi Universal Publishing** (VUP), le pôle édition du groupe français Vivendi Universal, avaient jusqu'à lundi 21 octobre au soir pour remettre leurs offres. Les prétendants sont le fonds d'investissement Paribas Affaires Industrielles (PAI), associé à Apax Partners et Blackstone, Eurazeo, filiale de la Banque Lazard, associé à Carlyle et au Crédit agricole, et le groupe Lagardère, deuxième éditeur français avec Hachette Livres, associé à Ripplewood. Le choix devrait intervenir rapidement.

■ **DROITS SPORTIFS : la ligue nationale française de rugby devrait percevoir au moins 14,7 millions d'euros** par an pendant la période 2003-2007 en rémunération des droits de retransmission télévisée du championnat de France de rugby de première division. Canal+, actuellement détentrice des droits, a offert 14 millions d'euros pour reconduire son contrat, soit deux fois plus que son concurrent TPS. Seule la finale du championnat, qui doit obligatoirement revenir à une chaîne hertzienne en clair, ne pourra tomber dans l'escarcelle de Canal+. Elle devrait échoir à France Télévisions, qui a fait une offre de 650 000 euros annuels.

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Dans un climat d'attentisme, le Nikkei marque une pause

L'INDICE Nikkei a terminé, lundi 21 octobre, en recul de 1,2 %, à 8 978 points, après cinq jours consécutifs de hausse. Les géants de l'électronique étaient en retrait, à quelques jours de l'annonce de leurs résultats trimestriels : les analystes craignent qu'Hitachi, Nec et Toshiba revoient leurs prévisions annuelles à la baisse.

L'humeur à Tokyo est à l'attentisme. Les investisseurs sont prudents dans l'attente des premières conclusions, mardi, de l'équipe de choc rassemblée par le ministre chargé de la politique économique et budgétaire, Heizo Takenaka, chargé de l'Agence des services financiers (FSA), pour remédier au problème des mauvaises créances. Les principales hypothèses de travail retenues par les experts sont le recours à des injections de fonds publics dans le capital des banques et un rôle élargi pour la structure de défaisance, censée racheter les créances irrécouvrables des banques.

En outre, c'est vendredi que devraient être connues les mesures antidéflation que prépare le gouvernement, sous la forme, notamment, d'allégements fiscaux. Les investisseurs suivent aussi avec intérêt la progression du sauvetage du géant de la distribution Daiei, annoncé jeudi, dans la mesure où il pourrait être le premier d'une série de restructurations d'un genre nouveau.

Dans le passé, les sociétés en difficulté ont bénéficié d'abandons de créances pilotés par les pouvoirs publics. Cette fois-ci, la méthode est plus directe : c'est une institution publique, la Development Bank of Japan, qui a pris l'initiative de créer un fonds de réhabilitation aux côtés des trois créanciers principaux de Daiei. Le nouveau fonds détiendra 30 % du capital de la chaîne de supermarchés.

C'est la première fois que ce type de fonds est créé exclusivement pour une entreprise. L'apport des banques se fera sous la forme des participations acquises à la suite de la conversion de leurs créances en actions de Daiei en août dernier. La DBJ investira 10 milliards de yens supplémentaires (80 millions d'euros) dans le fonds.

Brice Pedroletti

INDICE NIKKEI

En points à Tokyo

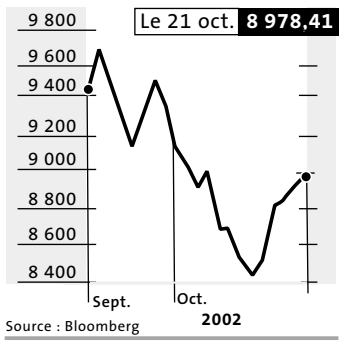

Source : Bloomberg

Le financement des retraites, un nouveau souci pour les Américains

CHRONIQUE DES MARCHES

LES ÉPARGNANTS et les retraités américains sont les principales victimes de la dégringolade de Wall Street depuis deux ans et demi. Plus de 8 000 milliards de dollars sont partis en fumée et, avec eux, une part non négligeable des actifs des fonds de pension. Certains salariés ont dû tout simplement renoncer à prendre leur retraite.

DES GROUPES PROCHES DE LA FAILLITE

Il existe deux grandes catégories de fonds de pension aux Etats-Unis. Les plus anciens sont dits « définis » : leurs titulaires bénéficient d'une pension mensuelle fixe, dont le versement est garanti par leur entreprise. Contrairement aux plans d'épargne retraite 401k (plans individuels largement investis en actions de l'entreprise) plus récents, ils ne sont donc pas sensibles aux aléas boursiers. Pour les fonds « définis », ce sont aujourd'hui surtout les entreprises qui vont souffrir. *« Les capitaux nécessaires pour renflouer les fonds pourraient même acculer des sociétés à la faillite »,* prévient Ethan Kra, actuaire de Mercer Human Resources Consulting. Les groupes auront parfois du mal à faire face à leurs engagements. Ainsi, Ford devra combler un trou estimé, au 30 septembre, à 6,5 milliards de dollars. Selon l'agence de notation Fitch, les fonds de retraite du secteur automobile américain pourraient connaître à la fin de l'année un déficit de 30 milliards de dollars.

Environ 44 millions de salariés du privé bénéficient de ces fonds « définis », notamment dans l'automobile, le transport aérien, la sidérurgie, le pétrole, la pharmacie et les télécommunications. Une étude du Crédit suisse First Boston estime que 26 grandes sociétés, dont General Motors, IBM, Motorola, United Technologies, Whirlpool, US Steel, Delta Air Lines, Continental Airlines et Lockheed Martin devraient voir leur situation financière dégradée par le renflouement de leurs fonds de pension. *« Tout le monde sait que la baisse des marchés affecte la valeur des fonds, mais personne n'en avait vraiment mesuré les conséquences »*, explique Robert Willens, analyste de Lehman Brothers. Les retraités de ces grandes sociétés n'ont pourtant pas trop de raisons de s'inquiéter : ils disposent d'une ultime sécurité sous la forme du Pension Benefit Guaranty. Ce fonds de garantie financé par les entreprises assure déjà le paiement des retraites de sociétés en faillite comme TWA, Pan Am et Eastern Airlines. En 2002, il devrait prendre à sa charge 180 000 retraités supplémentaires, deux fois plus qu'en 2001.

L'INDICE DOW JONES

En points à New York

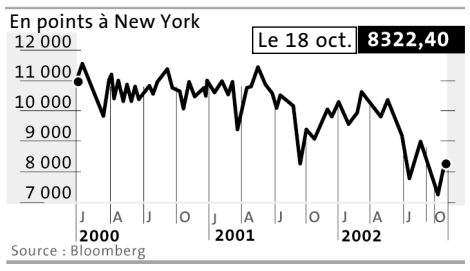

Source : Bloomberg

DES DÉPARTS À LA RETRAITE PLUS TARDIFS

Les 40 millions d'Américains titulaires d'un plan 401k n'ont, eux, pas la moindre garantie ou sécurité. Leurs avoirs représentent environ 1 500 milliards de dollars. Les plus jeunes salariés détiennent en moyenne un portefeuille de 10 000 dollars et les plus anciens 100 000 dollars. Selon un rapport publié le 17 octobre par l'association No More Enron (« Plus d'autre Enron »), qui regroupe des syndicats et des associations de consommateurs, les pertes sur les 401k liées aux faillites récentes et autres scandales comptables atteignent au moins 175 milliards de dollars. Du coup, l'âge du départ à la retraite augmente à nouveau aux Etats-Unis. *« Depuis trois ans, le pourcentage des personnes de 55 à 64 ans ayant une activité professionnelle est passé de 59 % à 62 % »,* explique l'économiste Sophia Koropeckyi.

LES RÉFORMES DE L'ADMINISTRATION BUSH

Selon les sondages, l'économie et les retraites sont les principaux sujets de préoccupation des Américains... bien avant l'Irak. A deux semaines d'échéances électorales importantes, l'administration devait annoncer lundi 21 octobre une réforme du 401k. George Bush en a dévoilé les grandes lignes samedi. Les entreprises seront tenues d'accorder une période de trente jours aux salariés avant de bloquer les mouvements sur les fonds. Pendant ce temps, ces derniers auront toute latitude pour vendre leurs titres. *« Cette protection importante assurera que les travailleurs ne seront pas bloqués avec un mauvais investissement simplement parce que les employeurs les empêchent d'accéder à leurs portefeuilles »*, a déclaré le président.

Il a également demandé au Sénat d'adopter rapidement ses autres propositions sur les fonds de pension. Il s'agit notamment pour les salariés d'obtenir une meilleure information, de bénéficier des conseils de gestionnaires extérieurs et, surtout, de pouvoir vendre les actions de leur société après trois ans de détention.

Eric Leser

LES BOURSES DANS LE MONDE 21/10, 12h13

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	**3162,15** *21/10*	-0,05	**5467,31** *19/3*	**2519,30** *9/10*	**16,80**
	Euro Neu Markt Price IX	**465,11** *21/10*	1,00	**1212,43** *4/1*	**349,01** *8/10*	
AUTRICHE	Austria traded	**1052,10** *21/10*	0,27	**1368,18** *2/5*	**991,22** *10/10*	**12,80**
BELGIQUE	Bel 20	**2034,44** *21/10*	0,13	**2906,75** *24/4*	**1752,31** *9/10*	**11,40**
DANEMARK	Horsens Bnex	**205,46** *21/10*	-0,33	**280,92** *26/3*	**180,39** *11/10*	**13,00**
ESPAGNE	Ibex 35	**6023,30** *21/10*	0,21	**8608,50** *4/1*	**5266,89** *10/10*	**16,30**
FINLANDE	Hex General	**6054,92** *21/10*	1,02	**9224,38** *4/1*	**4711,08** *24/7*	**16,50**
FRANCE	CAC 40	**3157,37** *21/10*	0,01	**4720,04** *4/1*	**2612,03** *10/10*	**17,30**
	Mid CAC	**1404,70** *21/10*	1,56	**2176,89** *2/4*	**1233,19** *10/10*	**17,30**
	SBF 120	**2217,42** *21/10*	0,11	**3263,90** *28/3*	**1847,00** *10/10*	**6,40**
	SBF 250	**2100,99** *21/10*	-0,34	**3081,89** *28/3*	**1767,51** *10/10*	**16,40**
	Indice second marché	**1793,46** *21/10*	1,08	**2567,01** *15/5*	**1646,41** *10/10*	**14,70**
	Indice nouveau marché	**521,84** *21/10*	2,12	**1175,41** *7/1*	**433,89** *10/10*	
GRÈCE	ASE General	**1806,36** *21/10*	-0,73	**2655,07** *3/1*	**1704,70** *9/10*	**13,70**
IRLANDE	Irish Overall	**4044,04** *21/10*	0,06	**6085,02** *18/1*	**3616,98** *10/10*	**10,10**
ITALIE	Milan Mib 30	**23614,00** *21/10*	0,96	**33548,00** *17/4*	**20542,00** *10/10*	**18,40**
LUXEMBOURG	Lux Index	**715,23** *18/10*	0,91	**1169,47** *14/1*	**642,21** *11/10*	**12,20**
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	**345,80** *21/10*	0,13	**531,45** *18/4*	**282,79** *24/9*	**14,40**
PORTUGAL	PSI 20	**5250,34** *21/10*	-0,58	**7998,50** *4/1*	**4937,16** *30/9*	**13,20**
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	**4132,90** *21/10*	0,06	**5362,29** *4/1*	**3609,89** *24/9*	**14,90**
	FTSE techMark 100 index	**662,68** *21/10*	1,48	**1569,61** *4/1*	**590,02** *10/10*	
SUÈDE	OMX	**508,50** *21/10*	1,78	**878,88** *4/1*	**413,98** *10/10*	**21,60**
EUROPE						
HONGRIE	Bux	**7243,30** *21/10*	2,11	**9019,42** *7/5*	**6546,35** *26/7*	**9,90**
ISLANDE	ICEX 15	**1316,75** *21/10*		**1413,85** *21/3*	**1141,82** *28/12*	
POLOGNE	WSE Wig 20	**1136,96** *21/10*	0,06	**1486,22** *28/1*	**1026,65** *26/7*	
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	**433,70** *21/10*	0,84	**479,39** *10/5*	**384,60** *2/1*	
RUSSIE	RTS	**357,43** *18/10*	1,78	**425,42** *20/5*	**256,75** *28/12*	
SUISSE	Swiss market	**4936,60** *21/10*	-0,62	**6740,60** *17/5*	**4333,10** *10/10*	**277,40**
TURQUIE	National 100	**9850,29** *21/10*	-0,54	**15071,83** *8/1*	**8514,03** *3/7*	**16,20**
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	**449,17** *18/10*	2,07	**471,33** *6/2*	**267,73** *14/6*	**23,50**
BRÉSIL	Bovespa	**9022,49** *18/10*	1,36	**14495,28** *18/3*	**8224,61** *16/10*	**7,60**
CANADA	TSE 300	**6326,61** *18/10*	0,83	**7992,70** *7/3*	**5678,27** *10/10*	**129,00**
CHILI	Ipsa	**77,66** *18/10*	1,46	**109,73** *28/12*	**74,86** *16/10*	**14,30**
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	**8322,40** *18/10*	0,57	**10673,09** *19/3*	**7197,49** *10/10*	**18,70**
	Nasdaq composite	**1287,86** *18/10*	1,22	**2098,87** *9/1*	**1108,48** *10/10*	**38,50**
	Nasdaq 100	**956,13** *18/10*	1,17	**1710,22** *9/1*	**795,25** *8/10*	**38,30**
	Wilshire 5000	**8323,78** *19/10*	0,50	**10983,40** *19/3*	**7273,39** *10/10*	
	Standards & Poors 500	**884,39** *18/10*	0,59	**1176,96** *7/1*	**768,63** *10/10*	**25,20**
MEXIQUE	IPC	**5973,21** *18/10*	-0,21	**7611,12** *11/4*	**5500,75** *5/8*	**11,70**
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	**2947,80** *21/10*	-0,66	**3443,89** *14/2*	**2842,60** *10/10*	**15,50**
CHINE	Shangaï B	**137,75** *18/10*	0,52	**172,33** *31/12*	**121,08** *23/1*	**67,80**
	Shenzen B	**211,19** *18/10*	0,25	**267,75** *31/12*	**182,42** *23/1*	**32,70**
CORÉE DU SUD	Composite	**670,79** *18/10*	4,05	**943,53** *22/4*	**576,48** *11/10*	
HONG KONG	Hang Seng	**9570,36** *21/10*	-0,44	**12020,45** *17/5*	**8779,33** *10/10*	**13,70**
	All ordinaries	**4167,09** *21/10*	-0,62	**5277,35** *17/5*	**3857,01** *10/10*	
INDE	Bombay SE 30	**362,43** *18/10*	0,44	**415,77** *5/4*	**333,54** *31/12*	
ISRAËL	Tel Aviv 100	**330,99** *20/10*	-1,31	**468,92** *7/1*	**325,26** *16/10*	
JAPON	Nikkei 225	**8978,41** *21/10*	-1,19	**12081,42** *27/5*	**8197,21** *10/10*	**22,80**
	Topix index	**889,08** *21/10*	-0,54	**1144,02** *27/5*	**814,70** *10/10*	**3,50**
MALAISIE	KL composite	**652,41** *21/10*	0,02	**816,94** *23/4*	**621,09** *15/10*	**14,10**
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	**729,22** *21/10*	-0,15			
SINGAPOUR	Straits Time	**1457,71** *21/10*	-0,25	**1848,98** *5/3*	**1326,35** *25/9*	
TAÏWAN	Weighted	**4463,52** *21/10*	0,12	**6484,93** *22/4*	**3845,76** *11/10*	**140,80**
THAILANDE	Thaï SE	**344,28** *21/10*	0,53	**430,67** *14/6*	**301,17** *28/12*	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All share	**9629,36** *21/10*	0,28	**9991,25** *11/9*	**9082,12** *10/10*	**9,60**
COTE D'IVOIRE	BRVM	**67,07** *17/10*	0,00	**77,45** *31/12*	**66,51** *16/9*	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Lundi 21 octobre 12h13

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	**2529,57**	0,09
AUTOMOBILE	**178,10**	0,03
BANQUES	**197,62**	-0,12
PRODUIT DE BASE	**155,62**	-0,80
CHIMIE	**268,69**	-1,41
TÉLÉCOMMUNICATIONS	**294,54**	0,52
CONSTRUCTION	**173,79**	-0,19
CONSOMMATION CYCLIQUE	**84,16**	0,59
PHARMACIE	**355,67**	-0,25
ÉNERGIE	**280,83**	-0,81
SERVICES FINANCIERS	**169,33**	0,76
ALIMENTATION ET BOISSON	**211,45**	0,28
BIENS D'ÉQUIPEMENT	**242,24**	0,86
ASSURANCES	**177,80**	0,86
MÉDIAS	**159,32**	-0,02
BIENS DE CONSOMMATION	**282,70**	0,47
COMMERCE ET DISTRIBUTION	**231,33**	0,68
HAUTE TECHNOLOGIE	**262,35**	1,35
SERVICES COLLECTIFS	**212,92**	0,82

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	**14,66**	-2,59
AEGON NV	NL	**13,38**	0,00
AIR LIQUIDE	FR	**143,10**	0,07
ALCATEL A	FR	**4,14**	2,73
ALLIANZ N	AL	**109,73**	0,67
AVENTIS	FR	**61,15**	-1,53
AXA	FR	**14,15**	-1,19
BASF AG	AL	**38,00**	-1,04
BAYER	AL	**20,65**	-4,31
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	**16,98**	0,41
BBVA	ES	**9,23**	-0,22
BNP PARIBAS	FR	**39,76**	-0,60
BSCH	ES	**6,05**	1,85
CARREFOUR	FR	**45,85**	0,31
DAIMLERCHRYSLER N	AL	**38,01**	0,53
DANONE	FR	**127,30**	0,24
DEUTSCHE BANK AG	AL	**45,41**	-1,60
DEUTSCHE TELEKOM	AL	**10,38**	-0,10
E.ON	AL	**45,70**	2,44
ENDESA	ES	**10,22**	0,10
ENEL	IT	**5,03**	-0,59
ENI SPA	IT	**14,69**	-0,54
FORTIS	BE	**18,26**	1,16
FRANCE TELECOM	FR	**10,83**	1,69
GENERALI ASS.	IT	**17,76**	2,60
ING GROEP CVA	NL	**17,92**	0,96
KONINKLIJKE AHOLD	NL	**14,46**	1,12
L'OREAL	FR	**76,45**	1,46
LVMH	FR	**42,79**	0,99
MUENCHENER RUECKV	AL	**148,24**	2,23
NOKIA OYJ	FI	**16,91**	1,87
PINAULT PRINTEMPS	FR	**75,00**	8,70
REPSOL YPF	ES	**11,76**	-1,18
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	**17,70**	0,68
ROYAL DUTCH PETROL	NL	**45,33**	-0,81
RWE	AL	**31,51**	1,03
SAINT GOBAIN	FR	**25,85**	-1,79
SANOFI-SYNTHELABO	FR	**61,60**	0,16
SANPAOLO IMI	IT	**6,54**	1,87
SIEMENS	AL	**41,80**	-0,83
SOCIETE GENERALE A	FR	**53,60**	0,66
SUEZ	FR	**17,90**	0,17
TELECOM ITALIA	IT	**7,72**	0,78
TELEFONICA	ES	**8,91**	0,34
TIM	IT	**4,67**	0,86
TOTAL FINA ELF	FR	**140,40**	-0,99
UNICREDITO ITALIAN	IT	**3,77**	0,27
UNILEVER CVA	NL	**62,15**	-0,16
VIVENDI UNIVERSAL	FR	**14,80**	-1,14
VOLKSWAGEN	AL	**40,79**	-1,12

ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

FRANCFORT

18/10 : 201 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
I-D MEDIA AG	0,45	73,08
PLAUT	1,06	58,21
BIOLITEC	3,11	41,36
TRAVEL24.COM	0,25	38,89
IPC ARCHTEC	2,51	36,41
CE CONSUMER ELECTR	2,50	35,87
MOBILCOM AG	3,91	34,83
Plus mauvaises performances		
BURGBAD VZ	1,11	-63,96
LETSBUYIT.COM	0,01	-50,00
UBAG UNTERN BETEIL	0,27	-46,00
SOFTMATIC AG	0,02	-33,33
SUNBURST N	0,08	-27,27
ERGO VERSICHERUNGS	136,00	-25,68
MEDIA	1,27	-25,29

LONDRES

18/10 : 2520 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
BALTIMORE TECHNOL	0,06	48,00
BRITISH BIOTECH	0,03	22,00
BRITISH ENERGY	0,12	13,31
QXL RICARDO	0,01	12,50
TELEWEST COMM	0,01	12,38
LOGICA	1,53	10,09
ARM HOLDINGS	0,52	9,47
Plus mauvaises performances		
MYTRAVEL GROUP	0,18	-36,84
EIDOS PLC	0,95	-12,04
SCHRODERS NON VTG	4,82	-10,74
ABBEY NATIONAL	6,24	-8,98
CELLTECH GROUP	3,24	-7,43
THUS	0,11	-4,55
AMEC PLC	1,80	-4,52

TOKYO

18/10 : 857 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
SAIBO	690,00	38,00
BANK OF AMERICA	8490,00	22,16
ADVANEX	149,00	22,13
SUZUTAN	50,00	21,95
DAIMLERCHRYSLER N	4890,00	19,27
NOZAKI INSATSU SHI	177,00	18,79
DAIKYO INC	59,00	18,00
Plus mauvaises performances		
SHOWA RUBBER	28,00	-22,22
TAKAKITA	215,00	-15,69
YACHIYO MUSEN DENK	361,00	-13,01
NIP ENGR CONSULTAN	220,00	-10,20
ECONACH	47,00	-9,62
NASU DENKI TEKKO	90,00	-9,09
CHINON INDUSTRIES	141,00	-9,03

PARIS

18/10 : 198 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
PENAUILLE POLYSERV	5,75	23,66
ELIOR	4,46	17,37
PINGUELY-HAULOTTE	4,28	15,99
TRANSICIEL	5,70	12,87
ERICSSON B	0,62	12,73
UBI SOFT ENTERTAIN	13,60	11,93
AMADEUS GLOBAL A	4,29	10,28
Plus mauvaises performances		
REXEL	33,75	-8,78
EADS	12,00	-6,90
SR TELEPERFORMANCE	17,02	-5,39
UNILOG	28,40	-4,70
DEXIA	10,70	-4,29
EASY ETF EURO INSU	173,57	-4,10
RODRIGUEZ GROUP	47,72	-3,98

NEW YORK

Séance du 18/10

NYSE

1407 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3 M	125,31	0,18
AM INTL GRP	63,71	-1,77
ALCOA	22,82	1,42
AOL TIME WARNER	12,57	1,37
AMERICAN EXPRESS	33,80	-0,88
AT & T	12,65	1,28
BANK OF AMERICA	69,32	1,08
BOEING CO	29,00	-3,27
BRISTOL MYERS SQUI	23,89	0,89
CATERPILLAR	40,99	1,56
CITIGROUP	34,98	-2,15
COCA-COLA	46,39	1,07
COLGATE PALMOLIVE	56,68	1,76
DOW CHEMICAL	27,87	-0,61
DUPONT DE NEMOURS	41,30	-1,78
EASTMAN KODAK	32,28	-0,49
EXXON MOBIL	36,00	-0,83
FORD MOTOR	8,26	-2,71
GENERAL ELECTRIC	26,65	-0,89
GENERAL MOTORS	34,31	-3,08
GILLETTE CO	31,11	0,71
HEWLETT PACKARD	13,09	0,69
HOME DEPOT INC	30,41	4,32
HONEYWELL INTL	22,59	1,39
IBM	74,25	2,85
INTL PAPER	37,80	0,93
JOHNSON & JOHNSON	59,35	-1,41
J.P.MORGAN CHASE	18,97	0,96
LUCENT TECHNOLOGIE	0,68	-9,33
MC DONALD'S CORP	17,48	-1,96
MERCK AND CO	51,03	0,55
MOTOROLA	7,77	-3,48
NORTEL NETWORKS		
PEPSICO	43,79	0,11
PFIZER INC	33,49	2,26
PHILIP MORRIS COS	40,04	-0,65
PROCTER AND GAMBLE	91,75	1,56
SBC COMMUNICATIONS	25,25	3,06
TEXAS INSTRUMENTS	17,10	-0,52
UNITED TECHNOLOGIE	60,73	1,22
VERIZON COMM	34,97	-2,21
WAL-MART STORES	56,35	1,84
WALT DISNEY COMPAN	16,75	0,00

NASDAQ

1668 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	10,57	-1,66
AMAZON.COM	19,04	1,60
AMGEN INC	50,48	0,66
APPLIED MATERIALS	13,44	3,54
BED BATH & BEYOND	35,20	0,60
CISCO SYSTEMS	10,53	3,54
COMCAST A SPECIAL	21,46	0,28
CONCORD EFS	16,35	-2,10
DELL COMPUTER	28,49	2,70
EBAY	59,96	3,11
FLEXTRONICS INTL	7,80	-0,13
GEMSTAR TV GUIDE	3,65	1,39
GENZYME	28,45	0,32
INTEL CORP	14,46	1,62
INTUIT	51,44	-1,08
JDS UNIPHASE	1,99	-1,97
LINEAR TECHNOLOGY	27,60	2,03
MAXIM INTEGR PROD	29,63	2,24
MICROSOFT	53,15	4,69
ORACLE CORP	9,49	-3,85
PAYCHEX	28,52	0,96
PEOPLESOFT INC	17,14	4,77
QUALCOMM INC	36,20	0,58
SIEBEL SYSTEMS	6,20	-15,06
STARBUCKS CORP	22,34	2,85
SUN MICROSYSTEMS	2,74	-8,36
VERITAS SOFTWARE	15,46	-5,73
WORLDCOM	0,12	-6,11
XILINX INC	17,28	0,99
YAHOO INC	15,03	2,45

MARCHÉ DES CHANGES 21/10, 12h13

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,80221	**0,97575**	1,54880	0,66379
TOKYO (¥)	124,65500		**121,60500**	193,01000	82,72325
PARIS (€)	1,02465	0,82205		1,58690	0,68010
LONDRES (£)	0,64566	0,51811	**0,63005**		0,42848
ZURICH (FR. S.)	1,50650	1,20885	**1,47030**	2,33385	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4290	7,4295
COURONNE NORVÉG.	7,3925	7,3955
COURONNE SUÉDOISE	9,0652	9,0682
COURONNE TCHÉQUE	30,2418	30,7454
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7627	1,7637
DOLLAR CANADIEN	1,5311	1,5321
DOLLAR HONGKONG	7,6085	7,6144
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0188	2,0224
FORINT HONGROIS	242,6468	243,5033
LEU ROUMAIN	32383,0000	32447,0000
ROUBLE	30,9638	30,9895

EURO à 6 mois

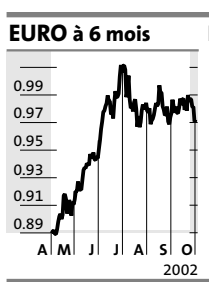

EURO à 5 jours

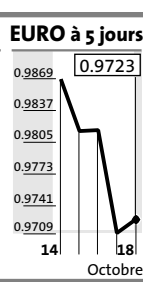

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 21/10

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,29	3,26	4,73	5,10
ROYAUME-UNI	4,07	4,00	4,72	4,67
ITALIE	3,29	3,26	4,86	5,28
ALLEMAGNE	3,29	3,26	4,58	5,12
JAPON	0,05	0,07	1,07	1,75
ÉTATS-UNIS	1,77	1,83	4,14	5,27
SUISSE	0,66	0,78	2,88	3,49

MARCHÉS A TERME LE 21/10, 12h13

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	10/2	3149,50	3158,50	641211
EURO NOTIO.	12/2		91,11	0
EURO ST. 50	9/2		2541,00	1971
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	12/2	110,42	110,37	835662
LONDRES				
EURIBOR 3M.	12/2	96,99	96,98	571079
NEW YORK				
DOW JONES	12/2	8205,00	8300,00	31645
S. & POORS	12/2	871,50	883,30	556729

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,40 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,04 %
usure	8,05 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	5,99 %
usure	7,99 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	16,47 %
usure	21,96 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	13,10 %
usure	17,47 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,48 %
usure	11,31 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,65 %
usure taux variable	7,53 %
moyenne taux fixe	6,19 %
usure taux fixe	8,25 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

LUNDI 21 OCTOBRE 12h13

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**10200,00**	0,00
OR FIN LINGOT	**10400,00**	0,48
ONCE D'OR EN DOLLAR	**312,75**	0,64
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	**59,10**	-1,34
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**59,60**	0,51
PIÈCE UNION LAT. 20	**59,20**	0,34
PIÈCE 10 US$	**210,00**	0,00
PIÈCE 20 US$	**402,00**	-0,50
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**381,25**	-1,23

DENRÉES

LUNDI 21 OCTOBRE 12h13

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	**414,00**	1,97
CACAO ($ NEW YORK)	**1903,00**	-4,66
CAFE (£ LONDRES)	**670,00**	1,21
COLZA (€ PARIS)	**267,00**	0,38
MAÏS ($ CHICAGO)	**254,50**	-0,39
ORGE (£ LONDRES)	**60,00**	0,00
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	**0,95**	0,26
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	**201,00**	-0,10
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	**170,50**	-0,47

MÉTAUX

LUNDI 21 OCTOBRE 12h13	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	**1316,50**	-0,23
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)		0,00
CUIVRE COMPTANT ($)	**1502,00**	0,27
CUIVRE À 3 MOIS ($)		0,00
ETAIN COMPTANT ($)	**4335,00**	-0,34
ETAIN À 3 MOIS ($)		0,00
NICKEL COMPTANT ($)	**6905,00**	0,36
NICKEL À 3 MOIS ($)		0,00
PLOMB COMPTANT ($)	**423,00**	0,12
PLOMB À 3 MOIS ($)		0,00
ZINC COMPTANT ($)	**765,00**	2,14
ZINC À 3 MOIS ($)		0,00
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	**4,36**	0,23
PLATINE À TERME ($)	**583,80**	0,19

PÉTROLE

LUNDI 21 OCTOBRE 12h13	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	**27,90**	-2,28
WTI (NEW YORK)	**29,56**	-0,07
LIGHT SWEET CRUDE	**29,55**	-0,30

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Lundi 21 octobre 11h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR ▶	**32,25**	32,75	**-1,53**	-21,01	**49,00**	26,75	**1,05**	12040
AFFINE	**40,00**	39,50	**1,27**	8,40	**40,05**	30,34	**1,40**	3610
AGF ▶	**32,05**	32,46	**-1,26**	-40,53	**58,50**	22,75	**2,00**	12592
AIR FRANCE GPE NOM ▶	**11,10**	10,49	**5,82**	-32,48	**21,19**	7,09	**0,10**	3112
AIR LIQUIDE ▶	**143,20**	143,00	**0,14**	2,35	**160,00**	111,60	**3,20**	12007
ALCATEL A ▶	**4,12**	4,03	**2,23**	-78,54	**21,62**	2,05	**0,16**	13000
ALCATEL O	**2,72**	2,69	**1,12**	-64,76	**9,62**	1,61	**0,10**	13015
ALSTOM ▶	**5,39**	5,01	**7,58**	-53,85	**15,24**	3,25	**0,55**	12019
ALTRAN TECHNO. # ▶	**5,40**	5,22	**3,45**	-89,35	**66,40**	2,53	**0,20**	3463
ARBEL#	**2,00**	2,32	**-13,79**	-35,48	**7,50**	1,62	**0,53**	3588
AREVA CIP	**142,50**	138,70	**2,74**	-10,65	**201,00**	116,00	**6,20**	4524
ASF ▶	**23,52**	23,30	**0,94**	n/d	**28,20**	22,51	**n/d**	18415
ATOS ORIGIN ▶	**30,98**	30,25	**2,41**	-57,87	**94,40**	21,50	**n/d**	5173
AVENTIS ▶	**61,00**	62,10	**-1,77**	-23,51	**85,95**	47,60	**0,58**	13046
AXA ▶	**14,15**	14,32	**-1,19**	-39,71	**26,09**	8,80	**0,56**	12062
BACOU DALLOZ	**80,50**	77,50	**3,87**	-8,52	**138,00**	68,00	**0,90**	6089
BAIL INVESTIS.CA	**128,00**	128,00	**n/d**	5,69	**147,00**	121,00	**7,58**	12018
BEGHIN SAY ▶	**35,80**	35,86	**-0,17**	-12,25	**45,90**	35,50	**1,70**	4455
BIC ▶	**32,90**	32,80	**0,30**	-14,23	**44,66**	31,00	**0,36**	12096
BNP PARIBAS ▶	**40,03**	40,00	**0,08**	-20,33	**61,85**	27,50	**1,20**	13110
BOLLORE ▶	**245,10**	245,10	**n/d**	2,03	**262,00**	225,50	**3,50**	12585
BOLLORE INV.	**42,00**	41,50	**1,20**	-18,20	**55,00**	35,23	**0,25**	3929
BONGRAIN	**37,10**	37,25	**-0,40**	-17,55	**59,80**	35,96	**1,45**	12010
BOUYGUES ▶	**27,20**	26,99	**0,78**	-26,08	**38,95**	20,40	**0,36**	12050
BOUYGUES OFFS.	**60,08**	60,08	**n/d**	50,01	**62,00**	38,60	**1,10**	13070
BULL# ▶	**0,46**	0,45	**2,22**	-62,60	**1,36**	0,34	**n/d**	5260
BURELLE (LY)	**61,40**	60,20	**1,99**	23,71	**68,00**	49,63	**0,60**	6113
BUSINESS OBJECTS ▶	**16,29**	16,48	**-1,15**	-56,61	**51,00**	9,06	**n/d**	12074
CANAL + ▶	**4,09**	4,12	**-0,73**	14,24	**4,79**	3,43	**0,18**	12546
CAP GEMINI ▶	**23,18**	22,78	**1,76**	-71,41	**90,70**	12,85	**0,40**	12533
CARBONE-LORRAINE ▶	**27,95**	27,10	**3,14**	-6,83	**39,48**	20,10	**0,80**	3962
CARREFOUR ▶	**45,87**	45,71	**0,35**	-21,45	**58,80**	36,33	**0,56**	12017
CASINO GUICH.ADP ▶	**47,78**	47,80	**-0,04**	-23,55	**67,30**	42,50	**1,58**	12113
CASINO GUICHARD ▶	**66,80**	65,95	**1,29**	-22,90	**89,90**	58,55	**1,54**	12558
CASTO. DUBOIS OPA	**66,85**	69,00	**-3,12**	n/d	**69,00**	62,70	**n/d**	18559
CEGID (LY)	**40,00**	40,00	**n/d**	-48,94	**90,50**	34,01	**2,30**	12470
CEREOL ▶	**n/d**	32,30	**n/d**	13,53	**36,40**	28,00	**0,65**	4456
CFF.RECYCLING	**39,20**	39,19	**0,03**	-2,00	**49,88**	35,00	**2,08**	3905
CHARGEURS	**22,00**	22,00	**n/d**	-11,96	**30,66**	21,50	**3,00**	13069
CHRISTIAN DIOR ▶	**32,50**	32,78	**-0,85**	-5,71	**47,63**	24,21	**0,50**	13040
CIC -ACTIONS A	**121,00**	120,50	**0,41**	0,41	**135,00**	118,10	**2,36**	12005
CIMENTS FRANCAIS ▶	**47,40**	47,20	**0,42**	-1,25	**53,50**	46,02	**1,40**	12098
CLARINS ▶	**32,80**	32,25	**1,71**	-48,26	**72,50**	26,11	**0,65**	13029
CLUB MEDITERRANEE ▶	**21,90**	21,12	**3,69**	-46,58	**56,40**	17,32	**1,00**	12156
CNP ASSURANCES ▶	**34,32**	35,00	**-1,94**	-3,86	**43,98**	31,50	**1,39**	12022
COFACE SVN CA ▶	**42,00**	42,30	**-0,71**	-11,39	**64,00**	41,20	**1,47**	12099
COFLEXIP	**90,00**	90,00	**n/d**	-43,39	**172,00**	77,00	**0,31**	13064
COLAS	**68,50**	68,00	**0,74**	8,12	**75,95**	62,00	**2,80**	12163
CONTIN.ENTREPR.	**34,00**	34,00	**n/d**	-23,93	**46,90**	31,00	**0,70**	3664
CREDIT AGRICOLE ▶	**17,67**	18,24	**-3,13**	-0,67	**24,70**	13,46	**0,55**	4507
CRED.FON.FRANCE	**16,19**	16,22	**-0,18**	11,34	**16,80**	13,05	**0,40**	12081
CREDIT LYONNAIS ▶	**37,27**	37,82	**-1,45**	-0,61	**48,80**	27,65	**0,75**	18420
CS COM.ET SYSTEMES	**7,00**	7,43	**-5,79**	-15,66	**12,25**	5,76	**n/d**	7896
DANONE ▶	**127,50**	127,00	**0,39**	-6,93	**150,40**	109,40	**2,06**	12064
DASSAULT-AVIATION	**312,00**	315,00	**-0,95**	-1,57	**425,00**	284,90	**6,50**	12172
DASSAULT SYSTEMES ▶	**24,00**	23,90	**0,42**	-55,55	**59,40**	15,19	**0,33**	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	**14,00**	14,10	**-0,71**	-2,77	**16,90**	13,00	**0,55**	12423
DEVEAUX(LY)#	**60,50**	60,00	**0,83**	-24,84	**78,00**	54,85	**3,00**	6100
DIDOT-BOTTIN	**n/d**	84,75	**n/d**	38,93	**88,00**	61,10	**2,74**	3747
DMC (DOLLFUS MI)	**4,70**	4,78	**-1,67**	-37,24	**11,48**	3,43	**0,61**	12133
DYNACTION	**n/d**	19,50	**n/d**	-27,50	**32,40**	17,50	**0,50**	13035
EIFFAGE ▶	**72,90**	72,00	**1,25**	6,57	**97,40**	67,00	**2,10**	13045
ELECT.MADAGASCAR	**19,80**	19,40	**2,06**	-12,00	**24,95**	17,51	**1,50**	3571
ELIOR SVN SCA ▶	**5,10**	4,46	**14,35**	-36,72	**9,88**	3,13	**0,07**	12127
ENTENIAL(EX CDE)	**28,81**	28,85	**-0,14**	13,64	**35,89**	25,35	**0,54**	12093
ERAMET	**14,50**	13,90	**4,32**	-58,09	**39,80**	13,90	**0,60**	13175
ESSILOR INTL ▶	**40,86**	40,19	**1,67**	20,35	**45,57**	31,20	**0,41**	12166
ESSO	**83,50**	85,00	**-1,76**	4,11	**96,80**	78,00	**3,25**	12066
EULER ET HERMES ▶	**19,50**	19,87	**-1,86**	-52,85	**46,13**	16,00	**1,40**	12130
EURAZEO ▶	**44,00**	43,70	**0,69**	-27,75	**60,80**	38,03	**1,00**	12112
EURO DISNEY SCA ▶	**0,48**	0,48	**n/d**	-45,45	**1,21**	0,40	**n/d**	12587
EUROTUNNEL ▶	**0,78**	0,74	**5,41**	-30,97	**1,18**	0,67	**n/d**	12537
FAURECIA ▶	**44,00**	44,60	**-1,35**	-25,42	**61,40**	33,00	**0,91**	12114
F.F.P. (NY) ▶	**100,00**	99,95	**0,05**	3,03	**132,50**	82,00	**2,20**	6478
FIMALAC ▶	**27,15**	27,05	**0,37**	-32,63	**50,50**	23,66	**1,40**	3794
FINAXA	**55,75**	56,00	**-0,45**	-29,56	**107,50**	33,50	**2,24**	3313
FONC.LYON.#	**25,72**	26,50	**-2,94**	-3,67	**32,60**	25,00	**1,00**	3340
FRANCE TELECOM ▶	**10,82**	10,65	**1,60**	-75,90	**48,16**	6,75	**1,00**	13330
FROMAGERIES BEL	**106,00**	106,00	**n/d**	6,05	**120,00**	91,80	**2,22**	12185
GALERIES LAFAYETTE ▶	**115,50**	112,20	**2,94**	-24,46	**168,90**	96,00	**0,90**	12124
GAUMONT #	**n/d**	41,50	**n/d**	0,72	**53,70**	39,00	**0,57**	3489
GECINA ▶	**93,15**	91,00	**2,36**	1,80	**104,00**	85,60	**3,60**	13151
GENERALE DE SANTE	**10,30**	10,19	**1,08**	-28,27	**17,85**	8,50	**n/d**	4447
GEOPHYSIQUE ▶	**19,29**	18,80	**2,61**	-45,27	**50,05**	13,35	**1,22**	12016
GFI INFORMATIQUE ▶	**3,86**	3,53	**9,35**	-67,96	**13,34**	2,14	**0,15**	6337
GRANDVISION CA# ▶	**17,51**	17,51	**n/d**	14,81	**20,10**	15,05	**0,30**	5297
GROUPE GASCOGNE	**70,20**	70,75	**-0,78**	-5,39	**86,00**	66,80	**2,70**	12441
GROUPE PARTOUCHE #	**65,00**	64,90	**0,15**	-12,45	**84,20**	57,35	**0,80**	5354
GUYENNE GASCOGNE ▶	**77,50**	77,05	**0,58**	-8,82	**92,95**	74,00	**1,70**	12028
HAVAS ▶	**4,30**	4,30	**n/d**	-47,10	**11,00**	2,80	**0,17**	12188
IMERYS ▶	**129,50**	130,60	**-0,84**	20,12	**139,00**	98,00	**3,70**	12085
IMMEUBLES DE FCE	**n/d**	21,28	**n/d**	-3,27	**25,00**	19,80	**0,30**	12037
IMMOBANQUE NOM.	**127,00**	127,00	**n/d**	n/d	**132,50**	118,00	**7,92**	5793
INFOGRAMES ENTER. ▶	**2,89**	2,93	**-1,37**	-77,68	**15,98**	1,06	**n/d**	5257
INGENICO ▶	**7,79**	7,55	**3,18**	-62,07	**25,90**	5,13	**0,15**	12534
JC DECAUX ▶	**11,80**	11,80	**n/d**	-5,97	**15,40**	9,06	**n/d**	7791
KAUFMAN ET BROAD	**17,15**	17,00	**0,88**	3,93	**23,63**	15,27	**0,92**	12105
KLEPIERRE ▶	**110,90**	112,00	**-0,98**	3,35	**134,60**	108,20	**3,10**	12196
LAFARGE ▶	**80,90**	81,60	**-0,86**	-22,87	**111,20**	67,00	**2,30**	12053
LAGARDERE ▶	**41,28**	41,32	**-0,10**	-12,17	**54,85**	35,50	**0,82**	13021
LEBON (CIE)	**52,30**	52,90	**-1,13**	4,18	**59,00**	48,75	**2,30**	12129
LEGRAND ORD.	**133,90**	132,00	**1,44**	-7,01	**180,00**	118,00	**0,93**	12061
LEGRAND ADP	**n/d**	105,60	**n/d**	-14,83	**143,20**	101,10	**1,49**	12528
LEGRIS INDUST. ▶	**20,50**	21,45	**-4,43**	-6,81	**25,39**	18,01	**0,70**	12590
LIBERTY SURF	**2,24**	2,22	**0,90**	-21,40	**3,80**	2,17	**n/d**	7508
LOCINDUS	**28,55**	29,30	**-2,56**	-9,36	**35,97**	25,81	**8,76**	12135
L'OREAL ▶	**76,40**	75,35	**1,39**	-5,56	**88,30**	60,55	**0,54**	12032
LOUVRE #	**54,50**	55,00	**-0,91**	-13,21	**83,40**	50,00	**1,30**	3311
LUCIA	**10,20**	10,90	**-6,42**	-21,53	**14,13**	9,10	**1,83**	3630
LVMH MOET HEN. ▶	**42,34**	42,37	**-0,07**	-7,35	**61,60**	31,61	**0,53**	12101
MARIONNAUD PARFUM ▶	**37,10**	35,97	**3,14**	-31,80	**57,60**	34,01	**n/d**	6494
MATUSSIERE FOREST.	**5,49**	5,40	**1,67**	-38,24	**9,85**	4,77	**0,22**	6057
MAUREL ET PROM	**21,61**	21,10	**2,42**	39,41	**24,99**	15,10	**0,91**	5107
METALEUROP	**1,69**	1,72	**-1,74**	-45,12	**4,90**	1,59	**0,61**	12038
MICHELIN ▶	**30,21**	30,05	**0,53**	-18,46	**45,05**	24,50	**0,85**	12126
MONTUPET SA	**12,79**	12,25	**4,41**	22,62	**16,40**	9,12	**0,17**	3704
NATEXIS BQ POP. ▶	**75,20**	78,00	**-3,59**	-22,39	**97,50**	70,00	**2,50**	12068
NEOPOST ▶	**36,39**	36,00	**1,08**	11,21	**44,50**	31,40	**n/d**	12056
NEXANS ▶	**13,00**	11,90	**9,24**	-19,80	**24,90**	9,15	**0,43**	4444
NORBERT DENTRES.	**23,30**	22,99	**1,35**	4,25	**29,69**	16,80	**0,60**	5287
NORD-EST	**16,80**	16,85	**-0,30**	-37,98	**27,90**	15,11	**0,40**	12055
NRJ GROUP ▶	**16,36**	16,00	**2,25**	-21,87	**26,00**	12,60	**0,28**	12169
OBERTHUR CARD SYS. ▶	**1,83**	1,78	**2,81**	-79,55	**9,40**	1,19	**n/d**	12413
ORANGE ▶	**5,84**	5,79	**0,86**	-42,63	**10,74**	4,19	**n/d**	7919
OXYG.EXT-ORIENT	**70,50**	70,50	**n/d**	-0,42	**85,20**	66,50	**15,50**	3117
PECHINEY ACT ORD A ▶	**33,23**	32,98	**0,76**	-42,60	**63,80**	24,50	**1,00**	13290
PECHINEY B PRIV.	**33,00**	32,68	**0,98**	-39,33	**59,60**	26,40	**1,79**	3640
PENAUILLE POLY.# ▶	**6,75**	5,75	**17,39**	-82,91	**45,59**	3,23	**0,28**	5338
PERNOD-RICARD ▶	**103,20**	101,00	**2,18**	18,62	**106,50**	81,30	**1,00**	12069
PEUGEOT ▶	**42,61**	42,61	**n/d**	-10,76	**60,80**	32,20	**1,15**	12150
PINAULT-PRINT.RED. ▶	**75,00**	69,00	**8,70**	-48,13	**154,69**	53,90	**2,30**	12148
PLASTIC OMN.(LY)	**69,00**	68,50	**0,73**	16,94	**96,00**	59,05	**1,20**	12457
PROVIMI ▶	**14,50**	14,40	**0,69**	-31,98	**24,70**	14,10	**0,20**	4458
PSB INDUSTRIES LY	**73,60**	73,60	**n/d**	-17,76	**92,70**	70,80	**3,80**	6032
PUBLICIS GR. SA # ▶	**23,40**	23,58	**-0,76**	-21,34	**39,90**	16,70	**0,22**	13057
REMY COINTREAU ▶	**30,23**	29,50	**2,47**	21,55	**35,00**	24,87	**0,90**	13039
RENAULT ▶	**44,95**	44,84	**0,25**	13,48	**57,45**	34,60	**0,92**	13190
REXEL ▶	**35,00**	33,75	**3,70**	-46,92	**75,40**	25,50	**2,22**	12595
RHODIA ▶	**7,20**	7,22	**-0,28**	-19,82	**12,40**	5,75	**0,12**	12013
ROUGIER #	**50,10**	50,10	**n/d**	-12,18	**66,50**	48,60	**3,00**	3764
ROYAL CANIN	**n/d**	n/d	**n/d**	-100,00	**145,90**	130,50	**1,10**	3153
RUE IMPERIALE (LY)	**127,70**	129,00	**-1,01**	-17,61	**182,00**	117,20	**21,19**	12400
SADE (NY)	**n/d**	53,00	**n/d**	15,21	**57,50**	45,20	**2,80**	12431
SAGEM S.A. ▶	**71,70**	71,15	**0,77**	4,29	**75,50**	50,30	**0,60**	7327
SAINT-GOBAIN ▶	**26,23**	26,32	**-0,34**	-38,09	**49,05**	21,00	**4,50**	12500
SALVEPAR (NY)	**43,00**	42,80	**0,47**	-14,42	**58,10**	41,00	**1,50**	12435
SANOFI SYNTHELABO ▶	**61,40**	61,50	**-0,16**	-26,73	**84,30**	49,78	**0,66**	12057
SCHNEIDER ELECTRIC ▶	**45,08**	44,85	**0,51**	-16,51	**59,85**	37,16	**1,60**	12197
SCOR SVN ▶	**8,93**	8,90	**0,34**	-74,78	**46,80**	6,50	**0,30**	13030
S.E.B. ▶	**87,95**	87,90	**0,06**	40,38	**96,05**	61,00	**2,00**	12170
SEITA	**56,85**	57,80	**-1,64**	17,94	**64,80**	45,10	**1,84**	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	**16,45**	16,45	**n/d**	3,32	**18,50**	15,33	**1,48**	12599
SIDEL	**33,50**	33,00	**1,52**	-33,00	**53,00**	27,01	**n/d**	13060
SILIC	**153,50**	153,50	**n/d**	-2,10	**189,00**	148,00	**7,10**	5091
SIMCO OPA/OPE	**82,00**	83,00	**-1,20**	n/d	**88,95**	77,20	**n/d**	18561
SKIS ROSSIGNOL	**9,00**	8,90	**1,12**	-37,84	**15,90**	8,40	**0,28**	12041
SOCIETE GENERALE ▶	**53,50**	53,25	**0,47**	-14,87	**81,40**	36,71	**2,10**	13080
SODEXHO ALLIANCE ▶	**23,81**	22,83	**4,29**	-50,40	**49,70**	18,11	**0,56**	12122
SOMFY (EX DAMART)	**106,00**	108,00	**-1,85**	58,30	**109,00**	66,04	**3,80**	12049
SOPHIA ▶	**29,10**	29,13	**-0,10**	-3,57	**32,98**	27,66	**1,52**	12077
SOPRA GROUP CA# ▶	**16,70**	16,61	**0,54**	-56,91	**59,20**	10,01	**0,80**	5080
SPIR COMMUNIC. # ▶	**80,25**	80,05	**0,25**	2,88	**91,00**	66,80	**3,00**	13173
SR TELEPERFORMANCE ▶	**17,30**	17,02	**1,65**	-26,38	**29,68**	12,96	**0,18**	5180
STERIA GROUPE #	**11,10**	11,00	**0,91**	-62,75	**38,80**	4,80	**0,18**	7291
SUCR.PITHIVIERS	**365,00**	365,00	**n/d**	-5,24	**445,00**	360,00	**13,00**	3331
SUEZ ▶	**18,03**	17,87	**0,90**	-46,97	**34,90**	13,18	**0,71**	12052
TAITTINGER	**115,10**	115,10	**n/d**	-11,39	**159,50**	106,60	**2,45**	3720
TECHNIP-COFLEXIP ▶	**61,25**	63,80	**-4,00**	-59,16	**162,90**	49,00	**3,30**	13170
TF1 ▶	**25,42**	25,11	**1,23**	-10,46	**36,88**	19,57	**0,65**	5490
THALES ▶	**29,25**	28,86	**1,35**	-24,51	**46,20**	24,50	**0,70**	12132
THOMSON MULTIMEDIA ▶	**17,68**	17,20	**2,79**	-48,75	**37,15**	12,05	**n/d**	18453
TOTAL FINA ELF ▶	**141,00**	141,80	**-0,56**	-12,09	**179,40**	121,20	**3,80**	12027
TRANSICIEL # ▶	**6,64**	5,70	**16,49**	-80,85	**40,56**	2,80	**0,55**	6271
UBI SOFT ENTERTAIN ▶	**12,85**	13,60	**-5,51**	-65,73	**39,97**	7,12	**n/d**	5447
UNIBAIL (CA) ▶	**59,00**	58,85	**0,25**	3,41	**70,90**	54,00	**1,70**	12471
UNILOG ▶	**30,60**	28,40	**7,75**	-55,23	**90,00**	14,08	**0,45**	3466
VALEO ▶	**31,48**	31,11	**1,19**	-29,73	**53,00**	23,00	**0,70**	13033
VALLOUREC ▶	**53,80**	53,55	**0,47**	1,03	**71,40**	43,80	**2,10**	12035
VINCI ▶	**60,50**	59,75	**1,26**	-8,11	**74,90**	55,35	**1,70**	12548
VIVARTE	**30,51**	31,50	**-3,14**	-5,01	**36,00**	29,30	**1,98**	13041
VIVENDI ENVIRON. ▶	**24,71**	24,73	**-0,08**	-33,28	**38,76**	17,18	**0,55**	12414
VIVENDI UNIVERSAL ▶	**14,80**	14,97	**-1,14**	-75,93	**64,40**	8,62	**1,00**	12777
WANADOO ▶	**4,14**	4,02	**2,99**	-26,46	**6,70**	2,94	**n/d**	12415
WENDEL INVEST. ▶	**20,00**	20,40	**-1,96**	n/d	**36,40**	16,57	**2,20**	12120
WORMS & CIE NOM	**16,79**	16,78	**0,06**	-13,89	**21,02**	14,50	**0,56**	6336
ZODIAC ▶	**19,05**	19,39	**-1,75**	-6,57	**28,85**	16,82	**5,20**	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS ▶	**21,65**	21,81	**-0,73**	13,46	**24,63**	17,55	**0,28**	12975
AMADEUS PRIV. A ▶	**4,40**	4,29	**2,56**	-33,02	**8,44**	3,26	**0,05**	12823
ARCELOR ▶	**11,47**	11,43	**0,35**	n/d	**16,69**	8,40	**n/d**	5786
B.A.S.F. # ▶	**37,85**	38,31	**-1,20**	-10,49	**49,90**	30,12	**1,03**	12807
BAYER # ▶	**20,48**	21,45	**-4,52**	-41,66	**40,52**	17,05	**0,71**	12806
DEUTSCHE BANK # ▶	**45,25**	46,20	**-2,06**	-42,97	**82,60**	35,67	**1,03**	12804
DEXIA ▶	**10,59**	10,70	**-1,03**	-34,62	**18,95**	8,22	**0,36**	12822
EADS(EX-AERO.MAT.) ▶	**11,98**	12,00	**-0,17**	-12,17	**18,45**	8,67	**0,38**	5730
EQUANT N.V. ▶	**4,02**	3,96	**1,52**	-70,13	**14,95**	2,26	**n/d**	12701
EURONEXT N.V ▶	**21,05**	21,47	**-1,96**	-0,94	**25,00**	17,78	**0,26**	5777
GEMPLUS INTL ▶	**0,80**	0,81	**-1,23**	-71,83	**3,08**	0,37	**n/d**	5768
NOKIA A ▶	**16,85**	16,79	**0,36**	-41,28	**30,32**	10,55	**0,27**	5838
ROYAL DUTCH # ▶	**45,20**	46,00	**-1,74**	-20,21	**63,15**	39,38	**0,54**	13950
ROYAL PHILIPS 0.20 ▶	**17,60**	17,82	**-1,23**	-46,79	**36,07**	12,51	**0,27**	13955
SIEMENS # ▶	**41,85**	42,47	**-1,46**	-43,52	**79,75**	30,50	**0,74**	12805
STMICROELECTRONICS ▶	**18,02**	17,75	**1,52**	-50,01	**39,70**	11,10	**0,03**	12970
TELEFONICA # ▶	**8,83**	8,90	**-0,79**	-39,43	**15,32**	7,31	**0,28**	12811
UNILEVER NV # ▶	**62,10**	62,60	**-0,80**	-5,76	**72,40**	48,85	**0,80**	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON # ▶	**0,69**	0,62	**11,29**	-84,10	**4,79**	0,36	**0,04**	12905
GENERAL ELECT. # ▶	**27,13**	27,49	**-1,31**	-41,20	**47,80**	21,53	**0,16**	12943
HSBC HOLDINGS ▶	**11,44**	11,33	**0,97**	-14,11	**14,10**	10,10	**0,21**	12976
I.B.M # ▶	**74,85**	74,20	**0,88**	-46,45	**141,90**	54,65	**0,13**	12964
KINGFISHER SICO. ▶	**3,59**	3,55	**1,13**	-25,97	**5,27**	2,51	**0,05**	22046
MERCK AND CO # ▶	**51,50**	51,80	**-0,58**	-24,04	**73,20**	38,00	**0,31**	12909
NESTLE SA NOM. # ▶	**215,40**	218,60	**-1,46**	-9,87	**272,90**	186,50	**2,84**	13911
PHILIP MORRIS # ▶	**41,34**	41,39	**-0,12**	-21,25	**62,25**	36,00	**0,56**	12928
SCHLUMBERGER # ▶	**41,99**	41,45	**1,30**	-34,28	**70,95**	33,87	**0,19**	12936
SONY CORP. # ▶	**44,65**	44,23	**0,95**	-13,46	**65,45**	40,11	**0,09**	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
▶ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

18/10 : 19,85 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
ALDETA #	1,79	101,12
JEAN CLAUDE AUBRY	3,40	44,68
QUALIFLOW #	1,20	41,18
DURAN DUBOI #	2,10	40,00
BUSINESS ET DECIS.	0,88	35,38
COHERIS	3,19	32,92
CAST #	1,74	30,83
DEVOTEAM #	4,30	28,36
IDP #	0,52	26,83
RECIF #	1,20	22,45
BRIME TECHN.BON 02	0,50	21,95
EFFIK #	13,43	20,99
SODITECH ING.	0,52	20,93
REPONSE #	6,00	20,00
Plus mauvaises performances		
OXIS INTL RGPT #	0,09	-35,71
IB GROUP	1,22	-26,95
LA CIE GPE #	2,15	-22,94
CYBERSEARCH	0,56	-12,50
ITESOFT	0,99	-11,61
SYSTRAN	0,88	-11,11
ORCHESTRA KAZIBAO	0,67	-10,67
GUYANOR ACTION B #	0,17	-10,53
INFOTEL #	10,51	-10,17
AUFEMININ.COM	1,13	-8,13
TEL.RES.SERVICES #	1,56	-7,69
PROSODIE #	10,60	-5,78
UNIVERSAL MULTIM.	10,35	-4,08
QUANTEL #	3,35	-4,01
Plus forts volumes d'échange		
ADL PARTNER #	5,89	7,09
AVENIR TELECOM #	0,44	2,33
BRIME TECHNO. #	10,04	0,40
CEREP #	8,20	0,00
COHERIS	3,19	32,92
DEVOTEAM #	4,30	28,36
FIMATEX #	2,53	-2,32
GENESYS #	2,46	1,65
HIGH CO.#	17,99	16,82
HIGHWAVE OPTICAL	0,71	9,23
ILOG #	4,15	5,06
IPSOS #	58,00	0,87
MEDIDEP #	15,00	-2,60
NATUREX #	15,25	9,71
NETVALUE #	2,00	0,00
NICOX #	14,75	2,79
PROSODIE #	10,60	-5,78
SOI TEC SILICON #	5,25	9,60
VALTECH	0,43	0,00
WAVECOM #	38,90	-0,26

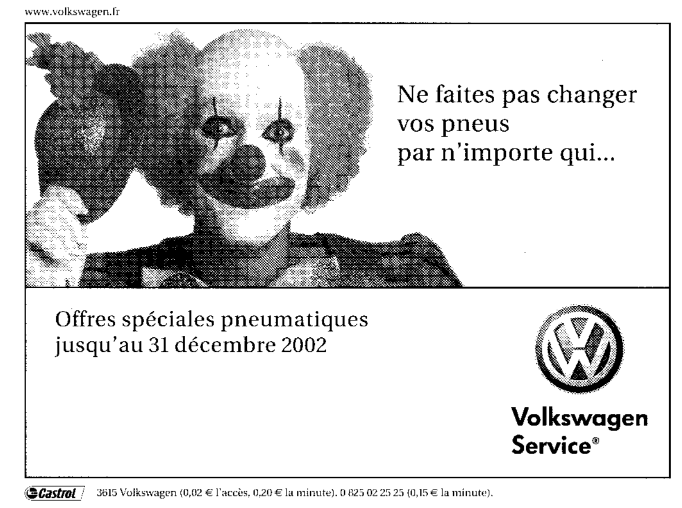

SECOND MARCHÉ

18/10 : 51,15 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
AUGROS CP.#	6,50	44,44
LEON BRUXELLES	0,10	25,00
STEDIM #	42,80	20,39
AUSY	3,70	19,35
IOLTECH	61,75	19,09
CGBI ACT.DIV.	0,88	17,33
HOTELS DE PARIS	6,74	16,61
PINGUELY HAULOTTE	4,28	15,99
ECONOCOM GROUP	3,80	15,15
DANE-ELEC MEMORY #	1,09	14,74
ARCHOS	4,72	13,73
PARSYS	11,90	11,21
MANUTAN INTER.	22,50	10,84
SII	11,70	10,27
Plus mauvaises performances		
DESQUENNE GIRAL	6,11	-37,65
SOLERI	73,50	-21,81
PAUL PREDAULT	2,43	-19,00
GECI INTL	1,55	-13,89
SAIRP COMPOSITES #	10,53	-11,51
TROUVAY CAUVIN #	0,09	-10,00
CIBOX INTER. NOM.	0,09	-10,00
UNION TECH.INFOR.	0,36	-10,00
GROUPE GO SPORT	42,32	-9,96
ALAIN AFFLELOU	8,52	-9,84
PETIT BATEAU	15,00	-9,09
IDSUD(M)	20,00	-8,88
S.T. DUPONT #	4,90	-8,07
GROUPE DUARTE #	2,45	-7,89
Plus forts volumes d'échange		
AES LABO. GROUPE #	111,20	-2,37
ALTEN (SVN) #	7,99	4,31
CEGEDIM #	30,50	1,67
CORA INDUSTRIES #	31,70	0,00
FININFO	16,92	5,75
GROUPE BOURBON	71,05	0,07
HERMES INTL	145,10	0,42
IOLTECH	61,75	19,09
LDC	42,00	-3,43
M6-METR.TV ACT.DIV	23,00	-2,13
ORPEA	13,78	0,36
PINGUELY HAULOTTE	4,28	15,99
RALLYE	33,50	-1,47
RODRIGUEZ GROUP #	47,72	-3,98
SECHE ENVIRONNEM.#	35,20	3,53
SOLVING #	5,12	1,39
STALLERGENES	24,00	0,04
STEDIM #	42,80	20,39
TRIGANO	25,00	0,00
VIRBAC	27,75	-0,64

(Publicité)

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 21/10 à 11h

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI — www.agipi.com 01 40 08 93 00			
AGIPI ACTIONS	**19,39**	18/10	**-27,37**
AGIPI AMBITION	**20,95**	18/10	**-17,58**
BNP PARIBAS — 3615 BNPPARIBAS (0,34 €/min) www.bnpparibas-am.fr			
BNP ASSOC.PREMIERE	**10025,26**	20/10	**2,47**
BNP EURIBOR ASSOC.	**53329,81**	20/10	**2,65**
BNP MONE C.TERME	**2569,95**	20/10	**2,47**
BNP MONE EURIBOR	**19046,87**	20/10	**2,61**
BNP MONE PLACEM.C	**2812,51**	20/10	**-79,54**
BNP MONE TRESORE.	**11488,24**	20/10	**-85,34**
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	**1878,71**	20/10	**2,27**
Banque populaire Asset Management www.bpam.fr 01 58 19 40 00			
FRUCTI CAPI	**116,71**	20/10	**3,95**
FRUCTI EURO PEA	**167,19**	20/10	**-34,35**
FRUCTI FCE ACTS.C	**107,51**	20/10	**-28,15**
FRUCTIDOR	**38,32**	20/10	**0,34**
FRUCTIFRANCE C	**56,88**	20/10	**-30,82**
PLANINTER	**300,25**	20/10	**-30,76**
Fonds communs de placements			
FRUCTI EURO 50	**63,18**	18/10	**-37,82**
FRUCTI PROFIL 3	**178,05**	17/10	**-4,46**
FRUCTI PROFIL 6	**180,39**	17/10	**-12,59**
FRUCTI PROFIL 9	**167,08**	17/10	**-22,78**
FRUCTI VAL. EURO.	**72,78**	20/10	**-25,72**
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)			
ECU.EXPANSIONPLUSC	**43,27**	13/10	**2,07**
ECUR.1,2,3..FUTURD	**36,22**	20/10	**-31,07**
ECUR.ACT.EUROP.C	**13,25**	20/10	**-25,99**
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	**44,03**	20/10	**-33,28**
ECUR.CAPITAL.C	**46,35**	20/10	**4,40**
ECUR.DYNAMIQUE + D	**30,91**	20/10	**-29,52**
ECUR.ENERGIE D	**33,98**	20/10	**-24,23**
ECUR.EXPANSION C	**15228,56**	20/10	**2,64**
ECUR.INVEST.D/PEA	**38,05**	20/10	**-29,76**
ECUR.MONETAIRE C	**229,00**	20/10	**1,95**
ECUR.MONETAIRE D	**187,80**	20/10	**0,36**
ECUR.OBLIG.INTER.C	**177,32**	20/10	**0,77**
ECUR.TECHNOLOGIESC	**22,77**	20/10	**-43,87**
ECUR.TECHONOLGIESD	**22,70**	20/10	**-44,80**
ECUR.TRIMESTR.D	**276,24**	20/10	**0,72**
EPARCOURT-SICAV D	**28,34**	20/10	**-0,77**
GEOPTIM C	**2459,63**	20/10	**4,98**
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	**35,12**	20/10	**-7,49**
ECUR.VITALITE C	**32,97**	20/10	**-20,33**
ECUREUIL PRUDENCEC	**35,14**	20/10	**1,18**
ECUREUIL PRUDENCED	**34,29**	20/10	**0,97**
NECTRA 2 C	**973,22**	20/10	**-4,67**
NECTRA 2 D	**973,22**	20/10	**-4,67**
NECTRA 5 C	**874,92**	20/10	**-14,61**
NECTRA 5 D	**874,92**	20/10	**-14,61**
NECTRA 8 C	**769,15**	20/10	**-24,90**
NECTRA 8 D	**769,15**	20/10	**-24,90**
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	**119,73**	15/10	**-33,95**
NORD SUD DEVELOP.C	**531,66**	15/10	**2,61**
NORD SUD DEVELOP.D	**391,24**	15/10	**-2,15**
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)			
ATOUT CROISSANCE	**272,08**	18/10	**-20,47**
ATOUT EUROPE	**382,11**	18/10	**-25,81**
ATOUT FCE ASIE	**57,04**	18/10	**-26,15**
ATOUT FRANCE C	**139,83**	18/10	**-28,99**
ATOUT FRANCE D	**124,35**	18/10	**-28,99**
ATOUT FRANCE EUR.	**122,87**	18/10	**-30,96**
ATOUT FRANCE MONDE	**32,24**	18/10	**-28,27**
ATOUT MONDE	**36,92**	18/10	**-30,41**
ATOUT SELECTION	**73,55**	18/10	**-29,83**
CA AM ACT. FRA. C	**238,21**	18/10	**-29,29**
CA AM ACT. FRA. D	**193,03**	18/10	**-30,29**
CA AM ACTIONS ASIE	**14,31**	18/10	**-19,19**
CA AM ACTIONS USA	**29,44**	18/10	**-28,80**
CA AM CONVERT.EURO	**391,80**	18/10	**-11,20**
CA AM INDICIA EURO	**71,43**	17/10	**-36,82**
CA AM INDICIA FRA.	**244,84**	17/10	**-34,45**
CA AM OBLIG.INTER.	**204,82**	18/10	**9,13**
CAPITOP EUROBLIG C	**106,27**	18/10	**4,78**
CAPITOP EUROBLIG D	**84,32**	18/10	**0,76**
CAPITOP MONDOBLIG	**49,05**	18/10	**8,71**
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	**55,25**	17/10	**-29,32**
CA AM ACT. RESTR.	**187,51**	17/10	**-29,65**
CA AM ACT.FONC.EUR	**88,31**	18/10	**-5,18**
CA AM MASTER ACT.	**27,38**	16/10	**-33,52**
CA AM MASTER DUO	**11,60**	16/10	**-18,25**
CA AM MASTER OBL.	**30,50**	16/10	**-1,13**
CA AM MASTER PEA	**8,35**	16/10	**-32,82**
CAPITOP MONETAIREC	**196,47**	22/10	**1,90**
CAPITOP MONETAIRED	**186,26**	22/10	**1,90**
CAPITOP REVENUS	**171,66**	18/10	**0,00**
OPTALIS DYNAMIQUEC	**14,14**	17/10	**-24,01**
OPTALIS DYNAMIQUED	**13,07**	17/10	**-25,10**
OPTALIS EQUILIBREC	**16,28**	17/10	**-13,45**
OPTALIS EQUILIBRED	**14,60**	17/10	**-14,71**
OPTALIS EXPANSIONC	**10,36**	17/10	**-30,32**
OPTALIS EXPANSIOND	**9,94**	17/10	**-31,49**
OPTALIS SERENITE C	**17,37**	17/10	**-3,23**
OPTALIS SERENITE D	**15,11**	17/10	**-4,18**
PACTE SOLIDAR.LOG.	**79,81**	15/10	**3,68**
PACTE VERT TIERS-M	**85,01**	15/10	**3,69**
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITE	**231,93**	18/10	**2,89**
MONELION JOUR C	**502,55**	17/10	**2,04**
MONELION JOUR D	**423,22**	17/10	**2,04**
SICAV 5000	**113,56**	18/10	**-29,36**
SLIVAFRANCE	**149,92**	10/10	**-45,61**
SLIVARENTE	**38,59**	18/10	**-2,30**
SLIVINTER	**109,39**	18/10	**-29,74**
TRILION	**723,66**	18/10	**-3,22**
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMI.C	**133,03**	18/10	**-26,83**
ACTILION DYNAMI.D	**122,57**	18/10	**-28,43**
ACTILION EQUIL.C	**149,75**	18/10	**-14,02**
ACTILION EQUIL.D	**136,95**	18/10	**-15,90**
ACTILION PEA DYNAM	**43,57**	11/10	**-34,36**
ACTILION PEA EQUI.	**134,46**	18/10	**-18,97**
ACTILION PRUDENCEC	**170,47**	18/10	**-1,66**
ACTILION PRUDENCED	**156,57**	18/10	**-3,07**
INTERLION	**247,00**	18/10	**5,03**
LION ACTION EURO	**65,21**	18/10	**-27,87**
LION PEA EURO	**55,25**	10/10	**-39,61**
CIC BANQUES — www.cic-am.com			
CIC CONVERTIBLES	**4,85**	18/10	**-12,59**
CIC COURT TERME C	**34,91**	18/10	**1,71**
CIC COURT TERME D	**26,78**	18/10	**-1,32**
CIC ELITE EUROPE	**91,47**	18/10	**-32,37**
CIC EPARG.DYNAM.C	**2105,84**	18/10	**1,36**
CIC EPARG.DYNAM.D	**1573,81**	18/10	**-3,95**
CIC EUROLEADERS	**264,51**	18/10	**-32,81**
CIC FINUNION	**183,47**	18/10	**3,26**
CIC FRANCE C	**24,77**	18/10	**-32,83**
CIC FRANCE D	**24,54**	18/10	**-33,48**
CIC MONDE PEA	**18,29**	18/10	**-38,04**
CIC OBLI C T.D	**141,08**	18/10	**-90,13**
CIC OBLI LONG T.C	**16,08**	18/10	**3,68**
CIC OBLI LONG T.D	**15,07**	18/10	**-1,57**
CIC OBLI M T.C	**36,98**	18/10	**2,89**
CIC OBLI M T.D	**26,56**	18/10	**-0,45**
CIC OBLI MONDE	**133,92**	18/10	**-1,91**
CIC ORIENT	**132,16**	18/10	**-16,47**
Fonds communs de placements			
CIC AMERIQUELATINE	**97,07**	18/10	**0,00**
CIC DOLLAR CASH	**1440,07**	18/10	**0,00**
CIC ECOCIC	**343,05**	18/10	**0,00**
CIC EURO OPPORT.	**15,89**	17/10	**-48,52**
CIC FRANCEVALOR C	**25,75**	18/10	**-34,31**
CIC FRANCEVALOR D	**25,75**	18/10	**-34,31**
CIC GLOBAL C	**200,57**	18/10	**-18,41**
CIC GLOBAL D	**200,57**	18/10	**-18,41**
CIC HIGH YIELD	**369,56**	18/10	**-10,40**
CIC JAPON	**6,10**	18/10	**-22,60**
CIC MARCHES EMERG.	**75,57**	11/10	**-30,72**
CIC NOUVEAU MARCHE	**2,56**	17/10	**-53,45**
CIC OR ET MAT	**117,63**	18/10	**0,00**
CIC PEA SERENITE	**173,75**	18/10	**2,21**
CIC PIERRE	**32,85**	18/10	**0,00**
CIC PROF.DYNAMIQUE	**17,78**	17/10	**-24,27**
CIC PROF.EQUILIB.D	**14,88**	17/10	**-20,38**
CIC PROF.TEMPERE C	**135,28**	17/10	**-0,38**
CIC TAUX VARIABLE	**203,99**	18/10	**2,92**
CIC TECHNO.COM	**31,48**	17/10	**-61,02**
CIC USA	**12,88**	18/10	**-32,81**
CIC VAL.NOUVELLES	**186,71**	18/10	**-35,92**
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EUR.TECHNOLOG.	**1,96**	17/10	**-55,85**
CM EURO PEA C	**15,40**	18/10	**-32,12**
CM FRANCE ACTIONSC	**24,18**	18/10	**-32,97**
CM MID-ACT.FRA	**23,66**	18/10	**-25,44**
CM MONDE ACTIONS C	**222,95**	18/10	**-31,67**
CM OBLIG.CT C	**170,86**	18/10	**3,26**
CM OBLIG.LONG T.	**110,00**	18/10	**5,78**
CM OBLIG.MOYEN T.C	**358,36**	18/10	**4,92**
CM OBLIG.QUATRE	**167,45**	18/10	**2,06**
CM OPTION DYNAM.C	**24,08**	18/10	**-24,97**
CM OPTION EQUIL.C	**49,58**	18/10	**-7,89**
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODER.	**19,41**	18/10	**0,10**
Legal & General — www.lgfrance.com			
STRATEG.IND.EUROPE	**137,81**	17/10	**-32,61**
Fonds communs de placements			
STRATEGIE CAC	**4085,99**	17/10	**-31,41**
STRATEGIE IND.USA	**6542,03**	17/10	**-30,88**
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (0,34 €/min)			
ADDILYS C	**109,98**	20/10	**2,29**
ADDILYS D	**106,72**	20/10	**0,05**
AMPLITUDE AMERIQ.C	**18,82**	20/10	**-29,79**
AMPLITUDE AMERIQ.D	**17,99**	20/10	**-30,76**
AMPLITUDE EUROPE C	**22,90**	20/10	**-30,76**
AMPLITUDE EUROPE D	**21,52**	20/10	**-32,08**
AMPLITUDE FRANCE C	**60,01**	20/10	**-27,41**
AMPLITUDE FRANCE D	**59,05**	20/10	**-28,57**
AMPLITUDE MONDE C	**165,63**	20/10	**-26,92**
AMPLITUDE MONDE D	**147,07**	20/10	**-27,66**
AMPLITUDE PACIFI.C	**12,73**	20/10	**-17,32**
AMPLITUDE PACIFI.D	**12,00**	20/10	**-18,40**
ELANCIEL EUROD PEA	**67,42**	20/10	**-33,85**
ELANCIEL FR.D PEA	**28,09**	20/10	**-32,57**
EM.EUROPOSTE D PEA	**20,85**	20/10	**-33,96**
ETHICIEL C	**84,12**	20/10	**-21,09**
GEOBILYS C	**128,15**	20/10	**5,09**
GEOBILYS D	**115,65**	20/10	**4,02**
INTENSYS C	**21,20**	20/10	**2,07**
INTENSYS D	**17,48**	20/10	**-0,96**
KALEIS DYNAM.FCE C	**63,72**	20/10	**-20,20**
KALEIS DYNAM.FCE D	**63,02**	20/10	**-20,20**
KALEIS DYNAMISME C	**180,10**	20/10	**-19,35**
KALEIS DYNAMISME D	**174,02**	20/10	**-19,35**
KALEIS EQUILIBRE C	**186,15**	20/10	**-9,15**
KALEIS EQUILIBRE D	**179,12**	20/10	**-9,15**
KALEIS SERENITE C	**186,18**	20/10	**-3,57**
KALEIS SERENITE D	**178,79**	20/10	**-3,57**
KALEIS TONUS C	**50,00**	20/10	**-29,85**
KALEIS TONUS D	**49,39**	20/10	**-29,85**
LIBERT.ET SOLIDAR.	**98,49**	20/10	**-3,61**
OBLITYS C	**117,97**	20/10	**3,32**
OBLITYS D	**114,33**	20/10	**1,73**
PLENITUDE D	**33,57**	20/10	**-22,73**
POSTE GESTION C	**2693,46**	20/10	**2,47**
POSTE GESTION D	**2289,22**	20/10	**-1,75**
POSTE PREM. C	**7312,62**	20/10	**2,42**
POSTE PREM.1AN C	**43724,06**	20/10	**2,47**
POSTE PREM.2-3ANSC	**9604,95**	20/10	**3,97**
PRIMIEL EURO C	**44,25**	20/10	**-20,07**
PRIMIEL EURO D	**43,49**	20/10	**-20,07**
REVENUS TRIMESTR.D	**787,52**	20/10	**-0,29**
SOLSTICE D	**363,04**	20/10	**0,06**
THESORA C	**195,72**	20/10	**3,05**
THESORA D	**161,27**	20/10	**1,72**
TRESORYS C	**48956,28**	20/10	**2,65**
Fonds communs de placements			
DEDIALYS FINANCE	**61,77**	20/10	**-27,13**
DEDIALYS MULTI SEC	**48,57**	20/10	**-25,17**
DEDIALYS SANTE	**78,06**	20/10	**-15,36**
DEDIALYS TECHNO.	**18,59**	20/10	**-52,05**
DEDIALYS TELECOM	**28,46**	20/10	**-41,83**
OBLITYS INSTIT.C	**102,80**	20/10	**3,71**
POSTE EURO CREDIT	**103,38**	20/10	**0,00**
POSTE EUROPE C	**97,56**	20/10	**4,77**
POSTE EUROPE D	**92,36**	20/10	**4,00**
POSTE PREM.8ANS C	**210,89**	20/10	**5,83**
POSTE PREM.8ANS D	**190,13**	20/10	**5,83**
REMUNYS PLUS	**105,43**	20/10	**1,91**
Société Générale Asset Management — www.sgam.fr			
CADENCE 1 D			**0,00**
CADENCE 2 D			**0,00**
CADENCE 3 D			**0,00**
CONVERTIS C			**0,00**
INTEROBLIG C			**0,00**
INTERSELECTION F.D			**0,00**
SELECT.DEFENSIF C			**0,00**
SELECT.DYNAMIQUE C			**0,00**
SELECT.EQUILIBRE 2			**0,00**
SELECT.PEA 1	**155,34**	18/10	**-24,21**
SELECT.PEA DYNAM.	**99,63**	18/10	**-29,73**
SG FRANCE OPPORT.C			**0,00**
SG FRANCE OPPORT.D			**0,00**
SOGEFAVOR	**62,54**	18/10	**-37,48**
SOGENFRANCE C			**0,00**
SOGENFRANCE D			**0,00**
SOGEOBLIG C			**0,00**
SOGEPARGNE D			**0,00**
SOGEPEA EUROPE			**0,00**
SOGINTER C			**0,00**
Fonds communs de placements			
SOGESTION C	**38,66**	17/10	**-19,34**
SOGINDEX FRANCE	**358,12**	17/10	**-31,34**
F&C			
Fonds communs de placements			
F&C EURO HI.YLD.BD	**11,25**	18/10	**0,00**
F&C EUROPEAN EQTY	**11,42**	18/10	**0,00**
F&C GLOBAL EQTY	**10,92**	18/10	**0,00**
F&C STERLING DISTN	**5,98**	18/10	**0,00**
F&C US SMALL CAP	**40,80**	18/10	**0,00**

AUJOURD'HUI

SPORTS

LE DEUXIÈME TOUR des éliminatoires de la Coupe de l'America doit débuter mardi 22 octobre, à Auckland. A son terme, un des 9 challengers en lice pour défier en février 2003 le « defender » néo-zélandais sera éliminé. Le Défi français Areva, qui n'a pu encore marquer le moindre point, est le plus exposé. **LE VOILIER FRANÇAIS A ÉTÉ LÉGÈREMENT MODIFIÉ** entre les deux tours et les postes arrière de l'équipage ont été redistribués. Chez Areva, le géant de l'industrie nucléaire civil, partenaire du Défi français, **ON SE REFUSE À CÉDER AU PESSIMISME.** Parallèlement, K-Challenge, un défi français soutenu par Dawn Riley, ancienne lauréate de la Coupe de l'America, et Thierry Péponnet, tacticien des deux précédents Défis tricolores, travaillent déjà pour s'aligner dans la prochaine édition.

Le Défi français doit livrer une difficile course à handicaps

Voile • Le deuxième tour de la Coupe Louis-Vuitton doit débuter mardi 22 octobre en baie d'Auckland. Le Défi Areva, qui a accumulé les retards dans sa préparation, va tenter de marquer ses premiers points et d'éviter la dernière place, qui l'éliminerait définitivement de la compétition

SYDNEY
correspondance

Huit régates, huit défaites : les plus pessimistes n'avaient pas osé prédire un tel départ. Le Défi Areva est le seul des neuf challengers participant à la Coupe Louis-Vuitton à afficher un zéro pointé à la fin du premier tour des éliminatoires de la Coupe de l'America. Les Français n'ont plus que les huit courses du deuxième round Robin, qui doit débuter mardi 22 octobre en baie d'Auckland (Nouvelle-Zélande), pour ne pas être la première des équipes éliminées de cette phase qualificative. Seuls huit des neuf défis engagés disputeront les quarts de finale de la compétition, en novembre.

Le Défi français est, cette année encore, le syndicat le moins fortuné des armadas présentes à Auckland. Ce handicap n'avait pas empêché les Français de *Sixième-Sens* de se qualifier en demi-finales en 2000, lors de la précédente édition. Le Défi Areva dispose d'un budget trois fois supérieur. Quelles sont alors les raisons de cette Berezina ?

▶ **Une arrivée trop tardive en Nouvelle-Zélande.** A moins d'un mois du coup d'envoi de la Coupe Louis-Vuitton, programmé pour le 1er octobre, l'effervescence chez Areva était à son comble. Un cargo en provenance de Lorient venait d'accoster au port de commerce d'Auckland. A son bord, deux coques de voiliers, des conteneurs chargés de voiles, d'outils, de divers équipements et des mâts en carbone. Tous les mois d'efforts et de préparation du Défi Areva étaient là, et chacun sur la base mettait la main à la pâte. Le directeur général du Défi, Xavier de Lesquen, bricolait lui-même son bureau pendant que le personnel administratif aidait les navigants à décharger. Mais ce bel esprit d'équipe cachait un aspect inquiétant : les Français n'étaient pas prêts.

FRANÇOIS MOUSIS-STR/AFP

Des équipiers du Défi Areva tentent de récupérer le génois de leur voilier tombé à l'eau à la suite de différentes casses, lundi 14 octobre, lors d'une régate disputée contre les Américains de « Stars & Stripes » en baie d'Auckland. Après cet incident, les coéquipiers de Luc Pillot n'ont pas eu le temps de réparer et ont dû déclarer forfait pour le second départ de la dernière régate du premier round Robin de la Coupe Louis-Vuitton.

Les autres challengers – sauf les Américains de *Stars & Stripes*, qui, toutefois, avaient envoyé aux antipodes cinq spécialistes météo — vaquaient, eux, à une routine bien huilée. En mars, soit plus de six mois avant le début des éliminatoires, sept des neuf challengers étaient déjà présents à Auckland, à une époque où les Français, eux, ne savaient même pas où serait située leur base. Ils ont finalement récupéré celle louée par les Allemands d'Illbruck, qui ont déclaré forfait au mois d'avril. En décidant de faire une impasse quasi complète sur la collecte de données météorologiques, le Défi Areva s'est privé d'un atout précieux.

Pour expliquer sa victoire de 1995, le Néo-Zélandais Peter Blake avait expliqué que les efforts dépensés dans la connaissance des particularités climatiques du plan d'eau d'Auckland s'étaient révélés décisifs. Cette année, les syndicats les plus riches n'ont pas hésité à recruter jusqu'à huit spécialistes de la météo qui travaillent d'arrache-pied depuis plus d'un an. Le milliardaire et patron d'Oracle, Larry Ellison, s'est même payé les coûteux services de Bob Rice, le sorcier des vents d'Hauraki. Un mois à peine avant le début de la Coupe Louis-Vuitton, les Français essayaient encore de faire fonctionner les instruments permettant de relever la force et la direction des vents. Lors du premier tour, *FRA 69* a semblé réagir en retard aux bascules de vent, alors que ses concurrents anticipaient les changements de brise. En arrivant très tard à Auckland, les membres du Défi n'ont pas pu voir progresser les autres engagés et tenter de comparer leurs performances aux leurs.

▶ **Un équipage recruté trop tard.** Leurs CV sont impressionnants : Jeux olympiques, championnats du monde, courses au large... La plupart des équipiers du Défi Areva ont une grande expérience de la mer, mais peu ont déjà participé à la Coupe de l'America. Certains anciens, avec trois ou quatre éditions à leur actif, sont partis dans d'autres équipes. D'autres ont jeté l'éponge en voyant que le syndicat n'arrivait pas à réunir assez tôt un budget suffisant pour prétendre à la victoire. L'arrivée tardive du sponsor principal, le géant du nucléaire civil Areva, n'a permis aux dirigeants du Défi de recruter la plupart des marins qu'au mois de mars. Les navigants ont manqué de temps pour répéter leurs manœuvres. Cette absence d'automatismes s'est revélée coûteuse. Contre les Italiens de Prada, les Francais ont mal affalé leur spinnaker, qui est tombé à l'eau. Lors de la régate précédente, contre les Suédois de Victory Challenge, les Français avaient explosé un spi après un problème lors de l'ouverture de cette voile d'avant.

▶ **Une cellule arrière hésitante.** Ces trois hommes sont l'âme d'un voilier : le barreur, le navigateur et le tacticien dirigent, décident et planifient le moindre mouvement d'un Class America. Leur entente est primordiale. Après deux courses, le barreur, Philippe Presti, un spécialiste de la voile olympique sans expérience de la Cup, a été prié de rester à terre. Il a été remplacé par le tacticien Luc Pillot, qui a laissé son poste à Luc Gellusseau. Cette décision a surpris, car si le directeur technique du Défi connaît bien cette compétition, il n'a jamais occupé le poste de tacticien dans le passé. Les six défaites qui ont suivi ce changement ont montré que ce changement n'avait apporté aucun bénéfice. Un nouveau changement doit intervenir avec l'arrivée au poste de tacticien de Sébastien Destremeau.

▶ **Un voilier trop lent.** Au près (vent de face), *FRA 69* semble bien avancer. Mais au portant (vent de dos), le voilier français se traîne. Contre les Italiens de Mascalzone Latino, qui n'ont gagné qu'une seule régate lors du premier tour, le Défi s'est systématiquement fait rattraper dans les bords sous spi. Une faiblesse à laquelle les architectes doivent trouver une solution. Pour tenter d'y parvenir, le safran et les ailettes ont été modifiés entre les deux tours.

Frédéric Therin

L'autre course d'Areva

IL A FALLU faire vite, très vite. Lorsque, le 11 janvier, Areva annonce son partenariat avec le Défi français pour la Coupe de l'America, tout reste à faire. Si les sportifs basés à Lorient ont déjà commencé leur préparation, le groupe, leader mondial dans les industries nucléaires, part pratiquement d'une feuille blanche. Créé officiellement le 3 septembre 2001, Areva, né de la fusion de Framatome (construction de centrales), de la Cogema (traitement des déchets radioactifs) et de FCI (pôle connectique), n'a pas disposé d'un temps suffisant pour installer sa marque. Ce partenariat est donc une aubaine pour développer son image et promouvoir la cohésion des quelque 50 000 salariés du groupe issus d'entités distinctes qui ne se connaissent pas. *« Nous voulions booster rapidement notre notoriété »*, explique Jacques Emmanuel Saulnier, directeur de la communication et porte-parole du groupe.

S'appuyant sur une campagne institutionnelle et des spots télévisés, Areva enregistre en quelques semaines une notoriété assistée de 20 %, dont 30 % parmi les décideurs d'opinion selon TNS-Sofres. *« Avant le début de l'America's Cup, c'était là un socle satisfaisant*, se réjouit Jacques Emmanuel Saulnier. *Puis, entre la date de notre engagement et le 30 juin, notre visibilité médiatique a atteint l'équivalent, en achat d'espace radiophonique ou télévisuel, de quelque 5,6 millions d'euros. »*

Entre-temps, il y a eu l'épisode Greenpeace du 17 mai lors de la présentation officielle de FRA 69, le Class America construit pour la Coupe : un Zodiac de l'association écologique, hostile à ce partenariat, heurte la coque du nouveau voilier. Le geste vaut une plainte du Défi contre Greenpeace – le jugement sera rendu en février 2003 –, et permet à Areva de marquer un précieux point médiatique. A ce rythme, les 15 millions d'euros apporté par le groupe dans le Défi semblent un investissement pleinement justifié.

Mais cette association ne se limite pas à la promotion de l'image du groupe auprès d'un grand public pas toujours friand de nucléaire. *« Team Areva – 50 000 équipiers pour le Défi Areva »* est aussi devenu le programme de communication interne et externe pour valoriser ce partenariat. Un réseau mondial de correspondants est mis en place.

LE SECOND ROUND

Sous le contrôle d'un coordinateur général, des communicants et des ambassadeurs, au niveau de chaque entité, remonteront régulièrement les informations sur les nouveautés et les opérations locales mises en place autour du Défi pour les mettre en valeur dans l'ensemble du groupe. *« En France*, explique le porte-parole du groupe, *le club des supporteurs interne à l'entreprise compte déjà 2 500 membres, soit 10 % de l'effectif. Dès que la compétition a débuté, ça a renforcé le sentiment d'appropriation. »*

Pourtant depuis le début de la Coupe Louis-Vuitton (éliminatoires), le 1er octobre, les Français ont essuyé huit défaites en huit régates à l'issue du premier round Robin. *« On ne fait pas le bilan d'un match à la mi-temps*, coupe Jacques Emmanuel Saulnier. *Tout le monde croit en leur chance. Ce qui manque, c'est un peu d'huile dans les rouages de l'équipe. »* A partir du mardi 22 octobre, date du début du second round Robin, *« on avance sans filet*, reconnaît M. Saulnier. *Chaque régate perdue se paie comptant »*. Quel que soit le résultat obtenu par les Français sur le golfe d'Hauraki, le programme de communication Team Areva se poursuivra. Prudent, le groupe a prévu, dès le départ, que le dispositif puisse vivre indépendamment des résultats du bateau en course.

Jean-Jacques Larrochelle

K-Challenge veut être un défi français différent en 2006

AREVA n'avait pas encore annoncé son engagement auprès du défi pour la Coupe de l'America 2003 qu'un autre syndicat français, le K-Challenge, déclarait dès décembre 2001 son intention de s'aligner pour l'édition 2006. A l'origine de ce projet : K-Yachting International, une société de location de voiliers de régate haut de gamme et d'organisation de courses (One Ton Cup, la Pro Am Cup, le Tour de Corse en double) fondée par Ortwin Kandler, un des pionniers d'Airbus Industrie reconverti, assisté de son fils Stéphane.

A regarder leurs bateaux naviguer sur le Tour de France à la voile ou dans les compétitions de match-racing (duel de bateaux autour de deux bouées), les Kandler se sont pris à rêver de Coupe de l'America sans trop savoir comment s'y prendre. *« Nous voulions y présenter une équipe française qui puisse enfin gagner*, explique Stéphane Kandler, manager général du projet, *mais il est inutile d'y rêver sans avoir recours à l'expertise des Anglo-Saxons. »* Une rencontre avec Dawn Riley sur la One Ton Cup les a convaincus de franchir le pas.

COMPLÉTER L'ÉQUIPE FRANÇAISE

A 37 ans, cette Américaine à poigne a bouclé deux tours du monde en équipage avec escale (Whitbread) et participé à trois Coupes de l'America en tant qu'équipière, puis skipper et enfin chef du projet America True en 1999-2000. Dawn Riley était de l'équipage qui s'est imposé en 1992. Nommée capitaine de l'équipe K-Challenge, elle a apporté son expérience et des navigants avec lesquels elle a l'habitude de travailler pour compléter l'équipe française déjà pressentie : comme Nicolas Charbonnier, 20 ans, champion du monde junior de match-racing et en préparation pour les Jeux olympiques d'Athènes. Dawn Riley est assistée, entre autres, d'un consultant de choix : Thierry Péponnet, double médaillé olympique en 470 qui a participé aux deux dernières campagnes françaises pour l'America et se rendra à Auckland en repérage. Mais pourquoi tant de précipitation ?

Le K-Challenge se targue d'une approche radicalement différente de celles adoptées par les précédents défis hexagonaux. Il comprendra des femmes et des étrangers et, surtout, ne persévérera que s'il en a les moyens. *« Si nous n'avons pas, mi-2003, réuni la moitié du budget idéal, que nous évaluons à une cinquantaine de millions d'euros pour mettre sur pied un défi compétitif, nous ne continuerons pas »*, jure Stéphane Kandler.

Pour lui, l'erreur du Défi Areva en difficulté à Auckland est d'avoir démarré trop tard et sans l'équipe adéquate. *« Ils ont voulu le faire à tout prix alors que la plupart des gens expérimentés étaient déjà engagés par d'autres défis. »* A la veille du deuxième tour des éliminatoires, le K-Challenge a déjà ébauché des contacts avec les membres des défis en lice (designers, membres d'équipage, voiliers). Plutôt que de compter sur l'Etat français, traditionnellement prompt à voler au secours des défis, le K-Challenge vise un partenariat *« entièrement privé »*. Ortwin Kandler compte bien solliciter *« toutes les grandes sociétés françaises et européennes »*.

Dans ce projet, la société K-Yachting n'a rien investi en fonds propres, mais l'infrastructure dont elle dispose pour son activité est à la disposition du futur défi. Tout repose pour l'heure sur des échanges de biens et de services. K-Yachting donnera par exemple à Thierry Péponnet les moyens de renouer avec le circuit international de match-racing.

« Il faut recruter des gens d'expérience, appuie Dawn Riley, *mais aussi chercher ceux dont le potentiel n'a pu être valorisé dans un défi précédent, et ceux qui meurent d'envie d'être intégrés à une équipe et sont prêts à travailler dur. Notre philosophie est d'embaucher le meilleur à chaque poste sans nous soucier de son sexe ni de sa nationalité, mais une large part de l'équipe à terre ou navigante sera française et les autres devront s'intégrer. Le défi français manquait d'argent en 1999, cette fois, il a manqué de temps. Un euro arrivé suffisamment tôt dans le projet en vaut 10 000 plus tard. L'argent arrivé tardivement pour une telle compétition ne peut racheter le retard accumulé. »*

L'Américaine parle d'expérience. Elle a renoncé à relancer son syndicat America True dans la Coupe cette année, *« car la recherche d'un financement par des sponsors ne nous permettrait pas de lutter à armes égales avec tous les Larry Ellison du monde »*. Selon elle pourtant, la Coupe 2006 marquera le pas en matière de budget : *« Les milliardaires qui ont engagé des fortunes cette fois ne se bousculeront pas, parce qu'ils détestent perdre et que seul un d'entre eux peut gagner. »*

Patricia Jolly

TROIS QUESTIONS À ... THIERRY PEPONNET

1 Champion olympique de 470 avec Luc Pillot en 1988, tacticien pour les défis français en 1995 et 1999, vous n'êtes pas reparti avec le Défi Areva dirigé par le même trio qu'en 1999, mais vous êtes engagé avec K-Challenge pour 2006, pourquoi ?

Nous n'avons pas trouvé d'accord philosophique ni financier. En 1999, on savait qu'on partait avec un budget restreint, qu'il fallait se serrer la ceinture, on nous avait expliqué qu'il fallait en passer par là après l'échec de 1995. Puis j'ai appris que le budget recherché pour 2002 était trois fois plus important que celui de 1999 et que les traitements de l'équipe ne seraient que très légèrement augmentés, j'ai eu l'impression qu'on se moquait un peu de moi.

2 Le premier tour s'est soldé par 8 défaites en 8 régates pour le Défi Areva, pourquoi selon vous ?

Ce qui a péché, c'est la politique sportive. Lorsqu'on dispose d'un temps aussi réduit, il faut formaliser l'équipage plus tôt pour favoriser une cohésion. Là, tout démontre un manque de préparation. Au niveau de la tactique, le Défi n'a pas su non plus attirer l'élite dans ce domaine. Au départ, le duo Philippe Presti-Luc Pillot a été désigné par défaut. Depuis, l'éviction de Presti n'a pas changé grand-chose car Luc Gellusseau, qui l'a remplacé, n'est pas un tacticien de contact. Actuellement, sur ce bateau, c'est Pillot qui a le plus d'expérience en tactique rapprochée. Enfin, il manque un leadership affirmé à bord.

3 Ce bateau français est-il techniquement à la hauteur ?

Ce n'est pas un mauvais bateau, mais il ne donne pas à cette équipe une marge permettant des erreurs en tactique et en manœuvres. On a préféré mettre l'accent sur la recherche au détriment des hommes et des voiles. La Coupe est une question d'argent, mais aussi de temps et, n'en déplaise aux architectes français, il ne sert à rien d'investir 20 millions de francs dans la recherche quand 5 peuvent suffire à mettre à leur tête un architecte anglo-saxon aux compétences reconnues. Il faut s'ouvrir à l'étranger, je défends ce point de vue depuis 1995 et j'ai enfin le sentiment d'être entendu avec K-Challenge.

Propos recueillis par P. Jo.

Sur les terrains de la Loire-Atlantique, l'expulsion temporaire fait l'unanimité

Football • L'expulsion temporaire de dix minutes au premier carton jaune a été généralisée cette saison dans le département. Tout le monde semble pour, sauf les instances internationales

ORVAULT (Loire-Atlantique)
correspondance

La scène se déroule sur le terrain de l'Union sportive de la Bugallière, club d'Orvault (Loire-Atlantique) évoluant en première division de district. L'arbitre brandit un carton jaune à l'encontre d'un des attaquants de l'équipe locale, qui quitte le terrain et se dirige vers le banc de touche de sa formation, sur lequel il passe sa colère. *« Ça lui fera les pieds »*, grommelle, un brin dépité, son entraîneur. Dix minutes passent avant que Mickaël Simon, le joueur sanctionné, revienne sur le terrain, après que l'arbitre l'y eut autorisé. C'est la troisième année que le district de la Loire-Atlantique expérimente l'expulsion temporaire. Cette saison, l'expérience a été étendue à l'ensemble des championnats quand, auparavant, seules quelques divisions étaient concernées.

Si cette réforme a suscité quelques réticences auprès des joueurs dans un premier temps, elle est rapidement entrée dans les mœurs, au point que les équipes ont prévu des schémas de jeu différents selon le poste occupé par le joueur provisoirement exclu : *« Cela nous permet de ne pas trop subir quand on évolue à dix »*, explique Philippe Bossé, président et joueur exemplaire de ce club de la périphérie nantaise, puisqu'il n'a jamais reçu le moindre carton.

Dans le cas où une équipe cumule plus de trois joueurs sanctionnés en moins de dix minutes, le règlement, qui veut qu'une équipe compte au moins huit joueurs sur le terrain, s'applique implacablement : le match est purement et simplement arrêté.

Cette nouvelle forme d'expulsion a bien évidemment des avantages : *« Une fois le joueur sur le banc, l'entraîneur a la possibilité de calmer celui-ci, mais également de lui faire comprendre que, par sa faute, son équipe se trouve en difficulté »*, observe Philippe Bossé. Michel Tronson, secrétaire général du district de la Loire-Atlantique, ne tarit pas d'éloges sur cette mesure qui permet *« de marginaliser les récidivistes, de combattre la culture de la contestation propre au football et de sanctionner immédiatement l'équipe, alors qu'avec un carton jaune classique cela n'a aucune incidence sur le jeu »*.

D'un point de vue financier, les clubs y trouvent leur compte : l'expulsion temporaire ne s'accompagnant d'une amende qu'à partir de trois cartons en trois mois, certains réduisent de moitié leur budget « cartons ». Les arbitres ne sont pas mécontents non plus, même si, selon Laurent Forget, arbitre départemental depuis quatre ans, *« le nombre de cartons n'a pas baissé »*. *« En revanche, cela joue beaucoup plus vite, car l'équipe en supériorité numérique en profite pour accélérer et tenter de faire la différence*, poursuit-il. *De plus, l'expulsion temporaire a changé les mentalités. Sur le terrain, il y a plus de respect. »*

Mickaël Simon, averti pour un mauvais geste, en convient : *« Quand on se retrouve sur le banc pendant dix minutes, on a le temps de réfléchir à son acte. On culpabilise de laisser ses coéquipiers à dix »*, admet-il avant de suggérer que cette règle soit appliquée aux professionnels. Louable intention que l'International Board, instance chargée des lois du football, ne goûte guère, selon Michel Tronson : *« Nous avons soumis notre idée à la Ligue fédérale amateur et à la Fédération française de football (FFF), qui nous soutiennent. Mais, en début de saison, l'International Board a menacé la fédération de sanctions financières. »* Les dirigeants d'outre-Manche auraient peu apprécié de ne pas être à l'origine de cette innovation...

« Il faut poursuivre cette expérimentation car personne ne comprendrait que l'on revienne en arrière », assure le secrétaire général du plus grand district de France, avec 48 000 licenciés. A la direction technique nationale de l'arbitrage (DTNA), le soutien aux districts frondeurs est moins évident : *« Au niveau de la FFF, nous avons demandé que soit respecté le règlement défini par la Fédération internationale de football (FIFA). En même temps, nous ne pouvons pas dénoncer des mesures qui visent à défendre le fair-play et le corps arbitral. Si les districts ont l'autorisation de leur ligue et de la Ligue fédérale amateur, ils peuvent appliquer cette mesure d'expulsion temporaire. Cependant il va falloir unifier cette règle, car, d'un département à un autre, on a constaté des différences d'application »*, note René Lopez, membre de la DTNA.

> « Quand on se retrouve sur le banc pendant dix minutes, on a le temps de réfléchir à son acte. On culpabilise de laisser ses coéquipiers à dix »

Alors que se sont tenues dans tout le pays, samedi 19 et dimanche 20 octobre, les Journées de l'arbitrage, les dirigeants de la Loire-Atlantique et des autres districts espèrent que leur idée fera des petits, n'en déplaise aux gardiens anglais du temple du football.

Yohann Hautbois

Premières Journées pour l'arbitrage

Les premières Journées pour l'arbitrage, organisées samedi 19 et dimanche 20 octobre dans toute la France, ont pour objectif de sensibiliser joueurs et spectateurs à l'importance des directeurs de jeu, qui font tant défaut au football amateur, où il faudrait 50 000 arbitres, contre 23 000 en exercice actuellement. *« On cherche à sensibiliser avant de recruter*, affirme le directeur technique national de l'arbitrage (DTNA) au sein de la Fédération française de football, Michel Vautrot. *C'est la première fois qu'une telle manifestation est organisée. Notre sponsor a souhaité valoriser l'image de l'arbitrage. »* L'opération aurait coûté 1,5 million d'euros environ. Soixante-deux forums sur l'arbitrage devaient se tenir ce week-end, en collaboration entre les Ligues, les districts et la DTNA. Du matériel (ordinateurs portables, vidéo-projecteurs) est en cours de distribution, pour faire de la *« formation moderne »*, précise Michel Vautrot. Ligues et districts, qui assurent la formation en liaison avec l'Union nationale des arbitres de football (UNAF), ont reçu des cassettes vidéo. Enfin, 40 000 guides de l'arbitre débutant devaient être distribués.

La FFC cherche à endiguer les prescriptions de complaisance

Cyclisme • Elle entend débusquer les faux asthmatiques des pelotons

NANTES (Loire-Atlantique)
de notre envoyée spéciale

La commission médicale nationale de la Fédération française de cyclisme (FFC) a tenu à Nantes, samedi 19 octobre, un colloque intitulé « Médecine et Cyclisme ». Il a été l'occasion sans précédent de réunir des représentants d'instances qui peinent souvent à s'accorder : l'Union cycliste internationale (UCI), le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD), le Laboratoire national de dépistage du dopage, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et de nombreux spécialistes de médecine du sport, cardiologie, endocrinologie, pneumologie et médecine interne. Parmi les nombreux thèmes abordés : le développement galopant de l'asthme chez les sportifs de haut niveau.

Après avoir précisé que cette affection peut être induite par l'exercice chez 7 à 15 % de la population générale, le docteur Sophie Boutet, pneumologue au service de médecine du sport de Nantes, a expliqué que l'asthme s'avérait plus fréquent chez les athlètes pratiquant des disciplines en environnement froid et sec. Des statistiques concernant les équipes olympiques américaines des Jeux d'été organisés à Atlanta en 1996 et des Jeux d'hiver de Nagano (Japon) en 1998, ont révélé que 16,7 % des athlètes de l'équipe américaine de 1996 – dont la moitié étaient vététistes ou cyclistes - présentaient un asthme d'effort, alors que 23 % des athlètes de l'équipe de 1998 – skieurs de fond pour 60 % d'entre eux - en souffraient. Mais le docteur Boutet a admis qu'une zone d'ombre portait sur la fiabilité des justificatifs thérapeutiques établis pour ces athlètes et ayant servi de base à cette étude.

ÉRADIQUER LA TRICHERIE

Cet exposé a permis à Armand Mégret, médecin fédéral national de la Fédération française de cyclisme (FFC), de présenter les grandes lignes d'un protocole qui sera appliqué dés 2003 dans le cyclisme, et dont pourraient s'inspirer toutes les fédérations sportives désireuses d'éradiquer la tricherie comme le soupçon en matière d'asthme chez les athlètes de haut niveau. Validée par le CPLD et le ministère des sports, la procédure contraindra les coureurs prétendument asthmatiques à un contrôle dans un des 21 centres français seuls habilités à délivrer des justificatifs thérapeutiques.

« Pour une fois tout le monde est d'accord, a déclaré le docteur Mégret. *Nous ne nous contenterons pas de la justification, nous exigerons aussi la prescription comportant le nom du produit, la quantité et la fréquence des prises et la durée du traitement. Cela soulagera les coureurs réellement asthmatiques.* » Cette mesure sera obligatoire *« pour tous les licenciés français et les étrangers évoluant dans des groupes sportifs français si ceux-ci en ont la volonté, mais ces groupes sportifs nous ont jusqu'à présent bien suivis »*. La durée de validité de cette justification thérapeutique plus solidement documentée n'a pas encore été définie, mais selon Michel Guinot, médecin fédéral national adjoint, elle devrait être valable *« quatre ou cinq ans »* et donc être revue *« deux à trois fois »* dans la carrière d'un coureur.

ABSENCE DE CONSENSUS

Dans un autre registre, dans son intervention sur les nouveaux produits et les méthodes dopantes, Mario Zorzoli, médecin de l'Union cycliste internationale (UCI), a estimé urgent que les fédérations sportives cessent de considérer le paramètre sanguin comme indispensable pour déterminer un cas positif à l'EPO *« même s'il est utile »*. Il s'appuie pour l'affirmer sur les 266 tests EPO effectué en 2001 et les 341 effectués de janvier à septembre 2002 par l'UCI. Sur cette période de 21 mois, 14 tests se sont révélés positifs (12 à l'EPO et 2 à la NESP). *« A l'exception d'un seul, tous les coureurs concernés pourtant contrôlés précédemment au niveau sanguin avaient été déclarés aptes,* a expliqué le docteur Zorzoli, *ce qui prouve que seul le test urinaire doit être considéré comme valable.* »

Selon lui, l'AMA devrait se déterminer rapidement dans ce sens. D'autant qu'il n'y a pas, pour l'heure, de consensus scientifique mondial sur les paramètres les plus révélateurs à retenir en matière de dépistage du dopage. C'est surtout l'évolution des paramètres choisis, et l'ampleur de cette évolution, qui comptera en permettant de cibler les athlètes suspects.

Patricia Jolly

Paolo Bettini s'adjuge la Coupe du monde

L'Italien Paolo Bettini (Mapei) s'est assuré, samedi 19 septembre, la première place de la Coupe du monde cycliste. En dépit de sa modeste 30e place dans le Tour de Lombardie, remporté par son compatriote Michele Bartoli (Fassa Bortolo), il a devancé avec 279 points le Belge Joahn Museeuw (Domo-Farm Frites), 270 points, et Bartoli, 242 points. A 28 ans, le Toscan, qui s'est surtout signalé par sa régularité, termine l'année à la quatrième place du classement UCI.

Avec la victoire de Mario Cippolini à Zolder (Belgique), dimanche 13 septembre, lors des championnats du monde, ainsi que dans Milan-San Remo et Gand Wevelgem, et les succès d'Andrea Tafi (Tour des Flandres), de Paolo Bettini, déjà, dans Liège-Bastogne-Liège, de Dario Frigo (Championnat de Zurich) et de Michele Bartoli (Amstel Gold Race et Tour de Lombardie), les Italiens ont largement dominé les classiques 2002. Le premier Français au classement final de la Coupe du monde est Sébastien Hinault (Crédit Agricole), avec 13 points.

Fâchés, les supporteurs de Wimbledon montent leur propre club

LONDRES
de notre correspondant

Créer de toutes pièces une équipe amateur pour couler le club adoré et venger la pire des trahisons ; sauver une histoire, un territoire, un système de valeurs menacé de disparition par la loi de la jungle – l'argent, les stars, la télé payante – qui écrase les petits : cette gageure, l'AFC Wimbledon l'a réussie dès le début de la saison. Les supporteurs de cette nouvelle équipe, qui évolue dans l'équivalent de la promotion d'honneur française, sont quatre fois plus nombreux que ceux qui continuent de soutenir le Wimbledon FC, qui galère ferme en deuxième division anglaise ! Le petit stade de Kingston, qui accueille les dissidents, doit même refuser du monde.

Charles Koppel, le président sud-africain du WFC, et son actionnaire norvégien, l'équipementier Kvaener, ont appris à leurs dépens ce qu'il en coûte d'ignorer la passion des fans au royaume-berceau du ballon rond. Depuis l'abandon, il y a dix ans, de leur stade historique de Plough Lane, vendu à une chaîne de supermarchés, les Dons s'étaient installés en locataires à Selhurst Park, chez leurs voisins de Crystal Palace. L'envolée de l'immobilier dans la banlieue sud de Londres, la relégation il y a deux ans de cette équipe plus que centenaire et le refus des autorités locales de cette commune résidentielle fière de son tournoi de tennis de financer une nouvelle enceinte bloquent le dossier.

Entrepreneur de choc, coupeur de têtes, Charles Koppel décide alors de racheter des installations d'une équipe amateur du Buckinghamshire, située au cœur de Milton Keynes, une ville nouvelle dynamique qui ne possédait pas d'équipe de foot digne de ce nom, pour y ériger un stade ultra-moderne de 28 000 places. Le problème, c'est que Milton Keynes est situé à... deux cents kilomètres de Wimbledon. Vu l'état lamentable des transports en Angleterre, pareil déplacement peut prendre de trois à cinq heures en voiture, en autobus ou en train.

RAPPORT PASSIONNEL

« C'est un peu comme si Lens jouait ses matches à domicile au sud de Paris. Nous sommes coupés de notre communauté. Appuyer Wimbledon, c'est défendre une identité, un particularisme, celui du sud de la Tamise » : Laurence Lowne a été l'un des promoteurs du Dons'Trust, cette coopérative de supporteurs dissidents qui a fondé un club concurrent. L'AFC Wimbledon compte 2 000 souscripteurs, qui paient chacun 25 livres par an de cotisation. Cette cassette règle les frais d'administration, les déplacements de l'équipe et le bulletin de l'association de supporteurs. Une agence de publicité appartenant à un sympathisant sponsorise les maillots aux couleurs historiques, bleu et jaune, portant le badge des débuts, en 1889. L'AFC Wimbledon peut se targuer du soutien du maire de Londres et de Tony Blair. Interpellé par le député local à la Chambre des communes, le premier ministre a loué *« le stoïcisme et la détermination »* des supporteurs rebelles.

Pour tenter d'amadouer ses opposants, Charles Koppel a proposé de maintenir sur place l'excellent centre de formation, pépinière de talents perpétuant le bon vieux jeu anglais, physique, simple et sans fioritures. En vain. Les négociations en vue de fusionner le WFC avec les Queen's Park Rangers (QPR) ont échoué, en raison de l'opposition des supporteurs de ce club de l'Ouest londonien.

« Le club professionnel est à l'agonie. Les gens de Milton Keynes soutiennent déjà les grands clubs de Birmingham ou de Londres. Koppel a oublié le rapport passionnel qu'entretiennent les Londoniens avec leurs équipes de foot locales, que ce soit QPR, Millwall, Wimbledon ou Brentford, qui narguent les riches », explique Stewart Stammers, chroniqueur de foot de l'*Evening Standard*, le quotidien de la capitale. Symbole du retour aux sources du jeu, l'AFC Wimbledon fait aujourd'hui rêver. Au point que bon nombre de supporteurs britanniques ont adopté le club comme mascotte. Pour tous, il est le *« real Wimbledon »*, le vrai Wimbledon...

Marc Roche

Sans renier ses valeurs, Le Mans se découvre des ambitions

L'équipe sarthoise, leader surprise de la L2, mise sur l'humilité, la rigueur et la qualité de son centre de formation

LE MANS
de notre envoyé spécial

« Comment *commencer un championnat par six victoires de suite pour se retrouver en tête du classement ? Je vais vous dire : je n'en sais rien, mais alors rien du tout !* » Les pointes de la large moustache de Noël Peyramayou frétillent de satisfaction. Le président du Mans Union Club 72 sait qu'il a produit son effet. Un peu comme son club, d'ailleurs, leader surprise du championnat de Ligue 2 au terme de la 12e journée et auteur d'un match nul à Créteil (2-2), samedi 19 octobre.

Fondé en 1985 et tranquillement installé depuis douze ans en deuxième division, Le Mans n'avait connu jusqu'ici que la douce quiétude du ventre mou des classements. En décembre 2000, les mauvais résultats amenaient pourtant les dirigeants à changer d'entraîneur en appelant Thierry Goudet, l'ancien président, passant lui-même la main à Noël Peyramayou. Le tandem fonctionne à merveille. A l'orée de la saison, rien ne prédestinait ce club au budget de 5,3 millions d'euros (le 17e des 20 équipes de la L2) à mener la danse. « *Mais trop d'argent peut se révéler anesthésiant,* assure le président. *Ne pas en avoir oblige à être imaginatif.* »

A 54 ans, cet ancien chef d'entreprise n'a rien de celui qui veut se mettre en avant. « *Chacun son rôle : le mien est de donner aux gens les moyens de bien travailler. Pas question de toucher au domaine technique.* » Sous sa férule, Le Mans s'est doté de structures plus professionnelles, tout en restant « *simples et rationnelles, comme les gens d'ici* ». Le champêtre centre d'entraînement de la Pincenardière, à dix kilomètres du centre-ville, respire la tranquillité, aux antipodes du vacarme que provoque parfois le football à l'étage supérieur. Ici, seul compte le plaisir des joueurs et celui qu'ils procurent aux 9 000 spectateurs du stade Léon-Bollée.

Thierry Goudet, entraîneur du club, a disputé plus de 300 matches en première division. Ancien milieu défensif appliqué et rigoureux dans les années 1980, l'homme ne jure que par le respect du collectif, le travail et l'humilité. Au Mans, il affirme avoir trouvé le terrain idéal pour mettre ses idées en application. « *J'ai voulu façonner un groupe conforme à mes valeurs,* assure-t-il. *Je passe beaucoup de temps à expliquer aux joueurs qu'une carrière ne se construit pas sur quelques coups d'éclat, mais sur la régularité.* »

22 ANS DE MOYENNE D'ÂGE

Sa matière première, il la puise dans le centre de formation, mis en place voilà six ans, et dont la politique porte aujourd'hui ses fruits. Dagui Bakari, qui fait désormais les beaux jours de Lens, en est l'une des plus belles réussites. Yves Bertucci, le responsable, y façonne l'avenir. Aujourd'hui, la moitié du groupe pro est issu du centre. L'équipe première évolue avec une moyenne d'âge qui affleure les 22 ans. « *Nous suivons près de 500 jeunes de sept ans et plus, et 70 qui sont en sport-études,* compte Jean-Claude Tessier, manager général. *Pas question de les placer dans un milieu fermé : nous voulons qu'ils soient ouverts sur l'extérieur, et ils étudient dans des établissements classiques.* »

Sur le terrain, les joueurs font aussi dans le classique : un indémodable 4-4-2, et un respect des règles de base. « *Mon mot d'ordre :* interdiction de mettre l'équipe en danger, martèle Thierry Goudet. *Si un défenseur joue à la place de l'avant-centre, rien ne va plus. Chacun doit rester à sa place, remplir son rôle en fonction de ses qualités.* » Pour le reste ? « *Quand la confiance est là, tout va,* résume Denis Arnaud, qui porte le maillot rouge et or depuis huit ans. *Chez un footballeur, c'est un facteur énorme.* » Match après match, les mots sont les mêmes. Il est question d'équilibre, d'humilité, de rigueur. « *Les victoires nous permettent de travailler plus sereinement encore,* poursuit-il. *Bien sûr, nous visons la montée en L1. Mais c'est une pression saine, que seuls les joueurs s'imposent.* »

« *A Laval, avec le même état d'esprit, nous avions atteint la Coupe d'Europe*, se souvient l'entraîneur. *Aujourd'hui, les responsables compliquent tout, imposent des entraînements à huis clos... Quant à la jeunesse de mon équipe, je ne pense pas qu'elle soit un handicap. Vous savez, à trente ans, certains n'ont encore rien compris au football.* »

Cyril Pocréaux

REPRODUCTION INTERDITE

EMPLOI

OFFRES

Traducteurs Société de logiciels,
basée à Houston (Etats-Unis), cherche

CANDIDATS BILINGUES FRANÇAIS-ANGLAIS pour mission d'un an min.

Formé sur nos logiciels,
vous développerez guides utilisateurs
et messages sur nos logiciels.
Exp. nécessaire sur systèmes
informatiques pour concessionnaires auto.

Envoyez en anglais à :
janetbailey@universalcomputersys.com
(C..V, historique salaires et salaire souhaité.)
Cf.www.universalcomputersys.com/
www.kalamazoo.co.uk

JOURNALISTE D'EXPÉRIENCE

La lettre M, leader depuis vingt ans
de l'information économique
en Languedoc-Roussillon, recrute

son(sa) rédacteur(trice) en chef.
Poste basé à Montpellier.
Salaire annuel : environ 32 000 €.
Ecrire avec C.V. à Denis Pons,
BP 1015, 34006 Montpellier Cedex 1.

Pour la deuxième fois de suite, l'homme ne bat pas la machine

Echecs • Le champion du monde Vladimir Kramnik a fait match nul contre le logiciel Deep Fritz au terme des huit parties. Contrairement à Garry Kasparov en 1997, il n'a pas connu l'humiliation d'une défaite

MANAMA (Bahreïn)
de notre envoyé spécial

A la question *« Avant la dernière partie du match entre l'homme et la machine, qui voulez-vous voir gagner ? »,* Mathias Feist, un des programmeurs de Deep Fritz, a eu du mal à répondre : *« Ma loyauté se divise en deux. Je suis un homme, une part de moi-même ne serait pas mécontente de voir Vladimir Kramnik l'emporter. Mais je suis aussi un des créateurs du logiciel et, pour cette raison, j'éprouve quand même un petit plus pour Fritz... »* Finalement, les faits ont recollé les morceaux contradictoires de Mathias Feist. Samedi 19 octobre, à Manama, pour la huitième et dernière partie du match entre le champion du monde d'échecs Vladimir Kramnik et le programme, les deux adversaires n'ont pu se départager et le score final de 4 points partout ne livre ni gagnant ni perdant.

Après son arrivée au Centre pour les sports de l'esprit de Bahreïn, siège de la rencontre, le joueur russe, passant devant la pièce vitrée qui abritait l'ordinateur, a tourné la tête, comme pour ne pas regarder la concrétisation physique de cette chose inhumaine qui faisait jeu égal avec lui. Visiblement tendu, Vladimir Kramnik a débuté la partie en poussant de deux cases le pion de la dame, comme à chaque fois avec les pièces blanches. Mais on s'aperçut très vite que les événements ne prenaient pas la tournure qu'il avait escompté.

DÉFENSE EN BÉTON

Contrairement à son habitude, le champion du monde, au lieu de réciter *a tempo* les premiers coups d'une ouverture qu'il connaissait par cœur, réfléchissait, gaspillait de précieuses minutes, se mordillait l'intérieur des joues et des lèvres. Bien qu'il eût sérieusement préparé cette ultime et décisive confrontation, la variante qu'avaient choisie le matin Mathias Feist et ses deux acolytes de ChessBase, la société allemande qui développe et commercialise le logiciel, le prenait au dépourvu.

L'expérience de Kramnik lui chuchotait à l'oreille qu'il se laissait entraîner dans une position qu'il ne pourrait jamais bousculer et déséquilibrer à son avantage. Tout comme le champion du monde l'avait fait deux jours plus tôt, Deep Fritz, cherchant ostensiblement la nulle, bâtissait une défense en béton que rien ne transpercerait.

Bien sûr, le logiciel n'avait aucun contre-jeu, aucune chance de gain, mais ceux qui l'avaient programmé savaient que, sauf s'il lui prenait l'envie folle de se découvrir, la machine se tirerait de toutes les situations. Contrairement au judo, où la passivité est sanctionnée, rien ne peut empêcher un joueur d'échecs de se construire une forteresse et d'attendre sans trop bouger la fin de la partie.

Kramnik a passé un temps considérable à analyser la position, mettant presque une heure et demie pour effectuer ses vingt premiers coups. Deep Fritz, lui, n'avait employé que 25 minutes... En jouant son 21e coup, le Russe a proposé la nulle, aussitôt acceptée par Mathias Feist. Pour la deuxième fois d'affilée dans l'histoire des échecs, le champion du monde en titre n'était pas parvenu à battre la machine. Mais, contrairement à ce qui s'était passé en 1997 à New York au cours de l'affrontement entre Garry Kasparov et le superordinateur d'IBM Deep Blue, au moins le représentant du genre humain n'avait, cette fois, pas perdu.

INÉGALITÉ PHYSIOLOGIQUE

« Je suis désolé pour Kramnik car il méritait de gagner le match, estima le grand maître britannique Daniel King à l'issue de la huitième partie. *Je pense que son plan était sain. Contre Deep Blue, Kasparov avait eu le tort d'adopter une stratégie anti-ordinateur en faisant des coups étranges destinés à sortir le programme de sa bibliothèque d'ouvertures, ce qui avait avant tout eu pour effet de le mettre lui-même en terrain inconnu. Kramnik, lui, a relevé le défi en jouant aux échecs de manière naturelle »,* au risque de se heurter à des variantes théoriques qu'il connaîtrait mal mais dont l'ordinateur, avec sa base de données, maîtriserait toutes les ficelles.

Une des inégalités les plus profondes de ce genre de match réside de bien là : dans cette possibilité qu'a le logiciel de faire exclusivement reposer son ouverture – et aussi certaines finales – sur le répertoire de coups préenregistrés. Ainsi, samedi 19 octobre, Deep Fritz ne s'est-il mis à réfléchir par lui-même qu'au 17e des 21 coups joués ! L'autre principale inégalité est purement... physiologique. *« Je me sens complètement épuisé,* reconnut Vladimir Kramnik après la rencontre. *Huit parties contre un ordinateur valent bien seize parties contre un humain ! Je suis globalement assez satisfait de mon jeu, mais, malheureusement, cela n'a pas suffi pour faire mieux que match nul. Si nous devions rejouer dans un an, j'adopterais une meilleure stratégie : essayer de gagner une ou deux parties au début puis essayer de tenir. »* Une manière, pour le champion du monde, de reconnaître que, après ses victoires des deuxième et troisième parties, il a baissé la garde et ne s'est pas suffisamment méfié de la réaction des programmeurs de Deep Fritz.

La contre-révolution du neurone, sa revanche sur les puces, n'a donc pas eu lieu. En attendant un hypothétique match retour, Kramnik empoche 800 000 dollars sur le million mis en jeu. ChessBase se contente de 200 000 billets verts. Même si le logiciel avait gagné, le champion du monde aurait encaissé 600 000 dollars, soit plus de la moitié, ce qui peut sembler injuste pour le vainqueur. Mais qu'aurait fait Deep Fritz de cet argent ?

Pierre Barthélémy

Huit parties pour un match nul

Dans les parties paires, Vladimir Kramnik avait les pièces blanches et Deep Fritz les noires, l'inverse dans les parties impaires.

- **Partie 1 (4 octobre) :** partie espagnole (variante berlinoise), nulle en 28 coups. Score : 0,5-0,5.
- **Partie 2 (6 octobre) :** gambit dame accepté, victoire de Kramnik en 57 coups. Score : 1,5-0,5.
- **Partie 3 (8 octobre) :** partie écossaise, victoire de Kramnik en 51 coups. Score : 2,5-0,5.
- **Partie 4 (10 octobre) :** défense Tarrasch, nulle en 41 coups. Score : 3-1.
- **Partie 5 (13 octobre) :** gambit dame (variante Lasker), victoire de Deep Fritz en 35 coups. Score : 3-2.
- **Partie 6 (15 octobre) :** défense ouest-indienne, victoire de Deep Fritz en 34 coups. Score : 3-3.
- **Partie 7 (17 octobre) :** défense ouest-indienne, nulle en 28 coups. Score : 3,5-3,5.
- **Partie 8 (19 octobre) :** gambit dame refusé, nulle en 21 coups. Score final. : 4-4.

8e PARTIE

Blancs : Vladimir Kramnik
Noirs : Deep Fritz
Gambit Dame refusé

1	d4	Cf6	12	Txc3	e5
2	c4	e6	13	Fb3	exd4
3	Cf3	d5	14	exd4	Cf6
4	Cc3	c6	15	Te1	Dd6
5	Fg5	Fe7	16	h3	Ff5
6	e3	0-0	17	Tce3	Tae8
7	Fd3	Cbd7	18	Te5	Fg6
8	0-0	dxc4	19	a3	Dd8
9	Fxc4	Cd5	20	Txe8	Cxe8
10	Fxe7	Dxe7	21	Dd2	Nulle
11	Tc1	Cxc3			

TROIS QUESTIONS À ... FRÉDÉRIC FRIEDEL

1 Vous êtes le fondateur de ChessBase. Comment jugez-vous le résultat de votre « bébé » ?

J'en suis très satisfait. Ce match nul est un grand honneur pour nous, car nous étions loin d'être sûrs d'y parvenir. Peut-être ne méritions-nous pas mieux, car nous avons encore beaucoup d'améliorations à apporter à Fritz. Je pense que c'est un résultat très juste pour les deux compétiteurs. Dans certaines parties, Vladimir Kramnik a joué de manière extrêmement courageuse, il a réellement accepté le combat contre l'ordinateur, et j'ai pu voir à quel point cela l'avait fatigué. D'ailleurs, une des raisons qui expliquent ce résultat égal, c'est qu'il n'a pu, contrairement à Fritz, conserver sa concentration tout au long des huit parties.

2 Quelle analyse portez-vous sur ce match ?

Je donnerai les résultats de mon analyse complète dans une semaine ou deux, mais une analyse préliminaire dirait qu'il est très étonnant qu'un champion du monde ne puisse pas trouver assez de faiblesses dans un logiciel pour le battre. Même en disposant du programme à l'avance, même en le testant de manière intense et systématique, le problème est si complexe que l'un des esprits les plus profonds des échecs actuels n'est pas capable d'identifier clairement de réels points faibles et de jouer sur eux. Il a essayé, mais n'a été que partiellement couronné de succès. Je pense que, si Kramnik passait maintenant quelques mois à se préparer contre l'ordinateur et qu'il jouait un autre match, il gagnerait, parce qu'il a appris beaucoup de ces huit parties.

3 Et quels enseignements l'équipe de ChessBase a-t-elle tirés de ces rencontres ?

Vladimir Kramnik nous a montré quelles difficultés rencontraient les programmes d'échecs, ce que nous devions faire et ne pas faire. Par exemple, il a essayé de jouer sans les dames, de les éliminer de l'échiquier et d'obtenir des positions dans lesquelles il pouvait battre l'ordinateur sur la stratégie pure. Ainsi, dans la première moitié du match, il a vite échangé les dames et gagné deux parties. Nous n'avions rien préparé pour l'en empêcher parce que nous n'avions pas imaginé qu'il le ferait. Puis nous avons choisi des ouvertures ne permettant pas cet échange, et les choses se sont rééquilibrées. Autre leçon : nous nous sommes aperçus que nous devions conserver une bonne structure de pions, ce qui est aussi important que de garder un maximum de pièces sur l'échiquier, car Fritz est probablement un des meilleurs joueurs de pièces au monde. Ce ne sont là que deux des très nombreux enseignements que les programmeurs ont tirés. Nous allons rentrer de Bahreïn avec beaucoup d'idées et je vous garantis que dans quelques mois Fritz sera encore plus fort. Ma prédiction, c'est que, dans environ cinq ans, aucun être humain ne sera capable de battre aux échecs les meilleurs logiciels.

Propos recueillis par P. B.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : le départ du marathon des championnats du monde 2003** sera donné sur la place de l'Hôtel de Ville de Paris. La course s'achèvera au Stade de France de Saint-Denis, siège de la compétition. Programmée le 30 août pour les hommes et le 31 pour les femmes, l'épreuve passera notamment par les Champs-Elysées (dans le sens de la montée) et le pont d'Iéna, devant la tour Eiffel.

■ **PLONGÉE : l'apnéiste français Loïc Leferme a battu le record mondial de plongée « no limits »**, en atteignant 162 mètres de profondeur, dimanche 20 octobre, en rade de Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes). Le « no limits » est une plongée dite au poids variable : l'apnéiste descend le plus profondément possible avec une gueuse et remonte avec un ballon, la difficulté principale consistant à affronter l'extrême pression des profondeurs.

■ **RUGBY : Montferrand et Perpignan se sont inclinés, respectivement à Bristol (24-19) et chez les Irlandais du Munster (30-21),** samedi 19 et dimanche 20 octobre, lors de la deuxième journée de Coupe d'Europe. Toulouse, leader de la poule 5, a réalisé la meilleure opération en s'imposant, sur le terrain des Gallois de Newport (19-34). Dans la poule 3, Bourgoin, avec 26 points de son arrière Benjamin Boyet, a dominé les Gallois de Llanelli (54-38).

■ **LOTO : résultats des tirages n° 84 effectués samedi 19 octobre. Premier tirage :** 3, 14, 21, 41, 48, 49 ; complémentaire : 24. Rapports pour 6 numéros : 995 033 € ; 5 numéros et complémentaire : 97 765,40 € ; 5 numéros : 1 305,20 € ; 4 numéros et complémentaire : 52,60 € ; 4 numéros : 26,30 € ; 3 numéros et complémentaire : 5 € ; 3 numéros : 2,50 €.
Second tirage : 3, 7, 8, 10, 17, 18 ; complémentaire ; 30. Rapports pour 6 numéros : 197 006 € ; 5 numéros et complémentaire : 3 894,10 € ; 5 numéros : 299,90 € ; 4 numéros et complémentaire : 20 € ; 4 numéros : 10 € ; 3 numéros et complémentaire : 2,80 € ; 3 numéros : 1,40 €.

CHRISTIAN LIEWIG

Les cinq dernières minutes

PHILIPPE BERNAT-SALLES, soutenu par ses coéquipiers biarrots et tout le stade Aguilera, tente une percée au travers des impénétrables lignes anglaises de Northampton. Son équipe eut bien du mal à se défaire des « Saints » (surnom des hommes en vert d'outre-Manche) lors d'une rencontre qui s'est jouée dans les ultimes secondes (23-20). Les cinq minutes d'arrêts de jeu étaient sur le point de se terminer lorsque le troisième ligne Seely commit une grossière erreur, sur touche, à deux pas de son en-but. Le coup de pied de Dimitri Yachvili envoyait *in extremis* le ballon entre les poteaux adverses. L'essentiel était fait.

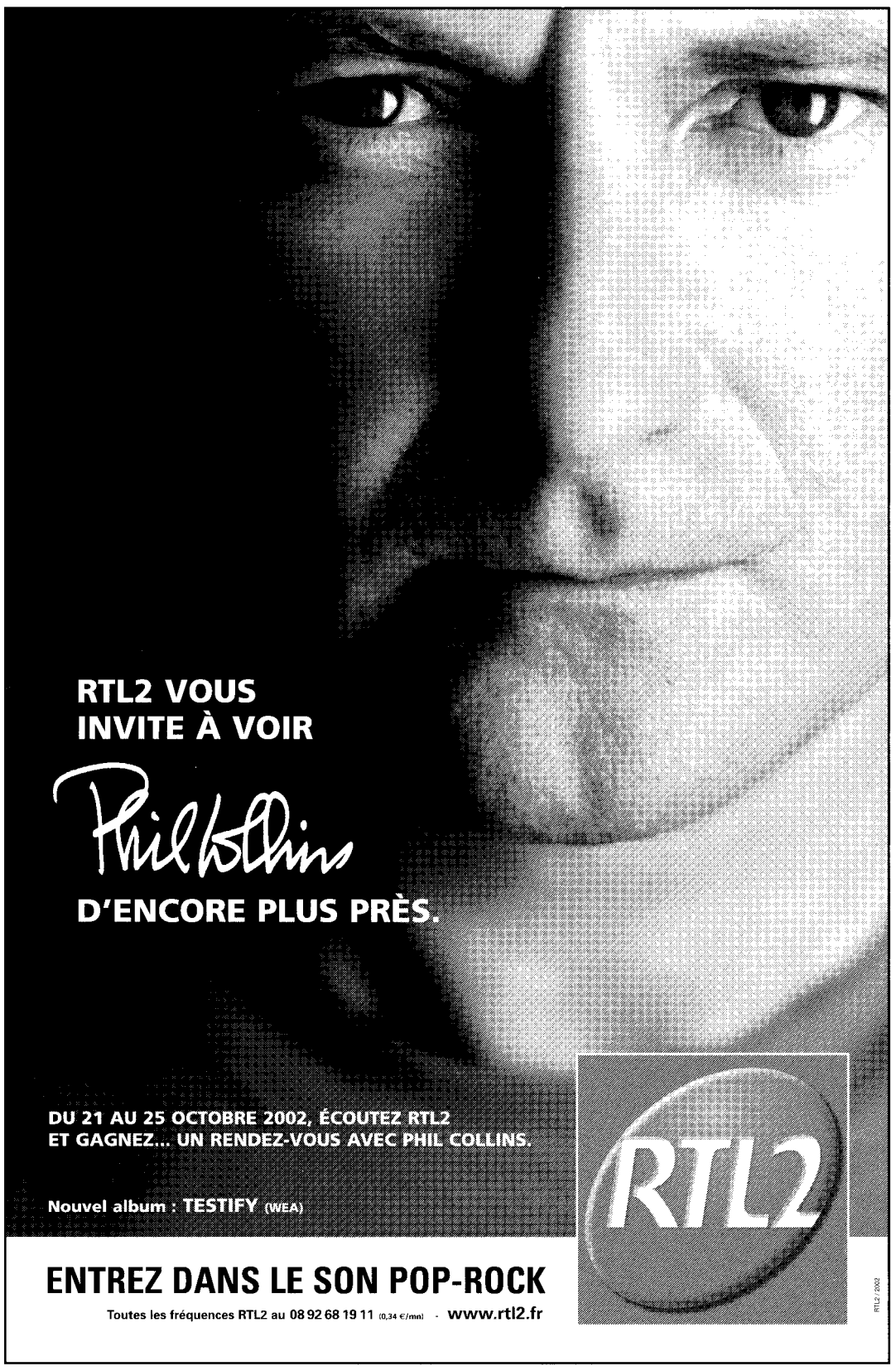

En embuscade depuis deux journées, Nice reprend la tête

APRÈS deux journées dans le sillage d'Auxerre, l'OGC Nice, auteur d'un match nul à Nantes (0-0), a profité de la lourde défaite des Bourguignons à Lyon (0-3) pour reprendre, grâce à une meilleure différence de buts sur l'AJ Auxerre (+ 11 contre + 6), la tête du championnat de France de Ligue 1, au terme de la 11e journée. Le Paris SG, vainqueur à Troyes (2-1), s'est installé à la troisième place, devant Marseille, difficile vainqueur de Strasbourg (1-0). Les deux clubs, qui comptent le même nombre de points (20), se retouveront au Parc des Princes samedi 26 octobre pour le match au sommet de la 12e journée.

En queue de classement, l'arrivée du Bosniaque Vahid Halilhodzic aux commandes de Rennes a été saluée par une nette victoire à Sedan (3-1). Au classement des buteurs, le Brésilien Juninho Pernambucano, auteur des trois buts lyonnais, dont deux sur coups francs, a rejoint le Zimbabwéen d'Auxerre Benjani (7 buts).

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL DE L1, 11e JOURNÉE

Les résultats

				Spectateurs
Lyon	3	0	Auxerre	40 105
Juninho (36e,51e,74e)				
Sochaux	2	0	Bordeaux	19 082
Pagis (34e, 50e)				
Bastia	3	1	Le Havre	6 018
F. Mendy (2e), Maurice (5e), Gourvennec (57e)		Fauconnier (63e)		
Guingamp	3	1	Montpellier	13 756
Moullec (39e, c.s.c), Le Roux (61e), Eloi (69e)		Rouvière (54e)		
Lens	1	1	Ajaccio	36 326
Sibierski (83e, s.p.)		H. Alicarte (39e)		
Monaco	1	1	Lille	5 000
Giuly (67e)		Moussilou (69e)		
Nantes	0	0	Nice	30 588
Sedan	1	3	Rennes	13 000
Oulida (90e)		Piquionne (41e), Maoulida (71e), Ma. N'Diaye (78e)		
Troyes	1	2	Paris SG	13 976
Saïfi (18e)		Cardetti (4e), Ronaldinho (8e)		
Marseille	1	0	Strasbourg	47 131
Fernandao (25e)				

Le classement

		Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encais.	Diff.	Cartons J	Cartons R
1	Nice	21	11	6	3	2	16	5	+ 11	28	2
2	Auxerre	21	11	6	3	2	16	10	+ 6	20	2
3	Paris	20	11	5	5	1	18	8	+ 10	33	6
4	Marseille	20	11	6	2	3	14	12	+ 2	29	1
5	Sochaux	19	11	5	4	2	14	9	+ 5	28	1
6	Lyon	18	11	5	3	3	22	13	+ 9	23	3
7	Monaco	18	11	5	3	3	16	10	+ 6	28	4
8	Lens	17	11	4	5	2	10	7	+ 3	30	2
9	Strasbourg	16	11	4	4	3	15	19	- 4	32	0
10	Bordeaux	15	11	4	3	4	11	10	+ 1	27	4
11	Guingamp	15	11	4	3	4	17	17	0	24	4
12	Bastia	14	11	4	2	5	13	15	- 2	36	4
13	Lille	14	11	3	5	3	10	12	- 2	25	3
14	Ajaccio	13	11	3	4	4	9	12	- 3	36	0
15	Nantes	11	11	3	2	6	10	15	- 5	25	5
16	Sedan	10	11	2	4	5	13	19	- 6	26	2
17	Le Havre	10	11	2	4	5	8	16	- 8	34	6
18	Montpellier	9	11	2	3	6	7	14	- 7	25	3
19	Rennes	8	11	2	2	7	9	17	- 8	32	2
20	Troyes	7	11	1	4	6	6	14	- 8	19	3

La phrase : *« Vous voyez, quand l'esprit est là, ça change rapidement les choses, »* Vahid Halilhodzic, entraîneur du Stade rennais.

12e journée

Vendredi 25 octobre
Bordeaux-Monaco.
Samedi 26 octobre
Paris SG-Marseille ; Nice-Lens ; Ajaccio-Lyon ; Auxerre-Rennes ; Guingamp-Sedan ; Le Havre-Nantes ; Lille-Sochaux ; Montpellier-Troyes ; Strasbourg-Bastia.

Les buteurs

1. Benjani (Auxerre), Juninho (Lyon) +3, 7 buts
3.Pauleta (Bordeaux), Anderson (Lyon), Nonda (Monaco), K. Diawara (Nice), Cardetti (PSG) +1, 6 buts.

FRANCK FIFE/AFP

CYCLISME
L'Italien Michele Bartoli (Fassa Bortolo) s'est imposé dans le Tour de Lombardie, dernière épreuve de la Coupe du monde, enlevée par Paolo Bettini (Mapei).

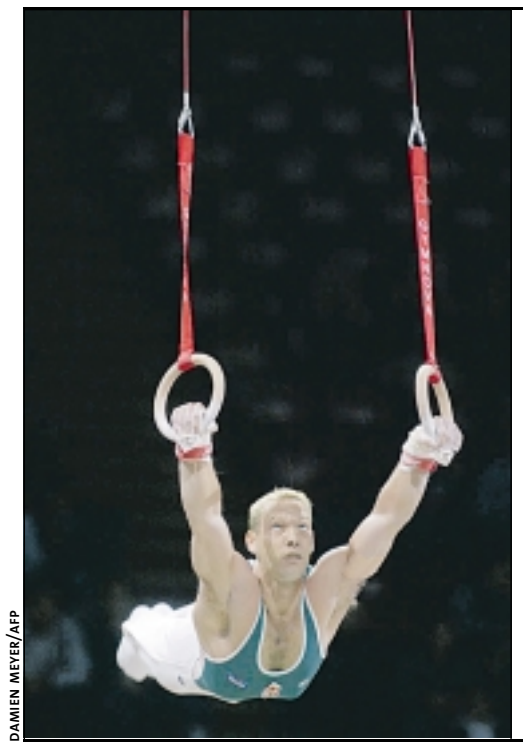

DAMIEN MEYER/AFP

GYMNASTIQUE
Les Internationaux de France se sont déroulés, samedi 19 octobre et dimanche 20, au Palais omnisports de Paris-Bercy. A l'épreuve des anneaux, le Hongrois Szilveszter Csollany (notre photo) a pris la quatrième place du concours gagné par le Bulgare Jordan Jovtchev.

NIGEL PATERSON/AFP

MOTO
Au GP d'Australie, la course des 125 cc a été marquée par la double chute des Italiens Bianco (à gauche) et Simoncelli.

BORIS HORVAT/AFP

FOOTBALL
Cyril Chapuis (à gauche) est à la lutte avec Teddy Bertin, le défenseur de Strasbourg. L'Olympique de Marseille s'est imposé (1-0), en match décalé de la 11e journée de L1.

RÉSULTATS

FOOTBALL

LIGUE 2 (12e journée)

Valence-Metz	3-1
Beauvais - Saint-Etienne	3-0
Créteil-Le Mans	2-2
Grenoble-Amiens	0-0
Caen-Istres	1-0
Wasquehal-Niort	1-1
Nancy-Toulouse	3-2
Châteauroux-Reims	3-1
Clermont-Lorient	2-1
Laval-Gueugnon	2-0

Classement : 1. Le Mans, 26 pts ; 2. Châteauroux, 23 ; 3. Toulouse, 20 ; 4. Lorient, 20 ; 5. Créteil, 19 ; 6. Caen, 18 ; 7. Laval, 18 ; 8. Niort, 17 ; 9. Beauvais, 17 ; 10. Grenoble, 16 ; 11. Valence, 16 ; 12. Wasquehal, 16 ; 13. Clermont, 16 ; 14. Amiens, 15 ; 15. Metz, 15 ; 16. Saint-Etienne, 13 ; 17. Nancy, 12 ; 18. Reims, 10 ; 19. Istres, 10 ; 20. Gueugnon, 9.

Allemagne

BUNDESLIGA (9e journée)

Cottbus-Hertha Berlin	0-2
Munich 1860-Schalke 04	3-0
Hambourg-Mönchengladbach	1-0
Hanovre-Brême	4-4
Rostock-Bayern Munich	0-1
Leverkusen-Kaiserslautern	1-0
Dortmund-Bielefeld	0-0
Nuremberg-Stuttgart	1-2
Bochum-Wolfsburg	4-2

Classement : 1. Bayern Munich, 22 pts ; 2. Borussia Dortmund, 17 ; 3. Werder Brême, 17 ; 4. Hertha Berlin, 15 ; 5. Schalke 04 Gelsenkirchen, 15 ; 6. Bochum, 14 ; 7. Munich 1860, 14 ; 8. Stuttgart, 13 ; 9. Hansa Rostock, 13 ; 10. Wolfsburg, 13 ; 11. Hambourg SV, 12 ; 12. Mönchengladbach, 11 ; 13. Bayer Leverkusen, 11 ; 14. Bielefeld, 11 ; 15. Nuremberg, 9 ; 16. Hanovre, 8 ; 17. Kaiserslautern, 6 ; 18. Energie Cottbus, 4.

Angleterre

PREMIER LEAGUE (10e journée)

Leeds-FC Liverpool	0-1
Blackburn-Newcastle	5-2
Everton-Arsenal	2-1
Fulham-Manchester United	1-1
Manchester City-Chelsea	0-3
Sunderland-West Ham	0-1
West Bromwich Albion-Birmingham City	1-1
Charlton-Middlesbrough	1-0
Tottenham-Bolton	3-1

Lundi : Aston Villa - Southampton

Classement : 1. FC Liverpool, 24 pts ; 2. Arsenal Londres, 23 ; 3. Tottenham Londres, 19 ; 4. Manchester United, 18 ; 5. Middlesbrough, 17 ; 6. Chelsea Londres, 16 ; 7. Fulham Londres, 15 ; 8. Blackburn, 15 ; 9. Everton Liverpool, 14 ; 10. Leeds, 13 ; 11. Newcastle, 13 ; 12. Birmingham City, 12 ; 13. Southampton, 10 ; 14. Aston Villa Birmingham, 15. Charlton, 10 ; 16. West Bromwich Albion Birmingham, 10 ; 17. West Ham Londres, 8 ; 18. Manchester City, 8 ; 19. Sunderland, 8 ; 20. Bolton, 7.

Espagne

LIGA (6e journée)

Racing Santander-Real Madrid	2-0
Villarreal-La Corogne	3-1
Atletico Madrid-Valence	1-1
Alaves Vitoria - Saint-Sébastien	2-2
Celta Vigo-Rayo Vallecano	0-1
Athletic Bilbao-Malaga	1-1
Espanyol Barcelone-Huelva	2-0
Betis Séville-Majorque	0-1
Osasuna Pampelune-FC Séville	2-1
Valladolid-FC Barcelone	2-1

Classement : 1. Real Sociedad Saint-Sébastien, 14 pts ; 2. Celta Vigo, 13 ; 3. Malaga, 12 ; 4. Valence, 11 ; 5. Real Madrid, 11 ; 6. Santander, 10 ; 7. Valladolid, 10 ; 8. Betis Séville, 9 ; 9. Deportivo La Corogne, 9 ; 10. Real Majorque, 9 ; 11. FC Barcelone, 8 ; 12. Rayo Vallecano Madrid, 8 ; 13. Atletico Madrid, 7 ; 14. Villarreal, 6 ; 15. Osasuna Pampelune, 5 ; 16. Alaves Vitoria, 5 ; 17. Athletic Bilbao, 5 ; 18. FC Séville, 4 ; 19. Espanyol Barcelone, 4 ; 20. Huelva, 1.

Italie

SERIE A (6e journée)

Empoli-AS Rome	1-3
Inter Milan-Juventus Turin	1-1
Atalanta-Milan AC	1-4
Bologne-Brescia	3-0
Côme-Plaisance	1-1
Lazio Rome-Pérouse	3-0
Torino-Chievo Vérone	1-0
Udinese-Reggina	1-0
Modène-Parme	2-1

Classement : 1. Milan AC, 13 pts ; 2. Inter Milan, 13 ; 3. Bologne, 11 ; 4. Lazio Rome, 10 ; 5. Juventus Turin, 9 ; 6. AS Rome, 9 ; 7. Modène, 9 ; 8. Empoli, 7 ; 9. Plaisance, 7 ; 10. Udinese, 7 ; 11. Parme, 6 ; 12. Chievo Vérone, 6 ; 13. Brescia, 4 ; 14. Pérouse, 4 ; 15. Côme, 3 ; 16. Torino, 3 ; 17. Reggina Reggio de Calabre, 2 ; 18. Atalanta Bergame, 1.

RUGBY

COUPE D'EUROPE (1re phase, 2e journée)
Poule 1

Leicester (Ang)-Calvisano (Ita)	63-0
Béziers (Fra)-Neath (PdG)	21-16

Classement : 1. Béziers, 4 pts ; 2. Leicester, 3 ; 3. Neath, 1 ; 4. Calvisano, 0.
Poule 2

Viadana (Ita)-Gloucester (Ang)	28-80
Munster (Irl)-Perpignan (Fra)	30-21

Classement : 1. Gloucester, 4 pts ; 2. Perpignan, 2 ; 3. Munster, 2 ; 4. Viadana, 0.
Poule 3

Bourgoin (Fra)-Llanelli (PdG)	54-38
Glasgow (Eco)-Sale (Eng)	26-14

Classement : 1. Bourgoin, 4 pts ; 2. Llanelli, 2 ; 3. Glasgow, 2 ; 4. Sale, 0.
Poule 4

Bristol (Eng)-Montferrand (Fra)	24-19
Swansea (PdG)-Leinster (Irl)	10-51

Classement : 1. Leinster, 4 pts ; 2. Montferrand, 2 ; 3. Bristol, 2 ; 4. Swansea, 0.
Poule 5

Newport (PdG)-Toulouse (Fra)	19-34
London Irish (Ang)-Edimbourg (Eco)	24-8

Classement : 1. Toulouse, 4 pts ; 2. London Irish, 2 ; 3. Edimbourg, 2. 4. Newport, 0.
Poule 6

Ulster (Irl)-Cardiff (PdG)	25-6
Biarritz (Fra)-Northampton (Eng)	23-20

Classement : 1. Biarritz, 4 pts ; 2. Northampton, 2 ; 3. Ulster, 2 ; 4. Cardiff, 0.
PRO D2 (7e journée)

Auch-Montpellier	20-18
Métro-Racing - Lyon OU	25-24
Bayonne-Dax	37-20
Marmande-La Rochelle	16-25
Périgueux-Toulon	42-33
Aurillac-Brive	22-33
Tyrosse-Tarbes	24-22
Aubenas-Albi	38-18

Classement : 1. Brive, 20 pts ; 2. Montpellier, 18 ; 3. Bayonne, 17 ; 4. La Rochelle, 17 ; 5. Tarbes, 16 ; 6. Auch, 15 ; 7. Dax, 13 ; 8. Tyrosse, 13 ; 9. Aurillac, 13 ; 10. Périgueux, 13 ; 11. Toulon, 12 ; 12. Métro-Racing, 12 ; 13. Aubenas, 12 ; 14. Lyon OU, 11 ; 15. Marmande, 11 ; 16. Albi, 11.

BASKET

PRO A (3e journée)

Paris Basket Racing-Roanne	87-76
Vichy-Dijon	83-81
Gravelines-Nancy	75-67
Limoges-Le Havre	70-77
Cholet-Villeurbanne	79-65
Le Mans - Bourg-en-Bresse	80-65
Chalon-sur-Saône - Pau-Orthez	77-88
Strasbourg-Hyères - Toulon	83-93

Classement : 1. Cholet, Pau-Orthez, Gravelines, Vichy, 6 ; 5. Le Havre, Le Mans, Villeurbanne, 5 ; 8. Chalon-sur-Saône, Limoges, Paris Basket Racing, Hyères-Toulon, Roanne, Bourg-en-Bresse, 4 ; 14. Dijon, Strasbourg, Nancy, 3.
LIGUE FÉMININE
2e journée

Reims-Bourges	59-78
Toulouse-Mondeville	95-80
Nice-Montpellier	71-74
Valenciennes - Aix-en-Provence	74-68
Tarbes - Villeneuve-d'Ascq	74-63
Stade clermontois-Bordeaux	61-72

Classement : 1. Bourges, Valenciennes, Toulouse, Tarbes, 4 pts ; 5. Bordeaux, Aix-en-Provence, Mondeville, Montpellier, 3 ; 9. Nice, Reims, Villeneuve-d'Ascq, Stade clermontois, 2.

HANDBALL

D1 MASCULINE (6e journée)

Ajaccio-Créteil	22-32
Nîmes-Dunkerque	22-20
Ivry-Chambéry	21-28
Villeurbanne-Sélestat	21-24
ACBB-Paris Handball	20-26
Angers-Istres	22-18
Montpellier-Toulouse	31-17

Classement : 1. Montpellier, 24 pts ; 2. Chambéry, 17 ; 3. Créteil, 17 ; 4. Sélestat, 14 ; 5. Nîmes, 13 ; 6. Toulouse, 13 ; 7. Villeurbanne, 13 ; 8. Angers, 12 ; 9. Paris Handball, 12 ; 10. Dunkerque, 11 ; 11. Istres, 8 ; 12. Ivry, 7 ; 13. ACBB, 6 ; 14. Ajaccio, 5.

D1 FÉMININE (7e journée)

Lyon-Vaulx-en-Velin - Besançon	22-35
Metz-Nîmes	26-22
Issy-Les-Moulineaux - Toulon	31-29
Dijon-Bouillargues	37-21
Mérignac-Bondy	27-25
Angoulême-Le Havre	31-32

Classement : 1. Besançon, 21 pts ; 2. Metz, 21 ; 3. Dijon, 19 ; 4. Mérignac, 15 ; 5. Nîmes, 13 ; 6. Le Havre, 13 ; 7. Issy-Les-Moulineaux, 13 ; 8. Lyon-Vaulx-en-Velin, 12 ; 9. Bondy, 11 ; 10. Toulon, 11 ; 11. Bouillargues, 11 ; 12. Angoulême, 8.

ATHLÉTISME

MARATHON D'AMSTERDAM
Messieurs : 1. Kimutai Kosgei (Ken), les 42,195 km en 2 h 7 min 26 s ; 2. Bor (Ken), 2 h 7 min 56 s ; 3. Cheptot (Ken), 2 h 7 min 59 s ; 4. Pena (Esp) 2 h 8 min 8 s ; 5. Korir (Ken) 2 h 8 s 10 s ; etc.
Dames : 1. Gete Wami (Eth), 2 h 22 min 19 s ; 2. Dita (Rou) 2 h 23 min 52 s ; 3. Larsen (Nor) 2 h 27 min 6 s ; 4. Tola (Eth) 2 h 29 min 8 s ; 5. Tecuta (Rou) 2 h 29 min 29 s ; etc.
MARATHON DE PÉKIN
Messieurs : 1. Li Zhuhong (Chn), 2 h 13 min 9 s ; 2. Kilonzo (Ken), 2 h 13 min 13 s ; 3. Chebet (Ken), 2 h 13 min 20 s ; etc.
Dames : 1. Wei Yanan (Chn), 2 h 20 min 23 s ; 2. Sun Yingjie (Chn), 2 h 21 min 21 s ; 3. Zhang Shujing (Chn) 2 h 23 min 17 s ; etc.
MARATHON DE REIMS
Messieurs : 1. Charles Kibiwot (Ken) 2 h 12 min 12 s ; 2. Edep (Ken) 2 h 12 min 24 s ; 3. Momanyi Ken) 2 h 12 min 29 s ; etc.
Dames : 1. Lucy Karimi (Ken) 2 h 35 min 26 s ; 2. Omwanza (Ken) 2 h 35 min 36 s ; 3. Olivera (Chi) 2 h 36 min 16 s ; etc.
Semi-marathon messieurs : 1. Wilson Onsare (Ken) 1 h 2 min 52 s ; 2. Kigen (Ken) 1 h 2 min 52 s ; 3. Ochoro (Ken) 1 h 2 min 53 s ; etc.
Semi-marathon dames : 1. Isabellah Ochichi (Ken) 1 h 10 min 3 s ; 2. Ongera (Ken) 1 h 12 min 48 s ; 3. Schoebareva (Rus) 1 h 13 min 3s ; etc.

CYCLISME

TOUR DE LOMBARDIE (Coupe du monde)
1. Michele Bartoli (Ita, Fassa Bortolo), les 251 km en 6 h 14 min et 49 s ; 2. Rebellin (Ita, Gerolsteiner), 3. Camenzind (Sui, Phonak), 4. Serpellini (Ita, Lampre-Daikin), 5. Casagrande (Ita, Fassa Bortolo), 6. Boogerd (PBs, Rabobank), 7. Lastras (Esp, Ibanesto.com), 8. Beloki (Esp, Once-Eroski), 9. Frigo (Ita, Tacconi Sports), 10. Mancebo (Esp, Ibanesto.com), t.m.t. ;... 20. Vasseur (Fra, Cofidis), à 27 s.
Classement final de la Coupe du monde :
1. Paolo Bettini (Ita, Mapei-Quick Step), 279 pts ; 2. Museeuw (Bel, Domo-Farm Frites), 270 ;3. Bartoli (Ita, Fassa Bortolo), 242 ;4. Astarloa (Esp, Saeco), 183 ; Rebellin (Ita, Gerolsteiner),179 ;6. Frigo (Ita, Tacconi Sports), 156 ;7. Hincapie (USA, US Postal), 124 ;8. Van Petegem (Bel, Lotto-Adecco), 121 ;9. Freire (Esp, Mapei-Quick Step), 111 ;10. Planckaert (Bel, Cofidis), 107.
Classement de la Coupe du monde par équipes :
1. Mapei-Quick Step, 71 pts ; 2. Fassa Bortolo, 51 ; 3. Saeco, 49 ; 4. Domo-Farm Frites, 45 ; 5. Lotto-Adecco, 39 ; 6. Cofidis, 36 ; 7. Rabobank, 31 ; 8. CSC-Tiscali, 28 ; 9. Lampre-Daikin, 28 ; 10. Deutsche Telekom, 25.

GYMNASTIQUE

INTERNATIONAUX DE FRANCE
Finales par appareils
DAMES
Saut de cheval : 1. Oana Petrovski (Rou), 9,132 pts ; 2. Skowronska (Pol), 9,113 ; 3. Zamolodchikovva (Rus), 9,100.
Poutre : 1. Andrea Raducan (Rou), 9,250 pts ; 2. Slater (Aus), 9,100 ; 3. Chusovitina (Ouz), 9,013.
Barres asymétriques : 1. Oana Petrovski (Rou), 9,387 pts ;2. Zamolodchikova (Rus), 9,263 ; 3. Zharaanava (Blr), 9,213.
Sol : 1. Natalia Ziganchina (Rus), 9,525 pts ; 2. Petrovski (Rou), 9,275 ; 3. Raducan (Rou), 9,100.
MESSIEURS
Anneaux : 1. Jordan Jovtchev (Bul) 9,688 pts ; 2. Coppolino (Ita) 9,638 ; 3. Kurbanbaiev (Kaz), Csollany (Hun), Xu (Chn), 9,625.
Saut de cheval : 1. Blanik (Pol), 9,675 pts ; 2. Dragulescu (Rou), 9,638 ; 3. Shewfelt (Can), 9,482.
Sol : 1. Gervasio Deferr (Esp), 9,688 pts ; 2. Dragulescu (Rou), 9,638 ; 3. Jovtchev (Bul), 9,600.
Cheval d'arçons : 1. Ioan Suciu (Rou), 9,700 pts ; 2. Xu (Chn), 9,688 ; 3. Fekete (Hun), 9,375.
Barres parallèles : 1. Huang Xu (Chn), 9,750 pts ; 2. Xiaopeng (Chn), 9,737 ; 3. Cucherat (Fra), 9,638.
Barre fixe : 1. Paul Hamm (USA), 9,612 pts ; 2. Cassina (Ita), 9,538 ; 3. Jeltkov (Bul), 9,225.
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE
Corde : 1. Vera Sessina (Rus), 27,500 pts ; 2. Rudalova (Blr), 26,500 ; 3. Lacour (Fra), 26,400.
Cerceau : 1. Vera Sessina (Rus), 27,750 pts ; 2. Rudalova (Blr), 27,225 ; 3. Rechetniak (Ukr), 26,475.
Ballon : 1. Vera Sessina (Rus), 27,525 pts ; 2. Rudalova (Blr), 26,500 ; 3. Rechetniak (Ukr), 26,250.
Massues : 1. Vera Sessina (Rus), 28,000 pts ; 2. Lacour (Fra), 26,550 ; 3. Nicolaidou (Grè), 26,150.

MOTOCYCLISME

GRAND PRIX D'AUSTRALIE
Moto GP
Classsement : 1. Valentino Rossi (Ita, Honda), les 120,096 km en 42 min 2 s 041 (moyenne : 174,426 km/h) ; 2. Barros (Bré, Honda), à 9 s 782 ; 3. Ukawa (Jap, Honda), à 11 s 134 ; 4. Katoh (Jap, Honda), à 11 s 327 ; 5. Van den Goorbergh (Pbs, Honda), à 11 s 414 ; 6. Biaggi (Ita, Yamaha), à 20 s 937 ; 7. Aoki (Jap, Proton), à 22 s 505 ; 8. Jacque (Fra, Yamaha), à 26 s 642 ; 9. Roberts (Usa, Suzuki), à 26 s 692 ; 10. McWilliams (Irl, Proton), à 31 s 994.
Classement provisoire du championnat du monde (après 15 courses) : 1. Valentino Rossi (Ita), 335 pts (champion du monde) ; 2. Biaggi (Ita), 199 ; 3. Ukawa (Jap), 198 ; 4. Barros (Bre), 179 ; 5. Checa (Esp), 141 ; 6. Abe (Jap), 123 ; 7. Capirossi (Ita), 109 ; 8. Katoh (Jap), 104 ; 9. Roberts (Usa), 99 ; 10. Jacque (Fra), 74.
250 cc
Classement : 1. Marco Melandri (Ita, Aprilia), les 111,2 km en 39 min 44 s 293, (moyenne: 167,898 km/h) ; 2. Nieto (Esp, Aprilia), à 0 s 007 ; 3. Porto (Arg, Yamaha), à 5 s 766 ; 4. Rolfo (Ita, Honda), à 16 s 910 ; 5. Elias (Esp, Aprilia), à 18 s 917 ; 6. De Puniet (Fra, Aprilia), à 18 s 985 ; 7. Battaini (Ita, Aprilia), à 21 s 349 ; 8. Checa (Esp, Aprilia), à 39 s 582 ; 9. Debon (Esp, Aprilia), à 46 s 230 ; 10. Stoner (Aus, Aprilia), à 50 s 645.
Classement du championnat du monde : 1. Marco Melandri (Ita), 273 pts (champion du monde) ; 2. Nieto (Esp), 241 ; 3. Rolfo (Ita) 199 ; 4. Elias (Esp), Porto (Arg), 172 ; 6. Battaini (Ita), 133 ; 7. Locatelli (Ita), 108 ; 8. de Puniet (Fra), 106 ; 9. Alzamora (Esp), 104 ; 10. Matsudo (Jap), 84.
125 cc
Classement : 1. Manuel Poggiali (Smn, Gilera), les 102,304 km en 38 min 9 s 028, (moyenne : 160,895 km/h) ; 2. Cecchinello (Ita, Aprilia), à 0 s 252 ; 3. Nieto (Esp, Aprilia), à 0 s 310 ; 4. Vincent (Fra, Aprilia), à 0 s 414 ; 5. Pedrosa (Esp, Honda), à 0 s 575 ; 6. Sanna (Ita, Aprilia), à 4 s 615 ; 7. Jenkner (All, Aprilia), à 15 s 861 ; 8. Azuma (Jap, Honda), à 20 s 544 ; 9. Olive (Esp, Honda), à 20 s 833 ; 10. Dovizioso (Ita, Honda), à 21 s 168.
Classement provisoire du championnat du monde : 1. Arnaud Vincent (Fra), 253 pts ; 2. Poggiali (Smn), 245 ; 3. Pedrosa (Esp), 218 ; 4. Cecchinello (Ita), 172 ; 5. Jenkner (All), 157 ; 6. Nieto (Esp), 129 ; 7. Sanna (Ita), 104 ; 8. Azuma (Jap), 101 ; 9. Kallio (Fin), 78 ; 10. Borsoi (Ita), 76.

TENNIS

HOMMES
MADRID (Master Series, Indoor)
Demi-finales : Agassi (Usa) b. Grosjean (Fra), 6-4, 3-6, 6-4 ; Novak (Tch) b. Santoro (Fra), 6-2, 6-4.
Finale : Agassi b. Novak, forfait.
FEMMES
ZURICH (Sui. ; indoor)
Demi-finales : Schnyder (Sui) b. Martinez (Esp), 6-0, 6-3 ; Davenport (Usa) b. Henin (Bel), 7-6 (7/2), 7-6 (7/5).
Finale : Schnyder b. Davenport, 6-7 (5/7), 7-6 (10/8), 6-3.
BRATISLAVA (Svq ; indoor)
Demi-finales : Matevzic (Slq) b. Grande (Ita), 0-6, 6-2, 6-0 ; Benesova (Tch) b. Dechy (Fra) 7-5, 4-6, 6-1.
Finale : Matevzic b. Benesova 6-0, 6-1.

TRIATHLON

IRONMAN, à Hawaii
Distances : 3,8 km de natation ; 180 km de cyclisme ; 42,195 km de course à pied.
MESSIEURS
1. Tim DeBoom (Usa) 8 h 29 min 56 s ; 2. Reid (Can) 8 h 33 min 6 s ; 3. Brown (Nzl) 8 h 35 min 34 s ; 4. Hellreigel (All) 8 h 36 min 59 s ; 5. Taubert (All) 8 h 38 min 58 s ; 6. Chabaud (Fra), 8 h 40 min 39 s ; 7. Forster (All), 8 h 44 min 28 s ; 9. Luoto (Fin), 8 h 45 min 45 s ; 10. Sabatschus (All), 8 h 46 min 18 s ; ... 14. Le Floch (Fra), 8 h 54 min 27 s ; ... 23. Rovera (Fra), 9 h 1 min 10 s ; etc.
DAMES
1. Natascha Badmann (Sui) 9 h 7 min 54 s ; 2. Nina Kraft (All) 9 h 14 min 24 s ; 3. Lori Bowden (Can) 9 h 22 min 27 s : 4. Heather Fuhr (Can) 9 h 29 min 58 s ; 5. Fernanda Keller (Bré) 9 h 31 min 38 s ; etc.

Chaque jeudi avec
Le Monde
DATÉ VENDREDI
retrouvez
LE MONDE DES LIVRES

CALENDRIER

LUNDI 21 OCTOBRE

TENNIS
Tournois masculins de Stockholm, Bâle **(Eurosport)** et Saint-Pétersbourg (Rus) ; tournois féminins de Linz (Eurosport) et Luxembourg, jusqu'au 27

VOILE
Around Alone (suite de la 2e étape) : Torbay (Gbr)-Le Cap (Afs), jusqu'au 8 novembre environ

MARDI 22 OCTOBRE

FOOTBALL
Ligue des champions (4e journée) : Arsenal (Ang)-AJ Auxerre **(Canal+, 20 h 45)**, Lyon-Inter Milan (Ita)

VOILE
Coupe Louis-Vuitton : 2e tour à Auckland (Nzl), jusqu'au 1er novembre **(Paris Première)**

MERCREDI 23 OCTOBRE

BASKET-BALL
Euroligue messieurs (3e journée) : Ulker Istanbul (Tur)-Villeurbanne **(Pathé Sport, 20 h 30) ;** Ligue féminine (3e journée)

FOOTBALL
Ligue des champions (4e journée) : Lens-Deportivo La Corogne (Esp) **(TF1, 20 h 45)**

PATINAGE ARTISTIQUE
Skate America, à Spokane (Usa), jusqu'au 27

JEUDI 24 OCTOBRE

BASKET-BALL
Euroligue messieurs (3e journée) : FC Barcelone (Esp) - Pau-Orthez **(Pathé Sport, 20 h 30)**

CYCLISME
Présentation du Tour de France 2003, à Paris

VENDREDI 25 OCTOBRE

FOOTBALL
Ligue 1 (12e journée, match décalé) : Bordeaux-Monaco **(Canal+, 20 h 45)**

RUGBY
Top 16 (7e journée, match avancé) : Pau - Mont-de-Marsan

SAMEDI 26 OCTOBRE

BASKET-BALL
Championnat de France ProA (4e journée) ; ProB (4e journée) ; Ligue féminine (4e journée)

FOOTBALL
Ligue 1 (12e journée) avec Paris-SG - Marseille **(Canal+, 17 heures) ;** Ligue 2 (13e journée) ; National (13e journée) ; championnat d'Allemagne (10e journée) ; championnat d'Angleterre (11e journée) ; championnat d'Espagne (7e journée) ; championnat d'Italie (7e journée), jusqu'au 27

HANDBALL
Championnat de France de D1 masculin (7e journée) ; championnat de France féminin de D1 (8e journée), jusqu'au 27

RUGBY
Top 16 (7e journée) avec Agen-Toulouse **(Canal+, 15 heures)** et Pro D2 (8e journée)

SKI ALPIN
Coupe du monde féminin : : slalom géant à Sölden (Aut) **(Sport+, 23 h 30)**

SKI DE FOND
Coupe du monde à Düsseldorf (All), jusqu'au 27 **(Eurosport, dimanche 27, 22 heures)**

VOLLEY-BALL
Championnat de France ProA messieurs (1re journée) ; championnat de France féminin (5e journée)

DIMANCHE 27 OCTOBRE

ATHLÉTISME
Championnats de France de semi-marathon à Morlaix ; Marseille-Cassis

BASKET-BALL
Championnat de France ProA (4e journée, match décalé) : Pau-Orthez - Strasbourg

FOOTBALL
Ligue 2 (13e journée, match décalé) : Toulouse-Châteauroux

RUGBY
Top 16 (7e journée, match décalé) : Stade français-Bourgoin

SKI ALPIN
Coupe du monde masculin : slalom géant à Sölden (Aut) **(Sport+, 1 heure, lundi matin)**

AUJOURD'HUI

Temps perturbé, doux et venteux

MARDI 22 OCTOBRE
Lever du soleil à Paris : 8 h 23
Coucher du soleil à Paris : 18 h 47

Une vaste et profonde zone dépressionnaire se trouve au large sur l'Atlantique et se décale ensuite vers la Manche et la mer du Nord. Elle va donner un temps pluvieux, très venteux et doux sur l'ensemble de la France. Les régions les plus méridionales seront épargnées.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le temps va être très maussade avec pas mal de pluie, des averses et un risque d'orage. Le vent de sud-ouest soufflera fort, entre 70 km/h dans l'intérieur et 100 km/heure sur les côtes. La douceur persiste entre 15 et 17 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Peu à peu les nuages vont envahir le ciel et donneront de la pluie parfois assez marquée, avec des averses et quelques orages sur les côtes. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 70 km/heure. La douceur continue avec 16 à 18 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les nuages seront prédominants et donneront quelques averses. En soirée, la pluie arrivera sur la Champagne et l'ouest de la Bourgogne. Les températures seront toujours douces entre 15 et 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le sud de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées va être épargné. Plus au nord, les averses se manifesteront et la pluie tombera sur Poitou-Charentes à partir de la fin d'après-midi. Cette pluie sera accompagnée de vent jusqu'à 80-90 km/heure. Les températures iront de 18 à 22 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le temps sera agité avec des averses surtout l'après-midi. Les températures seront comprises entre 13 et 18 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le ciel va être partagé entre nuages et éclaircies. La journée sera plutôt agréable. Le vent de sud-ouest soufflera entre 70 et 80 km/heure.

22 OCT. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	16/21 S
Biarritz	17/22 N
Bordeaux	16/21 P
Bourges	11/17 P
Brest	13/17 P
Caen	13/17 P
Cherbourg	12/17 P
Clermont-F.	12/19 N
Dijon	10/17 N
Grenoble	15/18 N
Lille	11/17 P
Limoges	11/15 P
Lyon	13/20 N
Marseille	16/22 S
Nancy	10/17 N
Nantes	14/18 P
Nice	15/20 S
Paris	11/17 P
Pau	12/20 S
Perpignan	14/21 S
Rennes	14/18 P
St-Etienne	12/19 N
Strasbourg	11/18 N
Toulouse	11/23 N
Tours	12/17 P
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	23/32 P
Fort-de-Fr.	23/30 P
Nouméa	22/25 P
Papeete	24/30 P
Pointe-à-P.	23/29 P
St Denis Réu.	20/26 P
EUROPE	
Amsterdam	12/15 P
Athènes	15/22 S
Barcelone	17/23 S
Belfast	5/9 P
Belgrade	10/20 C
Berlin	11/16 P
Berne	11/17 P
Bruxelles	14/17 P
Bucarest	2/13 S
Budapest	12/16 N
Copenhague	6/11 P
Dublin	6/12 P
Francfort	12/16 P
Genève	13/16 N
Helsinki	-6/1 S
Istanbul	10/18 S
Kiev	2/7 P
Lisbonne	18/21 N
Liverpool	9/14 P
Londres	10/16 P
Luxembourg	12/15 P
Madrid	12/16 N
Milan	14/18 P
Moscou	-3/1 C
Munich	8/15 N
Naples	16/23 N
Oslo	-4/1 *
Palma de M.	15/23 S
Prague	10/15 P
Rome	19/23 N
Séville	17/24 N
Sofia	5/18 S
St-Pétersb.	-7/-2 C
Stockholm	-4/5 C
Ténérife	22/27 S
Varsovie	7/13 P
Venise	14/21 P
Vienne	9/12 N
AMÉRIQUES	
Brasilia	20/33 S
Buenos Aires	9/22 S
Caracas	27/33 P
Chicago	5/12 C
Lima	17/22 S
Los Angeles	12/15 S
Mexico	12/24 S
Montréal	-3/6 S
New York	4/12 S
San Francisco	12/16 S
Santiago Ch.	8/24 S
Toronto	3/6 P
Washingt. DC	5/14 S
AFRIQUE	
Alger	18/27 N
Dakar	27/29 S
Kinshasa	23/29 P
Le Caire	18/27 S
Nairobi	15/28 S
Pretoria	19/29 S
Rabat	17/22 N
Tunis	20/28 N
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	27/31 P
Beyrouth	19/24 S
Bombay	26/33 P
Djakarta	23/34 S
Dubaï	24/33 S
Hanoï	21/24 C
Hongkong	20/24 C
Jérusalem	11/21 S
New Delhi	21/31 P
Pékin	-2/11 S
Séoul	2/10 S
Singapour	25/32 C
Sydney	14/21 P
Tokyo	15/23 S

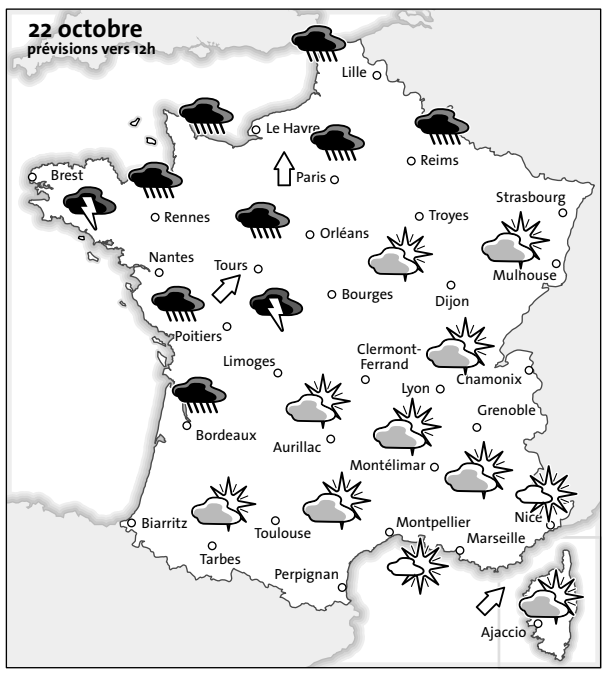

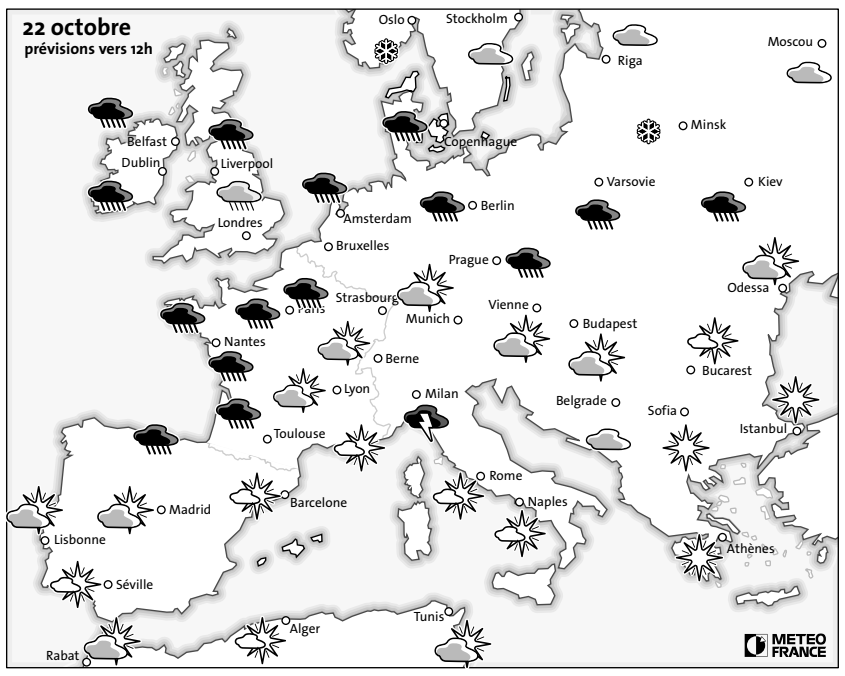

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

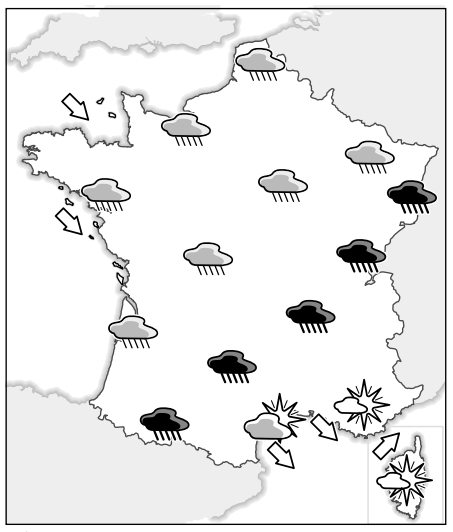

PRÉVISIONS POUR LE 23 OCTOBRE

Tarif Evasion 30
Vous n'étiez pas habitués à de si petits prix.
Paris/Toulon à 38 € ttc aller simple
AIR FRANCE
Tarif soumis à conditions, disponible uniquement en aller-retour.

Mercredi 23 octobre : La pluie se décale des Pyrénées au Nord-Est et perd de son intensité. Elle sera suivie par un temps incertain avec des averses. Le vent tourne au nord-ouest et les températures baissent de 3 à 4 degrés sauf sur la Méditerranée.

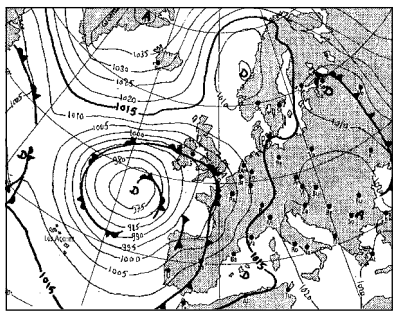

SITUATION LE 21 OCTOBRE À 0 HEURE TU

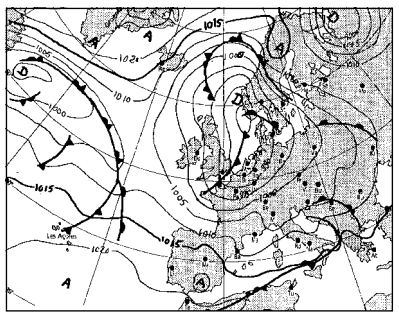

PRÉVISIONS POUR LE 23 OCTOBRE À 0 HEURE TU

Olaus Römer, les satellites de Jupiter et la vitesse de la lumière

ASTRONOMIE
Tous les lundis datés mardi, la vie des astres

DÈS LA NAISSANCE de la physique dans l'Antiquité, les auteurs grecs discutèrent de la nature de la lumière et se demandèrent si elle avait ou non une vitesse. Car, contrairement au son qui se propage avec une relative lenteur – au point que les sens humains peuvent, sous certaines conditions d'éloignement, percevoir un décalage entre le moment de l'émission et celui de l'audition –, la lumière nous donne une impression d'instantanéité quelle que soit la distance qui nous sépare de la source lumineuse. Cette conception d'une vitesse infinie traversa les siècles sans rencontrer d'opposition, faute avant tout d'une technologie assez fine et précise pour pouvoir effectuer une mesure.

Un des premiers à vouloir tenter l'expérience fut Galilée. Voici son idée : deux hommes se postent au sommet de deux collines voisines. Chacun a une lanterne couverte. Le premier la découvre. Dès que le second voit la lumière, il découvre sa lanterne à son tour. En connaissant la distance séparant les collines et en divisant le temps de l'aller-retour lumineux par 2, il est aisé, a priori, d'en déduire la vitesse de la lumière.

Malheureusement, étant donné la valeur extrêmement élevée de celle-ci, Galilée ne trouva pas de différence significative entre ces mesures et le temps de réaction normal des expérimentateurs. Le savant italien put seulement conclure que si vitesse de la lumière il y avait, elle devait être très importante.

C'est en fait involontairement que fut apportée la preuve que la lumière se déplace à une vitesse finie. Au XVIIe siècle, les navigateurs ne disposaient pas d'horloges assez fiables pour les aider à calculer leur longitude (le décalage horaire entre leur méridien d'origine et celui de l'endroit où ils se trouvaient).

L'ASTUCE DE JUPITER

Après la découverte des satellites de Jupiter et des éclipses minutées et régulières qu'ils connaissent quand ils passent dans l'ombre de leur planète, on eut l'idée de se servir de ces phénomènes comme repères temporels puisque l'instant où ils se produisent est indépendant du lieu d'observation. Les premières tables furent publiées par l'astronome français Jean-Dominique Cassini en 1668. Pour affiner ses calculs, il continua ses études sur les satellites joviens, assisté par le Danois Olaus Römer, arrivé au tout récent Observatoire de Paris en 1672. « *On avait assigné à Römer un travail besogneux : observer les satellites de Jupiter et comparer ces observations aux tables de Cassini* », raconte Thomas Widemann, astronome à l'Observatoire de Paris-Meudon. Les deux hommes s'aperçurent qu'à certains moments, existait un décalage entre le phénomène visible et la prévision. Celle-ci était correcte lors des quadratures, lorsque la Terre, le Soleil et Jupiter forment un triangle rectangle dont notre étoile constitue l'angle droit. En revanche, lors de l'opposition – quand la Terre est entre Jupiter et le Soleil –, les éclipses des satellites se produisaient avec plusieurs minutes d'avance par rapport au catalogue de Cassini.

Ce dernier a l'intuition de l'explication mais ne creuse pas l'hypothèse qu'Olaus Römer va développer et que résume ainsi Thomas Widemann : « *Si, à l'opposition, les éclipses commencent en avance, c'est parce que la Terre est beaucoup plus proche de Jupiter – d'un peu plus d'une unité astronomique – que lors des quadratures. La différence est due au fait que la lumière des satellites met moins de temps puisque le chemin est plus court. Au terme de ce cheminement intellectuel, Römer apporte la première preuve expérimentale que la vitesse de la lumière n'est pas instantanée.* »

Comme le relate Michel Rival dans son ouvrage *Les Grandes Expériences scientifiques* (Seuil), Römer « *annonce, en septembre 1676, à l'Académie royale des sciences, que l'éclipse du premier satellite de Jupiter, prévue pour le 9 novembre suivant, se produira avec 10 minutes de retard, étant donné la distance accrue de Jupiter à la Terre* [la planète géante étant alors proche de sa conjonction avec le Soleil, soit de l'autre côté de notre étoile]. *Sa prédiction est effectivement confirmée par les observations. Dans le compte rendu de ses travaux, Römer ne donne pas la vitesse de la lumière, mais se contente d'observer qu'elle est finie* ».

VOIR MONTMARTRE

En effet, à l'époque, on n'avait qu'une estimation imprécise des distances au sein du système solaire. La distance Terre-Soleil était sous-évaluée, ce qui conduisit les astronomes qui effectuèrent le calcul de la vitesse de la lumière d'après les travaux de Römer à trouver une valeur d'environ 200 000 km/s, contre 300 000 km/s dans la réalité. Le physicien français Hippolyte Fizeau adapta en 1849 l'expérience de Galilée pour obtenir une valeur plus fine.

Dans le belvédère d'une maison de Suresnes, il fit partir un faisceau de lumière placé derrière une roue dentée tournante. Passant dans un créneau de la roue, le rayon allait se réfléchir dans un miroir installé à Montmartre, à plus de 8 km de là, et s'en retournait à Suresnes.

Entre-temps, la roue avait très légèrement tourné. A partir d'une certaine vitesse de rotation, lorsque la lumière revenait, elle était arrêtée par une dent de la roue, et l'observateur situé derrière celle-ci ne voyait plus de lumière. Disposant juste de la vitesse angulaire de la roue, du nombre de dents et de la distance Suresnes-Montmartre, Fizeau put donner une estimation honorable de la vitesse de la lumière : 315 000 km/s, soit une erreur de 5 %.

Pierre Barthélémy

LUNE DE LA SEMAINE

vendredi 25 octobre (à Paris)

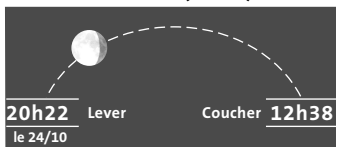

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 251

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

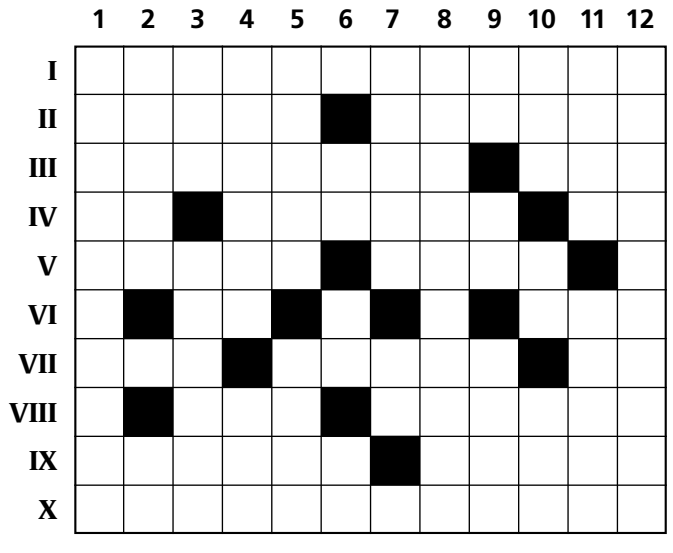

HORIZONTALEMENT

I. Assure la suite. - II. Coulant pour mieux saisir. Protégée dans le fond. - III. Protège et renforce les bordures. Sans problème. - IV. D'un auxiliaire. Pour faire revenir le faucon. En France et en Afrique. - V. Jeune d'après guerre. Fait la liaison. - VI. Fait aussi la liaison. Evite que l'arrêt devienne trop brutal. - VII. Refus. Prennent les distances chez les Anglais. Bonne carte. - VIII. Voyelles. Creuse la terre sans la retourner. - IX. Engageas. Fait la différence. - X. Pourront revenir la tête haute.

VERTICALEMENT

1. Mettre au vert. - 2. Enchaînée avant de se mettre au travail. Se fait entendre en arrivant. - 3. A perdu un E en 1993. Atteint des sommets. - 4. Petit trou dans la coque. Beau parleur. - 5. Avant la séparation. Enfant de Lot, père d'un peuple. - 6. Excellent conducteur. Paresse dans les arbres. Affirmation. - 7. Chef indien. Pour un départ en fanfare. - 8. Evacuerai brutalement. - 9. Possessif. En peine. Déplacement dans les airs. - 10. Sa dépêche fut dramatique. Sur la table. Le feu aux organes. - 11. Fait preuve. Prise en mer. - 12. Vaincues.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 250

Horizontalement

I. Décoincement. - II. Ejection. Cor. - III. SO. To. Madrée. - IV. Ciboule. Râ. - V. RN. Idoines. - VI. Itération. Ta. - VII. Pereire. Gnou. - VIII. Tri. Mens. Oit. - IX. Gré. Notule. - X. Fleurdelisés.

Verticalement

1. Descriptif. - 2. Ejointer. - 3. Ce. Erigé. - 4. Octobre. Ru. - 5. Itou. Aimer. - 6. Ni. Litre. - 7. Comédienne. - 8. ENA. Oô. Sol. - 9. Dring. Ti. - 10. Ecran. Nous. - 11. Noé. Etoile. - 12. Tressautes.

AFFAIRE DE LOGIQUE N° 296

Qui veut gagner des euros ?

DANS CE JEU TÉLÉVISÉ, l'animateur pose à toute vitesse des questions simples auxquelles le candidat doit répondre « oui » ou « non ». Si la réponse est fausse, le jeu s'arrête. Si elle est juste, la cagnotte grossit et on passe à la question suivante. La somme versée à la cagnotte correspond au numéro de la question résolue : 1 euro pour la première question, 2 euros pour la deuxième, etc.

Chaque fois, seuls sont utilisés pour remplir la cagnotte des billets de 10 euros et des pièces de 1 euro (jamais plus de neuf par question).

Richard, un très fort joueur, a gagné à ce jeu une grosse somme et, chose curieuse, s'est aperçu qu'il y avait dans la cagnotte autant de pièces de 1 euro que de billets de 10 euros. Par extraordinaire, Sophie, qui a gagné plus que Richard, a hérité une cagnotte ayant la même particularité : autant de pièces que de billets.

A combien de questions Richard a-t-il répondu ? Et Sophie ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 2002

Solution dans *Le Monde* du 29 octobre.

Solution du jeu n° 295 paru dans *Le Monde* du 15 octobre.

Le siège compte 768 employés.

Pour paver un hexagone à l'aide de losanges, il est nécessaire que ces derniers soient obtenus en accolant deux triangles équilatéraux. Un côté de l'hexagone devra être un multiple entier de la longueur d'un côté de losange, donc d'une cloison : la longueur d'une cloison sera l'unité de mesure. Si un côté a pour longueur n, c'est que l'on pourra paver l'hexagone à l'aide de $3\,n^2$ losanges. On s'en persuade en utilisant le pavage de l'hexagone que l'on utilise habituellement pour représenter un cube en perspective.

Mais combien faut-il alors de cloisons ? Chaque losange ayant 4 côtés, cela signifie qu'il y a $12\,n^2$ côtés. Enlevons les $6\,n$ côtés correspondant au mur d'enceinte. Il reste $12\,n^2 - 6\,n$ côtés. Or chaque cloison sert à deux côtés, ce qui signifie qu'il y a $6\,n^2 - 3n$ cloisons. Il ne reste plus qu'à déterminer n tel que $6\,n^2 - 3\,n = 1\,488$. Il est simple de trouver $n = 16$, donc $3\,n^2 = 768$.

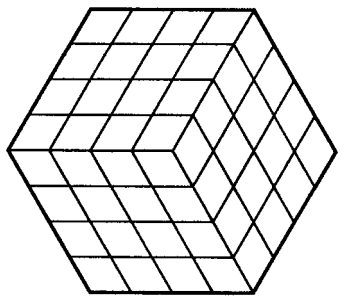

Considéré comme l'un des plus grands photographes de l'histoire, « Don Manuel » est mort le 19 octobre à Mexico, à l'âge de cent ans. Assistant d'Eisenstein, admiré par Breton, ami de Cartier-Bresson, il avait su traduire en images l'âme mexicaine et, par-delà, le mystère et la grâce

Manuel Alvarez Bravo, le siècle d'un photopoète

COLL. MANUEL ALVAREZ BRAVO

IL Y A LA VIE qui, pour Manuel Alvarez Bravo, s'est arrêtée le 19 octobre, dans sa ville de Mexico, à l'âge de cent ans. Et il y a la vie d'artiste, si fertile dans les années 1920-1940, appartenant à une autre époque, estompée par le temps qui s'est étiré. *« Don Manuel »,* comme on l'appelait avec respect, a été l'assistant d'Eisenstein, il a été admiré par André Breton, était l'ami d'Henri Cartier-Bresson, a côtoyé Diego Rivera et toute la « renaissance » mexicaine des artistes muralistes, celle des petits-enfants de la révolution. Il a photographié Trotski, Frida Kahlo, David Siqueiros, Juan Rulfo, Carlos Fuentes. Il a dialogué avec Buñuel. L'écrivain Octavio Paz le qualifiait de *« photopoète »*. Il est le père de la photographie latino-américaine moderne.

Il était encore plus que cela, tout simplement l'un des plus grands photographes de l'histoire, celui qui a su traduire *« l'âme mexicaine tout en produisant des images universelles »,* explique Agathe Gaillard, sa galeriste à Paris, qui montrait, en 1999, les dernières productions de l'artiste. Alvarez Bravo a essentiellement photographié son pays. Décrire ses images n'est pas évident, tant désorientent ce mélange d'énergie vitale et de références à la mort, sa manière d'attaquer la réalité de face, froidement, sans aucune sentimentalité, de rendre ésotériques paysages et natures mortes, de capter les gestes quotidiens comme s'il s'agissait de mythes millénaires. Hervé Guibert, en 1980, dans *Le Monde*, disait la complexité du cas Alvarez Bravo, qualifiant ses images de *« déroutantes à force de simplicité, chauffées à blanc par le soleil ; elles exhalent le silence, elles atteignent sans effort un état de mystère, de grâce, d'illumination »*.

Alvarez Bravo dit qu'il est né *« derrière la cathédrale de Mexico, où se trouvaient autrefois les temples des anciens dieux mexicains »*. Il a 8 ans quand la révolution gagne la rue, en 1910. Il en gardera des traces d'images sanglantes dans la tête. Son œuvre est en effet imprégnée de l'imaginaire et des démons du continent latino-américain, des Indiens, de récits à la fois réalistes et fantastiques, religieux et païens, catholiques et préhispaniques, nourris de conquêtes épiques et politiques, où la mort et la vie se renvoient joyeusement la balle. Il y a des croix, des corps tronqués, une femme qui présente un poisson, des chevaux de bois, des crânes, des vues stupéfiantes de passants photographiés de haut.

L'INFLUENCE DES MURALISTES

Prenons une de ses photos célèbres, un ouvrier en grève assassiné en 1934, gisant dans son sang, les yeux encore ouverts. Le document est d'une innocence troublante, proche de la riche iconographie de la révolution mexicaine prise notamment par Agustin Victor Casasola, où les exploits de Pancho Villa et d'Emiliano Zapata sont rythmés par des vues d'attentats ou d'exécutions. *« La fréquentation des muralistes a nourri ma conscience des sujets historiques et politiques »*, confiait Alvarez Bravo à Patrick Roegiers dans *Le Monde*, en 1986. *« On dit souvent que la mort est omniprésente dans mon œuvre, mais je récuse ce point de vue. Ce n'est pas la mort qui compte, mais sa conciliation avec la vie. La mort n'a de sens que si la vie existe à côté. »*

On comprend qu'André Breton soit émerveillé par le Mexique, qu'il qualifie de *« pays surréaliste par excellence »*, et par Alvarez Bravo qu'il rencontre en 1938 et dont il publie les images l'année suivante dans la revue *Minotaure,* en parlant de son *« très grand art »*. Alvarez Bravo a corrigé l'enthousiasme de Breton pour son pays en disant qu'il *« confondait surréalisme et fantastique »*. C'est néanmoins en pensant à Breton, suivant le principe d'écriture automatique, en se laissant *« guider par l'inconscient »*, qu'il a réalisé son image la plus envoûtante. Il fait la queue à l'Académie des beaux-arts de Mexico pour toucher sa paye de professeur de photographie, lorsque Breton l'appelle au téléphone. Dans la foulée, Alvarez Bravo demande à un modèle, Alicia, qui se trouve là, de poser sur la terrasse de l'école. Il prie un ami médecin d'apporter des bandages, il emprunte une couverture au concierge, et envoie un stagiaire acheter des petits cactus. Ainsi surgit *La Bonne Renommée endormie,* ce miracle de mystère et de sérénité, avec cette fille bandée, le pubis apparent, les yeux clos, sculptée par le sommeil et le soleil. Alvarez Bravo aimait associer les images à des titres étranges, ce qui évidemment ravissait Breton. Les bandages ? Référence à une image de danseurs qu'il avait vue. Les cactus ? Symbole de la déesse de la mort et de la vie. Le titre ? Emprunté à l'écrivain baroque espagnol Baltasar Gracian.

La force d'Alvarez Bravo est d'associer l'esthétique de la modernité – « collages » de plans bruts sans perspectives – aux traditions oniriques de son pays et à son goût obsessionnel pour le nu sensuel – il a été marié quatre fois et a incité chaque épouse à devenir photographe. Il a joué un rôle déterminant pour la photographie de son pays. Il a beaucoup enseigné, a formé des photographes – dont Graciela Iturbide. Il sauvait aux puces et ailleurs les images historiques de son pays, depuis des daguerréotypes du XIXe, et a rassemblé une collection pour le Musée de la photographie à Mexico. En février, le Palacio de Bellas Artes lui a rendu hommage pour ses cent ans ; en 1935, il y exposait déjà avec Cartier-Bresson.

Mais sans doute le plus beau succès d'Alvarez Bravo est d'être un des très rares photographes du « Sud » à avoir réussi à s'imposer dans une histoire esthétique archi-dominée par les pays industrialisés du Nord et par les Etats-Unis. Les grands musées l'exposent – le Musée d'art moderne de la Ville de Paris, en 1985 – et la consécration suprême est venue en 1997, avec une rétrospective au Musée d'art moderne de New York. A Paris, Alvarez Bravo est en bonne place dans l'accrochage permanent du Centre Pompidou. Reste que, avec une photographie de petit format, essentiellement en noir et blanc, minimaliste, développant des thèmes peu spectaculaires, à l'opposé du chaos urbain, le grand Mexicain a tout pour déplaire en ce début de XXIe siècle. C'est une raison de plus pour ne pas l'oublier.

Michel Guerrin

IN « MANUEL ALVAREZ BRAVO », ED. MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

IN « MANUEL ALVAREZ BRAVO », ED. MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

A gauche, « Waldeen » (1930-1940) ; ci-contre, un « Autoportrait » de l'artiste (1980). Ci-dessus, « La Bonne Renommée endormie » (1938-1939), une photographie surréaliste réalisée suivant le principe de l'écriture automatique cher à André Breton. La force du photographe est d'avoir associé l'esthétique de la modernité aux traditions oniriques de son pays.

Biographie de l'artiste

● **1902** Naissance à Mexico dans une famille d'enseignants, amateurs d'art et de photographie.
● **1916** Travaille comme comptable pour le département du Trésor de l'Etat mexicain.
● **1923** Découvre le travail de Tina Modotti dans des revues. Rencontre le photographe allemand Hugo Brehme, qui prend des vues pittoresques de Mexico et qui l'initie à la chambre noire.
● **1928** Il est retenu dans une importante exposition de groupe à Mexico. Il s'inspire des vues modernistes de l'Allemand Albert Renger-Patzsch.
● **1929** Envoie des photos à Edward Weston, champion de la photographie moderniste américaine, qui l'encourage.
● **1930** Il réalise quelques commandes pour le magazine *Mexican Folkways*. Il enseigne la photographie et découvre le travail sur Paris d'Eugène Atget.
● **1931** Il quitte son travail de comptable et devient photographe professionnel.
● **1934** Produit et réalise le film *Tehuantepec*, sur une grève ouvrière, au sud de Mexico. Rencontre avec Cartier-Bresson.
● **1935** Exposition avec Cartier-Bresson à Mexico. Exposition avec Cartier-Bresson et Walker Evans à New York.
● **1939** André Breton présente son travail dans l'exposition « Mexique » à la galerie Renou et Colle, à Paris.
● **1943** Il est, jusqu'en 1959, photographe attitré du Syndicat des travailleurs de la production cinématographique du Mexique. Il assiste parfois Eisenstein sur le tournage de *Que Viva Mexico !*.
● **1959** Il reprend ses expérimentations dans la photographie. Se consacre à l'édition de livres d'art sur le Mexique.
● **1978** Première grande rétrospective à Washington.
● **1979** Invité d'honneur avec Henri Cartier-Bresson aux Rencontres d'Arles.
● **1980** Commence à assembler une collection des grands maîtres de la photographie, déposée en 1986 au Musée de la photographie de Mexico.
● **1986** Rétrospective au Musée d'art moderne de Paris.
● **1997** Rétrospective au Musée d'art moderne de New York.

L'émotion d'Henri Cartier-Bresson

« JE PERDS *mon plus vieil ami,* confie au *Monde* Henri Cartier-Bresson, très ému, la voix cassée, à l'annonce de la mort de Manuel Alvarez Bravo. *Malgré ma gueule d'Anglo-Saxon, ce qu'il y a de mexicain en moi, c'est à Don Manuel que je le dois. Son œuvre pénètre profondément le terroir mexicain, la rêverie et la violence, le sang qui bat fort devant les émotions. Notre amitié date de 1935, dans une exposition commune au Palacio de Bellas Artes, de Mexico. Je me sens amputé par sa disparition. Je ne suis pas ami avec beaucoup de photographes. Mais Manuel... Le Mexique est mon deuxième pays. J'habitais à Mexico dans la rue des prostituées. Il n'y avait pas de Blancs à cette époque-là. C'était très vivant. Avec Manuel, on était inséparables. C'était au-delà de la photographie. C'était une communauté de vision, de sentiments. Il y avait une solidarité absolue entre nous. Je suis allé à Juchitan avec lui, et puis à la frontière avec le Guatemala. Maintenant, il est parti ailleurs. Il ne faut pas oublier son œuvre immense, très présente. Qu'elle vive ! »*

L'émotion de Cartier-Bresson, au-delà de son amitié pour le grand Mexicain, s'explique aussi par le rôle esthétique central de leur rencontre. HCB séjournera une année au Mexique, en 1934, y réalisant parmi ses plus grandes images. Outre l'exposition qui les associe à Mexico, en mars 1935, les deux photographes sont à nouveau réunis, avec Walker Evans comme troisième larron, quatre semaines plus tard, dans une exposition considérée aujourd'hui comme mythique, à la Julien Levy Gallery de New York. Cartier-Bresson, Alvarez Bravo, Evans. Trois pans de la modernité sont rassemblés dans un accrochage-manifeste intitulé – c'est important – « Documentary and Anti-Graphic ». Soit trois photographes qui sortent de l'atelier, descendent dans la rue, travaillent le document pour le transcender, dans une veine surréaliste, fantastique, voire littéraire. Cette exposition va apporter à Alvarez Bravo une reconnaissance internationale et lui faire connaître les réseaux surréalistes, que Julien Levy défend dans sa galerie.

M. G.

THÉÂTRE • Didier Bezace trouve un écho contemporain à l'œuvre de Ludmilla Razoumovskaïa

Eléna, icône désuète de l'honnêteté, face à l'arrivisme petit-bourgeois

FIN D'ANNÉE SCOLAIRE. Quatre garnements de terminale s'invitent chez leur professeur de maths. Fleurs et champagne. Bon anniversaire, chère Eléna Sergueïevna ! Toute droite dans son corsage immaculé, la frange impeccable, la bonne dame, Seigneur Dieu !, écrase un sanglot reconnaissant. En fait, ils en ont après son coffre, où sont serrées leurs copies d'examen. Ils veulent les corriger cette nuit même, avant délibération du jury. S'il vous plaît, chère Eléna Sergueïevna, fermez les yeux et donnez-nous la clef, notre avenir, notre vie en dépend. Cajoleries, promesses, menaces, chantage, prise d'otage, torture. Jusqu'où iront-ils ?

Une intelligence circule, ping-pong brillant, avant la mise à sac, méthodique, des espérances des deux bords

Ludmilla Razoumovskaïa a écrit *Chère Eléna Sergueïevna* en 1980. Brejnev est au sommet. L'arrivisme petit-bourgeois et la délinquance de parti arborent les mêmes sourcils. Les misères du quotidien ont ouvert leurs brèches dans les grands principes. La morale n'a plus que le crédit de l'école. Les enchères sont ouvertes pour un monde qui règle au comptant. C'est le meilleur du gâteau tout de suite, ou le pain sec pour demain. Alternative trop réaliste pour le blizzard Andropov, qui interdira la pièce en 1983, jusqu'au redoux Gorbatchev en 1987.

Vingt ans après, l'art de la triche n'a pas pris une ride, indifférent aux camps et privilégiant les grands. Didier Bezace ne prétend pas nous donner à voir l'URSS. Ce serait trop simplificateur. Pour le théâtre et pour l'histoire. Celle de l'URSS et la nôtre. Il multiplie les échos, les résonances. Les élèves s'installent sans façon à la même table que leur professeur. Egaux. Tous jurés de fin d'année. Beau plateau, beau débat : c'est mon choix d'être honnête ; c'est mon choix d'être truand. Et vous, qu'en pensez-vous ?

D'ailleurs, ils n'en sont plus à l'année du bac. Ils ont quinze ou vingt ans de plus. Ils appartiennent à la Russie d'aujourd'hui. Comme s'ils revenaient hanter l'enseignante, demeurée au siècle socialiste ; ou comme si elle prévoyait, de là-bas, ce qu'ils allaient devenir. Ils forment une galerie de types : le faible, soumis à tous les pouvoirs ; la gigolette persuadée que deux sous de minois ouvrent à la grande vie ; le gros-bras, vaguement illuminé, mafieux ou garde du corps. Tous, sous la coupe du fils à papa, prêt à sauter des lambris du parti au marbre des conglomérats. Un chef.

Au début, les élèves ne s'adressent pas directement à Eléna Sergueïevna. Comme s'ils en appelaient à une conscience supérieure. Didier Bezace la place juste au-dessus de la tête des spectateurs. Si proche qu'il suffit d'un glissement de regard pour se croire interpellé. Les paroles ricochent sur la salle avant de revenir en scène. Une intelligence circule, ping-pong brillant, avant la mise à sac, méthodique, des espérances des deux bords.

En 1996, au Festival d'Avignon, Didier Bezace associait *Le Piège*, de Bove, à *La Noce chez les petits-bourgeois* et *Grand'peur et misère du IIIe Reich*, de Brecht, sous le titre « C'est pas facile » (*Le Monde* du 15 juillet 1996). Cette année, il recrée le diptyque en remplaçant *Le Piège* par *Chère Eléna Sergueïevna*. Le déplacement se serait imposé au soir du 21 avril, et de ses réflexions sur la situation de l'école en France. L'actualité de Brecht épouse celle du *Dictateur*, celle de *Chère Eléna Sergueïevna* touche de manière plus complexe et plus trouble au dérèglement des consciences. Une grande, belle et désuète icône de l'honnêteté (Sylvie Debrun) secouée par quatre petits-bourgeois déchaînés suffit à l'éclairer.

Jean-Louis Perrier

CHÈRE ELÉNA SERGUEÏEVNA, de Ludmilla Razoumovskaïa. Mise en scène : Didier Bezace. Avec Sylvie Debrun, Daniel Delabesse, Thierry Gibault, Donatien Guillot, Lisa Schuster... **THÉÂTRE DE LA COMMUNE**, 2, rue Edouard-Poisson, Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Tél. : 01-48-33-16-16. De 9 € à 20 €.

THÉÂTRE • Jacques Weber et Patrick Bruel interprètent « Le Limier », d'Anthony Shaffer, un jeu de rôle et de bluff entre un auteur de roman policier et l'amant de sa femme

Le numéro de deux stars embarquées dans un thriller mental

IL EST 21 HEURES, jeudi 17. La représentation du *Limier*, au Théâtre de la Madeleine, avec Jacques Weber et Patrick Bruel, aurait dû commencer à 20 h 30. Mais en ce soir de générale de presse, les photographes sont juchés sur les marches et les curieux massés dans la rue, tandis que règne une indescriptible cohue dans le hall, où la foule des invités tente d'approcher la « boîte à sel ». Une chasseuse d'autographes zigzague d'une porte à l'autre, avec son sac plastique. Elle fait la chronique des stars à ses deux copains de comptoir : *« Elle est rentrée, Régine, mais il y a l'autre... C'est pas croyable. C'est un vrai b..., mais ils sont tous là. »* Voilà qui est dit.

C'est donc avec soulagement que l'on s'assied, après avoir piétiné une demi-heure pour obtenir ses places, au risque de l'étouffement. Et l'on attend. Derniers crépitements de flashs à l'orchestre. Enfin, le noir se fait. Le cirque peut commencer. Un soir de générale n'est pas un soir de théâtre, mais un soir au théâtre, où la « notoriété » de la salle le dispute à la célébrité des comédiens en scène. Nous aurons donc, par ordre d'entrée en piste, Jacques Weber puis Patrick Bruel. L'acteur et le chanteur. Deux registres, deux postures mâles : cheveux blancs et stature épaissie pour Jacques Weber, cheveux de jais et chemise ouverte pour Patrick Bruel. Un choix plausible pour *Le Limier*, qui fut une pièce avant que Joseph L. Mankiewicz n'en fasse un film, avec Laurence Olivier et Michael Caine. Bon, là, tout de suite, il faut passer aux saluts, quitte à négliger la cohérence. Vers 22 h 45, quand s'achève *Le Limier* et que la salle applaudit, Patrick Bruel fait un signe, *« chut »*, pour dire qu'il y a une chose dont il ne faut pas parler : c'est la surprise de la soirée. Ceux qui ont vu le film comprendront, les autres auront peut-être envie d'aller vérifier en se rendant au Théâtre de la Madeleine, un soir normal. Ceux-ci ont de la chance, en quelque sorte : ils verront la pièce. Le soir de la générale, nous avons vu Jacques Weber et Patrick Bruel répondre à la salle. Ce fut *« fendant »*, comme disent les Suisses, parce que les acteurs sortaient le grand jeu. Jacques Weber surtout.

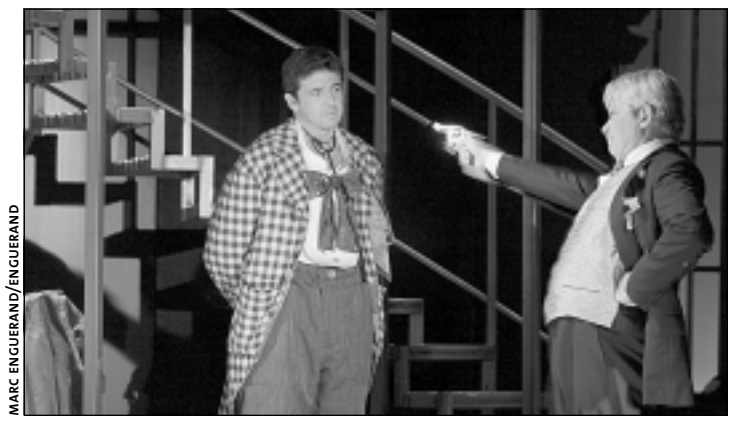

MARC ENGUERAND/ENGUERAND

Patrick Bruel, le pauvre émigré, face à Jacques Weber, le riche Britannique.

A lui revient évidemment le rôle d'Andrew Wyke, l'auteur de romans policiers qui convoque un soir en son manoir l'amant de sa femme, Milo Tindle, pour lui proposer un marché. Tout oppose les deux hommes : l'un est britannique, l'autre émigré ; l'un riche, l'autre fauché. Mais ils ont en partage l'amour du jeu, jeu de rôles à la façon policière pour l'auteur, jeu de bluff à la façon poker pour l'amant.

DICTION DE BOLIDE

Le Limier est un thriller mental, dont il se pourrait bien qu'il gagne à être joué avec une retenue propre à aiguiser l'inquiétude. Mais la retenue n'est pas la première qualité de Jacques Weber. Il se lance comme on lance un bolide. Il parle très vite, de cette façon syncopée qui signe l'appartenance à une classe où il est de bon ton de donner l'impression qu'on ne perd jamais son temps (surtout pour dire des méchancetés). Parfois, il s'emballe ou il s'oublie, et le voilà qui imite Marlon Brando dans *Le Parrain*. Mais jamais il ne lâche prise. C'est un fauve. Pour un peu, il avalerait la salle. Banco.

Si Patrick Bruel n'avait pas le bénéfice de la « surprise » de la soirée, il paraîtrait un peu frêle face au bolide Weber, qu'il regarde parfois avec un étonnement proche de la stupéfaction. Mais il sait ce que séduire veut dire, et il s'y emploie avec ses armes : la présence et une manière de roublardise naturelle, en accord avec la chemise ouverte et le costume rayé noir, façon tripot de luxe. En bon joueur, il sait laisser monter les enchères et en profiter pour abattre ses cartes, l'air de rien, un sourire aux lèvres. C'est une tactique, payante en un soir où le théâtre se résume à une stratégie : emballer la claque. Aux saluts, Patrick Bruel et Jacques Weber peuvent s'enlacer : ils sont venus, ils ont vu, ils ont vaincu. Après, ils joueront, peut-être. Un autre soir.

Brigitte Salino

LE LIMIER, d'Anthony Shaffer. Adaptation : Jacques Collard. Mise en scène : Didier Long. Avec Jacques Weber et Patrick Bruel. **THÉÂTRE DE LA MADELEINE**, 19, rue de Surène, Paris-8e. Mo Madeleine. Tél. : 01-42-65-07-09. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; samedi, à 17 heures et 20 h 30. De 20 € à 41 €. Durée : 1 h 45. Jusqu'au 26 octobre.

FESTIVAL • Le groupe marseillais ouvre le cycle Méditerranées II à l'Institut du monde arabe

Dupain, le blues occitan à l'énergie rock

À SA FAÇON, un brin rock'n'roll, Samuel Karpienia prévient. Chez Dupain, on sait s'adapter à toutes les situations. La salle est vide ? Eh bien tant pis !, on va jouer pour 80 personnes comme si elles étaient des milliers. C'est-à-dire à l'énergie, avec la même foi, la même ardeur. Lorsqu'il balance sa phrase – *« C'est pas parce qu'on n'est pas au Zénith qu'on va pas tout niquer ! »* – à la fin d'*Au Jovent*, un hymne à la jeunesse écrit par l'auteur marseillais Jorgi Reboul, qui s'achève en un crescendo sonore âpre et déchaîné, le chanteur dit sans doute un peu son amertume de se retrouver avec ses compagnons devant aussi peu de monde. Surtout après avoir connu l'ivresse des grands soirs en première partie de Noir Désir au Zénith ce mercredi, ou de Zebda la semaine dernière dans deux autres salles parisiennes.

Il rappelle aussi que, si la musique est un engagement, il n'y a pas de place pour la demi-mesure. Il faut y plonger avec fougue, se laisser emporter dans le remous des mots. L'engagement de Dupain, originaire de Marseille, commence d'abord dans la volonté de chanter en provençal, une variante de l'occitan. *« Quand on chante en occitan »*, déclarait Samuel Karpienia lors de la sortie du deuxième album, cette année (*Camina*/Virgin), *« on se solidarise avec tous les peuples qui n'ont pas de nation. » Camina* est *« spécialement dédicacé aux peuples en lutte, aux peuples insoumis à un destin qu'on leur fabrique »*.

L'Usina, le premier album, était dédié *« à ceux qui ne baissent pas les bras »* et la chanson-titre s'adressait *« aux ouvriers de la région de Fos-sur-Mer, d'ici et d'ailleurs »*. Le répertoire du concert emprunte aux deux albums. Outre *Au Jovent*, Dupain adapte deux autres titres de Jorgi Reboul, mort en 1991, qui fut très actif à l'époque du Front populaire, *Per Dos Cambaradas*, et *Presonier*, chanson qui traite des *« prisonniers politiques »*, précise Samuel Karpienia, aujourd'hui moins disert qu'on ne l'a connu pour donner quelques clés sur le sens des textes.

« CHANSON DES VAURIENS »

Les chants de résistance de Dupain sont également ceux écrits par Samuel Karpienia lui-même (*Poble Montanhou*, *L'utopie est refusée mais elle fera son chemin*) ou empruntent à des auteurs de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, comme *Fenhant*, de Joan lo Rebèca, ou *La Canalha*, repris en rappel, sur une musique façon dub, avec effets d'écho sur la vielle à roue, *« la chanson des vauriens, des canailles de Marseille, de ceux qui se débrouillent »*, dit le chanteur.

La voix tendue, brûlante d'une conviction farouche, frappant ferme son tambourin ou arc-bouté sur une mandole, il forme avec Sam de Agostini (puissant marteleur de percussions), Pierre-Laurent Bertolino (singulier bricoleur de sons sur vielle à roue) et le bassiste sans reproche Noël Baille, qui a désormais rejoint le trio de base de Dupain, un groupe à l'énergie rock exubérante.

Patrick Labesse

IMA, le 19 octobre. Prochains concerts : le 23 à Marseille (Le Balthazar, concert avec la Cimade), le 29 à Blois (Chatodo), le 31 à Agen (Le Florida).

Des portes ouvertes sur la Méditerranée

Depuis 1993, l'Institut du monde arabe (IMA), inauguré en 1987, propose régulièrement un programme de concerts dans son auditorium. Des musiques *« savantes ou populaires, citadines ou rurales, traditionnelles ou modernes »* qui ont souvent bien du mal à exprimer tout ce qu'elles ont à dire dans ce lieu extrêmement froid et austère, davantage adapté à des conférences ou à des projections de films. Si elle entretient évidemment une relation privilégiée avec le monde arabe, la programmation, dès le départ, a été extrêmement ouverte. *« Nous voulons aussi montrer ce qu'il y a, à la périphérie du monde arabe, les voisinages, voire les cousinages »*, précise Rabah Mezouane, chargé de programmation. D'où la diversité proposée encore cette année dans le cadre du deuxième cycle consacré à la Méditerranée. Outre la voix de l'Occitanie à travers Dupain, qui ouvrait la saison le samedi 19 octobre, on pourra notamment goûter aux tourneries grisantes de la tarentelle, réinvestie par l'Italien Antonio Infantino, qui donnera son premier concert en France, ou se laisser emporter par la voix de la fadiste portugaise d'origine mozambicaine, Amelia Muge.

Le programme

- **Antonio Infantino** (Italie), les 25 et 26 octobre.
- **Cheikha Sabah** (Egypte), les 8 et 9 novembre.
- **Dhafer Youssef** (Tunisie) le 15.
- **Hussein El Masry** (Egypte), le 16.
- **Terres Mêlées** (France-Proche-Orient), les 22 et 23.
- **Ouled el Bouazzaoui** (Maroc), les 29 et 30.
- **Les Oubaydat al-Rouma** de Marrakech (Maroc), les 6 et 7 décembre.
- **Amelia Muge** (Portugal), les 13 et 14.

Méditerranée, Méditerranées II
IMA, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Mo Jussieu. Tél. : 01-40-51-38-14.

Journée d'action des intermittents du spectacle

LA FÉDÉRATION CGT DU SPECTACLE a appelé à une journée nationale d'action lundi 21 octobre pour protéger le régime des indemnisations chômage des intermittents. Cette action intervient au moment où le gouvernement a engagé une phase de concertation avec les professionnels et les syndicats. Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, devait participer à la manifestation parisienne prévue place du Trocadéro, à 14 h 30. Des préavis de grève ont été déposés dans les sociétés de l'audiovisuel public ainsi que dans les théâtres nationaux. Des débrayages sont attendus sur de nombreux tournages de films ou d'émissions de télévision.

Vient de paraître aux Éditions Adam Biro

Paris des peintres
FRÉDÉRIC GAUSSEN
190 ILLUSTRATIONS
192 PAGES • 30 €

Du même auteur, chez le même éditeur :
Visites d'ateliers.
Rembrandt, Fragonard, Goya, Courbet, Picasso, Giacometti…
128 pages • 21,34 €

Photographie Des secrets entre ombre et lumière

CHÂTELLERAULT Ariane Lopez-Huici travaille à New York où elle partage son studio avec le sculpteur Kirili. A Châtellerault, avec dix-sept grands formats à la galerie de l'Ancien Collège, elle présente sa quatorzième exposition personnelle (New York, Paris, Cologne, Washington, Philadelphie...), qui s'accompagne d'un livre, *Beauté secrète* (Ed. Cardinaux, texte de Josyane Savigneau). Le noir et blanc *« pour aller à l'essentiel »* soigne le grain et les zones d'ombre : « *Toute obscurité m'intrigue et me stimule.* » Une référence : l'imperfection, dressée contre toute esthétique fasciste des arts apolliniens. À Châtellerault, trois sujets, trois personnages d'histoire et de corps différents, lui permettent de faire le point sur ses visées : une polyphonie des cultures et des chairs. Ces images supposent une intimité entre modèles et photographe. C'est le modèle qui dicte : une chanteuse d'origine kabyle dénudée et enturbannée (Dalila Khatir) ; un danseur hip-hop paralysé qui joue de la béquille (Bill Shannon) ; les mains volantes de Cecil Taylor. L'évidence, comme dans ses précédentes séries (*Aviva impériale,* du haut de sa chair ; *Solo absolu* et son secret du désir masculin vu par une femme), est que l'intimité qu'elles supposent se mérite.

Question de démarche et de place. Nul ne peut aller à ces corps avec morbidité. Non que leur intérêt réside dans cet atypisme (corpulence, empêchement, anormalité, le bizarre), mais parce que la pose hors esthétisme qu'ils offrent dit immédiatement la confiance et le bonheur d'obtenir un regard qui capte leur désir d'être là.

Nul ne vient pour briller, c'est un long instant de leur vie qu'ils exposent à la vue, dans une improvisation à deux, parade adressée à la splendeur de vivre : « *Au bout d'une heure, on est tout à fait lessivés ensemble, on transpire. Eux,* dit-elle, *c'est le mystère obscur, le plus profond d'eux-mêmes, de leur origine qu'ils essaient d'offrir. Dans la rue, ils ne sont pas ça.* » C'est d'être là pour quelqu'un qui les rend plus insaisissables, avec leur côté joueur (Dalila) ou cette irascibilité fragile (Cecil Taylor).

D'une telle exposition, le regard sort comme lavé ; l'obscénité est ailleurs. Par cette envie d'aller au-delà d'eux-mêmes (pour les modèles) et plus loin avec eux (pour la photographe), l'important est partagé, la violence vidée. Pas d'autre source de la beauté que la blessure (Genet le dit dans *L'Atelier de Giacometti).* Pour Ariane Lopez-Huici, ce qui compte est d'aller à la blessure et la rejoindre sans la dire ni la montrer. Elle illumine le modèle, lui donne la force de transgresser ce qu'on voit ou pas. L'objet de l'image, c'est l'entente, la réciprocité, la conviction que cette petite femme aux yeux noirs étincelants, à la taille et la vivacité d'une jeune fille, obtient des *desdichados* qui ne le sont plus devant son objectif, l'ombre du secret qu'ils sont seuls à savoir pouvoir donner à quelqu'un. De Nelson Pereira Dos Santos, cinéaste brésilien du cinéma novo, dont elle fut l'assistante, elle a appris la résistance : « *Nelson, chaque fois qu'il sortait d'un film, il allait en prison.* » Au cinéma, à son monde, elle préfère la sérénité de l'atelier. D'où ces chairs et ces corps dans leur gloire et leur danger – d'eux à elle et d'elle à eux. Contre, précise-elle, les intégrismes, la bêtise, les pudeurs et le pénible despotisme de la Beauté.

Francis Marmande

Photographies d'Ariane Lopez-Huici. Galerie de l'Ancien Collège, Ecole d'arts plastiques, 12, rue de Taupanne, Châtellerault. Tél. : 05-49-93-03-12. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Sur rendez-vous le week-end. Jusqu'au 31 octobre. Photo : Dalila Khatir © Ariane Lopez-Huici.

OPÉRA • A Rennes, une soirée dédiée à Francis Poulenc, qui mit en musique la pièce de Cocteau

Sophie Fournier, une « Voix humaine », magnifiquement incarnée

RENNES
de notre envoyé spécial

Il n'y a qu'un phénomène – para-acoustique – qui donne à *La Voix humaine*, la pièce de Jean Cocteau mise en musique par Francis Poulenc, sa véritable dimension : c'est seulement lorsqu'on entend, à l'autre bout du fil, les réponses de l'homme parlant à cette femme qu'il vient d'abandonner pour une autre, qu'on sait tenir une interprétation, mieux : une incarnation.

Toutes les chanteuses le disent : elles entendent cette voix, ces réponses imaginaires. Les silences (les « réponses ») qui émaillent ce monologue téléphonique doivent être structurants, ils doivent être pleinement habités. Sinon, cette partition qui ne tient qu'à un fil peut tomber, informe, désuète, voire longuette.

Lorsqu'elle évoque la bête qui lui fait presque peur, la chanteuse tire le fil de l'appareil téléphonique comme on tire vers soi un animal récalcitrant

Mais ce soir, à l'Opéra de Rennes, on entend les réponses, du moins les voit-on dans le regard magnifique de Sophie Fournier, qui, pour la première fois sur scène, est « Elle », cette femme « *jeune et élégante* » voulue par Cocteau et Poulenc. Ce regard, où passent des couleurs gris-désespoir ou bleu-espoir, n'est jamais composé, surjoué. En cinquante minutes, pas une fois on n'aura remarqué chez la jeune chanteuse française la moindre faute de goût, le moindre doute face au texte – qui n'est pas toujours facile à faire passer, car il a la porosité et la fadeur (voulues) des mots et des maux d'amour, il est aussi plein et aussi vide que les lieux communs.

Sophie Fournier a conservé la « scène du chien », que Denise Duval, la créatrice de *La Voix,* coupait, et elle en fait un moment sublime : lorsqu'elle évoque la bête qui lui fait presque peur, elle tire le fil de l'appareil téléphonique comme on tire vers soi un animal récalcitrant. Personne ne bronche ni ne songe à sourire. Sophie Fournier pourrait prendre le Bottin, le feuilleter, le lire à haute voix, personne ne broncherait davantage.

On se doute que l'apprentissage qu'elle a fait de l'œuvre au côté de Denise Duval lui a beaucoup apporté (c'est même la matière d'un film de Dominique Dellouche) ; on se doute que la subtile mise en scène d'Alain Garichot, sans décor, à l'avant-scène, l'a aidée à savoir jusqu'où aller trop loin, qui est la seule condition pour qu'une *Voix humaine*, vraiment humaine, sache dire vraiment notre vie de chien. Mais cette *Voix humaine*, la plus forte qu'on ait vue à ce jour sur une scène, est la sienne, unique.

Sophie Fournier a une voix puissante, un médium sans faille qui lui permet d'être à la fois véritablement lyrique dans les passages chantés et à l'aise dans les séquences récitées. Elle a une diction, une prononciation d'un naturel tel que, chose rarissime (et que nous constatons pour la première fois dans ce rôle), aussi parfaite musicienne que remarquable diseuse, elle place cette *Voix humaine* à la frontière exacte mais insituable du théâtre et de l'opéra. Jamais elle ne « chante », toujours elle parle et pourtant, comme le souhaitait Poulenc, elle dit d'autant mieux *La Voix humaine* qu'elle la chante vraiment...

Galvanisé par une telle présence, une telle vérité, l'Orchestre de Rennes joue remarquablement cette partition, dirigé par Giuseppe Grazioli, précis et jamais larmoyant, jamais alangui mais pourtant sensuel. Aussi oubliait-on une première partie à vrai dire oubliable (un *Hommage à Poulenc* désastreux de mauvais goût, un *Gloria* TGV), malgré une Dame de Monte-Carlo chantée avec esprit par Ingrid Perruche.

Renaud Machart

FRANCIS POULENC : La Dame de Monte-Carlo, Gloria, La Voix humaine. Gildas Pungier : Hommage à Poulenc (création mondiale). Par Ingrid Perruche, Sophie Fournier (sopranos), Chœur de l'Opéra de Rennes, Maîtrise de Bretagne, Orchestre de Bretagne, Giuseppe Grazioli (direction). Opéra de Rennes, le 18 octobre. Tél. : 02-99-78-48-78. De 10 à 40 €. Jusqu'au 22 octobre.

Design

PARIS

Vente aux enchères

Le Centre Pompidou organise, le mardi 22 octobre à 19 heures, au profit de Aides Ile-de-France, une vente aux enchères d'objets et de mobilier design. Ces pièces, offertes par plusieurs marques dont Artemide, Cappellini, Ecart International, Thomson Multimedia, Roset et de nombreux particuliers, notamment Philippe Starck, Jean-Michel Wilmotte, Ronan et Erwan Bouroullec, Jean Nouvel, Andrée Putman..., seront exposées au Forum – 1, entre 12 heures et 18 heures. Les bénéfices de cette vente aideront à financer des actions de prévention et de soutien aux personnes séropositives ou malades du sida et à leurs proches.

Centre Pompidou, Forum – 1, place Georges-Pompidou, Paris-4e. M° Rambuteau. Tél. : 01-53-24-12-02. Le 22, à 19 heures.

Théâtre

PARIS

Unyul Talchum

Inscrite au patrimoine immatériel coréen, la compagnie Unyul Talchum poursuit l'hommage rendu par le Festival d'automne, à Paris, aux arts traditionnels (et contemporains) de Corée. Après les danses de cour et danses populaires, les percussions, le pansori, voici le théâtre masqué ou talchum. Dix-huit musiciens, danseurs et acteurs sont en scène, incarnant des puissances surnaturelles ou des personnages d'autrefois : moines et paysans, nobles et serviteurs.

Théâtre des Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris-18e. Tél. : 01-42-74-22-77. Du 21 au 24 octobre, à 20 heures. 14 € et 22 €. Puis à Chalon-sur-Saône, à l'Espace des arts, le 26.

Jazz

PERPIGNAN

14e Festival Jazzèbre

Jazzèbre manifeste son attention à la création actuelle ainsi qu'aux passerelles avec les musiques du monde. Il propose le projet « Dommage à Glenn », de Laurent Dehors, consacré au swing de Glenn Miller, le bluesman malien Ali Farka Touré, le Five Elements de Steve Coleman, le Jazztet de Bernard Struber, le duo Claude Tchamitchian et Gaguik Mouradian, les formations de Mihaly Dresch, Henri Texier ou Bojan Zulfikarpasic, la Compagnie Lubat et la Campagnie des musiques à ouïr, le saxophoniste Maceo Parker.

Au Médiator, forteresse des Salses, Hôtel Vergne et Théâtre de Perpignan (Pyrénées-Orientales). Jusqu'au 31. Tél. : 04-68-51-13-14. De 5 € à 20 €.

Musiques

PARIS

Susana Baca

Lorsqu'ils prennent pied au Pérou au XVIe siècle, les conquistadores amènent avec eux des esclaves. L'Afrique déposait alors ses premières traces dans la culture de ce pays andin. Avec une voix douce comme une caresse, tout en ferveur retenue, Susana Baca chante la musique et l'âme du peuple noir péruvien auquel elle est fière d'appartenir.

La Cigale, 120, bd Rochechouart, Paris-9e. M° Pigalle. Le 23, à 20 h 30. 23 €.

14e FORUM Le Monde LE MANS

RELIGION ET POLITIQUE, UNE LIAISON DANGEREUSE ?

VENDREDI 25, SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 OCTOBRE 2002

Le Monde

PALAIS DES CONGRÈS ET DE LA CULTURE DU MANS

Jean BAUBÉROT - Sadek BELOUCIF - Esther BENBASSA - Alain DIECKHOFF - Jean-Marie DONEGANI
Roger-Pol DROIT - Marcel GAUCHET - Bruno GIULIANI - Danièle HERVIEU-LÉGER - Nancy HONICKER - Jeffrey HOPES
Denis LACORNE - Michaël LOWY - Michel MORINEAU - Henri PENA-RUIZ - Jean-Luc POUTHIER - Isabelle RICHET
Olivier ROY - Danièle SALLENAVE - Paul THIBAUD - Odon VALLET - Gianni VATTIMO - Brigitte WACHÉ

Renseignements : DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE
Service CULTURE
Téléphone : 02 43 47 38 60 - Fax : 02 43 47 49 04 - Internet : m-tremblais.culture@ville-lemans.fr

LES LIBRAIRIES DU MANS

Sélection revues

Mouvement

Avec ce numéro 18, la « *revue interdisciplinaire des arts vivants* », qui a récemment fêté son quatrième anniversaire, franchit une étape : nouvelle périodicité, nouvelle maquette et nouveau supplément, « Octopus », consacré aux « *musiques libres et inventives* ». *Mouvement*, animé par Jean-Marc Adolphe et une poignée de rédacteurs, paraît désormais tous les deux mois, avec un prix de vente allégé et un champ d'action élargi. On trouve notamment au sommaire : un entretien avec Olivier Py sur le Festival d'Avignon que l'auteur-acteur-metteur en scène dirigera peut-être (« *S'il y a un répertoire de demain et si la littérature a quelque chose à voir avec le théâtre, cela doit commencer à Avignon* »), un court dossier sur l'enjeu de l'enseignement des arts à l'école et un portfolio photographique conçu par Claude Lévêque. La revue papier est complétée, chaque semaine, par une revue électronique : www.mouvement.net – E. de R.

***Mouvement* n° 18, septembre-octobre, 96 p., 6 €.**

Paris Photo

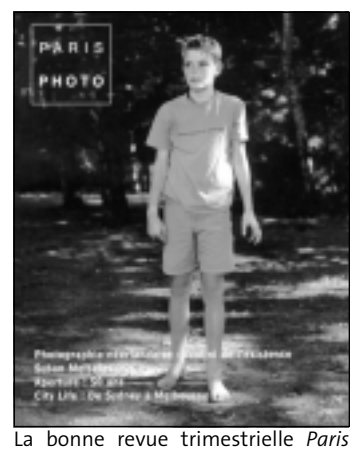

La bonne revue trimestrielle *Paris Photo*, consacrée à l'actualité internationale de l'image fixe, agrandit son format à l'occasion de son numéro d'automne. C'est évidemment beaucoup mieux pour regarder les images, en l'occurrence celles qui illustrent le dossier central sur la photographie néerlandaise contemporaine (Rineke Dijkstra en couverture), le long et riche portrait consacré à Susan Meiselas ainsi que l'entretien avec Anne Delassus sur ses images au Kurdistan. Au-delà des images publiées, cette revue apporte beaucoup d'informations (en français et en anglais) sur l'actualité de projets, des livres et des expositions. – M. G.

« Paris Photo », n° 22, septembre-octobre, 146 p., 7 €.

L'Œil électrique

Cette revue au titre stimulant, qui invite le lecteur à être « *acteur et pas seulement consommateur* », qui développe des questions autour de trois thèmes, « *société, voyages, culture* » (avec une prédilection pour le troisième), fête ses cinq ans en affichant un nouveau log²o et une nouvelle maquette. La couverture et le dossier principal sont consacrés à la télévision – une enquête sur le petit écran en prison et des entretiens avec Pierre Carles et John-Paul Lepers. La forme du long entretien est privilégiée dans ce magazine basé à Rennes, qui, pour ce numéro 25, a choisi comme invités l'écrivain Annie Ernaux, le dessinateur Crumb et le photographe Bernard Plossu. – M. G.

« L'Œil électrique », n° 25, 68 p., 4,40 €.

Tracy Chapman, la renaissance de Cendrillon

Après une décennie difficile, la « Dylan noire » revient avec un disque qui parle de la difficulté d'aimer, de solitude et de désirs piégés

OLIVIER ROLLER

QUELQUE CHOSE a changé. Tracy Chapman avait pris l'habitude de s'enfermer ou de fuir les journalistes, le show-business, les voyages, les radios blacks qui ne programmaient que du rap. Sans doute était-ce la fatigue, le besoin de se retrouver seule à San Francisco où elle a élu domicile. Vivre une vie normale. Travailler le bois, apprendre à dessiner. Essayer d'oublier les albums plus ou moins réussis. Jouer de la guitare. Ecrire. Tracy Chapman a réussi à renaître, il y a deux ans. En dehors des modes, son album *Telling Stories* offrait des chansons introspectives et graves. Son nouveau disque, *Let It Rain,* confirme l'embellie : des textes écrits à fleur de l'âme, des mélodies entêtantes, une voix de blues, toujours la même, profonde et obsédante.

Tracy Chapman est soulagée. Timide, un peu moins discrète, elle regarde ses grosses chaussures de cuir. Ses dreadlocks sont nouées en queue de cheval. Elle réfléchit longuement et se met à parler. Lentement. L'enfance n'est pas très gaie. Elle est élevée avec sa sœur par sa mère, seule. Le père les a abandonnées. Sa mère a un travail modeste à Cleveland (Ohio) mais le dimanche, elle est apprêtée avec ses coiffures roulées aux bigoudis. A l'église, elle chante d'une voix aiguë des histoires tristes de femmes noires. Gospel et guitare sèche. Tracy écrit des poésies et de courtes histoires dès le plus jeune âge. Sa mère et sa sœur économisent pour lui acheter une guitare quand elle a huit ans. Au collège, elle joue dans les cérémonies religieuses. Un prêtre organise une collecte pour lui offrir une nouvelle guitare. A l'université de Tufts (Massachusetts), elle étudie l'anthropologie mais joue toujours dans sa chambre.

Un jour de Thanksgiving, il fait froid, il neige. Tracy est en rade à Boston pour les vacances. Pas d'argent, rien de particulier à faire. Une copine lui suggère qu'elle pourrait chanter dans la rue pour se faire un peu de monnaie. *« Ahh, je ne sais pas »*, dit Tracy. Quelques heures plus tard, elle se retrouve à Harvard Square, sous la neige tombante, sa guitare à la main, une boîte à ses pieds. Elle interprète des vieux morceaux de blues, des chansons qu'elle a apprises dans sa classe d'ethno-musicologie et quelques compositions originales. *« Les pauvres vont se lever et prendre leur part. Les pauvres vont se lever et prendre leur dû. »* Elle gagne ainsi 30 dollars, de quoi acheter pour elle et sa copine un repas de Thanksgiving. Elles s'offrent une petite bouffe chinoise. C'est un début.

Tracy entre très vite dans le circuit folk local. Les rues, les cafés, le campus. En 1987, elle signe un album intitulé *Tracy Chapman* sur le label Elektra. L'époque est marquée par les synthétiseurs et les drums machines en tout genre. Son album est une bouffée d'air frais. Une voix chaude et passionnée. Le dénuement absolu. Des textes qui marquent un sens aigu de l'observation, enracinés dans son passé de jeune fille qui a grandi dans un quartier déshérité de centre-ville. Le succès critique et commercial est au rendez-vous.

BIOGRAPHIE

▶ **1964**
Naissance à Cleveland (Ohio).

▶ **1972**
Première guitare, offerte par sa mère et sa sœur.

▶ **1988**
Concert à Wembley, révélation de son tube « Talkin' About a Revolution ».

▶ **2002**
Sortie de « Let It Rain » (Warner).

D'UNE RÉVOLUTION À L'AUTRE

Tracy est invitée à faire une apparition au concert de soutien à Nelson Mandela qui fête son soixante-dixième anniversaire au stade de Wembley à Londres. Toutes les stars sont là. *« Ils ne m'avaient pas trouvé de place et j'attendais avec ma guitare acoustique. Ils voulaient me glisser entre deux numéros. »* Les organisateurs annulent au dernier moment, lui demandent de retourner dans sa loge et d'attendre. Vient le tour de Stevie Wonder, calé sur un créneau TV de prime time. Celui-ci réalise qu'il lui manque des programmes informatiques, il ne peut se produire sans eux. C'est la panique. On appelle Tracy. *« Je devais vraiment courir sur la scène tout en traînant mon câble de guitare. Je n'étais pas préparée, je n'avais pas le temps de sentir la pression. »* Sa chanson *Talkin' About a Revolution* fait sensation auprès de millions de téléspectateurs et se retrouve première dans les charts. L'étudiante du Massachusetts vend dix millions d'albums. La protest singer devient une star, on la nomme la Dylan noire, elle n'en est pas mécontente, elle le rencontre d'ailleurs au cours d'un concert où elle lui rend hommage.

Mais elle n'est pas préparée à un tel succès. *« Et personne dans mon entourage ne l'était, même pas mon manager. C'était étrange. »* Tracy rembourse ses études, aide sa famille, tente de garder la tête froide, fuit les honneurs, se moque des trophées et garde la plume acérée contre les discriminations raciales, la société de consommation, la solitude des hommes et des femmes vivant dans la civilisation post-industrielle. Elle a signé un contrat qui l'oblige à faire une série d'albums, des tournées de promotion et des concerts partout dans le monde.

Pendant les années 1990, elle s'épuise, se sent piégée, écrit une chanson contre l'argent, *Paper and Ink. « J'ai connu des difficultés dans ma vie personnelle. Je sentais que j'étais prise dans un cycle, au-delà de tout contrôle ».* Tracy prend du recul, change de manager. *« J'avais besoin de jouer de la guitare toute seule, puis avec d'autres musiciens. »* Ses textes aujourd'hui parlent de la difficulté d'aimer (*« Chaque fois que nous nous rapprochons, je ne fais que courir »*), des images impossibles de vie idéale, d'extrême solitude, de désespoir, de cerveaux encodés, de désirs absorbés par des slogans de publicité. Elle n'est pas loin de penser, comme à l'âge de 16 ans, qu'il faudrait une révolution, mais laquelle ?

« Il faudrait au moins une société plus équitable. Les gens devraient être capables de subvenir à leurs besoins en matière de logement, de protection sociale, d'éducation. Ce n'est pas la priorité du gouvernement Bush. Tout le monde souffre en Amérique. Il y a beaucoup plus de pauvres qu'il y a deux ans. Les gens perdent leurs économies à la Bourse, les grands dirigeants continuent de gagner des centaines de milliers de dollars. Le 11 septembre a fait oublier tous les problèmes intérieurs. Depuis, c'est le Bien, le Mal, tout noir, tout blanc, ça rassure plein de gens. Je ne suis pas sûre de comprendre quel rôle Bush veut donner aux Etats-Unis dans le monde. » Farouchement opposée à la guerre contre l'Irak, elle redoute que son pays agisse seul. *« Depuis le 11 septembre, on a compris que les pays du monde entier étaient interconnectés. »* Tracy Chapman n'a plus peur de parler. D'une voix hésitante, presque fragile, elle enchaîne cinq interviewes par jour.

Dominique Le Guilledoux

***Let It Rain*, de Tracy Chapman, 1 CD Warner Music.**

LES GENS DU MONDE

■ Le jury du concours d'architecture pour le projet de Musée national des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille, qui accueillera notamment les collections du Musée des Arts et Traditions populaires, s'est réuni le 17 octobre sous la présidence de **Francine Mariani-Ducray**, directrice des Musées de France. Parmi 116 candidatures, huit équipes d'architectes ont été sélectionnées : Patrick Berger avec Jacques Anziutti, **Andrea Bruno** avec Sophie Jardin et Laurent Mathoulin, **Pierre-Louis Faloci, Zaha Hadid, Steven Holl** avec André Jollivet, **Rem Koolhaas** associé à Julien Monfort, **Rudy Ricciotti** avec RCT architectes, **Tod Williams-Billie Tsien** avec Tim Culbert. Le lauréat sera choisi au printemps 2003.

■ Le chef franco-américain **William Christie,** qui dirigeait pour la première fois la Philharmonie de Berlin pour des œuvres de Henry Purcell et Jean-Philippe Rameau, a reçu un message de vœux de succès du ministre français de la culture, **Jean-Jacques Aillagon**, qui adresse également de *« chaleureuses félicitations à* **Simon Rattle**, *qui suscite ainsi de nouveaux défis à la mesure de cette phalange exceptionnelle en choisissant William Christie, les solistes et le chœur de l'ensemble des Arts florissants comme premiers invités de sa saison inaugurale avec, pour la première fois à Berlin, Jean-Philippe Rameau, un signe fort et un hommage à la culture française dont notre pays peut être légitimement fier ». « Nous ne pouvons qu'encourager ce mariage des répertoires, des traditions et des talents, qui consacre une approche de la musique résolument européenne »*, conclut M. Aillagon.

■ Vendredi 18 octobre, jour de la première d'une nouvelle production de *Boris Godounov,* de Moussorgski, le directeur de l'Opéra de Paris, **Hugues Gall,** a remis les insignes de chevalier des arts et lettres à l'Américaine **Francesca Zambello,** qui en dirige la mise en scène, et à l'Allemand **Wolfgang Gussmann,** responsable des décors et des costumes. C'est la sixième production de Francesca Zambello depuis 1996 pour l'établissement où, après *Billy Budd*, de Benjamin Britten, et *Guerre et Paix,* de Serge Prokoviev, notamment, elle doit monter au printemps 2003 *Guillaume Tell*, de Rossini.

■ **Marcel Marceau,** 79 ans, recevra à l'occasion de sa venue au Mexique la décoration de *« Visiteur distingué »*. Dans le cadre de sa tournée mondiale d'adieu à la scène, le célèbre mime français est attendu le 5 novembre au Mexique, où 80 % des 5 400 places de l'Auditorium national sont déjà vendues. La cérémonie aura lieu le 9 novembre au Palais municipal de Queretaro (200 km au nord de Mexico), en présence de l'ambassadeur de France au Mexique, **Philippe Faure.**

DOMINIQUE DHOMBRES

Le retour d'Alain

JACQUES est de retour dans la cour des grands, empêchant George de marquer un but contre son camp en frappant un Arabe délinquant mais qui n'est pour rien dans les problèmes récents constatés dans les classes. Jacques protège ainsi George et les Arabes d'eux-mêmes. Il fait ça pour leur bien, parce qu'il a grandi. Alain, aussi, est de retour, chez les cadets. Il a refait surface chez Drucker. Cela fait peur.

Votre serviteur a manqué la première partie de « Vivement dimanche », sur France 2, en début d'après-midi. Mais il a dégusté la seconde, celle qui précède le journal télévisé. Il a été intrigué quand il a vu un des politiciens les plus sinistres de son école et de sa génération s'efforcer d'être drôle. Tout le monde connaît Michel Drucker, qu'il n'est plus nécessaire de présenter ici. Mais Alain ? Personne ne sait plus ce qu'il fait. On affirme que, depuis qu'il a pris des coups devant tous les élèves, il est devenu encore plus sournois. Il tirerait, de loin, toutes les ficelles. Il serait même président d'un drôle de truc, comment cela s'appelle déjà, un sigle à la noix. Il aurait préféré lui donner le nom, tenez-vous bien, d'une sorte de bordel. On rêve. Il fallait attendre de le voir pour en avoir le cœur net. C'est alors, désolé, que le fou rire a commencé.

La dame qui a remplacé Gérard Miller est drôlement bien. Elle s'intéresse à ce qu'on mangera ce soir, aux vêtements. Elle s'appelle Nathalie Corré, un nom à retenir. Tiens, justement, elle a remarqué qu'Alain n'était pas habillé comme d'habitude. Normal : il ne portait pas de cravate ni même de complet veston. Pierre Bénichou a fait le tour des petits camarades qui ont bien progressé depuis le CP. Nicolas semble en tête de la classe. N'est-ce pas dangereux, pour Alain, de redoubler ainsi alors que tous les autres progressent ? C'est à ce moment précis qu'Alain, qui en avait un peu marre, a craché le morceau. Il n'en a rien à foutre, de cette émission. Il n'est venu qu'en service commandé. Qui l'a envoyé au casse-pipe ? Le grand Jacques, a-t-il cafté. Ce dernier lui a dit, avant d'aller chez les Arabes : *« Votre programme de travail, c'est très simple. Souriez ! »* Allez chez Drucker ! Faites comme ma femme ! Faites vous aimer ! Faites n'importe quoi ! Faites rigoler ! Jacques l'a dit. Alain l'a fait. Alain Juppé est président de l'UMP.

TÉLÉVISION

Une madone déplacée

La nouvelle saison d'« Histoires courtes » fait sa rentrée, toujours sous la houlette de l'excellent Alain Gauvreau, investigateur assidu des talents de la fiction, du documentaire et de l'animation made in France version court-métrage. L'émission la plus ancienne du genre (créée en 1979) est désormais présentée le mardi, dans la logique de la programmation cinéma proposée ce soir-là.

Intrusion du côté des arts plastiques dans ce volet d'inédits, avec un sujet consacré à l'artiste Gilles Ghez, précédé d'un 24-minutes signé par les frères Arnaud et Jean-Marie Larrieu – auteurs inspirés de *La Brèche de Roland* (2000) –, *Madonna à Lourdes* (production No Film/Centre Pompidou) navigue en mode ovni tant dans la forme que sur le fond. Hélène (Hélène Fillières, la jeune fille prénommée Aïe, du film éponyme d'Emmanuelle Devos) a pour mission de convoyer, de Bordeaux à Lourdes, une madone grandeur réelle et peinte en jaune pour lui trouver une station appropriée. Première posture, en clin d'œil almanach Vermot, sur un diable de la SNCF. Surgit Lourdes, sa grotte, ses marchands du Temple et ses hordes d'espérants captés façon reportage. Hélène, naturellement descendue Hôtel de la Solitude, ne quitte plus Madonna, qu'elle traîne jusqu'à l'enfer du vide techno d'une piste de boîte de nuit... – Val. C.

« Histoires courtes : Madonna à Lourdes », mardi 22 octobre, 0 h 50, France 2.

MARDI 22 OCTOBRE

▶ **Airbus : quand l'Europe fait équipe**
20 h 40, Arte
Dans cette « Thema » sur l'Airbus, deux documentaires (sur trois) méritent d'être vus :
A-380 – Le Défi, sur les difficultés à résoudre, dans les ateliers de Toulouse et de Hambourg, avant les premiers essais du nouvel Airbus, prévus en 2004 ;
Le Combat des constructeurs d'avions, qui retrace l'histoire de l'Airbus, en rivalité permanente avec le Boeing-747.

▶ **La Cité des fourmis**
20 h 45, Planète
Un documentaire animalier (1999) de Philippe Calderon et Maurice Dubroca sur l'univers impitoyable des fourmis attas, au nord-est de la Guyane française. Il est suivi de son « making of ».

▶ **« Living Stones » : Hatchepsout, la reine aux deux visages**
20 h 45, Odyssée
Premier numéro d'une série consacrée au patrimoine archéologique mondial restitué en images de synthèse en 3D. Ce soir, déambulation dans le temple que fit construire la pharaonne Hatchepsout, qui se consacra à l'architecture plutôt qu'à la guerre.

▶ **100 minutes pour convaincre**
20 h 55, France 2
Olivier Mazerolle et Alain Duhamel reçoivent Jean-François Mattéi, ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées. Il aura Bernard Kouchner pour contradicteur principal.

▶ **« La vie en question » : Nous voulons savoir pourquoi notre fils est mort**
22 h 55, France 3
Dans ce documentaire, Denis Chegaray revient sur le calvaire d'Arnaud, l'une des trois victimes françaises connues de la maladie de la vache folle.

▶ **La nuit s'anime**
0 h 05, Arte
Magazine bimensuel sur l'univers riche du film d'animation, « La nuit s'anime » est consacré, aujourd'hui, à un maître du genre (pour adultes), le Praguois Jan Svankmajer, tenu pour l'« héritier iconoclaste » du plus grand créateur tchèque, Jiri Trnka (1906-1969). Aperçus sur une œuvre surréaliste et subversive.

RADIO

MARDI 22 OCTOBRE

▶ **En direct de l'Imprimerie nationale**
9 h 00, France-Culture
Au moment où l'institution fondée par François Ier déménage, France-Culture diffuse plusieurs de ses émissions depuis l'Imprimerie nationale pour en retracer l'histoire.

▶ **Le monde change**
13 h 10, RFI
Patrick Chompré reçoit Olivier Postel-Vinay, directeur de la rédaction de *La Recherche*, à l'occasion de la sortie de la nouvelle formule du magazine scientifique.

▶ **2 000 ans d'histoire**
14 h 00, France-Inter
Patrice Gélinet revient sur la personnalité du dominicain Bartolomé de Las Casas, qui, au XVIe siècle, prit la défense des Amérindiens contre les Espagnols. Son invité est Jean-Marie de Saint-Lu, à qui l'on doit une traduction (Seuil) de *L'Histoire des Indes* du dominicain.

▶ **Passage du témoin. Mémoire et transmission**
19 h 30, France-Culture
Lucien Attoun, maître d'œuvre de la transmission de la vie théâtrale sur France-Culture, reçoit entre autres Jean-Michel Ribes, directeur du Théâtre du Rond-Point à Paris, auteur, metteur en scène et réalisateur.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 21 OCTOBRE

TF1

14.45 De père inconnu Téléfilm. D. Damek (All., 2000, ♦) **16.25** Providence (S2) L'idée de génie ♦ **17.15** Melrose Place Série (S7) La croisière du destin **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.55 Alice Nevers, le juge est une femme JUGE CONTRE JUGE Série. Pierre Boutron. Avec Marine Delterme, Richard Valls, Didier Flamand, Wadeck Stanczak, Alexandra London (Fr. , 2002, ♦) O. 2370624.
Un juge parisien respecté se retrouve accusé de meurtre quand un jeune homosexuel est découvert assassiné dans son appartement.

22.45 À tort ou à raison Les peines des prison sont-elles vraiment appliquées ? Faut-il interdire le porno à la télé ? Débat présenté par Bernard Tapie. 686537
0.15 Football Magazine **0.50** Star Academy.

1.35 Sept à huit 6554990. **2.25** Reportages *Triomphant*, le sous-marin du silence ♦ **2.50** Enquêtes à l'italienne Série. L'Enigme du rire qui tue **3.45** Histoires naturelles Concours de meutes, pêche en montagne (45 min).

FRANCE 2

17.00 Des chiffres et des lettres ✪ **17.30** Le Prince de Bel-Air Série. **18.00** Parents à tout prix Série **18.25** Sabrina Aller-retour **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série ♦ **19.55** Objectif Terre **20.00** Journal, Météo ♦.

20.55 Napoléon Téléfilm . Y. Simoneau. Avec Christian Clavier, Gérard Depardieu, John Malkovich, Isabella Rossellini, Anouk Aimée [4/4] (Fr. - All - It., 2002, ♦). 5068247
Napoléon rentre bredouille de Russie et tente d'amadouer ses adversaires en déclarant « la paix au monde ».
22.35 D'ART d'art Moyen Age, la corne de licorne. Magazine. 1895773

22.40 Mots croisés Nicolas Sarkozy va-t-il gagner la bataille contre l'insécurité ? L'école est en panne, à qui la faute ? 2869131
0.30 Journal de la nuit, Météo **0.55** Musiques au cœur Présenté par Eve Ruggieri. 8835984.

2.15 Mezzo - Chorégraphes à l'affiche La ville danse côté jardin **2.40** J'ai rendez-vous avec vous **3.00** Les Grandes Enigmes de la science ♦ **3.50** 24 heures d'info, Météo **4.15** Campus, le magazine de l'écrit Magazine (105 min).

FRANCE 3

18.15 Un livre, un jour *Le Désir d'amour* , de D. Wellershoff **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.15** Loto foot **20.25** ET 1.45 Le Fabuleux Destin de...

20.55 Le Viager ■ Film. Pierre Tchernia. Avec Michel Serrault, Michel Galabru, Jean-Pierre Darras, Rosy Varte, Claude Brasseur (France, 1971, ♦). 5056402
Un homme qui a vendu sa maison en viager se révèle être dans une bonne santé insolente. Une amusante comédie teintée d'humour noir.
22.40 Météo, Soir 3.

23.10 Le Grand Frère ■ Film. Francis Girod. Avec Gérard Depardieu, Souad Amidou, Hakim Ghanem, Roger Planchon, Jean Rochefort, Jacques Villeret, Roger Planchon (France, 1982, ♦) ✪ 2876421

1.05 Libre court *Le Distracteur* **1.30** Espace francophone A Beyrouth **2.10** Soir 3 **2.30** France Europe Express La décentralisation en France et l'élargissement de l'Europe **3.40** Dans les coulisses de... (40 min) ♦.

CANAL+

16.50 Comment j'ai tué mon père ■ Film. A. Fontaine ✪ ► *En clair jusqu'à 21.00* **18.30** Hyper Show Avec Kad et Olivier, J.-M. Perrier **19.30** Journal des bonnes nouvelles, Guignols **20.05** H ✪ **20.35** Journal du sport, du cinéma.

21.00 Les Lumières de Brindisi EUROPE, RÊVE(S) D'IMMIGRÉS Interview de Jorge Semprun par Paul Moreira.
21.05 90 minutes Dans les coulisses de l'Europe bunker. Magazine ✪. 408482150
22.40 Je ne suis pas d'ici Doc ✪. 9284537
23.20 Présentation de la seconde partie
23.25 Tolérance, intolérance Doc. 9304537
23.50 Flash Court métrage (2002). 3670583

0.00 Les Lumières de Brindisi LITTLE SENEGAL ■ ■ Film. Rachid Bouchareb. Avec Sotigui Kouyaté, Sharon Hope. *Drame* (Fr. - All., 2000, ♦). 5623377
1.35 Dear Jean-Claude Court métrage 4786193.

1.50 Surprises 32866629 **1.55** Martha... Martha ■ Film. Sandrine Veysset (Fr., 2001, ♦) ✪ 16552700 **3.30** Blair Witch 2, le livre des ombres Film. Joe Berlinger (EU, 2000, v.o., ♦) ✪ 3758700 **4.55** Surprises (35 min).

FRANCE 5 / ARTE

16.35 La Légende du tofu Documentaire **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Sylva, des arbres et des hommes Le feu **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Cachemire : la poudrière.

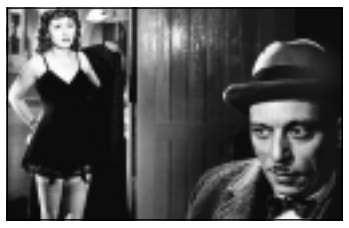

20.40 Quai des Orfèvres ■ ■ Film. Henri-Georges Clouzot. Avec S. Delair, Louis Jouvet, Bernard Blier, Charles Dullin. *Policier* (France, 1947, N., ♦) ✪. 925247
Un homme est accusé d'un meurtre. Un inspecteur désabusé rétablira la vérité. La peinture fascinée d'un univers sombre et d'une humanité honteuse.

22.25 Grand Format CAMBODGE, LA TERRE DES ÂMES ERRANTES Documentaire. Rithy Panh (1999). 9452334
Pour un salaire de misère, des Cambodgiens creusent une terre encore minée.

0.05 Court-circuit (le magazine) 3145938 *Les Galets*, de Micha Wald ; *Les Etoiles filantes. L'Habit fait le moine.* **0.55** La Captive ■ ■ ■ Film. Chantal Akerman. Avec Sylvie Testud (Fr. - Bel., 2000, 110 min) O 78345990.

M6

18.55 Charmed Série (saison 3). Les damnés ✪ **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Série (saison 2). Le Manteau de vison ✪ **20.39** Faire simple **20.40** Décrochages info.

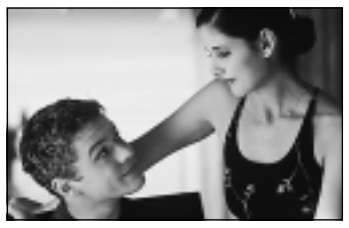

20.50 Sexe intentions ■ Film. Roger Kumble. Avec Sarah Michelle Gellar, Ryan Phillippe, Reese Witherspoon, S. Blair, Louise Fletcher (EU, 1999, ♦) O. 274686
Les Liaisons dangereuses *dans un campus américain aujourd'hui. Pourquoi pas ?*

22.40 Le Projet Blair Witch ■ Film. Daniel Myrick et Eduardo Sanchez. Avec Bob Griffith (EU, 1999, ♦) ✪. 952082
Une équipe de documentaristes est bloquée dans une forêt...

0.10 Los Angeles Heat Meurtres en coulisses ✪. 3135551 **1.00** Jazz 6 McCoy Tyner quartet : l'hommage à Coltrane ! Magazine. 2895938 **2.04** Météo **2.05** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (295 min) 68669464.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.15 Satisfaction ■ ■ Joan Freeman (Etats-Unis, 1988, v.m., 90 min) ✪ **CC Emotion**
13.20 Marie, légende hongroise ■ ■ Paul Fejos (France - Hongrie, 1932, N., 70 min) ✪ **CC Classic**
15.00 La Machine ■ ■ Paul Vecchiali (France, 1977, 95 min) ✪ **CC Auteur**
16.50 Chat noir, chat blanc ■ ■ ■ Emir Kusturica (France - Allemagne, 1998, 125 min) ✪ **Cinéstar 1**
17.00 Guet-apens ■ ■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1972, v.m., 120 min). **TCM**
18.55 Boom ■ ■ Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1968, v.m., 110 min) O **CC Succès**
19.00 Le Cirque du docteur Lao ■ ■ George Pal (Etats-Unis, 1964, v.m., 105 min) ✪ **TCM**
20.45 Souvenirs d'en France ■ ■ ■ André Téchiné (France, 1974, 95 min) O **CC Succès**
21.00 L'homme est une femme comme les autres ■ ■ Jean-Jacques Zilbermann (France, 1998, 97 min) ✪ **Cinéstar 2**
22.20 Tirez sur le pianiste ■ ■ ■ François Truffaut (France, 1960, N., 105 min). **TV 5**
23.10 Diamants sur canapé ■ ■ Blake Edwards (Etats-Unis, 1961, v.o., 115 min) ✪ **Cinétoile**
0.20 Le Miroir ■ ■ ■ Andreï Tarkovski (URSS, 1975, v.o., 110 min) ✪ **CC Auteur**

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. Thème : L'Homme des livres. Invité : François Maspero. **LCI**
22.30 Forum public. Quel statut pour la Corse ? **Public Sénat**

MAGAZINES

17.15 Les Lumières du music-hall. L'Idole des jeunes. Maxime Le Forestier. **Paris Première**
18.30 Demos. **Public Sénat**
21.30 Arrêt sur images. Quotas : la création par décret ? Invités : Catherine Tasca, Martin Winckler, Christophe Geldron. **France 5 Sat**
22.10 Art Attack. **Disney Channel**
23.00 Explorer. Mystères non élucidés. A la recherche des extraterrestres. La momification. **National Geographic**

DOCUMENTAIRES

17.30 Voyage pratique. L'Emilie-Romagne. **Voyage**
18.00 Espace sauvage. Les orangs-outans de Bornéo. **National Geographic**
18.15 Hollywood Stories. James Ellroy. **Paris Première**
19.00 Pilot Guides. La Corée du Sud. **Voyage**
19.30 Des lions hors-la-loi. **National Geographic**
20.00 Bénin, les seigneurs de la Savane. **Voyage**
20.20 Le Prix Nobel de la paix. Kim Dae-Jung (2000). Kofi Annan (2001). **La Chaîne Histoire**
20.45 L'Histoire de Mike Tyson. **Planète**
21.00 Le Monde en guerre. [1/5]. Une nouvelle Allemagne. **Histoire**
21.00 Grandes épidémies. [3/3]. La malédiction de la variole. **National Geographic**
21.00 Le Piège de Sangatte. **TV 5**
21.55 Jean Tulard. [1/4]. Le bon élève. **Histoire**
22.05 Pompidou, l'école du pouvoir. **La Chaîne Histoire**
22.30 Les Coureurs fous de la Sierra Madre. **Planète**
23.00 Pilot Guides. Micronésie. **Voyage**
23.25 Un siècle d'écrivains. Jean Cocteau. **Festival**
0.00 L'Australie en train. [1/6]. Le Queensland. **Voyage**
0.40 L'Album. Sophia Loren. **Téva**
1.00 Pearl Harbor, 7 rescapés témoignent. **Chaîne Histoire**

DANSE

22.25 Pulcinella. Chorégraphie de Nils Christe d'après Léonide Massine. Musique de Pergolèse, travaillée par Stravinsky. En 1988. Par le ballet Scapino. Avec Teresa Berganza (soprano), Ryland Davies (ténor), John Shirley-Quirck (baryton-basse). **Mezzo**

MUSIQUE

17.00 Mahler. *Symphonie n°2 en ut mineur*, dite « Résurrection ». En 1992. Avec Sylvia McNair (soprano), Jard Van Nes (alto solo). **Mezzo**
18.30 Tchaïkovski. *La Tempête*, opus 18. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. **Mezzo**
19.15 Liszt. *Rhapsodie espagnole*. En 2001. Avec Ying Feng (piano). **Mezzo**
19.30 De Falla. *Fantasia baetica*. En 1999. Avec Vanya Cohen-Aloro (piano). **Mezzo**
23.10 François Jeanneau Quartette. En 1977. **Mezzo**

THÉÂTRE

22.15 L'Affaire de la rue de Lourcine. Pièce d'Eugène Labiche. **Festival**
23.00 Les Boulingrin. Pièce de Courteline. **Festival**

TÉLÉFILMS

18.40 Les Allumettes suédoises. J. Ertaud. [1/3]. **Festival**
20.50 L'Angoisse d'une mère. Tim Hunter O **Téva**
22.15 Changement de décors. Betty Thomas ✪ **Canal Jimmy**

SÉRIES

19.45 Ally McBeal. Les deux anges (saison 2, 13/23) ✪ **Téva**
20.45 New York Police Blues. Aimer fait souffrir. Faux semblants (saison 8, 15-16/20, v.m.) O **Canal Jimmy**
22.05 3e planète après le Soleil. Episode I : Baby Menace (saison 5, 1/22, v.o.). **Série Club**
22.30 The Bernie Mac Show. (Saison 1, 1/17, v.o.). **Série Club**
22.55 Charlemagne, le prince à cheval. [1/5]. **Histoire**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels. Piano : une histoire agitée.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.00 Du jour au lendemain. Invité : Frédéric Boyer, pour *La Bible, notre exil*.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par Les Arts florissants, dir. William Christie, Jaël Azzaretti, dessus : Œuvres de Campra : *Notus in Judea* ; *De Profundis* ; *Exaudiat te Dominus*.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz poursuite. La naissance du bebop.
0.00 Le Cabinet de curiosités.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. *Concerto* n° 5, de Leo ; Œuvres de Sammartini, Valentini. 20.40 Mallarmé aux Concerts Lamoureux. Œuvres de Wagner, Beethoven, Bach, Weber, Lalo, Franck.
22.52 Les Rendez-vous du soir (suite). *Iberia* (premier cahier), de Albeniz ; Œuvres de De Falla, Rodrigo, Guridi.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

MARDI 22 OCTOBRE

TF1

12.05 Attention à la marche ! ♦ **12.50** A vrai dire **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleton ♦ **14.45** Une femme brisée Téléfilm. Bill Corcoran. Avec Victoria Principal (EU, 1995, ♦) O **16.25** Providence Série Un amour de reporter ♦ **17.15** Melrose Place Série. La chute de l'empire Woodward **18.10** Star Academy Jeu **18.55** Le Bigdil Jeu **19.55** Météo, Journal, Tiercé, Météo.

20.55 La Momie ■ Film. S. Sommers. Avec Brendan Fraser, Rachel Weisz, J. Hannah, Arnold Vosloo, Kevin J. O'Connor. *Fantastique* (Etats-Unis, 1999, ♦) O. 2023193
D'imprudents explorateurs réveillent une momie embaumée en 1700 avant J.-C. Une série B, gonflée aux effets spéciaux, mouvementée et habile.

23.15 Le Droit de savoir CÔTE D'AZUR : COMBINES TOUS TERRAINS Doc. Jacques Aragones et J.-M. Canovas. Magazine présenté par Charles Villeneuve. 9766025

0.30 Football Ligue des champions. Retour sur les matchs de la 4e journée : Arsenal - Auxerre et Lyon - Inter Milan. 9084491 **1.05** Star Academy 2639507 **1.48** Météo **1.50** Reportages Les filles du commando 1569675.

2.20 Scottish Games, la force de la tradition Documentaire 6469878 **3.10** Enquêtes à l'italienne Série 1512588 **4.05** Histoires naturelles Ragondins... Eperviers. 5146491. Nature... à contribution. Documentaire (25 min). 8258588.

FRANCE 2

12.20 Pyramide **12.55** Météo, Journal, Météo **13.55** Inspecteur Derrick Un faux frère ✪ **15.00** Le Renard Série **16.05** Rex Le Nouveau **16.50** Un livre *Podium*, de Yann Moix **17.00** Des chiffres et des lettres **17.35** Le Prince de Bel-Air Après l'émeute **18.00** Parents à tout prix Série **18.25** Sabrina, l'apprentie sorcière Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille ♦ **20.00** Journal, Météo ♦.

20.55 100 minutes pour convaincre LA SANTÉ EN FRANCE Magazine présenté par Olivier Mazerolle, avec la participation d'Alain Duhamel. Invités : Jean-François Mattei ; Bernard Kouchner en duplex ♦. 5036648

22.40 Comme au cinéma l'hebdo 4639483.

22.50 Austin Powers ■ Film. Jay Roach. Avec Mike Myers, Elizabeth Hurley, Michael York, Mimi Rogers, Robert Wagner. *Comédie* (GB, 1997, ♦) ✪. 2505716
Un agent secret cryogénisé trente ans plus tôt est ramené à la vie pour lutter contre son ennemi mortel.
0.30 Journal, Météo **0.50** Madonna à Lourdes *Court métrage.* Arnaud et Jean-Michel Larrieu. Avec Madonna ✪ 5985168.

1.15 Gilles Ghez OHMS *Court métrage* ✪ 7058878 **1.35** Chanter la vie Invités : Sheila, Stéphane, Philippe Lavil... 6456304 **2.25** On vous dit pourquoi **3.55** 24 heures d'info, Météo **4.15** Rallye Série (55 min) ✪ 6932323.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix **14.50** Le Magazine du Sénat **15.00** Questions au gouvernement ♦ **16.05** Outremers Geopolis Mayotte **16.35** TO3 **17.30** Mon Kanar **17.45** C'est pas sorcier Dent pour dent ♦ **18.15** Un livre, un jour *Ordre du jour: génocide*, de Mark Roseman **18.20** Questions pour un champion **18.50** 19-20 de l'info **20.10** Tout le sport **20.20** Le Fabuleux Destin de... Samy Naceri, Michel Leeb.

20.55 Louis la Brocante LOUIS ET LES AMOUREUX DU MANÈGE Téléfilm. Maurice Frydland. Avec Victor Lanoux, Bernard Musson, Loïc Corbery, Evelyne Buyle, Betty Bomonde (Fr., 1999, ♦). 191716
Louis découvre un mystérieux message, caché dans un des chevaux de bois du manège qu'il vient d'acquérir.
22.25 Météo, Soir 3.

22.55 La Vie en question NOUS VOULONS SAVOIR POURQUOI NOTRE FILS EST MORT Documentaire. Denis Chegaray (France, 2002) ♦. 3045464
Le calvaire d'Arnaud, l'une des trois victimes françaises connues de la maladie de la vache folle.
23.50 Aléas Chronique des hasards. 919358 **0.45** Ombre et lumière Michèle Laroque 8925217 **1.20** Le Fabuleux Destin de...

1.40 Soir 3 **2.05** Les Feux de la rampe [1-2/2]. Patrice Chéreau ♦ ✪ 7143675-6846014 **4.05** Echappées sauvages Les Secrets de la jungle d'Afrique [1/4]. Les fourmis. Documentaire (2002, 50 min) ♦ 6945897.

CANAL+

14.00 Le Cas Pinochet ■ ■ Film. P. Guzman. (2001) O **15.50** Le Vrai Journal O **16.40** Rêve(s) d'immigrés, parole d'étrangers *Court métrage*. Pierre-François Glaymann (2002) ✪ **16.45** Le Bon Numéro Film. Nora Ephron. Avec John Travolta (EU, 2000) ✪ ► *En clair jusqu'à 21.00* **18.25** La Météo **18.30** Hyper Show Invités : Sami Nacéry, Samuel Le Bihan **19.30** Journal des bonnes nouvelles, Guignols.

20.45 Football LIGUE DES CHAMPIONS Arsenal - Auxerre OU Lyon - Inter Milan (1re phase, 4e journée). 750483
Les abonnés choisissent, en votant, le match qui sera diffusé sur Canal+. *L'autre le sera sur* Canal+Vert.
22.45 Football Les autres rencontres. Au programme : Arsenal - Auxerre ; Borussia Dortmund - PSV Eindhoven ; etc. 348006

0.00 Comment j'ai tué mon père ■ Film. Anne Fontaine. Avec Michel Bouquet, Charles Berling, Natacha Régnier, Amira Casar, Stéphane Guillon. *Drame* (France - Espagne, 2001, ♦) ✪. 5527149
L'irruption d'un homme sème le trouble dans le couple de son fils.
1.35 Le Lait de la tendresse humaine ■ Film. Dominique Cabrera. Avec Marilyne Canto, Patrick Bruel (France, 2001, ♦) O 9938994.

3.10 Football américain Championnat NFL. Match à déterminer. 9479439 **4.45** Confession d'un dragueur ■ Film. Alain Soral. Avec Saïd Taghmaoui, Thomas Dutronc. *Comédie dramatique* (Fr., 2001, 85 min, ♦) O 8630472.

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.10** Silence, ça pousse Magazine **14.40** Alerte au Soleil Documentaire ♦ **15.35** *L'Askoy II*, le voilier de Jacques Brel **16.35** Madagascar Salama, pays antakarana **17.30** 100 % Question Jeu **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Flash info **19.01** Archimède Cristallisation de l'eau. magazine **19.45** Arte info **20.15** Reportage Visaginas, la fin d'un monde. Documentaire.

20.40 Thema - Airbus, quand l'Europe fait équipe A 380, LE DÉFI Documentaire. Dominic Egizzi et Stephan Lamby (Allemagne, 2002). 101081464
21.30 Thema - Le Combat des constructeurs d'avions L'histoire d'Airbus. Documentaire. Stephan Lamby (2002). 30280. **22.30** Thema - La peur de prendre l'avion... et les moyens de la combattre. Doc. Katrin Kammer. 22087.

23.05 Music Planet 2Nite KOSHEEN MEETS HOLGER CZUKAY Concert. 1594551
Le trio électronico-acoustique anglais Kosheen, dont le premier album, « Resist », sorti l'an dernier, a été très bien accueilli, et Holger Czukay, ancien élève de Berio et Ligeti, fondateur du groupe de rock expérimental Can, joignent leur inspiration au club « Gloria », à Cologne.

0.05 La nuit s'anime Spécial Jan Svankmajer. Magazine. 82491 **0.35** Bob et Margaret Série (saison 4). Le joueur. Julian Harris. 6469762 **1.00** Maigret tend un piège Film. J. Delannoy. Avec Jean Gabin (1957, N., 115 min). 2392033.

M6

13.35 Un bébé pas comme les autres Téléfilm. Peter Werner (EU, ♦) ✪ **15.15** Les Anges du bonheur Série (saison 4). De grandes espérances ✪ **16.10** M6 Music **17.05** 80 à l'heure **17.55** Stargate SG-1 Série (saison 3). Diplomatie ✪ **18.55** Charmed Série. Il était une fois... ✪ **19.45** ET 20.45 Caméra café Série **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Série (saison 2, ♦). Les Pièges de la bourse ✪.

20.50 E = M6 spécial PLUS JEUNES, PLUS BELLES : LES DERNIÈRES TECHNIQUES DE LA BEAUTÉ Magazine présenté par Mac Lesggy. Au sommaire : Tous les trucs pour retrouver un visage neuf ! ; Comment combattre la cellulite au quotidien ? ; Retrouver un corps de rêve : les dernières techniques de chirurgie esthétique ; Epilation : la guerre aux poils ; Ados et acné... 646716

22.50 Dose mortelle Téléfilm. Mel Damski. Avec Judith Light, David Ogden Stiers, Jessie Jones, David Dukes, Whip Hubley (Etats-Unis, 1991, ♦) O. 6858919
Une mère de famille tout juste quadragénaire, s'ennuyant à mourir dans un quotidien morne et banal, va se révéler une tueuse redoutable. Un rôle inhabituel pour Judith Light (Angela dans « Madame est servie »).

0.35 Capital Fortunes à haut risque. Magazine présenté par Emmanuel Chain. 7844236 **2.25** Culture pub Spécial crash. 5327694 **2.50** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (250 min) 76658033.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.10 Tumultes ■ ■ Robert Siodmak (France - Allemagne, 1931, N., 90 min) O **CC Classic**
13.25 Petits meurtres entre amis ■ ■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1994, v.o., 95 min) ✪ **Cinéstar 2**
14.40 L'Extravagant M. Ruggles ■ ■ Leo McCarey (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 95 min) ✪ **CC Classic**
15.10 Le Bal des vampires ■ ■ Roman Polanski (Grande-Bretagne, 1967, v.m., 120 min). **TCM**
16.05 La Vengeance d'une femme ■ ■ ■ Jacques Doillon (France, 1989, 135 min) O **CC Emotion**
17.10 Le Miroir ■ ■ ■ Andreï Tarkovski (Urss, 1975, v.o., 105 min) ✪ **CC Auteur**
18.10 Breaking the Waves ■ ■ Lars von Trier (France - Danemark, 1996, 155 min) ✪ **Cinéfaz**
19.00 Plein soleil ■ ■ ■ René Clément (France - Italie, 1959, 120 min) O **CC Frisson**
19.15 Petits meurtres entre amis ■ ■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1994, 90 min) ✪ **Cinéstar 1**
20.45 Stromboli ■ ■ ■ Roberto Rossellini (Italie, 1949, N., v.o., 105 min) O **CC Classic**
21.00 Coplan prend des risques ■ Maurice Labro (France, 1964, N., 105 min) ✪ **Cinétoile**
22.30 Souvenirs d'en France ■ ■ ■ André Téchiné (France, 1974, 90 min) O **CC Succès**
23.55 La Mort du Chinois ■ Jean-Louis Benoît (France, 1998, 75 min) ✪ **TPS Star**
0.30 L'Exorciste ■ William Friedkin (Etats-Unis, version intégrale, 2001, v.m., 130 min) ✪ **Canal + Vert**

DÉBATS

18.30 Studio ouvert. La libéralisation du ciel européen. **Public Sénat**
22.00 Forum public. La fin des 35 heures ? **Public Sénat**

MAGAZINES

17.00 Explorer. Mystères non élucidés. A la recherche des extraterrestres. La momification. **National Geographic**
17.15 Les Lumières du music-hall. Dalida. Michel Berger. **Paris Première**
18.50 J'y étais. Spécial Marseille. Invitée : Marie-Claude Pietragalla. **Match TV**
20.45 Un jour, deux stars. Invités : I Muvrini ; Loïck Peyron. **Match TV**
22.10 Art Attack. **Disney Channel**
22.20 Ça se discute. Comment accepter son nouveau physique ? **TV 5**
23.00 Explorer. Des ours et des hommes en ville. L'orignal des Rocheuses canadiennes. Les loups des airs. **National Geographic**

DOCUMENTAIRES

17.30 Voyage pratique. Le pays de Galles. **Voyage**
18.00 Le Réseau de la vie. [4/13]. L'oryctérope, le tunnelier du Kalahari. **National Geographic**
18.05 La Peau du foot. **Planète**
18.10 Histoire de l'archéologie. Un unique commencement. **Odyssée**
19.00 Pilot Guides. L'Argentine. **Voyage**
19.00 Cyclone ! **National Geographic**
20.00 Les Grands Fleuves. Volga, Volga. **Voyage**
20.10 Le Lait des autres. **Histoire**
20.45 La Cité des fourmis. **Planète**
21.00 Dans la jungle du Bronx. **National Geographic**
21.05 Le Monde en guerre. Sur un fond de guerre. **Histoire**
21.10 Les Mystères de l'Histoire. Java, le secret du temple perdu. **La Chaîne Histoire**
21.15 James M. Barrie, la vérité sur Peter Pan. **Odyssée**
22.00 Jean Tulard. [2/4]. Le général. **Histoire**
22.00 Les Légendes vivantes. Pérou : Le messager des dieux. **Voyage**
23.20 Un doute subsiste. La théorie de la balle unique. **La Chaîne Histoire**
23.35 Loin du Rwanda. **Planète**
0.00 Cajuns de la Louisiane. **Voyage**
0.10 Le Passé retrouvé. Alice Sapritch en Turquie. **Festival**
0.10 La Guerre froide. [2/6]. **La Chaîne Histoire**
0.20 L'Epopée des fusées. La course est lancée. **Planète**
0.55 Le Piège de Sangatte. **TV 5**
1.00 Australie. Chugga Kurri, la vallée secrète. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Tennis. Tournoi féminin de Linz (Autriche). 2e journée. **Eurosport**
18.15 Tennis. Tournoi messieurs de Bâle (Suisse). 2e journée. **Eurosport**
20.45 Football. Ligue des champions (1re phase, 4e journée) : Arsenal - Auxerre OU Lyon - Inter Milan. **Canal + vert**

MUSIQUE

18.00 Beethoven. *Sonates n°12 et 32*. En mars 2000 Avec Nicholas Angelich (piano). **Mezzo**
19.00 Musiciens en herbe. *Polonaise en do dièse mineur*, opus 26 n°1, de Chopin. Par L. Lancien (piano). **Mezzo**
20.45 Concert pour l'Europe. Thermes de Caracalla, à Rome, juillet 1997. **Mezzo**
22.20 Régis Gizavo en concert. En 1999. **Mezzo**
22.55 Bach. *Préludes et fugues* BWV 890 et 891. En 1985. Par Jörg Dermus (piano). **Mezzo**
23.30 Classic Archive. Avec Régine Crespin (soprano), Christian Ivaldi (piano). **Mezzo**

THÉÂTRE

20.40 Le Vison voyageur. Pièce de John Chapman et Ray Cooney. **Festival**

TÉLÉFILMS

18.30 Napoléon et Marie Walewska. Stellio Lorenzi. **Histoire**
18.45 Les Allumettes suédoises. J. [2/3]. **Festival**
21.00 Pocahontas II. T. Ellery et B. Raymond. **Disney Channel**
21.25 La Bête du Gévaudan. Patrick Volson. **RTBF 1**
22.40 Les Enragés. Sidney J. Furie ✪ **TF 6**

SÉRIES

20.45 That 70's Show. Le bal de la tornade. le rêve de Red (saison 4, 15 et 16/27, v.m.) ✪ **Canal Jimmy**
21.35 Soirée Friends. (saison 2) [13 à 18/23] ✪ **Canal Jimmy**
23.00 Charlemagne, le prince à cheval. [2/5]. **Histoire**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Perspectives contemporaines. Dialogue avec Arthur Lefèbvre et Christophe Pellet.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Hommage à Hélène Lapiower.
0.00 Du jour au lendemain. Paul-Louis Rossi, pour *La Villa des chimères*.
0.40 En écho. Note de passage [2/5].

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. Donné en public, au studio Charles Trenet de la Maison de Radio France, à Paris.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz poursuite. *Le break*.
0.00 Le Cabinet de curiosités.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Rosetti, Haydn, Beethoven. 20.40 Bohuslav Martinu. Œuvres de Martinu, Haendel, Martinu, Debussy, Roussel.
22.42 Les Rendez-vous de Radio Classique (suite). *Variations* op. 44, de Beethoven, par le Trio Guarneri ; Œuvres de Weber, Kreutzer, Schubert.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ✪ Tous publics O Accord parental souhaitable ✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ✪ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ✪ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

PIERRE GEORGES

Nelson et Clavéon

CE LUNDI 21 octobre 2002 a lieu à Londres une vente aux enchères qui manque un peu de fair-play. Alors que nous nous échinons, non sans un certain mérite, à suivre à la télévision impériale française la vie, les œuvres, les amours et ce soir même, sauf happy end saugrenu, la mort d'un certain Napoléon-Clavier-Bonaparte, voici qu'en Angleterre on va disperser du Nelson.

C'est façon de parler, bien sûr. Pas question de jeter aux quatre vents les cendres du glorieux amiral. Mais simplement de vendre au plus offrant, chez Sotheby's, quelques admirables objets et lettres de ce grand marin d'eau de mer. Notamment une fameuse bourse verte tachée de sang et pleine de pièces d'or que portait sur lui le fameux Horatio victorieux mais tué, comme chacun sait, lors de la bataille de Trafalgar. Et qui, expirant, eut ces mots derechef sculptés dans le marbre : « *Grâce à Dieu, j'ai fait mon devoir.* » Et, autres reliques précieuses, qui vont susciter une furieuse bataille d'enchères navales, des lettres, d'amour évidemment, adressées par l'amiral à sa maîtresse Emma Hamilton, une broche en diamants à elle offerte, des sabres pris à l'ennemi français. Enfin et surtout, un plan gribouillé, de la main gauche évidemment, vu que l'amiral était manchot, amputé du bras droit lors d'un épisode précédent à Ténérife.

Bien sûr, si l'on raconte tout cela, c'est un peu pour colmater les voies d'eau, nombreuses, dans l'histoire de Napoléon telle qu'elle nous a été racontée sur France 2 depuis trois semaines. Sauf erreur de notre part, ou zapping intempestif toujours possible comme la recherche d'une respiration après une plongée en apnée languissante, le feuilleton Napoléon, pourtant richement doté, a eu manifestement une sainte horreur de l'eau salée. Des batailles terrestres partout. Des canons, des hommes, des chevaux, des drapeaux et la lorgnette de Napoléon sur l'épaule de l'aide de camp, et le fidèle mamelouk mameloukant fidèlement. Mais de batailles navales, et perdues, point ! Trafalgar connais pas ! Ou plutôt Trafalgar ne reconstitue pas, les finances du feuilleton ayant eu visiblement le mal de mer.

Or Trafalgar exista bien. Et nous y voici, il exista si bien le 21 octobre 1805 que 197 ans après, jour pour jour, en pleine mort télévisuelle de Clavéon, les Anglais nous le balancent dans les gencives. En ricanant vaguement, mauvais coup, légende contre légende.

Ce soir Napoléon meurt. Et Nelson revit, sous le feu des marteaux autrement moins périlleux que celui des canons. Ce soir, normalement, notre empereur meurt à Sainte-Hélène, peut-être bien empoisonné selon une méthode bien anglaise, l'arsenic, par un gouverneur notoirement anglais. Et Nelson, sans attendre son tour de feuilleton, de bicentenaire et de gloire, le fameux projet « Trafagar 2005 » déjà concocté à Londres, triomphe et ricane sous un triple hourra : sa vie, ses amours, sa légende !

Grâce à Dieu, nous faisons ici même notre devoir, dans ces leçons d'histoire à la va-que-j'te-pousse pour discerner le vrai du faux. Pour séparer les camps des zélotes, entre napoléonmania et nelsonmania triomphantes. Pour, dans la mesure de nos moyens définitivement limités, jeter un peu d'Histoire en spray, sur ce ragoût de gloire !

CARNET DE ROUTE

A Trois-Rivières, l'insertion des femmes passe par l'économie sociale

TROIS-RIVIÈRES (Canada)
de notre envoyé spécial

Trois-Rivières est une ville grise. A deux heures en bus – il y a longtemps que la gare ne reçoit plus de trains – de Montréal en remontant vers le nord le fleuve Saint-Laurent, les grandes cheminées des rares entreprises épargnées par la crise de l'industrie du papier recrachent un épais nuage de fumée blanche au-dessus de la tête de ses 126 438 habitants. Avec ses maisons de briquettes rouges, la ville la plus « vieille » du Canada (l'âge médian de sa population dépasse 41 ans) ressemble aux anciennes cités minières du nord de la France. Sur une façade, cette inscription, comme une exhortation : « Solidaires contre la pauvreté ». A l'étage, quatre femmes d'une quarantaine d'années suivent un cours de cuisine et mettent en pratique les instructions de leur jeune formatrice. Dans une petite pièce attenante, trois autres Québécoises empaquettent du café « équitable ». Au rez-de-chaussée, Ginette, analphabète il y a encore six mois, participe à un concours – international – de poésie, surmonte sa peur et prend pour la première fois la parole en public : « *Fière de moi, fière d'avoir appris à lire et à écrire. Merci Comsep.* » Comsep, c'est le Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire. Depuis plus de quinze ans, l'association tente de combattre le double fléau qui ravage Trois-Rivières et sa région, la Mauricie : l'analphabétisme et le chômage. « *Trois-Rivières a longtemps été la capitale de la pauvreté du Québec. Aujourd'hui encore, une personne sur cinq est au chômage. Dans certaines villes mauriciennes, le taux d'analphabétisme approche les 50 %. Et les premières victimes sont les femmes qui se retrouvent souvent seules pour élever leurs enfants* », constate Sylvie Tardiff, l'une des deux fondatrices et féministes de Comsep, qui compte aujourd'hui 23 membres actifs dont seulement 5 hommes. Pour inverser la tendance, Comsep a mis en place des ateliers d'alphabétisation et des formations préparatoires à l'emploi dans des secteurs d'activités aussi variés que l'aide domestique, la cuisine collective ou les transports routiers. En dix ans, plus de 1 000 personnes, en grande majorité des femmes éloignées du marché du travail, ont suivi ces activités. Avec un certain succès puisque, selon Sylvie Tardiff, le taux de placement est de 82 %. Mais l'association ne se contente pas de former de la main-d'œuvre pour les entreprises de la région, elle crée ses propres entreprises d'économie sociale. La première, Bouff'elles, un restaurant collectif qui fait également traiteur, a vu le jour il y a tout juste dix ans. Depuis, elle a été rejointe par une entreprise de conditionnement de café équitable, une autre d'aide ménagère à domicile, un comptoir de vêtements usagés, une ébénisterie et une crèche. Au total, ce sont ainsi 150 emplois qui ont été créés. Et, pour la première fois cette année, Bouff'elles a dégagé des bénéfices qui ont pu être réinjectés dans l'association, qui fonctionne en autofinancement et grâce aux subsides des pouvoirs publics et de fondations privés. « *Par nos pratiques, et à notre niveau, notre ambition est de démocratiser l'économie capitaliste* », explique Sylvie Tardiff, qui a reçu, non sans fierté, le prix 2001 de la Personnalité féminine du monde économique de Trois-Rivières. Les salariés des sociétés de Comsep disposent de trois à six semaines de congés payés par an quand la majorité des Québécois ne peuvent en prendre que deux, touchent un salaire minimum horaire supérieur de 1 dollar canadien (0,67 €) à ce qu'impose la loi et siègent dans les conseils d'administration de leurs entreprises, qui possèdent le statut d'organisme à but non lucratif. « *Notre but est d'accompagner des personnes à faibles revenus à travers des activités variées pour qu'elles trouvent leur place dans la société* », poursuit la responsable. Ainsi, ce sont 4 000 Québécois, en majorité des femmes, mais aussi des hommes, des quadragénaires, mais également des jeunes, qui, chaque année, outre les cycles d'insertion professionnelle, participent aux pièces que monte la troupe théâtrale de l'association, s'initient à la poésie ou aux joies du surf sur Internet. Raymonde, 54 ans, fréquente les locaux de Comsep depuis 1993, année où la coutellerie où elle était employée depuis l'âge de 14 ans a mis la clé sous la porte. Après cinq années de cours d'alphabétisation et quatre de formation professionnelle, Raymonde doit commencer à travailler à partir de janvier pour la société d'emballage de café équitable. « *Mon caractère a changé ici,* constate Raymonde, *avant, j'étais une rebelle, je me battais avec tout le monde. Ici, j'ai appris la solidarité, j'ai retrouvé ma fierté et ma dignité.* »

ST. M.

Cours de cuisine dans les locaux de l'association Comsep.

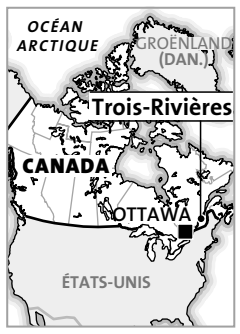

Stéphane Mandard
(Le Monde interactif)

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Faire connaître et aimer les oiseaux

LE PRINCE Paul Murat, président de la Ligue française pour la protection des oiseaux (LPO), donnait le 20 octobre une conférence de presse, à la fois pour informer le public de l'activité de la Ligue et pour servir de préambule au troisième Salon des oiseaux. Une fois de plus le président de la LPO s'est plaint de ce que la loi, qui protège les sites et les monuments, se montre si peu tutélaire à l'égard des oiseaux, qui ne sont pas seulement les hôtes merveilleux de nos bois, de nos jardins, de notre ciel, mais rendent de grands services à notre agriculture. Le prince en appela au bon sens des Français. Il serait bon que les destructeurs d'insectes réfléchissent à deux fois avant de semer la mort dans les champs. En tuant tout ils privent les oiseaux de nourriture. Or « *un pays sans oiseaux est un pays qui meurt* ». Un des buts du troisième Salon sera de rappeler au public cette vérité. Cette manifestation, ayant un caractère exclusivement éducatif et social, ne comportera aucun concours ni récompense. « *Nous voulons simplement,* dit encore le prince Murat, *faire connaître et aimer les oiseaux.* » Cette année, dix mille volatiles seront réunis, du 25 au 27 octobre, dans la salle des fêtes de l'Hôtel Moderne.

Jean Couvreur
(22 octobre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Interactif.** La voile était le parent pauvre de la simulation sportive. Un oubli réparé avec Virtual Skipper 2, le *flight simulator* des mers. Son moteur graphique reproduit fidèlement le comportement de quatre voiliers de compétition. A consulter en page d'accueil, rubrique Interactif.

■ **Economie.** Chaque semaine, l'intégralité des articles parus dans le supplément « Le Monde Economie ».

■ **Décalé.** L'actualité insolite du monde.fr

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 14
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-09-43-21
***Le Monde* sur microfilms :** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « A Bagdad, chez Saddam ».

■ Tirage du *Monde* daté dimanche 20-lundi 21 octobre 2002 : 562 476 exemplaires.

Le Monde
ECONOMIE
MARDI 22 OCTOBRE 2002

EUROPE
Il n'est pas certain que les pays d'Europe centrale et orientale préfèrent le modèle social européen à un système plus libéral, de type américain **p.IV**

FOCUS
Les investisseurs français reviennent timidement en Algérie depuis deux ou trois ans. Mais bureaucratie, insécurité et manque de transparence figurent parmi les obstacles **p. V**

TRIBUNES
Selon Régis Khaber, économiste, la baisse tendancielle de la productivité et de la population active créent les conditions d'un ralentissement structurel **p. VI**

EMPLOI
• SPÉCIAL CONSEIL
Pour reconquérir la confiance, le Syndicat des conseils en management préparerait un nouveau système d'évaluation de la qualité des cabinets **p. VII et VIII**
• Associations et entreprises d'insertion craignent de faire les frais de la « rigueur » **p. IX**

OFFRES D'EMPLOI
• Conseil p. XI et XII
• Gestion et administration p. XII à XIV
• Dirigeants p. XV et XVI
• Marketing p. XVI
• Collectivités territoriales p. XVII et XVIII

LA VOLONTÉ DE RESPECTER LES ENGAGEMENTS ÉLECTORAUX RISQUE D'AGGRAVER LES EFFETS DE LA CONJONCTURE

Jean-Pierre Raffarin louvoie entre promesses et contraintes

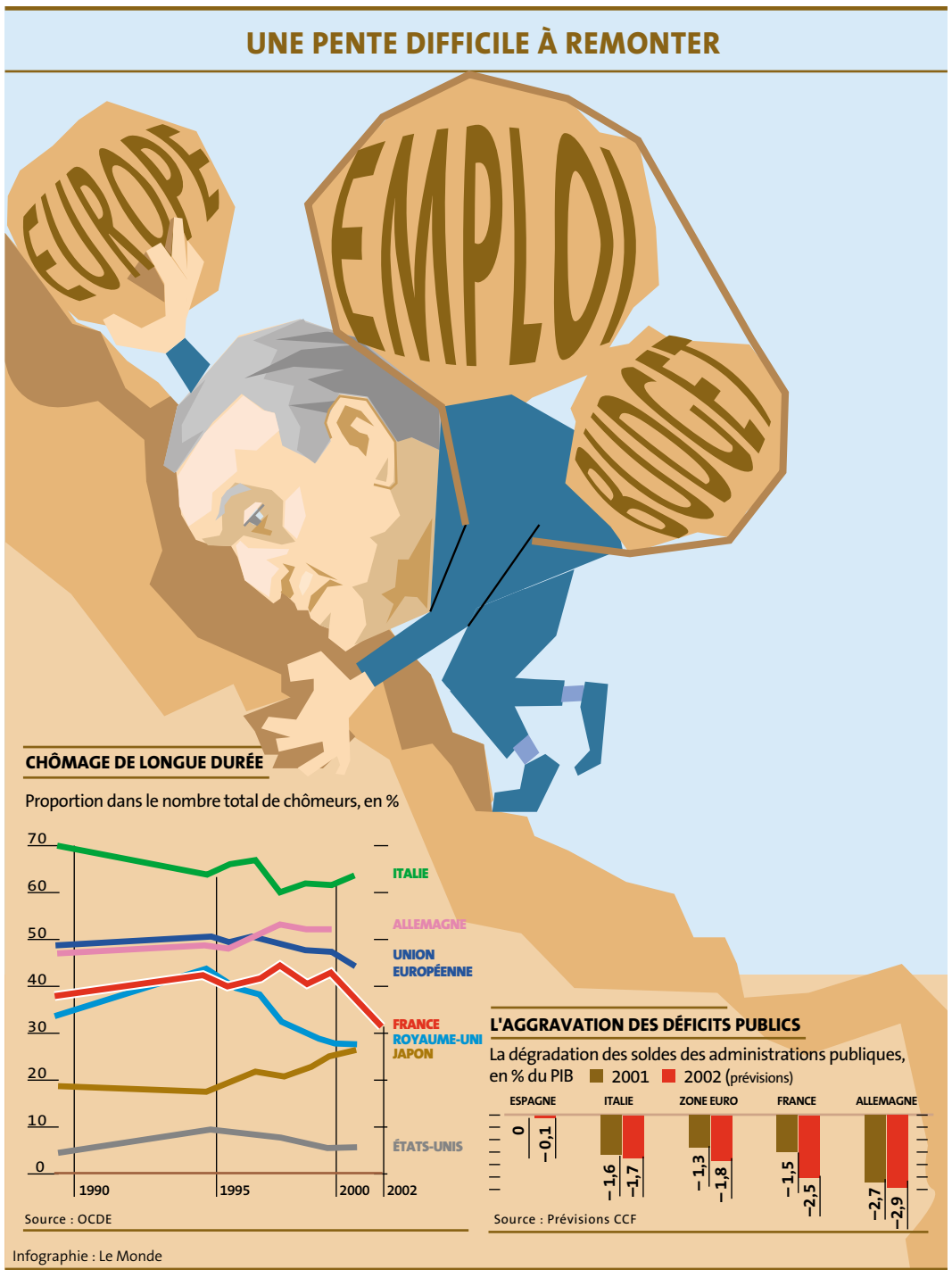

A l'issue du passage de Jean-Pierre Raffarin à l'émission de France 2 « 100 minutes pour convaincre », le 26 septembre, des spécialistes de la société Opinion Way s'étaient livrés à une intéressante analyse du vocabulaire employé par le premier ministre lors de ce grand oral pour petit écran. Dans la bouche de ce « grand communicant », c'est le verbe *« faire »* qui est revenu le plus souvent, devançant *« il faut »* et *« on doit »*. Le message est-il bien passé ? Le gouvernement a-t-il convaincu les Français que, dans ses différents domaines d'intervention *« la route est droite »*, autre expression couramment employée par l'hôte de Matignon ? Un mois après cet exercice oratoire, un premier bilan de *« il faut »* et *« on doit »* apparaît très mitigé à en juger par le sondage BVA-Libération, paru le 21 octobre et selon lequel 78 % des Français estiment leurs problèmes non résolus depuis l'élection présidentielle. Certes,sur le chapitre de la sécurité ou de la décentralisation, par exemple, les engagements de son équipe ministérielle, qu'on les approuve ou pas, sont relativement clairs. Dans le domaine éducatif, même s'ils ont conduit 50 000 enseignants, aides-éducateurs, étudiants à battre le pavé, le 17 octobre en signe de protestation contre les coupes opérées dans les budgets et les emplois, là aussi, les choix sont visibles.

En revanche, sur les questions économiques et sociales, l'image des premières orientations s'est rapidement brouillée pour céder la place à une série de contradictions, d'allers-retours, qui reflètent les difficultés auxquelles se heurte le gouvernement pour continuer à tenir les deux bouts de la corde. D'un côté les promesses électorales du candidat Jacques Chirac, de l'autre les réalités du moment, à savoir la dégradation de la situation de la conjoncture, l'effondrement des places boursières aggravé par les scandales financiers à répétition, sans parler des conséquences d'une éventuelle guerre en Irak. Le tout sur fond de forte pression européenne justifiée par les exigences du pacte de stabilité et de croissance.

L'avenir s'annonçait pourtant radieux. *« Avec 3 % de croissance en 2003, je peux tenir toutes mes promesses »*, assurait Jacques Chirac avant de se lancer dans la course à l'Elysée. Las ! Après avoir été limitée à 1,8 % en 2001, la progression du produit intérieur brut (PIB) devrait rester très faible cette année. Certains économistes, tels ceux de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), prévoient une croissance tout au plus de 0,9 % cette année et de 1,8 % en 2003, bien loin des pourcentages auxquels se cramponne Bercy, à savoir 1,4 % et 2,5 % respectivement. Contraint de satisfaire les *« vœux »* du président réélu, le gouvernement Raffarin a trituré en tous sens son budget 2003, affecté par la chute prévisible des rentrées fiscales, pour dégager tout de même un peu plus de 4 milliards d'euros d'allégements des impôts et des cotisations patronales. Au final, le déficit budgétaire sera tout juste stabilisé.

Voilà qui explique les couacs entre L'Elysée, Matignon et Bercy d'une part (notamment entre ces deux derniers) et les passes d'armes avec la Commission de Bruxelles d'autre part à propos du bien-fondé des allégements fiscaux au regard d'une conjoncture fortement dégradée, comme du refus initial de la France de s'engager à réduire son déficit structurel de 0,5 % du PIB dès 2003, au motif que le pays a *« d'autres priorités »*, selon l'argument de Francis Mer. Prié de faire preuve d'un peu plus d'esprit collectif européen, le ministre de l'économie adoptait ultérieurement un ton plus conciliant, déclarant qu'*« à partir de 2004, nous continuerons, comme nos collègues européens, à aller vers la voie de la discipline et de la rigueur »*. Une série de contradictions qui a obscurci le paysage. Même après l'appui bien involontaire que lui a apporté Bruxelles.

Habitué à voir sa langue fourcher, le président de la commission européenne, Romano Prodi, est venu, à l'insu de son plein gré, au secours du ministre de l'économie en reconnaissant, dans un entretien au *Monde* publié le 17 octobre, tout le mal qu'il pensait du fameux pacte de stabilité. La gaffe de M. Prodi sera d'un certain secours pour l'équipe de Jean-Pierre Raffarin toujours désireuse de moins-disant fiscal mais soucieuse d'une plus grande « flexibilité » pour ce qui est des déficits publics. Voilà pour le verbe. Restent les statistiques.

Si la conjoncture n'aide pas le gouvernement à rééquilibrer son budget, si l'Europe ne lui facilite pas davantage la tâche, il est un troisième et lourd rocher que Raffarin-Sisyphe devra s'efforcer de pousser pour aider l'action de son gouvernement à remonter la pente : le chômage. La cascade de licenciements collectifs est telle qu'elle a conduit Matignon à respecter son engagement de nommer un « M. Plans sociaux » en la personne de Claude Viet, l'ancien directeur général de La Poste. D'ores et déjà, le chiffre symbolique de 10 % de taux de chômage est officieusement avancé pour 2003. Même compensée par endroits, la suppression des emplois-jeunes fait mauvais effet. D'autant que le secteur privé, handicapé par le ralentissement économique, n'a pas l'intention d'ouvrir ses portes aux demandeurs d'emploi. La volonté du gouvernement de raccourcir les procédures de licenciements prévues par la loi de modernisation sociale (LMS) héritée de la période jospiniste va également contribuer à grossir les rangs de l'ANPE. Ce sont là des contradictions avec la priorité à l'emploi, souvent affichée par Jean-Pierre Raffarin qui désorientent l'opinion. Tout comme les amis politiques du premier ministre ont du mal à comprendre le renoncement de Matignon à la suppression immédiate de l'impôt sur la fortune (ISF), mesure libérale s'il en est. Mais, au fait, ce gouvernement est-il encore libéral ? *« Ni libéral ni dirigiste*, tranche Philippe Chalmin, professeur associé à Paris-Dauphine. *D'ailleurs la droite française n'a jamais été libérale. »* Allez comprendre...

> Même compensée par endroits, la suppression des emplois-jeunes fait mauvais effet. D'autant que le secteur privé, handicapé par le ralentissement économique, n'a pas l'intention d'ouvrir ses portes aux demandeurs d'emploi

Serge Marti

QUESTIONS-RÉPONSES

Choix

1 Quelles sont les priorités affichées par le projet de loi de finances 2003 ?

La sécurité et l'emploi sont les deux priorités affichées dans le projet de budget 2003. De fait, les trois ministères aux fonctions régaliennes sont les mieux servis du point de vue de la hausse des crédits : justice, + 7,43 % par rapport à l'année 2002, à 5,037 milliards d'euros, intérieur, + 4,10 %, à 9,82 milliards. Enfin, le budget du ministère de la défense s'élèvera à 39,96 milliards d'euros (+ 6,1 %). Le poste des crédits d'équipement connaît une forte progression (+ 11 %). C'est au nom de ses priorités en matière de défense que le gouvernement a justifié auprès de la Commission de Bruxelles le fait de ne pas réduire le déficit budgétaire.

Le soutien à l'emploi passe surtout par des baisses d'impôts au profit des entreprises ou des ménages à travers par exemple le dispositif en faveur de l'emploi d'un salarié à domicile. Le plafond de la ristourne fiscale accordée aux ménages concernés passerait de 3 450 à 5 000 euros. Le projet de budget consacre au total 2,97 milliards de baisses d'impôts en faveur des entreprises, dont 1,93 milliard au titre de la taxe professionnelle et 1,05 milliard sur les charges patronales liées à l'emploi.

2 La promesse de baisse d'impôt sur le revenu (IR) sera-t-elle tenue ?

Partiellement seulement, puisqu'après une baisse de 5 % en 2002, le gouvernement, invoquant la mauvaise conjoncture et ses difficultés à contenir le déficit budgétaire, limitera le nouvel allégement de l'IR à 1 % en 2003. Cela représente un montant de 577 millions d'euros, contre 2,55 milliards cette année. Le candidat Chirac s'est engagé à baisser l'IR de 30 % sur cinq ans. Pour ne pas oublier les ménages qui ne paient pas l'IR, le gouvernement a maintenu la prime pour l'emploi créée par Lionel Jospin et en a augmenté le montant pour les emplois à temps partiel. Cette prime, qui fonctionne comme un crédit d'impôt, permet de donner un coup de pouce au pouvoir d'achat des salariés touchant moins de 1,4 fois le smic et de compenser en partie la hausse des prélèvements sociaux liée à la reprise d'activité.

3 Quelles sont les mesures prises ou prévues par le gouvernement à l'égard de l'emploi des jeunes ?

Le contrat-jeune prévoit une exonération de charges sociales pour l'embauche en contrat à durée indéterminée, au moins à mi-temps et rémunéré au moins au smic, de tout jeune de 16 à 22 ans de niveau inférieur ou égal au baccalauréat, qu'il en soit titulaire ou non. La mesure est rétroactive pour tout contrat signé à partir du 1er juillet. L'exonération est fixée à hauteur de 225 euros par mois pour un smic, plafonnée à 292,5 euros pour 130 % du smic, mais elle sera diminuée de 50 % la troisième année et disparaîtra la quatrième. 200 millions d'euros figurent dans le budget 2003 au titre du dispositif ; il devrait coûter 650 millions d'euros par an à plein régime, estimé à 300 000 contrats.

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis) devrait être créé d'ici à la fin de l'année. Il pourrait concerner des jeunes de 18 à 25 ans de niveau bac ou titulaires de bac ou plus, employés par des associations, voire des ministères des domaines *« social, humanitaire ou éducatif »*. Ces contrats bénéficieraient également d'exonérations partielles et dégressives de charges sociales sur trois ans ; l'objectif visé serait de 100 000 emplois.

LA CROISSANCE EN FRANCE

PIB, en pourcentage

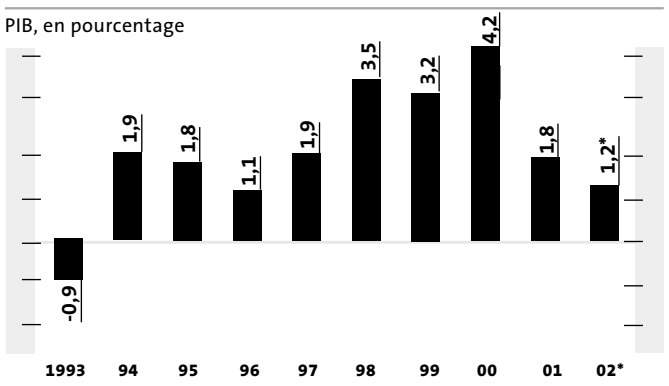

Source : FMI

*prévision moyenne des économistes

En dents de scie sur le front de l'emploi

LES PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2003 SONT PESSIMISTES, ET LE MEDEF N'APPROUVE PAS LES DÉCISIONS PRISES PAR MATIGNON

« Le marché du travail français est entré dans une zone dangereuse. » Le constat émane de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), dans sa revue *Actualité* de septembre. De fait, l'emploi salarié dans le secteur marchand a stagné, au premier semestre 2002, ce qui constitue la plus mauvaise performance depuis l'été 1996. La fille aînée du patronat français poursuit son sombre diagnostic, en anticipant un fléchissement de l'emploi d'ici à la fin de l'année, mais surtout en décrivant la mise en place d'un *« véritable cercle vicieux »*. La remontée du chômage pèse sur le moral des ménages qui en retour vont réduire leur consommation.

Dans le même temps, les comptes des organismes sociaux – Unedic comprise – virent au rouge. Et l'UIMM pointe le fait que le pays est au dixième rang pour le taux d'activité des Français de 15 à 64 ans. Pour les hommes, elle occupe la treizième place, devant la Belgique et l'Italie. *« C'est mauvais à la fois pour la création de richesses et pour l'équilibre social »*, commente-t-elle.

Cela fait maintenant dix-sept mois que le chômage est reparti à la hausse en France. Au mois d'août, il n'a certes que modérément augmenté (+ 4 200 chômeurs), mais les économistes s'attendent à une aggravation de la situation, à partir de septembre, la reprise économique étant différée, voire reportée à un horizon pas encore délimité. Le chômage touche désormais 2 278 100 personnes et concerne 9 % de la population active. Le nombre de chômeurs de longue durée a continué d'augmenter, mais ce sont les jeunes actifs qui sont les premiers touchés par la remontée du chômage. Depuis janvier 2002, la hausse est lente mais régulière. Elle est de + 7,5 % sur un an.

Alors que le changement de cap date de mai 2001, sa prise de conscience est beaucoup plus tardive. *« L'ampleur et la durée du retournement conjoncturel ont été sous-estimées »*, constate Jacques Freyssinet, coordinateur de la dernière chronique internationale de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) rendue publique lundi 21 octobre et consacrée justement à ce retournement. Passant en revue tous les pays industrialisés, le repli apparaît pour une fois général. Après une période de croissance forte de l'emploi – la France a créé 1,5 million d'emplois entre 1997 et 2000, soit en moyenne plus que ses partenaires – les économies occidentales connaissent, depuis 2001, non seulement un net ralentissement, mais surtout une situation d'imprévisibilité de la conjoncture.

Au niveau de l'Union européenne, ce n'est qu'au sommet de Barcelone, soit au printemps 2002, que les premières sonnettes d'alarme ont été tirées. Avant, les différentes politiques de l'emploi restaient calées sur les objectifs définis au sommet de Lisbonne (mars 2000) avec une croissance à 3 % l'an, sur le plein-emploi et surtout sur des craintes de pénurie de main-d'œuvre, tant quantitative que qualitative pour les entreprises, qui devait être compensé par la formation tout au long de la vie et par le relèvement du taux d'emploi des jeunes, des femmes et des personnes âgées. En France, l'hypothèse du « trou d'air » a aussi prévalu, y compris pendant la campagne électorale.

Alors que d'aucuns prévoient une « *année terrible* » pour 2003, ce qui frappe dans le retournement conjoncturel et dans la remontée du chômage actuel, ce sont les similitudes, avec le début des années 1990.

> Ce qui frappe dans le retournement conjoncturel et dans la remontée du chômage actuel, ce sont les similitudes avec le début des années 1990

Après trois années de contre-chocs pétroliers et de croissance (1986-1989), l'économie mondiale avait connu six années de quasi-stagnation, sans stratégie à moyen terme, de 1990 à 1996. Confrontés aux mêmes maux – le dégonflement de la bulle technologique et la crise financière internationale –, les Etats-Unis et les Quinze ont des stratégies diamétralement opposées. Les premiers ont tout de suite réagi tandis les seconds ont dans un premier temps considéré qu'ils étaient épargnés par la crise et restaient un îlot de prospérité, avant d'adopter une attitude étonnament passive.

Sur le front de l'emploi, le gouvernement Raffarin a choisi une voie médiane, écartelé entre des engagements électoraux, des contraintes héritées des prédécesseurs, avec par exemple la réunification du smic, les exigences du pacte de stabilité et la rigueur qui désormais frappe à la porte. Il a certes conservé la prime pour l'emploi qui aura des effets positifs. Mais en abandonnant les 35 heures, tout en augmentant le contingent des heures supplémentaires, il va de facto réduire le volume des embauches par les entreprises. A cela va s'ajouter la suppression des emplois-jeunes en 2003 qui devraient renvoyer 60 000 à 70 000 jeunes sur le marché du travail. Signe des temps, les crédits de l'emploi baissent de 6,2 % dans le budget 2003 et le gouvernement vient de nommer Claude Viet, ancien directeur général de La Poste, au poste de « M. Plan sociaux » pour éteindre les feux qui couvent.

Dans ce paysage économique plus qu'assombri, le premier ministre ne peut pas se prévaloir d'un soutien des entrepreneurs. La méthode économique du gouvernement *« n'est pas la nôtre »*, a précisé Ernest-Antoine Seillière, dans son dernier point de presse, avant d'ajouter que le gouvernement faisait *« fausse route »* en ne proposant que la suspension des dispositions sur les licenciements de la loi de modernisation sociale plutôt que leur abrogation. Le président du Medef a renchéri en estimant que *« nous serons très loin en 2003 des 2,5 % de croissance »*.

Alain Beuve-Méry

Faire plaisir aux militaires sans déstabiliser l'euro

JACQUES CHIRAC veut équiper de neuf l'armée française, estimant qu'elle a été négligée par le précédent gouvernement socialiste. En fidèle servant des consignes présidentielles, Jean-Pierre Raffarin, premier ministre, a donc prévu un budget 2003 en nette augmentation : 31,07 milliards d'euros (dépenses de retraite non incluses) soit une hausse de 7,5 % par rapport à la loi de finances 2002. Francis Mer, ministre des finances, a donc dû expliquer à ses homologues européens que la France avait *« d'autres priorités »*. *« Les autres pays n'ont pas choisi cette voie, mais nous sommes encore dans une Europe où les options budgétaires et politiques relèvent de la compétence nationale »*, a-t-il ajouté. Une réponse qui a beaucoup plu aux Britanniques. Ceux-ci ont apprécié la volonté de la France d'atteindre un ratio défense-produit intérieur brut (PIB) proche de celui qui prévaut en Grande-Bretagne, soit 2,2 %. En revanche, Bruxelles, qui avait déjà repoussé à 2006 la date de mise à l'équilibre des finances publiques des différents pays membres, a réagi plutôt fraîchement.

Les arguments ne manquent pas pour justifier la hausse des dépenses militaires en France : usure prématurée des matériels, vieillissement du parc d'avions et de blindés, consommation rapide des pièces de rechange, sans parler de la généralisation du terrorisme, de l'élargissement du périmètre de sécurité de l'Europe, avec l'inclusion de nouveaux membres, sans oublier la concurrence technologique des Etats-Unis.

DONNER DES GAGES

Cela dit, la dissidence française n'est pas simple à tenir et le soutien affiché de Sir George Robertson, secrétaire général de l'OTAN déclarant que les autres pays de l'Union devraient suivre le même chemin, peut se révéler gênant. Car au-delà de la France, il y a l'euro. Après avoir milité si ardemment pour l'avènement de la monnaie unique, la France est, sans doute plus qu'un autre pays, comptable de sa bonne tenue sur le marché des changes. Or une position budgétaire trop excentrique – voire laxiste – pourrait amener les marchés à douter de l'engagement de la France au sein du pacte de stabilité et de croissance et à devenir par conséquent sceptiques quant à son attachement à l'euro.

Rien d'étonnant donc si Francis Mer s'est senti obligé de donner des gages. Il a donc fait savoir que le report des efforts budgétaires durerait seulement un an. Il a ensuite proposé de sortir les dépenses de défense – et principalement les dépenses d'investissement au sein du budget défense – de la comptabilité du budget national. De cette manière, toute décision d'augmenter les dépenses de défense éviterait d'accroître simultanément le déficit budgétaire. Cette technique aurait pour avantage secondaire de donner aux autres pays européens une bonne raison d'investir un peu plus qu'ils ne le font aujourd'hui dans une défense de type européen.

Cette astuce budgétaire ne semble pas séduire grand monde au sein de l'Union. Car chacun sait bien qu'il existe d'autres moyens d'investir dans une défense commune sans accroître les dépenses : par exemple, une agence européenne qui centraliserait les budgets de recherche et développement et monopoliserait les commandes d'équipement pour l'ensemble des pays de l'Union aurait une valeur tout à la fois de symbole et d'économies plus riches d'avenir qu'un simple effort budgétaire au plan national. Mais une telle institution serait également l'ultime renoncement aux derniers lambeaux d'autonomie nationale des gouvernements.

Yves Mamou

Quelle politique économique pour la France ?

SI L'ÉLYSÉE, BERCY ET MATIGNON NE PARLENT PAS D'UNE SEULE VOIX, L'OBJECTIF EST CEPENDANT DE TENIR LES PROMESSES DU CANDIDAT CHIRAC

A la question « Quelle politique économique le premier ministre souhaite-t-il mener pour la France ? », le programme électoral de Jacques Chirac fournissait initialement des éléments de réponse, avec, au premier plan, la baisse des impôts et des charges pour 30 milliards d'euros entre 2002 et 2007. Mais, depuis, la conjoncture a changé, et l'espoir de reprise s'est éloigné. Dans ce contexte pour le moins incertain – avec des interrogations sur l'économie américaine, l'éventualité d'une guerre en Irak et l'effondrement des places boursières –, le gouvernement a du mal à expliquer ses intentions.

La cacophonie qui règne au sein du gouvernement depuis quelques semaines en est l'illustration la plus concrète. Le 9 octobre, Francis Mer, ministre de l'économie et des finances, annonce que la France s'engagera sur *« la voie de la rigueur et de la discipline »* en 2004, afin de respecter ses engagements européens de réduire son déficit public structurel (hors aléa conjoncturel) de 0,5 point par an. A Matignon et surtout à l'Elysée, on n'apprécie pas. Jean-François Copé, porte-parole du gouvernement, est chargé par le chef de l'Etat de rectifier le tir deux jours plus tard : *« La rigueur n'est pas le mot que nous utilisons aujourd'hui pour caractériser la politique économique que nous voulons conduire. Le gouvernement est obsédé par l'idée de stimuler le pouvoir d'achat des Français et de se bagarrer pour préserver l'emploi »*, précise-t-il.

Lundi 14 octobre, à Troyes, M. Chirac veut sans doute clore le chapitre en annonçant la poursuite *« méthodique »* de la baisse des impôts et des charges. Le message est clair : il n'y aura pas de rigueur et, quelle que soit la conjoncture, le président respectera ses promesses de campagne. Il n'empêche. Francis Mer revient à la charge mardi 15, à l'occasion de la discussion générale sur le projet de loi de finances qui s'ouvre à l'Assemblée nationale. L'hôte de Bercy évoque la possibilité de *« rectifier le tir »* de la politique économique si la situation devait se dégrader. Francis Mer, d'ailleurs, annonce aux députés que les crédits du budget 2003, qu'ils n'ont pas encore voté, feront l'objet d'une régulation. Il poursuit : *« En cas de détérioration de la conjoncture, nous ne renoncerons pas aux baisses d'impôts qui ont été annoncées et qui auront été votées. »* Comprendre : les autres dépenses, celles qui n'auront pas été votées, attendront. Une fois encore, Jean-François Copé doit corriger dans la journée les impertinences de M. Mer.

Mercredi 16, toujours à l'Assemblée, l'ancien patron d'Arcelor rentre dans le rang : la rigueur, ça vient de *« l'adjectif être rigoureux »*, dit-il d'abord. Avant de continuer : *« Les baisses d'impôts seront poursuivies. Elles seront efficaces car elles s'inscrivent dans la durée. » « Nous croyons à nos hypothèses de croissance »*, a même jugé nécessaire d'ajouter le ministre, qui avait également énervé l'Elysée en expliquant à la presse et aux parlementaires à propos de l'hypothèse de croissance de 2,5 %, sur laquelle est construit le projet de loi de finances 2003, que *« la réalité ne sera certainement pas de 2,5 % »*.

ORDRE DE MARCHE

Que faut-il déduire de ce désordre apparent ? Sans doute que, pour l'heure, ce qui guide les choix de politique économique du gouvernement, c'est, plus que la conjoncture, l'obsession de ne pas trahir les promesses de Jacques Chirac et de ne pas rééditer l'expérience de 1995. A peine élu, le président de la République avait abandonné sa thématique de la *« fracture sociale »*, qui lui avait justement fait gagner l'élection, pour mettre la France en ordre de marche vers l'euro. Au programme, donc, hausses d'impôts et compression des dépenses pour réduire les déficits publics et les ramener sous la barre des 3 % du produit intérieur brut imposés par le traité de Maastricht.

Jacques Chirac garde une conviction de cette époque : pas question de revenir sur des promesses électorales au nom de contraintes extérieures, surtout quand elles sont européennes. Il conserve aussi une grande méfiance pour le ministère de l'économie et ses services qui lui annonçaient, en 1997, une situation catastrophique des finances publiques. C'est d'ailleurs à l'aune de leurs conseils qu'il avait décidé de dissoudre l'Assemblée nationale. Avec le résultat qu'on connaît, à savoir la victoire électorale de la gauche. Et une croissance qui est repartie à la hausse quelques mois à peine après l'arrivée de Lionel Jospin à Matignon.

On retrouve ce souci dans d'autres choix du gouvernement. Ainsi, Jean-Pierre Raffarin et Jacques Chirac refusent-ils, pour l'heure, d'ouvrir le dossier de l'ISF, l'impôt sur la fortune, ce que réclame pourtant la majorité. Jean-Pierre Raffarin n'a même pas souhaité inscrire dans le projet de loi de finances pour 2003 la revalorisation de son barème afin de tenir compte de l'inflation. Mais le gouvernement promet une concertation avec les élus de la majorité en 2003 et une réforme de l'intégration des biens professionnels dans l'assiette de l'ISF à l'occasion du projet de loi de Renaud Dutreil, le secrétaire d'Etat aux PME, qui sera examiné au Parlement en janvier. Cette fois-ci, c'est 1986 qui sert de contre-exemple : à l'époque, Jacques Chirac, premier ministre, avait tout bonnement supprimé l'impôt sur les grandes fortunes, ce qui avait alors été très impopulaire.

Si la conjoncture se dégrade, comme le prévoient certains économistes, le gouvernement sera obligé d'arrêter une véritable stratégie de politique économique. Il lui faudra d'abord dire quel est son credo en matière européenne. Considère-t-il comme inaliénable la barre des 3 % de déficit inscrite dans le pacte de stabilité et de croissance ? Entre Bercy, Matignon et l'Elysée, les positions sur le sujet sont clairement différentes aujourd'hui. Le gouvernement devra aussi choisir entre soutenir la croissance par la poursuite de baisses d'impôts coûteuses et augmenter des dépenses comme celles consacrées à l'emploi qui sont aujourd'hui minorées. Et dire s'il préfère réellement assainir les finances publiques.

Virginie Malingre

Philippe Chalmin, professeur associé à l'université Paris-Dauphine

« Le projet de budget du gouvernement n'est ni libéral ni dirigiste »

PHILIPPE CHALMIN

► **1991** Il devient conseiller économique de la société d'assurances, EULER-SFAC, il est par ailleurs professeur associé à l'université Paris-Dauphine.

► **1985** Il coordonne chaque année le rapport Cyclope sur les marchés internationaux.

► **2000** Cet agrégé d'histoire a fondé Ulysse, un club d'économistes qui a publié avant le scrutin présidentiel d'avril dernier *Le politique saisi par l'économie* (Ed. Economica, 392 p., 25 ¤), dans lequel les auteurs passaient en revue les défis que devrait relever le futur chef de l'Etat.

Quel diagnostic faites-vous de la situation conjoncturelle ? Les hypothèses de croissance retenues par le gouvernement dans le projet de loi de finances 2003 vous paraissent-elles réalistes ?

Le contexte international est le moins porteur que nous ayons connu depuis la récession du début des années 1990. A cela s'ajoute une crise boursière d'une gravité sans précédent en deux siècles d'histoire. Certes, de nombreux pays émergents, à l'image de la Chine ou de l'Inde, poursuivent leur croissance, mais, au sein des grandes économies développées, le Japon est toujours confronté à la dépression, et les Etats-Unis hésitent entre rechute et croissance molle. L'Europe, de son côté, est handicapée par un véritable maillon faible, l'Allemagne, qui pourrait connaître en 2003 sa troisième année de demande interne négative. Nous assistons à une véritable crise du modèle rhénan, et celle-ci, à l'image du Japon, risque de durer beaucoup plus longtemps qu'on ne le pense.

Dans ces conditions, il est illusoire d'espérer un « cavalier seul » de la France. La croissance française repose actuellement sur le seul moteur de la consommation des ménages. Celui-ci devrait se maintenir en 2003. La question centrale demeure l'investissement des entreprises. Le projet de loi de finances 2003 table sur un redémarrage rapide pour atteindre une croissance de 3 % l'an prochain. Cela peut apparaître prématuré au vu de l'évolution des défaillances d'entreprises et du moral des industriels, mesuré à travers les enquêtes de l'Insee.

Dès lors, le chiffre de 2,5 % de croissance du produit intérieur brut (PIB) pour 2003, raisonnable encore au printemps, sera plus difficile à atteindre. L'hypothèse la plus réaliste tourne autour de 2 %, mais elle ne modifie pas de manière significative les principaux équilibres budgétaires. Nous restons donc loin d'un scénario catastrophe dans lequel toutes les économies occidentales rechuteraient sur fond de guerre en Irak et de flambée des prix du pétrole. Dans cette hypothèse, la France aurait malheureusement des chances de partager le marasme allemand.

Ce projet de budget est-il, selon vous, fidèle aux engagements du candidat Chirac ?

En dépit de perspectives économiques très différentes de celles que l'on pouvait espérer début 2002, au moment de la campagne électorale, le gouvernement s'est quand même efforcé de tenir ses promesses les plus symboliques, au plan économique, comme la baisse de l'impôt sur le revenu des ménages. Au chapitre des baisses d'impôt, les entreprises sont néanmoins les principales gagnantes à travers la poursuite de la suppression de la part salariale dans la taxe professionnelle.

Pour le reste, les marges de manœuvre étaient faibles, et ce d'autant plus que le choix a été fait de concentrer l'effort sur les fonctions régaliennes de l'Etat (sécurité, justice, défense).

Une inflexion majeure par rapport au gouvernement précédent est toutefois visible dans le domaine de l'emploi des jeunes. Le dispositif des emplois-jeunes, qui fonctionnait exclusivement dans la sphère publique, n'est pas renouvelé et devrait s'éteindre peu à peu. A la place, l'accent est mis sur les jeunes en mal d'intégration, auxquels on propose des contrats sans charges sociales en entreprise. C'est donner aux entreprises un rôle essentiel dans la résorption du chômage des jeunes pas ou peu qualifiés. C'est là un véritable pari en termes économiques, mais aussi en termes de solidarité.

Est-ce un projet d'inspiration libérale ?

Non, il serait abusif de qualifier ce budget de libéral comme, a contrario, de dirigiste. La droite française n'a jamais été libérale – au sens anglo-saxon –, sauf à la fin du XIXe siècle, avec des économistes comme Frédéric Bastiat, qui n'inspire plus personne en France en dehors d'Alain Madelin. Il n'est pas certain d'ailleurs que les Français aient voté pour un projet libéral et aient envie de changer un modèle qui résiste beaucoup mieux à la crise que la plupart de ses voisins. Ce qu'ils réclament à cet Etat qui contrôle quand même plus de la moitié du PIB, c'est à la fois plus de proximité et d'efficience, plus de subsidiarité au niveau de ses échelons locaux et de souplesse dans ses interventions.

> « La droite française n'a jamais été libérale, au sens anglo-saxon, sauf à la fin du XIXe siècle. Il n'est pas sûr d'ailleurs que les Français aient envie de changer un modèle qui resiste beaucoup mieux à la crise que la plupart de ses voisins »

Il me semble que le gouvernement est conscient de ces paradoxes profonds du modèle français, et les choix budgétaires les illustrent assez bien, quitte à ne pas toucher beaucoup aux dépenses de l'Etat (elles croissent de 0,2 % en volume) ni au nombre des fonctionnaires, qui, en net, ne diminue que de 300 pour autant qu'on puisse en juger dans un océan d'incertitudes statistiques.

Il n'en reste pas moins que notre système a quelques chantiers urgents à ouvrir, même si le contexte conjoncturel ne rendra pas les choses faciles : retraites du public, mais aussi du privé, Sécurité sociale et budget de la santé, réformes de quelques grandes administrations par trop monolithiques.

La France s'est engagée dans un bras de fer avec la Commission de Bruxelles sur le respect du pacte de stabilité. Cet isolement sera-t-il longtemps tenable ?

On peut comparer l'Europe à un voilier de compétition. Par temps calme, on peut confier le navire au pilote automatique. Mais, dès que la mer se creuse, il faut reprendre le gouvernail. Le problème est que notre voilier européen n'a pas à proprement parler de barre. Que la conjoncture soit belle ou difficile comme aujourd'hui, nous n'avons que nos malheureux stabilisateurs automatiques et, sur le pont, un matelot, le banquier central, dont la seule mission est de vérifier que nous n'embarquons pas trop d'inflation.

Le pacte de stabilité est un instrument de bon sens par bonne conjoncture. Lorsqu'en 2000 la croissance française était supérieure à 4 %, il aurait fallu s'inquiéter de notre déficit budgétaire, qui était encore proche de 1,5 %. Mais aujourd'hui, par vent économique contraire, il est absurde de se priver de toute marge de manœuvre et de faire de la barre des 3 % une ligne sacrée. Cela montre simplement la fragilité du concept même de pacte de stabilité dès lors que nous n'avons pas d'institutions économiques européennes responsables.

La France est-elle d'ailleurs si isolée que cela quand elle affirme avoir d'autres priorités que le respect à la lettre du pacte ? L'Allemagne et l'Italie sont dans la même situation, et de manière un peu surprenante, le président de la Commission Romano Prodi vient de parler de « stupidité du pacte de stabilité » du fait de sa rigidité. Cela n'est pas se faire l'avocat des « mauvais élèves », que de demander plus de réalisme et de souplesse et surtout au-delà, des institutions plus cohérentes, cette remarque englobant aussi la Banque centrale européenne.

Propos recueillis par Laurence Caramel

CHRONIQUE

par **Serge Marti**

Pensée plurielle

LIONEL STOLERU nommé président délégué du Conseil d'analyse économique (CAE), en remplacement de Jean Pisani-Ferry, démissionnaire cet été pour cause d'alternance politique ? Au siège du CAE, transféré au cœur du quartier parisien de Montparnasse, on juge l'information prématurée en indiquant prudemment que l'ancien conseiller économique de Valéry Giscard d'Estaing, à Rivoli puis à l'Elysée, est simplement « *candidat* » à ce poste envié.

Créé par Lionel Jospin en 1997 pour éclairer la lanterne du gouvernement sur ses orientations économiques et sociales, le CAE, présidé par le premier ministre, regroupe 32 membres nommés par lui pour deux ans, auxquels il faut adjoindre cinq membres de droit représentant l'Insee, le Commissariat général du Plan, la direction de la prévision et le ministère des affaires sociales (Dares et Drees). Polytechnicien, ingénieur général des Mines, Lionel Stoleru qui fut aussi un bref compagnon de route de Michel Rocard lorsque celui-ci était à Matignon, ne ferait pas tache parmi ses pairs, économistes comme lui. De plus, ses anciennes fonctions de ministre du travail et une appétence réelle pour le social en font un « candidat » idéal pour Jean-Pierre Raffarin soucieux de ne pas désespérer la « France d'en bas », selon l'expression désormais passée dans le langage courant.

Au-delà du choix – naturellement politique – de la personne appelée à piloter ce « réservoir à idées » version française, la véritable question n'est pas tant la pérennité de l'institution – pour le premier ministre, elle est acquise – que le rôle que Matignon entend lui faire jouer. A peine nommé ou presque, Jean-Pierre Raffarin a d'abord assumé « l'héritage Jospin » du CAE. Le 11 juillet, il a présidé en personne la présentation de deux rapports, l'un sur l'effet de serre, soutenu par Roger Guesnerie, professeur au Collège de France, l'autre sur la Banque centrale européenne, présenté par Patrick Artus, directeur des études économiques à la Caisse des dépôts et consignations et Charles Wyplosz, professeur à l'université de Genève, ce qui porte à 38 le nombre de travaux du Conseil parus à ce jour.

RAPPORT

Trois autres rapports sont dans le tuyau : l'un sur la ségrégation urbaine et l'intégration sociale, confié à Jean-Paul Fitoussi, professeur à l'IEP Paris et à Joël Maurice, enseignant aux Ponts, le deuxième sur les crises financières (Robert Boyer, directeur de recherche au CNRS, Mario Dehove, président délégué, par intérim, du CAE et Dominique Plihon, professeur à Paris-Nord), le dernier portant sur la réforme des institutions de Bretton-Woods à laquelle se sont attaqués Daniel Cohen, professeur à l'Ecole normale supérieure et Richard Portes, directeur du Center for Economy Policy Research, à Londres. Le 24 octobre, lors de la prochaine réunion du CAE, ses membres prendront connaissance du rapport sur la compétitivité présenté par Michèle Debonneuil (Commissariat général du Plan) et Lionel Fontagné (directeur du Cepii).

Mais Jean-Pierre Raffarin a lui aussi tenu à imprimer sa marque sur les travaux du CAE. Sur la forme comme sur le fond. Un premier rapport sur les licenciements et les institutions du marché du travail a été confié à Olivier Blanchard (professeur au MIT américain), un autre sur la décentralisation à Daniel Gros, directeur du CEPS un *think tank* bruxellois, enfin a été lancé un dernier rapport sur les normes comptables dont le rapporteur n'a pas encore été désigné. A cette occasion, le premier ministre a exprimé le souhait que les prochains rapports du Conseil « *soient un peu plus légers* » et rédigés « *un peu plus vite* », notamment celui qui est consacré aux licenciements. A en juger par l'actualité, il faut effectivement éviter de trop traîner sur le sujet.

Jeunes : une vision limitée par la réponse sécuritaire

LE CONTRAT D'INSERTION DANS LA VIE SOCIALE, LE CIVIS, DEVRAIT VOIR LE JOUR D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE

La mise en place du contrat-jeune en entreprise est emblématique de la politique sociale du gouvernement. Elle est d'inspiration libérale dans la mesure où les emplois créés le seront dans le secteur privé par le jeu de l'offre et de la demande, à la différence des emplois-jeunes du gouvernement précédent. Mais elle est également sociale : les jeunes visés sont ceux qui manquent le plus d'un bagage permettant l'embauche et les contrats proposés sont à durée indéterminée. » Cette présentation du contrat-jeune, que l'on peut lire sur le site Web du ministère du travail, trace les limites de l'action du gouvernement Raffarin sur le front de l'emploi des jeunes. Mais il faut ici entendre le terme de « limites » au sens du champ de l'action engagée, comme au sens des obstacles rencontrés.

Le champ d'action est, dans un parti pris de rupture avec les emplois-jeunes qui relèvent de la sphère – et des deniers – publics, celui de l'emploi marchand. Mais ce choix, largement idéologique, définit du même coup la limite du dispositif : la capacité des entreprises à embaucher. Or, les difficultés économiques ont fait repartir à la hausse le chômage des jeunes. Fin août 2002, on comptait 392 000 chômeurs de moins de 25 ans, 10 % de plus qu'un an auparavant (16 % chez les hommes, 30 % chez les non-qualifiés).

Et il n'est pas dit que les allégements de charges prévus pour les contrats-jeunes suffiront à convaincre les employeurs, comme en témoigne la diminution des entrées en contrats d'alternance (apprentissage, qualification, adaptation – moins 18 % au 2e trimestre 2002 par rapport à 2001), malgré les baisses de charges dont bénéficient ces contrats. Tout bon libéral le sait : on ne fait pas recruter une entreprise qui n'en a pas besoin. Surtout à durée indéterminée...

Le second champ d'action est l'allégement des dépenses de l'Etat. D'où la suppression annoncée, dans le budget 2003, de 100 000 contrats emploi-solidarité (CES) et 10 000 contrats emploi consolidé (CEC), ainsi que le non-renouvellement d'une bonne part des 73 500 emplois-jeunes arrivant à échéance dans l'année. Comme le dit un haut fonctionnaire, « *il est plus facile de couper dans les emplois aidés que dans ceux des fonctionnaires : il n'y a ni syndicats, ni grèves à craindre* ». Mais voilà : si l'éducation nationale a, dans les quinze dernières années, fait considérablement reculer la part d'une génération sortant de l'école sans qualification, de 12 % en 1989 à 8 % en 2001, un seuil incompressible de 100 000 jeunes semble avoir été atteint depuis deux ou trois ans. Un flux qui vient chaque année grossir le stock de ceux pour qui s'accumulent les difficultés sociales, jeunes des banlieues issus de l'immigration (mais aussi, on l'oublie, jeunes ruraux), aggravées par la conjoncture actuelle. Et qui sont aussi les principaux bénéficiaires des emplois aidés. Les choix budgétaires apparaissent ainsi, comme ceux de la politique de l'emploi, « contra-cycliques ».

Conscients du danger, les ministres concernés comptent sur le contrat d'insertion dans la vie sociale, le Civis, qui devrait voir le jour d'ici à la fin de l'année, ou encore sur les collectivités locales, à la faveur du nouvel élan donné à la décentralisation. Mais tout reste à définir : apports de l'Etat et des collectivités, montant des rémunérations, publics et effectifs concernés, etc.

Le président de la République a pourtant réaffirmé, dans son discours de Troyes le 14 octobre, à quel point ces 100 000 jeunes feront l'objet de toutes les attentions. Mais le débat public a plutôt indiqué, au cours des derniers mois, que la jeunesse attirait l'attention d'autres ministres, ceux de l'intérieur et de la justice. Création de « centres fermés » pour mineurs délinquants, ouverture ou rénovation de 1 000 places pour les mineurs dans les établissements pénitentiaires (4 000 sont incarcérés chaque année en France), extension du seuil de la détention provisoire de 16 à 13 ans, « sanctions éducatives » pour les enfants de 8 à 13 ans, développement des classes et ateliers « relais » destinés à extraire les « éléments perturbateurs » de leurs établissements d'origine...

« STRATÉGIE GLOBALE »

Même ce troisième champ d'action gouvernemental, « le rétablissement de l'autorité » destiné à « juguler l'insécurité », trouve lui aussi sa limite : « *On ne peut répondre par des mesures répressives aux difficultés concrètes rencontrées par un pan de la jeunesse* », observe Jean-Baptiste de Foucauld, président de la commission nationale pour l'autonomie des jeunes, une instance parlementaire installée sous le gouvernement précédent, mais qui n'a pas été dissoute depuis et s'efforce de « vendre » ses travaux aux différents ministères. « *Sans grand succès jusqu'ici* », reconnaît son président, pour qui « *il faut définir une stratégie globale et cohérente vis-à-vis de la jeunesse. Les politiques lui doivent bien cela, après la mobilisation qui a permis de faire barrage à l'extrême droite...* ».

Antoine Reverchon

POUR EN SAVOIR PLUS

> **« Retournement conjoncturel et emploi »**, *Chronique internationale* de l'IRES, n°78 (septembre 2002, 164 p., 9,91 €).

> **La Prévision économique,** de Nicolas Carnot et Bruno Tissot (éd. Economica, 2002, 483 p., 29 €).

> **« Les mutations des finances publiques »**, *Revue française de Finances publiques* (n°79, septembre 2002, éd. LGDJ, 348 p., 33 €).

> **Nous sommes aussi des citoyens ! Regards de jeunes sur notre société,** de Noël Daubech, DIIJ, et Bernard Deljarrie, Fondation Dexia Crédit local (Le Cherche-Midi éditeur, 220 p., 14 €).

L'INSTITUT FRANCILIEN D'INGÉNIERIE DES SERVICES
De l'Université de Marne la Vallée

Vous propose en 2003 deux DESS (3e cycle, niveau 1) pour deux métiers :

INFORMATION ET SECURITE, INTELLIGENCE ECONOMIQUE
(se déroule en session annuelle et estivale)

Formation en alternance (continue et apprentissage)
Rentrée janvier 2003.
Admission sur titre ou Validation des acquis professionnels.
Prix : 2288 €
+ droits d'inscriptions.
Candidatures dès maintenant,

Secrétariat :
Tél. : 01.49.32.91.12 ou 90.20
Fax : 01.49.32.91.33
Mail : gerbet@univ-mlv.fr
david@univ-mlv.fr

EN DIRECT DE BRUXELLES

par **Laurent Zecchini**

L'Union à plusieurs ?

« VOUS AVEZ dit élargissement ? Mais regardez dans quel état se trouve l'Europe : personne n'est prêt ! » Ni les dix pays candidats, à en juger par ce catalogue de leurs carences et faiblesses que constitue le récent rapport d'étape de la Commission européenne ; ni les Etats-membres, qui sont encore très loin d'un accord sur la question pourtant cruciale du financement de l'élargissement ; ni surtout les opinions publiques européennes – la moitié seulement des Européens se déclarent favorables à l'élargissement, les Britanniques et les Français étant les plus réticents –, effectivement personne ne semble prêt. pour boucler les négociations d'adhésion. La décision de Paris et de Berlin ne peut que mécontenter les « Dix » qui seront de facto mis devant le fait accompli. La France explique qu'elle ne veut pas que la politique agricole commune (PAC) devienne *« la variable d'ajustement de l'élargissement »*. Position à demi vertueuse : la réalité est que, premier bénéficiaire de la PAC, elle refuse naturellement toute remise en cause des aides directes avant l'échéance budgétaire de 2006.

Les préoccupations allemandes sont autres : l'Allemagne est l'un des plus gros contributeurs nets au budget communautaire, et, comme

Le président polonais Alexandre Kwasniewski s'insurge contre le risque pour son pays de devenir contributeur net dès 2004, notamment parce qu'il devra régler une somme de 232 millions d'euros à titre de contribution au rabais britannique !

elle ne veut pas devenir la vache à lait de l'élargissement, elle s'oppose au principe même des « aides directes progressives » aux pays candidats imaginé par la Commission (25 % des montants reçus par les agriculteurs des Quinze la première année, pour arriver à 100 % en 2013). De façon plus cachée, le gouvernement allemand veut profiter de l'occasion pour commencer à ébranler la forteresse de la PAC, qui lui coûte trop cher. A Paris, on a vu le danger et adopté la stratégie d'un élargissement du débat.

La PAC, explique-t-on, n'est pas la seule politique onéreuse de l'Union ; à terme, les aides structurelles de la politique régionale vont également coûter cher et, puisque l'on parle gros sous, n'est-il pas temps de se pencher sur le « chèque » britannique, acquis de haute lutte, en 1984, par Margaret Thatcher, et dont la justification, aujourd'hui, n'emporte pas la conviction ? Ce dernier argument porte, en particulier parmi les pays candidats : à Varsovie, le président polonais Alexandre Kwasniewski s'insurge contre le risque pour son pays de devenir contributeur net dès 2004, notamment parce qu'il devra régler une somme de 232 millions d'euros à titre de contribution au rabais britannique !

La Commission a promis que des compensations seront accordées aux pays entrants qui vont se retrouver dans la situation paradoxale de devoir verser plus d'argent à l'Union qu'ils n'en recevront d'elle. A terme, il faudra que tout le monde fasse un effort pour financer l'élargissement : outre la France et la Grande-Bretagne, les pays du Sud comme l'Espagne, le Portugal et la Grèce, ainsi que l'Irlande, devront accepter une réduction du montant des aides structurelles, dont ils sont les principaux bénéficiaires.

Au fond, chacun pour d'excellentes raisons, les pays du « club européen » se refusent encore à tirer les conséquences financières de leur décision de favoriser l'avènement de la « grande Europe ». Comme quoi on peut avoir une vision généreuse du devenir du continent européen et être économe de ses deniers...

Serait-ce que les chefs d'Etat et de gouvernement ont voulu brûler les étapes, imposer à marche forcée un élargissement « historique » sur les ruines du mur de Berlin, sans vérifier à intervalles réguliers qu'ils étaient suivis — et compris — par les peuples européens ? Probablement. Pourtant, c'est en 1993, lors du conseil européen de Copenhague, que les Quinze ont ouvert la perspective de l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale. Sous la houlette de la Commission de Bruxelles, les pays candidats ont mis à profit cette décennie pour accomplir une véritable mutation économique, politique et parfois démocratique, souvent au prix de lourds sacrifices. Les résultats sont impressionnants, mais n'atteignent pas le niveau requis.

Du coup, la Commission européenne est obligée de se livrer à un pari politique : en 2004, affirme-t-elle, les « Dix » seront prêts. Au sein de l'Union, en revanche, on s'est endormi. Les gouvernements européens ont poursuivi leurs habituelles joutes communautaires, sans se soucier de préparer leurs opinions publiques au grand chambardement de l'élargissement, et notamment pas à son coût. Les résultats de cette absence de pédagogie sont visibles, pour des raisons différentes, en Irlande et aux Pays-Bas, où une partie de la classe politique néerlandaise a pris prétexte de l'impréparation de certains pays candidats pour provoquer une crise politique.

Outre que la question néerlandaise pourrait être le grain de sable grippant le bel ordonnancement du sommet européen de Copenhague, en décembre, il est d'autres nuages à l'horizon. Jacques Chirac et Gerhard Schröder viennent de reconnaître qu'il leur sera a priori difficile de résoudre leur différend sur les aides agricoles directes, avant le sommet européen de Bruxelles des 24 et 25 octobre. Or celui-ci devait précisément être l'occasion pour les Quinze d'adopter une position commune sur les propositions financières faites aux pays-candidats.

Ce retard fait planer une ombre sur le sommet de Copenhague, en décembre, puisque les propositions financières sont indispensables

L'Europe sociale doit-elle redouter l'élargissement ?

LES PAYS CANDIDATS NE SONT PAS FORCÉMENT TOUS ATTIRÉS PAR LE MODÈLE QU'OFFRENT LES QUINZE

LYON
de notre envoyé spécial

Il s'agit d'un des rendez-vous attendus sur l'Europe sociale, où il est possible de phosphorer et d'explorer des pistes nouvelles, en toute liberté de ton et d'écoute. Une année sur deux se tient à Lyon la biennale de Lasaire, le Laboratoire social d'actions, d'innovations, de réflexions et d'échanges animé depuis douze ans par Pierre Héritier, ancien dirigeant de la CFDT devenu chercheur et consultant. Pour sa septième édition, les 17 et 18 octobre, avait été retenu comme thème principal de la rencontre : « L'élargissement et l'approfondissement de l'Union européenne (UE) et leurs effets sur la construction d'un modèle social européen, en devenir ». Plusieurs responsables syndicaux ainsi que des représentants des gouvernements des pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne (Pologne, République tchèque, Slovénie, Lituanie, Estonie, etc.) avaient fait le déplacement, ainsi qu'un membre du ministère du travail et de la sécurité sociale de Turquie.

Président de Lasaire, Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais, a mis d'emblée les pieds dans le plat. Partant des opinions publiques des Quinze qui sont soit inconscientes, soit réticentes face aux enjeux de l'élargissement à 25 puis à 27 membres – et dans le cas de la France, majoritairement hostiles –, M. Peyrelevade s'est posé ouvertement la question de savoir en son âme et conscience ce qu'il ferait en cas de référendum sur le sujet. *« Franchement, je voterai "non" »*, a-t-il dit, avant de justifier son refus en dressant un parallèle avec la manière dont s'est effectuée la réunification allemande qui a été *« une catastrophe économique »* et n'a pas été *« un succès social »*.

Enumérant les failles actuelles de l'élargissement : le traité de Nice, qui n'a pas réglé de manière définitive les relations entre les différents Etats ; la question agricole, avec la réforme de la politique agricole commune (PAC) – toujours dans l'impasse – ; les problèmes de compétitivité liés aux salaires nettement inférieurs à l'est et à l'utilisation de cette main-d'œuvre par les entreprises occidentales, ce qui entraînera une restructuration de l'appareil productif, avec d'importantes délocalisations d'activité en Europe, de l'Ouest vers l'Est ; enfin, les questions financières et budgétaires, qui sont au menu du sommet de Copenhague (12-13 décembre) ; bref *« les conditions préalables ne sont pas aujourd'hui réunies pour se garantir contre les risques d'un échec de l'élargissement »*, a conclu le président du Crédit lyonnais pour qui la politique européenne des Quinze ressemble à *« un train qui s'engage très vite dans un tunnel complètement noir. »*

« Je suis devant une mission impossible », a reconnu Joseph Niemiec, vice-président de Solidarnosc, interpellé à la fois comme syndicaliste et comme Polonais. De fortes craintes existent aussi en Pologne, sur les faillites qui pourraient résulter de la libre circulation des hommes et des capitaux, a-t-il expliqué. Le syndicat, qui regroupe 900 000 adhérents, soit 7 % à 8 % de la population active, a lui-même perdu 400 000 membres, essentiellement des sidérurgistes, des mineurs et des cheminots, à la suite des restructurations.

Plutôt qu'à la réunification allemande, M. Simiec a préféré comparer l'adhésion de la Pologne à celles de l'Espagne et du Portugal en 1986. *« L'élargissement, ce n'est pas la même problématique que la réunification »*, a-t-il expliqué, rappelant que les Allemands avaient pris comme objectif un rattrapage rapide du pouvoir d'achat entre les deux Allemagnes. Ce qui s'est révélé un pari intenable. M. Niemiec a par conséquent plaidé pour des périodes de transition plus longues, qui permettraient une meilleure adaption économique et sociale des pays candidats. Enfin, faute de signes positifs de la part de l'Union, les élites polonaises pourraient être tentées de se tourner davantage vers les Etats-Unis, a averti M. Niemiec.

C'est justement à propos de la concurrence, à laquelle l'élargissement risque d'ouvrir la voie, entre deux modèles sociaux, celui de l'Europe des Quinze et celui des nouveaux entrants, qu'Eva Belabed (chambres du travail, Autriche), membre du Comité économique et social européen, a attiré l'attention de l'auditoire. Rappelant que, dans le domaine social, il y avait relativement peu d'acquis communautaires et que la Commission avait en outre un mandat limité, Mme Belabed a souligné que *« les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) s'orientaient vers des modèles de société prônés par les grandes institutions internationales, comme le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale »*. A terme, le modèle social américain, qui repose sur la responsabilité et l'initiative privées, pourrait – subrepticement mais durablement – battre en brèche un modèle social européen plus préoccupé de cohésion sociale et de péréquation au bénéfice des zones de pauvreté. Au niveau des systèmes de retraite, les régimes par capitalisation ont ainsi marqué des points dans certains PECO. L'Office du travail hongrois s'est récemment étonné que l'Union ne soit pas plus présente dans le débat sur la réforme des systèmes sociaux magyars.

« Les conditions préalables ne sont pas aujourd'hui réunies pour se garantir contre les risques d'un échec de l'élargissement. La politique européenne ressemble à un train qui s'engage très vite dans un tunnel complètement noir »

JEAN PEYRELEVADE, PRÉSIDENT DU CRÉDIT LYONNAIS

Face à l'élargissement, le modèle social européen ne risque-t-il pas de devenir un modèle fragile, menacé ? Comme l'explique Gérard Gourguechon (Groupe des Dix, France), *« le déficit social en Europe s'explique aussi par le déficit social dans chacun des Etats membres »*. Alain Chouraqui, directeur au CNRS et responsable du Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST) à Aix-en-Provence, fait le pari que l'élargissement va affaiblir l'Europe sociale dans un premier temps, car *« dans les PECO, il y aura un décalage entre les nouvelles règles sociales adoptées et leurs pratiques réelles »*, mais cet affaiblissement sera transitoire. Une génération, ou peut-être moins.

Alain Beuve-Méry

A Bruges, Robert Picht plonge les étudiants dans le bouillon de culture des Quinze

LE RECTEUR DU COLLÈGE D'EUROPE VEUT DÉVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC L'ASIE, LE MAGHREB OU L'AMÉRIQUE LATINE

BRUGES (Belgique)
de notre envoyé spécial

Toute sa vie, Robert Picht, recteur du Collège d'Europe de Bruges, a décortiqué et combattu les déterminismes et les idées reçues. Son mémoire de maîtrise à l'université de Hambourg consacré à *Madame Bovary* et une thèse sous la direction de Pierre Bourdieu ne le prédisposaient-ils pas à vivre et enseigner cette tension entre les vieux schémas et les exigences de la liberté ?

Par ailleurs, à la tête de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg (Allemagne) comme à l'Ecole nationale d'administration française, il a poursuivi cette quête paradoxale et fait en sorte que ses étudiants inventent des marges de manœuvre et de création. A Bruges, il estime avoir trouvé *« le laboratoire idéal »* pour tirer le meilleur du bouillon de culture européen.

Créé en 1948, le Collège d'Europe est une grande école au sens français du terme. Il reçoit, chaque année et pour dix mois, de septembre à juin, 390 étudiants de quarante nationalités, tous diplômés de l'enseignement supérieur, parlant couramment les deux langues d'enseignement, le français et l'anglais. La sélection est effectuée par pays sur dossier et après entretien. Les frais de scolarité et la pension complète s'élèvent au total à 15 000 euros.

A Bruges et à Natolin, près de Varsovie, nouveau campus créé en 1994, des professeurs « itinérants » de vingt-cinq pays et d'horizons professionnels variés les aident à connaître et pratiquer le droit, les institutions et l'économie européenne. *« Le droit britannique et le droit français sont fondamentalement différents, mais il est essentiel d'apprendre à travailler avec cette différence et ce fonds commun qui constituent le trésor sur lequel peut se construire une compréhension »*, explique Robert Picht. Pas question de ne recruter pour cela que des enseignants universitaires, fussent-ils les meilleurs de leur spécialité. *« Je viens de recruter l'"ombudsman"* (médiateur) *belge pour décrypter les nouvelles formes de conflits sociopolitiques, car aucun professeur classique ne pourra enseigner ce qui est purement du vécu. »*

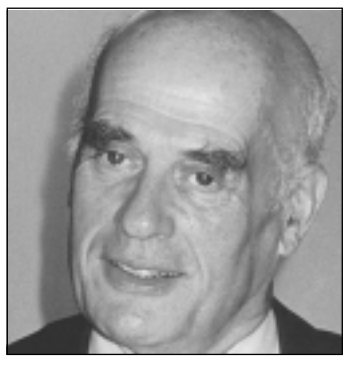

ROBERT PICHT

▶ **2002** Il est nommé recteur du Collège d'Europe de Bruges.
▶ **1994** Il enseigne la sociologie européenne et dirige le département des études pluridisciplinaires au Collège d'Europe de Bruges.
▶ **1972-2000** Né en 1937 à Berlin, il dirige l'institut franco-allemand de Ludwisburg (Allemagne) après des études de langues et de littératures romanes à Munich, Madrid, Francfort et Paris.

ÉQUIPES MULTICULTURELLES

Les étudiants ne se contentent pas d'apprendre : ils doivent vivre ensemble, de voyages en conférences et de fêtes en travaux de groupe. *« Cette vie sociale est essentielle,* confirme le recteur, *car, pour acquérir ce savoir et ce savoir-faire européens, la haute pression du travail et de la vie en commun de quarante "minorités" donne les meilleurs résultats. Même si nous ne leur apprenions rien, il leur resterait de ce séjour au Collège de savoir gérer la complexité en équipes interdisciplinaires et multiculturelles. »*

Lorsqu'ils ont satisfait aux examens et obtenu le diplôme d'études européennes approfondies, les étudiants quittent l'écrin architectural de Bruges et les berges de son canal. Ils n'ont aucun souci à se faire pour trouver un emploi. Les institutions européennes les accueillent à bras ouverts ; les cabinets d'avocats internationaux, les institutions de lobbying, les entreprises privées se les arrachent, tant ils sont adaptés à l'Europe en devenir, à la pratique de cet art qui consiste à cultiver les différences et à poursuivre un rêve d'unité... à travers les contrats commerciaux, la gestion des fonds structurels et les négociations de crise. L'association, qui regroupe 7 000 anciens, assure la continuité entre les générations.

Les projets abondent, sous la présidence de Jean-Luc Dehaene, ancien premier ministre belge, qui a succédé à Jacques Delors à la tête du conseil d'administration du Collège. D'abord inventer une formation continue et un e-learning *« pour les hauts fonctionnaires, les juristes, les économistes des pays qui se rapprochent de l'Europe »*, dit Robert Picht qui parle aussi de développer des partenariats avec l'Asie, le Maghreb ou l'Amérique latine où croît une appétence pour la complexité européenne.

Autant de chantiers qui s'inscrivent en définitive dans le droit fil des allers-retours qui ont rythmé la carrière de Robert Pitch. Flaubert, le jardin des malentendus franco-allemands, Voltaire et Kant, la liberté selon Bourdieu, Mitterrand et Kohl. Valéry Giscard d'Estaing, président de la Convention européenne, vient de demander aux étudiants de la promotion 2002-2003 « Bertha von Suttner » d'imaginer un nouveau nom pour l'Union européenne. Pas moins.

Alain Faujas

L'Etat doit adopter une politique du logiciel

UN RAPPORT DU PLAN PRÉCONISE L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE COHÉRENTE D'ACHAT ET D'ÉQUIPEMENT, QUI SOUTIENDRAIT L'INDUSTRIE INFORMATIQUE NATIONALE

Dans un secteur à évolution (très) rapide comme celui des technologies de l'information, un acteur aussi balourd que l'Etat peut-il même rêver d'avoir un rôle ? Aussi étrange que cela paraisse, une commission du Commissariat général du Plan, présidée par Hughes Rougier, ex-PDG de Matra Datavision, répond *« oui, il le peut »*.

Premier constat de ce rapport intitulé « Economie du logiciel : renforcer la dynamique française », présenté le 17 octobre : le « retard » tricolore en matière de nouvelles technologies n'est pas aussi évident qu'il y paraît. Certes, la France a un nombre d'internautes ou de connexions haut débit moins important que l'Allemagne ou l'Angleterre, et l'Etat, avec sa filiale France Télécom, n'est pas dénué de responsabilités dans cette situation.

Malgré cette faiblesse du marché intérieur grand public, l'économie du logiciel représenterait déjà environ 270 000 emplois en France, soit à peu près autant que l'automobile. Quant au chiffre d'affaires, il pourrait bien avoisiner 31,6 milliards d'euros en 1999 (47,6 milliards pour l'automobile), selon le Syntec informatique, l'organisation professionnelle du secteur. Certes, la France ne compte guère de grands éditeurs de logiciels, lesquels sont presque tous américains. En revanche, elle occupe une place confortable dans l'intégration de systèmes (Cap Gemini Ernst & Young est classé au 6e rang mondial) et des entreprises comme Dassault, Alcatel, Thomson Multimédia... occupent des segments non négligeables dans les nouveaux domaines du logiciel.

L'Etat, qui n'a joué aucun rôle dans cette situation, peut-il aujourd'hui la faire évoluer ? Disons-le tout de suite, la seule proposition réellement forte du rapport est celle qui touche à l'Etat acheteur de logiciels. En 2000, l'ensemble des collectivités locales et des administrations a consacré une somme de 9 milliards d'euros à la dépense informatique. L'Etat aurait donc intérêt à penser sa politique en la matière d'autant qu'il y va de son propre avenir : comme certaines tentatives l'ont montré – bien qu'imparfaitement – à Bercy, une politique logicielle intelligente offre à un gouvernement volontaire un moyen souple pour mener à bien une réforme de l'Etat.

La recommandation de la création d'une direction des systèmes d'information centralisée, qui serait *« responsable des choix d'architecture »* et des outils communs à l'ensemble des structures d'Etat, ou encore celle d'une réforme du code des marchés publics, aujourd'hui mal adapté aux prestations intellectuelles en général et aux logiciels en particulier, paraissent frappées au coin du bon sens. Le but de toutes ces opérations serait bien entendu de réduire les coûts en profitant des offres d'infogérance par exemple, mais aussi de soutenir des solutions d'*open source* (libres de droits et perfectibles par une communauté d'utilisateurs) et de bâtir des partenariats durables avec des entreprises capables de travailler à des systèmes utiles au public comme au privé.

LE "SOFT-WARE" SAUVE LA MISE

Nature de l'investissement dans les technologies de l'information, en %

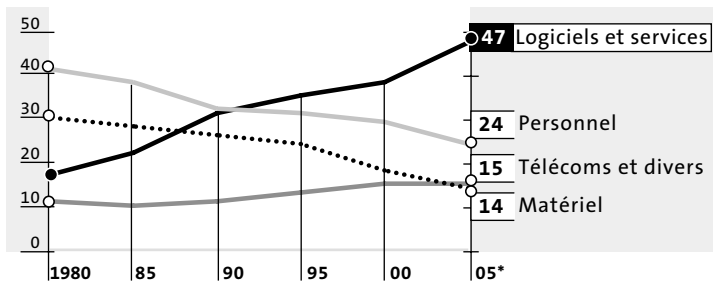

Source : PAC-pays : France *Prévisions

Cette politique centralisée fait d'autant plus sens que, par sa force de frappe financière, l'Etat peut accélérer utilement des évolutions de marché en direction des logiciels *open source*. Des interventions bien ciblées peuvent aider à propulser au sommet un outsider national ou à réduire l'omnipotence de certains éditeurs, notamment américains, qui occupent des positions monopolistiques sur certains segments de marché.

Outre sa capacité d'équipements, l'Etat peut aussi jouer un rôle utile en finançant la recherche. Parmi les pistes évoquées, la mise en place d'une politique d'incitations mieux ciblées vient en tête. Ainsi, le crédit d'impôt recherche pourrait être élargi et le Réseau national des technologies logicielles (RNTL), créé en 2000 pour favoriser les coopérations privé-public dans le domaine des technologies logicielles, gagnerait à être mieux doté en moyens financiers. Actuellement, le soutien public au génie logiciel n'est que de 80 millions d'euros par an, ce qui n'incite guère les chercheurs du public à faire une carrière sur ce créneau.

> Des interventions bien ciblées peuvent aider à propulser au sommet un outsider national ou à réduire l'omnipotence de certains éditeurs, notamment américains, qui occupent des positions monopolistiques sur certains segments de marché

Les rapporteurs se sont également risqués à étudier la question de la brevetabilité du logiciel. Ayant compris qu'il s'agissait d'un domaine à forte teneur polémique où les tenants de l'*open source* se sentent pénalisés et où les recherches d'antériorité risquent de se révéler très conflictuelles, le rapport du Plan s'est refusé à une position tranchée. Et pour le cas où le champ du brevetable finirait par s'étendre, le rapport recommande un certain nombre de positions défensives : tenter d'écarter les méthodes et les algorithmes de la brevetabilité, ainsi que les formats et langages, et tenter de réduire à trois ans au lieu de cinq la protection des produits.

Concernant enfin la normalisation logicielle, le rapport demande à l'Etat d'y jouer un rôle incitatif. Des pouvoirs publics vigilants et en veille perpétuelle seraient ainsi à même de conseiller utilement des entreprises nationales ou privées pour qu'elles participent plus activement aux comités de régulation que les professionnels mettent spontanément en place au niveau international (le World Wide Web Consortium est le meilleur exemple).

Bien que la capacité de l'Etat à jouer les sages omniscients puisse être sérieusement mise en doute, il semble qu'une politique d'achat centralisée et intelligente vis-à-vis du logiciel est la piste la plus prometteuse. Car si l'abstraction informatique pouvait aider à venir à bout des corporatismes bien concrets qui paralysent ou confisquent le fonctionnement de l'Etat, cela serait déjà un progrès certain.

Yves Mamou

L'Algérie entre blocages et soif d'entreprendre

LES INVESTISSEURS REVIENNENT TIMIDEMENT DANS LE PAYS DEPUIS QUELQUES ANNÉES

ALGER
de notre envoyée spéciale

Environ 330 000 conteneurs arrivent chaque année au port d'Alger, contre 40 000 en 1995. Et 2 400 à 2 700 navires y sont accueillis. Des projets d'investissement devraient accroître la capacité de ce site qui vient d'acquérir un scanner et deux remorqueurs. Une fierté pour ce responsable du port qui voudrait aussi en faire un espace convivial. Sur le quai, une immense salle vide, aux murs décorés de mosaïques, attend l'installation d'un restaurant. Ce projet mené avec des partenaires privés se concrétisera bientôt, assure-t-il. En attendant, un garde, posté à l'entrée, interdit la visite du lieu. *« C'est le règlement. » « Tu mourras avec tes règlements ! »*, lance, en arabe, le responsable du port, en s'éloignant avec ses visiteurs.

L'anecdote est symbolique du climat qui règne dans les affaires en ce moment en Algérie. Un mélange d'énergie et d'espoir, mis à l'épreuve par des blocages que ressentent autant les Algériens que les investisseurs potentiels étrangers. Les Français seraient d'ailleurs nombreux à vouloir participer au développement de ce pays en transition vers l'économie de marché et dont la croissance devrait atteindre 4 % en 2002. En témoigne leur forte participation aux rencontres franco-algériennes des chefs d'entreprises – 85 Français –, qui se sont tenues début octobre dans la capitale, organisées par le Medef international et les autorités locales. Cette manifestation, à laquelle participaient aussi 300 acteurs économiques algériens, a été inaugurée par le ministre français délégué au commerce extérieur, François Loos. Premier membre du nouveau gouvernement à se rendre dans le pays avant la visite de Jacques Chirac prévue en janvier 2003, alors que s'ouvrira en France l'année de l'Algérie.

VASTE SOUTIEN

« Depuis deux ans, les PME françaises, et maintenant les grandes entreprises, montrent un intérêt soutenu pour renforcer les liens avec l'Algérie, mais nous n'arrivons pas à faire débloquer des dossiers », a indiqué Yves-Thibault de Silguy, président du comité Algérie du Medef.

Bureaucratie, incertitudes concernant la sécurité des biens et des personnes, manque de transparence sur la situation financière des entreprises publiques privatisables... figurent parmi les obstacles. La situation du pays appelle pourtant à un vaste soutien pour développer le secteur privé et faire baisser le chômage, qui avoisine les 30 %, 80 % des demandeurs d'emploi ayant moins de 30 ans.

Lors de sa visite, François Loos a annoncé un coup de pouce de la France sous la forme d'un plan de conversion d'une partie de la dette extérieure de l'Algérie en investissements sur place, finalisé le 11 octobre, pour un montant toutefois modeste de 61 millions d'euros sur un total de 22 milliards. Un mécanisme déjà utilisé avec le Maroc et la Jordanie, afin de *« transformer le passé en avenir »*, a dit le ministre.

Après un gel des relations, les firmes françaises reviennent en Algérie depuis deux ou trois ans, investissant dans des projets ou créant des filiales, qui seraient autour d'une centaine. Sont ainsi présents CMA-CGM, Michelin, Orangina, Danone, Yoplait, BNP-Paribas, la Société générale... *« Je suis un investisseur heureux,* a témoigné Gilles Martignac, du groupe Castel (boissons), qui a investi 45 millions de dollars. *Mais je suis aussi un investisseur frustré. Nous discutons depuis quelques années de la privatisation du Groupe boissons d'Algérie et il y a encore des obstacles. »* Le total des investissements français s'élèverait à 564 millions d'euros, montant jugé *« bien en deçà des potentialités »* par le président Abdelaziz Bouteflika, devant les entrepreneurs. *« Le gouvernement ira jusqu'à désengager totalement l'Etat des activités marchandes »*, a-t-il promis, en insistant sur *« l'amélioration sensible de la sécurité »* dans le pays.

Plus de 900 personnes ont cependant encore été assassinées depuis le début de l'année. *« Si nous voulons une Europe équilibrée, l'influence du Nord et du Sud doivent être comparables »*, estime Jean-Claude Guibal, député maire de Menton et rapporteur à l'Assemblée nationale d'une mission d'information sur les relations euroméditerranéennes, qui était à Alger avec d'autres parlementaires. *« Or, la Méditerranée est la zone sensible de notre environnement géopolitique, en raison de la menace islamique et du poids démographique. »* Il faut donc accompagner son développement. Pour lui, *« c'est le moment d'aller en Algérie. A force d'être timorés, de rester dans des complexes de colonisateur et décolonisé, on va laisser la place aux investisseurs d'autres pays, et pour nous, ce sera trop tard. »*

Francine Aizicovici

LE CINÉMA EN SOMMEIL

***« En Algérie, aujourd'hui, on peut tout dire, mais on n'a pas d'argent »* pour mettre en œuvre cette nouvelle liberté , déplore le cinéaste Mohamed Chouikh. C'est là le résultat d'une libéralisation du cinéma *« sans accompagnement »*, perçue comme un *« abandon »*. Aussi, très peu de films sont produits faute de moyens. Toujours propriété de l'Etat, qui les loue, les salles ne génèrent plus de recettes pour financer les films. Et les tournages ont du mal à trouver des assureurs.**

***« A Alger, au moment de l'indépendance, on recensait 560 salles. Aujourd'hui, seules deux ou trois d'entre elles fonctionnent. Pourtant, 250 salles sont prêtes à redémarrer, dont quelques-unes rénovées »*, équipées pour les films en 35 millimètres. Le gouvernorat d'Alger, ajoute M. Chouikh, a *« restauré deux belles salles, mais elles sont fermées, faute de films »* à diffuser. Il ne reste plus qu'une poignée de distributeurs. *« C'est plus facile de mettre des cassettes »* dans un magnétoscope. De fait, le marché de vidéos piratées se porte bien, les cassettes VHS sont projetées dans des salles *« pleines de spectateurs »*.**

PENSÉE ÉCONOMIQUE

par Jean-Marc Daniel

Wagner et la croissance de l'Etat

ÉTAT MODESTE, ÉTAT MINIMAL, baisse d'impôts, chaque année, comme un rituel, la discussion budgétaire s'accompagne de discours réclamant la réduction du poids de l'Etat dans l'économie. Déjà, Villèle, sous la Restauration, présentant un budget atteignant pour la première fois le chiffre symbolique de 1 milliard de francs, avait pris l'engagement solennel que plus jamais un budget ne s'élèverait à un tel montant. Pourtant, les dépenses publiques n'ont cessé de croître. En France, entre 1815 et 1914, le budget a quintuplé, alors que les prix sont restés stables. Dans les cinquante ans qui ont suivi, il a, en pouvoir d'achat, été de nouveau multiplié par dix. La dépense publique semble obéir à un mécanisme permanent d'augmentation malgré la volonté affichée des dirigeants de la contenir.

Cette volonté correspond non seulement au fait que tout homme politique acquiert naturellement une réelle popularité en limitant les impôts et donc ipso facto la dépense qu'ils financent, mais encore au fait que, pour les économistes, au-delà d'un certain seuil d'imposition, la croissance économique est handicapée par la fiscalité. Ce seuil, fixé à la fin du XVIIe siècle par Vauban à 30 %, au milieu du XVIIIe par Quesnay à 20 % puis de nouveau par Keynes vers les années 1920 à 30 %, a été revu à la hausse alors que la plupart des économies développées vivent avec des taux d'imposition désormais supérieurs à 40 %. Contre cette idée d'une nécessaire réduction des prélèvements, l'économie politique allemande du XIXe siècle a annoncé que l'Etat obéissait à une loi inéluctable le conduisant à intervenir de plus en plus dans l'économie et donc à accroître son poids dans la production.

Cette loi est connue sous le nom de loi de Wagner, du nom d'Adolph Wagner, l'économiste qui l'a formulée de la façon la plus nette. Il naît en 1835 à Erlangen. D'une famille de la petite bourgeoisie, il poursuit des études qui le mènent à un poste de professeur. Très marqué par la révolution de 1848, il s'associe à tous les mouvements en faveur de l'unité allemande puis, une fois celle-ci réalisée, à l'affirmation de la puissance du nouvel Etat. Comme son homonyme, il soutient Louis de Bavière, pas le roi romantique fou, mais l'empereur germanique du XIVe siècle qui fut le dernier à mener le combat gibelin contre la papauté. Wagner est d'ailleurs un des inspirateurs de Bismarck dans son Kulturkampf contre les catholiques ultramontains. Sa contribution à la politique du chancelier de fer ne se limite pas à cet aspect puisqu'il est un des principaux concepteurs de sa politique économique.

Il expose ses idées dans un ouvrage intitulé *Les Fondements de l'économie politique*, paru en 1876, et surtout dans son *Traité de la science des finances*, où il s'affirme comme un spécialiste en finances publiques. Il appartient à un groupe d'universitaires connu sous le nom de « socialistes de la chaire » qui développent des théories en total décalage par rapport à l'évolution de l'économie politique de leur époque. Alors que celle-ci s'organise autour des idées marginalistes de Jevons et Walras, la contribution germanique en la matière s'incarne à Vienne avec Menger et Böhm-Bawerck. En Allemagne, l'économie politique reste dans la ligne de l'école historique qui affirme l'impossibilité de construire une théorie économique générale et universelle. Pour les tenants de ces idées, chaque pays doit adopter une politique économique conforme à son génie national qu'il ne peut trouver que dans une analyse minutieuse de son histoire.

> L'économiste prône la création d'une véritable sécurité sociale qui, fondée sur un principe « assurantiel », doit rassurer les ouvriers et les détourner de la social-démocratie…

Pour Wagner, l'histoire de l'Allemagne au XIXe siècle est celle de la construction d'un Etat, autour duquel l'action économique doit se centrer. Concrètement, il est protectionniste, et assigne à l'Etat un rôle de cohésion sociale qui passe par l'amélioration de la condition des plus pauvres. Le *Manifeste d'Eisenach,* qu'il signe en 1872 avec les autres « socialistes de la chaire », prône la création d'une véritable sécurité sociale qui, fondée sur un principe « assurantiel », doit rassurer les ouvriers, les détourner de la social-démocratie et en évitant les affrontements politiques et sociaux consolider la nouvelle Allemagne. Cette approche, qui fait de lui un des pères de la protection sociale et de l'Etat-providence, a deux conséquences : elle accroît le poids de l'Etat et justifie sa loi d'évolution des dépenses publiques ; elle nie les principes de l'économie marginaliste qui repose sur une vision égoïste des relations sociales et privilégie le marché pour faire de l'Etat le régulateur.

Si l'histoire semble avoir donné raison à Adolph Wagner et à ses amis en ce sens que le poids de l'Etat n'a cessé d'augmenter (la dépense publique en France ne représentait que 14 % de la richesse en 1913 contre 48 % aujourd'hui), le nationalisme économique virulent qui les animait paraît dépassé. Wagner eut le temps de le sentir, lui qui mourut en 1917, à la veille de la disparition de cette Allemagne impériale qu'il défendait dans des écrits fanatiques.

Jean-Marc Daniel est professeur à l'ESCP-EAP.

Vers un ralentissement économique structurel ? *par Régis Khaber*

Depuis trois décennies, au-delà des fluctuations conjoncturelles, la croissance économique de la plupart des grands pays industrialisés ne cesse de se replier. Ce mouvement s'accompagne, pour nombre d'entre eux et à l'exclusion de courtes périodes de forte croissance, d'une hausse quasi continue du chômage. Dans ces conditions, il est naturel de se demander si la croissance potentielle, ou tendancielle, ne s'est pas repliée. Les conséquences en seraient multiples, tant sur les politiques économiques, notamment les budgets des administrations publiques, que sur les taux de profits des entreprises.

Malheureusement, la croissance potentielle n'est pas une réalité observable. Sa définition la plus commune est le niveau maximal de production durablement soutenable sans générer des tensions « insupportables » sur l'appareil de production susceptibles d'entraîner une accélération de l'inflation. Ainsi, les évolutions du stock de capital, celles du volume de travail, donc de la population active et du nombre d'heures travaillées, et celle des gains tendanciels de productivité définissent les limites des tensions sur l'appareil productif. A moyen terme toutefois, quelques éléments sont notables. L'évolution de la population active est en grande partie encadrée par la démographie tant l'inertie de celle-ci est forte. Le travail et le capital sont substituables. Ce dernier peut être accumulé sans limites.

Dans ces conditions, estimer la croissance potentielle revient à additionner la croissance estimée tendancielle de la population active issue des projections démographiques à celle de la productivité du travail issue de la vitesse d'accumulation du capital et du progrès technique. Mais cela revient à remplacer un problème par un autre tant la mesure de la productivité est difficile. Toutefois, que constate-t-on en tendance ? Pour les grands pays industrialisés, sur les trente dernières années, la productivité apparente du travail ralentit parallèlement à celle du capital. Les explications le plus souvent avancées sont la hausse de la part des services, où les gains de productivité sont faibles, dans la production totale et l'idée de rendements décroissants dans la diffusion du progrès technique, une sorte de saturation des économies industrialisées. Le « mirage » de la nouvelle économie se mesure à cette aune : les dernières innovations, celles du secteur des TMT (technologies, médias, télécoms), seraient à même de modifier durablement la tendance de la productivité du travail et donc augmenteraient la croissance potentielle, etc. D'un point de vue fondamental, c'est-à-dire indépendamment de l'image donnée par les marchés financiers, il est très difficile aujourd'hui de valider l'idée de « nouvelle économie ».

Dans les évolutions économiques, rien ne permet de conclure à une rupture de tendance des gains de productivité, dans un sens ou dans un autre. Aussi paraît-il prudent de considérer que le *trend* de productivité est inchangé et que, en conséquence, les variations de la population active seront le principal déterminant de celles du niveau de croissance potentielle des grands pays industrialisés.

A ce titre, quid de la France ? Avec l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nombreuses de l'après-guerre, la population active est appelée à ralentir fortement puis à baisser. D'après les projections de l'Insee et de la Dares, le point le plus haut serait atteint en 2006 où la population active française culminerait à 26,9 millions de personnes, contre 26,4 millions en 2001, soit un rythme de croissance annuel moyen de 0,4 %. A partir de 2007, le nombre d'actifs diminuerait de quelque 30 000 personnes par an (– 0,1 %). Le mouvement s'accélérant à partir de 2010 avec un repli de 80 000 personnes par an (– 0,3 %). En d'autres termes, selon le schéma décrit précédemment, la croissance potentielle française, aujourd'hui estimée autour de 2,4 % par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), est appelée à se replier sensiblement, de l'ordre de 0,5 et 0,7 point respectivement à l'horizon 2007 et à l'horizon 2010, à supposer encore que la productivité cesse de ralentir.

Bien sûr, de nombreuses hypothèses ont conduit à cette conclusion. Mais, schématiquement, à conditions inchangées, la croissance potentielle française devrait approcher 1,5 % en 2010. Evidemment, un tel mouvement change radicalement la donne économique. Les politiques expansionnistes « classiques » de soutien à la demande, valides en cas de faiblesse de cette dernière relativement au niveau de croissance potentielle, deviennent inopérantes dans le cas de repli du potentiel.

> « Le retour à une meilleure fortune conjoncturelle ne suffira pas à remettre de l'ordre dans les comptes publics puisque l'évolution structurelle est défavorable »

Les contraintes pesant sur les budgets des administrations publiques sont aussi modifiées. La part dite « structurelle » des déficits publics, celle censée se maintenir si la croissance effective est durablement égale à son potentiel, s'en trouve augmentée. Il ne s'agit plus d'invoquer une conjoncture déprimée pour justifier entièrement les dérives budgétaires et repousser la date de l'équilibre. Le retour à une meilleure fortune conjoncturelle ne suffira pas à remettre de l'ordre dans les comptes publics puisque l'évolution structurelle est défavorable. La problématique n'est pas alors d'obtenir l'équilibre général des budgets publics en 2004, 2006 ou plus tard, mais de s'engager sur la durée à réduire le déficit structurel. Evolution qui n'est pas constatée en France ces dernières années. Par ailleurs, le repli de la croissance potentielle influence naturellement l'évolution tendancielle des profits des entreprises et le rendement de leurs capitaux propres (le ROE, Return on Equities – retour sur fonds propres).

De fait, la part des profits des entreprises dans le produit intérieur brut (PIB) ne peut pas éternellement monter. Sa stabilisation à un niveau donné entraîne donc une hausse tendancielle des profits égale à celle de la croissance potentielle en valeur. La Banque centrale européenne affiche un objectif d'évolution des prix de 2 % maximum à moyen terme. De fait, les prix moyens dans l'ensemble de l'économie ont généralement évolué de façon plus modérée. Dans ces conditions, toutes choses égales par ailleurs, la croissance annuelle tendancielle des profits des entreprises françaises serait à terme de 3,5 % seulement (1,5 + 2) ! De davantage, si l'on considère que l'évolution des fonds propres est issue de l'accumulation des profits non distribués.

Avec une croissance de ces derniers de 3,5 % et un taux de distribution des dividendes de 40 % (proche du niveau moyen de longue période en France), le ROE tendanciel est proche de 3,5 %, loin, très loin, de l'objectif des 15 % des « années folles » de l'euphorie des marchés actions. Au total, si rien n'est fait la croissance potentielle française devrait se replier fortement ces prochaines années. Les conséquences économiques et financières sont considérables. Une seule riposte, faire en sorte que ces prévisions ne se réalisent pas, c'est-à-dire créer les conditions d'une accélération de la population active (hausse du taux de participation, flux migratoires...) et du progrès technique, à moins d'accepter des rendements économiques durablement faibles.

Régis Khaber est directeur des études chez Aurel Leven

L'élargissement de l'Union européenne : anticiper et entreprendre *par François Loos*

L'élargissement de l'Union européenne prévu pour 2004 n'est pas le premier. Il représente toutefois incontestablement un choc du fait de son poids démographique, économique, institutionnel, social qui est sans commune mesure avec celui des élargissements précédents. Sa dimension politique est également largement inédite : il s'agit de l'intégration d'Etats dont l'émancipation démocratique a constitué il y a relativement peu de temps un événement fort pour l'Europe. Il intervient enfin dans une Union dont l'approfondissement a progressé et appelle l'adaptation de son fonctionnement pour lui conserver une efficacité. Cet élargissement génère des inquiétudes multiformes : un coût budgétaire pour l'Union de 42 milliards d'euros pour les seules années 2004-2006, de nouveaux flux migratoires, des risques de concurrence accrue, des craintes de délocalisation.

L'élargissement et l'enrichissement du marché européen sont une formidable opportunité. Et l'anticipation est la meilleure voie pour entreprendre avec succès dans une Europe étendue à des régions où historiquement notre présence ne va pas de soi. Quelle opportunité pour nos entreprises que ce marché de 75 millions d'habitants dont le produit intérieur brut (PIB) est aujourd'hui inférieur de 60 % à la moyenne de l'Union et qui est engagé à marche forcée dans un processus de rattrapage dynamique ! Les PME françaises, qui ont maintenant le réflexe de nos marchés frontaliers doivent prendre conscience que, dès 2004, le nouveau marché unique élargi va devenir leur véritable marché domestique. C'est cette approche dynamique et partenariale qui permettra de créer de l'emploi en France et d'apaiser les craintes de délocalisation.

L'intégration des pays du sud de l'Europe il y a quinze ans a montré à quel point il y avait, avec le choix de l'élargissement, une manne pour nos entreprises. L'Espagne en est le meilleur exemple et constitue aujourd'hui le premier excédent bilatéral de la France. Le processus engagé est à coup sûr gagnant/gagnant, tant pour les quinze Etats membres actuels que pour ceux qui s'apprêtent à les rejoindre. Une partie des gains s'est déjà vérifiée, tant en matière d'échanges commerciaux (quadruplement des exportations françaises et multiplication par sept de l'excédent commercial avec les pays candidats en dix ans) qu'en ce qui concerne les investissements directs français, qui représentent 20 % des investissements dans la zone.

L'anticipation est capitale pour nos entreprises. Elle est d'autant plus nécessaire qu'elles ne pensent pas encore naturellement à ces nouveaux marchés alors que nos voisins allemands y sont traditionnellement présents avec des exportations quatre fois supérieures. Les entreprises allemandes seront les premières bénéficiaires de cette ouverture. A nous de prouver que nous pouvons compter parmi les premiers partenaires des nouveaux membres. Ce sont en effet des marchés de proximité où la France dispose d'une marge de progression commerciale de plusieurs points.

Je plaide pour une logique partenariale pour garantir la réussite de cet élargissement. Le cadre des partenariats public-privé (transports, environnement, énergie), en complément des privatisations, constitue un instrument intéressant pour les entreprises et les pouvoirs publics. Ces coopérations facilitent la mobilisation des financements européens que recevront les nouveaux Etats membres dans une logique de solidarité et de croissance. Le compagnonnage entre PME représente par exemple une excellente approche que nous étudions maintenant avec le gouvernement polonais.

> « Le compagnonnage entre PME représente par exemple une excellente approche que nous étudions maintenant avec le gouvernement polonais »

Cette logique partenariale s'applique aussi à la sphère publique : les coopérations, qui ont montré leur utilité entre administrations, doivent se diversifier. Notre action est menée en étroite coopération avec la Commission européenne, en amont de projets économiques structurants, et constitue un levier important pour la croissance et l'emploi dans l'Union.

En retour, nous devons être attentifs au respect des engagements pris lors de la négociation. La reprise effective de l'acquis communautaire revêt un caractère crucial. Cette veille sera une action permanente du réseau de nos missions économiques dans l'ensemble des pays candidats. Elle sera le fruit d'un travail commun avec nos entreprises qui sont à même de signaler les obstacles au marché qu'elles rencontrent, puis sera relayée auprès des services de la Commission européenne. En étant à l'écoute des entreprises françaises présentes sur ces marchés et des futurs Etats membres, nous pourrons ainsi veiller à ce que l'intérêt de nos entrepreneurs ne soit pas entravé par des pratiques non conformes à la législation européenne au moment où l'Union réalise un effort budgétaire sans précédent pour l'insertion des dix pays candidats. Le plan d'action élaboré au niveau communautaire pour la mise à niveau de l'administration des pays candidats s'inscrit dans cette logique et permettra aux nouveaux accédants d'appliquer de manière satisfaisante leurs engagements juridiques et réglementaires. La confiance, facteur-clef de réussite partagée de ce grand projet, est au cœur de la réussite du nouvel élargissement de l'Union européenne.

François Loos est ministre délégué au commerce extérieur.

LIVRES

par **Serge Marti**

De la démocratie

> LA RÈGLE ET LE CHOIX. DE LA SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE EN EUROPE, de Jean-Paul Fitoussi (Ed. La République des idées/Seuil, octobre 2002, 96 p., 10,50 €).

VOICI UN THÈME – celui de la démocratie ou plutôt du « vide démocratique » – souvent dénoncé, et particulièrement à la veille de l'élargissement de l'Union à dix pays, qui mérite largement les 96 pages que lui consacre l'auteur de cet ouvrage. L'économiste Jean-Paul Fitoussi, par ailleurs éditorialiste associé au *Monde,* avait déjà résumé sa vision du sujet dans une brève analyse intitulée « L'Europe, lieu vide de la souveraineté » (*Le Monde* daté 15 octobre).

Le propos mérite développement. D'où l'essai de cet européen convaincu – mais critique. *« Si l'on évoque les défaillances du marché »,* écrit l'auteur, faisant notamment allusion aux récents scandales et à la remise en cause du capitalisme financier, *« on se montre en général plus discret sur les travers de la démocratie. Or, en livrant les choix et les arbitrages économiques au jeu de majorités fluctuantes, celle-ci peut s'avérer tout aussi périlleuse, tant pour ce qui concerne l'efficacité économique globale que pour l'intérêt des individus appartenant à la minorité et les impératifs de justice sociale en général ».* Et Jean-Paul Fitoussi de poursuivre : *« En ce sens, confier l'exclusivité de la dévolution des richesses et des emplois à la démocratie élective ne peut conduire qu'à un résultat instable qui, à terme, pourrait remettre en cause la pérennité de cette même démocratie. »* A l'appui de cette démarche, l'auteur réclame d'abord *« des procédures pour assurer la responsabilité et la crédibilité de ses acteurs et pour garantir la transparence de son fonctionnement »,* des *« performances ensuite ». « La crédibilité constitue un enjeu économique majeur dont dépend étroitement le comportement des investisseurs et des différents acteurs du marché. »* En ce sens, assure-t-il, *« la démocratie peut être aussi un facteur d'efficacité économique ».*

Préconisant le *« choix »* plutôt que la *« règle »,* l'économiste a centré son propos sur les possibilités – réelles ou résiduelles – offertes aux gouvernements pour mener et gérer la politique économique au regard de deux piliers fondateurs du nouvel ordre économique sur le Vieux Continent : la Banque centrale européenne (BCE) et le pacte de stabilité et de croissance. Sur ce dernier, le verdict est sans appel. *« Cette règle a des fondements théoriques incertains et de surcroît, elle n'est pas crédible »,* estime-t-il, appelant de ses vœux une réforme qui passerait par l'établissement *« d'une norme de déficit structurel, c'est-à-dire corrigée des fluctuations conjoncturelles, la solution préférée des économistes depuis longtemps ».*

AMÉNAGEMENTS POSSIBLES

Quant à la BCE, institution-phare – de fait – de la régulation économique et dont l'auteur considère que ses trois premières années d'existence *« offrent une image contrastée »,* il est clair qu'il lui préfère le fondement et le fonctionnement de son pendant américain, la Réserve fédérale. Appliqué à optimiser le *policy mix* européen, à savoir le dosage monétaire-budgétaire, sans bouleverser le dispositif *« constitutionnel »* actuel, il passe en revue les aménagements possibles au sein de l'institution au regard d'un élargissement appelé à se concrétiser dès 2004. L'entrée dans l'Union est une chose, l'adhésion à la zone euro en est une autre, plaideront ses contradicteurs. Mais Jean-Paul Fitoussi a raison d'aborder dès à présent des propositions de réforme des institutions monétaires. Le Conseil européen a d'ailleurs demandé à la Commission de Bruxelles et à la BCE de réfléchir au sujet. Sinon, *« il sera difficile de gérer à vingt-sept des institutions prévues pour douze et qui souffrent déjà pour passer à quinze ».*

PARUTIONS

■ **SOCIÉTAL Nº 38**

La Revue des réalités économiques et sociales consacre son dernier numéro à la « Défense : quels choix ? quels coûts ? quelle Europe ? ». Un dossier complexe et réussi qui fait appel à des collaborateurs français et étrangers et qui se décompose en trois parties – description et analyse du « nouveau paysage mondial », passage en revue des « nouvelles politiques nationales » et enfin l'éternelle question : « Quelle défense pour l'Union européenne ? » (Publication de la Serpe, 4e trimestre 2002, 138 p., 14 €). **Y. M.**

■ **COMMENT AMÉLIORER LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE**

« Notre démocratie fonctionne mal » : tel est le constat sévère que dresse l'Institut Montaigne. Cumul des mandats *« stérilisant », « prépondérance des fonctionnaires, inefficacité des procédures législatives et de contrôle... »* bref, il y a une crise des fonctions électives à laquelle il est possible de remédier. Parmi les solutions proposées, l'Institut Montaigne pose comme règle de base qu'il ne doit y avoir qu'un mandat par élu. Au-delà, le Parlement pourrait être ouvert au privé et le travail parlementaire revu et corrigé (Institut Montaigne, octobre 2002, 120 p., sur demande au 01-40-75-73-73 ou sur le site www.institutmontaigne.org). **Y. M.**

■ **L'ARME BIOLOGIQUE,** de Henri Hubert Mollaret

L'utilisation de virus, bactéries et autres produits contaminants est une constante de l'histoire guerrière de l'humanité. L'auteur, microbiologiste, n'écrit pas pour banaliser le risque terroriste moderne. Au contraire. La lecture de cet ouvrage bien documenté fait froid dans le dos, surtout lorsqu'il apparaît que les pouvoirs publics sont dans l'incapacité de protéger les populations des dangers qui les menacent (Plon, 2002, 209 p., 17 €). **Y. M.**

■ **LES FLINGUEURS DU NET,** de Laurent Mauriac

Les « friconautes » pour lesquels seul comptait l'argent facile ont mis par terre l'économie mondiale et *« donné du Web une image de spéculation financière aux antipodes de ce qu'il est en vérité : un moyen d'échange et de partage de l'information ».* Telle est la thèse de Laurent Mauriac, qui a dirigé pendant trois ans un cahier hebdomadaire consacré par *Libération* au multimédia. Pour le prouver, il raconte les mille et une histoires de financements tordus et de spéculations folles, Vivendi Universal n'étant pas la moins bizarre de ces folies (Calmann-Lévy, 2002, 218 p., 16 €). **Al. F.**

■ **UNE VOIE VENUE D'AFRIQUE,** dossier sous la direction de Franck-Emmanuel Caillaud et Philippe Hugon.

La revue de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) propose de *« repenser le développement en Afrique »* afin de sortir de la malédiction des promesses sans lendemain et de la faim sans fin. Une interview de Michel Rocard y rappelle qu'il *« faut certes encourager le marché, mais ne pas parler du seul marché, et le maintenir dans un rapport équilibré avec le volet prestations publiques »* (Nº46, PUF, 202 p., 15,50 €). **Al. F.**

Le Monde
EMPLOI

SPÉCIAL CONSEIL

Pour affronter la crise actuelle, les « Fat Four » et leurs concurrents plus modestes préfèrent recruter des profils expérimentés détenteurs de savoirs spécialisés plutôt que des jeunes diplômés p. VIII

Une recherche universitaire décrit la relation entre directeur financier et commissaire aux comptes comme étant « une mécanique sociale » plutôt qu'une pratique technique p. VIII

MUTATIONS ET INITIATIVES

Alors que le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter, associations et entreprises d'insertion s'inquiètent des hésitations du gouvernement, partagé entre les restrictions budgétaires et la dégradation de l'emploi p. IX

Pour pallier les difficultés de déplacement sur le plateau ardéchois, l'Association pour la formation professionnelle des adultes organise des stages à domicile par Internet p. X

Audit, conseil : reconquérir la confiance

LE SYNDICAT DES CONSEILS EN MANAGEMENT PRÉPARERAIT UN NOUVEAU SYSTÈME D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES CABINETS, FONDÉ SUR UNE NOMENCLATURE DES CONSULTANTS, AUXQUELS SERAIENT ATTRIBUÉS INDIVIDUELLEMENT DES « GRADES »

Sauf changement de dernière minute sous la pression de tel ou tel lobby, la profession des commissaires aux comptes devrait se voir doter, par la loi sur la sécurité financière que prépare le gouvernement, d'un conseil supérieur, directement rattaché au ministère de la justice et chargé de contrôler le respect de la déontologie et les pratiques des cabinets – une fonction assurée jusqu'ici au sein de la profession elle-même. C'est le prix à payer pour que soit restaurée la confiance, après la crise qui a fait disparaître Arthur Andersen à la suite du scandale Enron, qui a ébranlé toute la profession en raison du doute général jeté sur les comptes des entreprises cotées et fait chuter dramatiquement les Bourses mondiales ; ce qui n'est pas pour rien dans les difficultés économiques actuelles.

« Restaurer la confiance », en fait celle des clients, est devenu le cri de ralliement de toute la profession des auditeurs, mais aussi, bien qu'ils refusent d'être mis dans le même sac des « scandales comptables », des conseils en management, en raison de l'étroitesse des liens qui ont longtemps uni les deux professions... et surtout des difficultés que rencontrent aujourd'hui ces cabinets face à des clients plus exigeants. A l'université d'été du Medef, les 28 et 29 août, l'une des tables rondes s'intitulait : « Quel crédit reste-t-il aux consultants ? »...

Comment s'y prendre ? Le Syntec conseil en management, syndicat de la branche, prépare un *« nouveau système d'évaluation »*, explique Jean-Luc Placet, son vice-président – qui est également directeur du cabinet IDRH. Ce système se fonde sur une nomenclature des consultants, auxquels seraient attribués individuellement des « grades » en fonction de leur ancienneté, expertise, niveau de formation, etc. Cette nomenclature, actuellement testée auprès des cabinets, serait gérée par le Syntec, et son utilisation conditionnerait l'adhésion au syndicat.

Restaurer la confiance est aussi le titre d'un livre du patron mondial de PricewaterhouseCoopers, Sam DiPiazza, qui sort aujourd'hui en France, et où sont préconisées des réformes de la communication financière. C'est le thème du congrès de l'Association of Management Consulting Firms, qui se tiendra du 23 au 25 octobre à Boston, aux Etats-Unis. L'intervention de Joe Badaracco, professeur d'éthique à la Harvard Business School, portera sur « L'indépendance : existe-t-il un conseil objectif ? » et « Comment gérer les conflits d'intérêts ? ». Ces questions sont aussi à l'ordre du jour de la prochaine réunion, le 23 octobre à Paris, de la Fédération européenne des associations de conseil en organisation (Feaco). A la dernière convention nationale de l'Office professionnel de qualification des conseils en management (OPQCM) – une structure créée en 1979 par la profession elle-même pour délivrer aux cabinets un label de qualité –, organisée à Beaune (Côte-d'Or) le 11 octobre, il n'a été question que d'éthique, de déontologie et de responsabilité...

Le besoin de clarification est d'autant plus fort que les difficultés économiques s'ajoutent à la crise de confiance. Si le Syntec, optimiste par construction, prévoit une croissance *« ralentie »* de 7 % pour 2002, après 15 % en 2001, bien des cabinets prévoient une croissance comprise entre 0 % et 5 %. *« Même si le volume d'activité continue à croître, les prix sont orientés à la baisse »*, explique Francis Rousseau, PDG d'Eurogroup Consulting. *« L'économie du conseil ne va pas bien dans toute l'Europe »*, reconnaît Jean-Luc Placet, qui est aussi administrateur de la Feaco. Mais à la crise conjoncturelle cyclique – *« on en a déjà vécu d'autres »*, dit Jean-Luc Placet – s'ajoute une *« crise structurelle du métier. Au milieu des années 1990, le mot d'ordre était l'industrialisation du conseil autour de l'implémentation des systèmes d'information et de la "e-transformation" des entreprises. Les grands cabinets ont grossi vertigineusement, mais leur mode de fonctionnement est resté le même : la vente d'une compétence individuelle – celle de l'associé – fondée sur la confiance »*, alors que la réalité de la prestation était assurée par des équipes d'informaticiens juniors. *« Faute d'une véritable stratégie marketing, cette configuration les a empêchés de percevoir l'évolution de la demande. »*

> Le besoin de clarification est d'autant plus fort que les difficultés économiques s'ajoutent à la crise de confiance

Au bout d'un certain temps, le client s'est aperçu qu'il avait en réalité besoin de deux prestations de nature très différentes : l'une, de nature industrielle, ne peut être assurée que par une industrie de service ; l'autre consiste à coconstruire, de façon plus artisanale, des stratégies de changement. *« Contrairement à ce que le secteur a longtemps cru, le client ne veut pas forcément un service complet »*, conclut Jean-Luc Placet.

« Après s'être concentré, le marché a besoin de se segmenter, ajoute Francis Rousseau. *Et pour élaborer des règles de fonctionnement et de déontologie qui correspondent à la réalité, il faudrait arrêter de tout mélanger. »* L'audit est une profession réglementée, c'est par la loi que la régulation doit se faire. *« Mais il est absurde de croire que des cabinets qui vendent des solutions puissent être indépendants des fabricants de ces solutions, et cela n'a d'ailleurs guère d'importance, du moment que la solution est bonne. Si, en revanche, l'indépendance d'un cabinet de conseil doit être à la base de sa pratique, elle doit aussi être capitalistique. Sinon, elle est illusoire. »*

Antoine Reverchon

Avec 60 millions de plis collectés et distribués chaque jour dont 90 % pour les entreprises, La Poste répond parfaitement aux exigences des particuliers et de 2 millions d'entreprises. Numéro 2 en Europe, l'activité courrier de La Poste dépasse les 10 milliards d'euros de CA (dont 1 Md à l'international).

Vous vous reconnaissez dans nos ambitions ? Logisticiens, organisateurs, commerciaux, en nous rejoignant vous pourrez mettre à profit vos qualités personnelles et professionnelles.

Pour retrouver toutes nos opportunités, rendez-vous sur notre site www.laposte.fr

QUESTIONS-RÉPONSES

Comptes

1 Quel est le poids du secteur de l'audit et du conseil en France ?

Le Syntec conseil en management a pour la première fois étendu le champ de ses enquêtes sur la santé du secteur au-delà de ses adhérents, dans une étude parue en juin 2002. Le Syntec a ainsi recensé 290 sociétés de conseil, dont 53, représentant 50 % du chiffre d'affaires du secteur, ont répondu à ses questions. Le conseil « pèserait » ainsi, par extrapolation des données recueillies, 4,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires (CA) fin 2001.

Le Syntec distingue parmi les acteurs du secteur huit majors (plus de 100 millions de CA) rassemblant à eux seuls 50 % du CA de l'échantillon et *« dont les groupes d'appartenance réalisent 60 % de leur activité dans l'informatique, 20 % dans le conseil et 20 % dans l'audit »*, 54 « grands » (de 10 à 100 millions) – un tiers du CA de l'échantillon – qui tirent 30 % de leur revenu de l'informatique et 10 % de l'audit, 170 « moyens » (de 1 à 10 millions) — 16 % du CA de l'échantillon, et enfin 58 « petits » (moins de 1 million) – 1 % du CA. En termes d'emploi, le secteur a vu ses effectifs croître de 7 % en 2001 pour atteindre 22 500 personnes, mais les majors ont diminué leur personnel de 1 %. En termes d'activité, le conseil « opérationnel » (essentiellement le déploiement des systèmes d'information) représente un tiers des missions, le conseil stratégique 14 %, les ressources humaines et l'externalisation 5 % chacun. La banque et l'assurance représentent à eux seuls 27 % des clients des cabinets de conseil, et l'industrie 22 %. La part des télécoms et de l'énergie, en forte baisse en 2001, représente 10 % chacun et le secteur de la grande distribution un peu moins.

Du côté de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes, la revue *Profession comptable* recensait, dans son numéro 230 de mars 2002, 49 cabinets inscrits à l'ordre des experts-comptables (OEC) ou à la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC), dont le chiffre d'affaires était au moins égal à 7,6 millions d'euros (50 MF en 2001). Ils ont réalisé cette année-là 3 milliards d'euros de CA et leurs effectifs atteignaient 28 500 personnes. Les Big Five (c'était avant la chute d'Arthur Andersen) occupent les cinq premières places.

2 Les missions centrées sur le e-business sont-elles toujours d'actualité ?

L'enquête de Syntec conseil en management citée plus haut comportait un volet particulier sur le « e-business ». Un tiers des cabinets interrogés prévoient une croissance de ce marché, qui dégage un chiffre d'affaires estimé de 600 millions d'euros, supérieure à 10 % pour 2002 ; 25 % prévoient même une croissance supérieure à 15 %. Les trois quarts des cabinets estiment que la demande prioritaire des clients porte sur les fonctions achat, alors que la « relation client » venait en tête lors de la précédente enquête, début 2001. La formation (e-learning) et la gestion des connaissances *(knowledge management)*, apparus en 2001, se développent en 2002, tandis que de nouveaux thèmes, tels que l'intégration des sites, des portails Web et, de manière générale, des applications d'entreprise, dans l'architecture du système d'information, font leur apparition.

Les cabinets citent cependant deux freins principaux au développement de leurs missions de e-business : la conjoncture difficile et les retours d'expérience décevante. Malheureusement, ces deux freins se sont considérablement « serrés » au cours du premier semestre 2002...

3 Comment se porte l'emploi des jeunes diplômés, au premier semestre 2002 ?

Selon la dernière enquête de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec), menée auprès d'un échantillon de 4 000 jeunes diplômés inscrits deux ans auparavant à l'Apec et interrogés en avril 2002, la situation de l'emploi de ces débutants a commencé à se dégrader à partir de la mi-2001. 16 % sont en recherche d'emploi, contre 12 % un an plus tôt. Parmi ceux qui ont un emploi, la nature de celui-ci s'est également légèrement dégradée : 61 % sont cadres, contre 63 % l'an dernier ; 74 % sont à durée indéterminée, contre 78 % l'an dernier.

Quoique légèrement dégradées, les situations d'emploi suivent la même hiérarchie qu'auparavant : les diplômés des écoles d'ingénieurs bénéficient de meilleures conditions que ceux des écoles de commerce, qui précèdent sur ce plan ceux des universités.

Des profils et des compétences ajustés pour de nouveaux experts

DANS LE MONDE DE L'AUDIT, LES PERSONNES EXPÉRIMENTÉES AU SAVOIR SPÉCIALISÉ TIENNENT DORÉNAVANT LE HAUT DU PAVÉ

Les jeunes diplômés sortant des écoles de commerce auraient-ils de moins en moins la cote dans les cabinets d'audit ? Certes, ils sont toujours recherchés par les « Fat Four » et leurs concurrents plus modestes pour aller sur le terrain « pointer les factures ». Mais les mutations qui touchent la profession comptable depuis quelques années, accélérées aujourd'hui par les conséquences des scandales financiers aux Etats-Unis, rendent le ticket d'entrée moins facile à décrocher. Chiffre révélateur, chez Deloitte & Touche, les jeunes diplômés représentaient 80 % des recrutements il y a quatre ans. En 2002, ils ne sont plus que la moitié.

Pour réaliser des audits pertinents, les cabinets estiment qu'il ne faut plus se contenter d'éplucher les bilans. *« Parce que les entreprises ont maintenant des systèmes de comptabilité performants, les risques se situent de moins en moins dans les comptes,* assure Patrick Gounelle, président d'Ernst & Young France. *Le périmètre d'action des auditeurs s'élargit. Ils doivent prendre en considération des données plus générales, qui n'ont pas forcément une traduction visible dans les bilans, mais qu'il est nécessaire d'appréhender afin de livrer une information financière fiable aux marchés. »* Comprendre comment l'entreprise s'est organisée pour sécuriser son processus achat, ses transactions et son système d'information ou pour se couvrir sur les risques de change, de hausse du prix des matières premières et de catastrophe industrielle, est devenu un enjeu majeur pour les commissaires aux comptes.

Cette évolution ne va pas sans quelques ajustements des profils et des compétences. Au pays de l'audit, les experts et les gens expérimentés tiennent dorénavant le haut du pavé. *« Nous nous entourons de juristes pour décrypter les contrats, de fiscalistes, d'actuaires, d'informaticiens, etc. »*, précise Philippe Vassor, président de Deloitte & Touche France. *« Au-delà de la spécialisation par fonction, nous renforçons les compétences par secteur d'activité, car les problématiques de la banque diffèrent totalement de celles de l'industrie »*, renchérit Pierre Coll, associé responsable de l'activité audit chez PricewaterhouseCoopers. C'est ainsi que chez Deloitte, on a embauché récemment un médecin pour affiner le contrôle des comptes des cliniques, un banquier d'affaires, un directeur de la stratégie d'un opérateur de télécommunication, un assureur et même un... général des armées ! Pour Jean-Luc Decornoy, président du directoire de KPMG SA, qui fait encore la part belle aux jeunes diplômés – 80 % des recrutements –, l'essentiel est de diversifier les profils : *« Pour mieux apprécier les risques industriels, nous embauchons davantage d'ingénieurs. Des séminaires sont également organisés pour mieux former nos équipes aux risques environnementaux ou à la question du développement durable qui émerge dans les entreprises. »*

> Chez Deloitte, on a récemment embauché un médecin, un banquier et même un général des armées

Pour les recrues des grandes écoles, cette nouvelle donne n'est pas sans conséquence. Ernst & Young est bien décidé à battre en brèche un certain état d'esprit : l'utilisation de l'audit par les jeunes diplômés comme troisième cycle rémunéré et la banalisation des départs au bout de trois ou quatre ans dans les entreprises. Une pratique par ailleurs encouragée par les cabinets, dont les transfuges sont susceptibles de ramener de nouvelles affaires. *« Nous voulons au contraire garder les éléments les plus efficaces et accroître leur niveau d'expertise,* insiste Christian Mouillon, directeur de la qualité et des risques d'Ernst & Young. *Il est possible de fidéliser une partie de cette population en lui proposant de travailler sur la chaîne des risques. »*

Etant donné le spectre des instruments financiers à la disposition des sociétés et la « créativité » dont font preuve les spécialistes de l'ingénierie financière, les cabinets se montrent de plus en plus sélectifs : *« Nous cherchons à engager des gens percutants, capables d'intégrer des problèmes compliqués,* explique Jean-Claude Reydel, président du directoire de Salustro Reydel. *Les auditeurs doivent absolument montrer du répondant face aux équipes chevronnées des directions financières et comptables des groupes. »* Quant aux associés, dont le cliché veut que, n'ayant plus rien à prouver, ils se contentent de veiller tranquillement à la rentabilité de leur cabinet, ils ont retrouvé depuis quelque temps le chemin des entreprises : *« Cette image tient du folklore des années 1970,* proteste Jean-Luc Decornoy. *Chez KPMG, ils passent au moins 15 % de leur temps chez le client. »* Du côté d'Ernst & Young, on reconnaît qu'il a fallu accompagner ce changement de culture : *« Les associés ne sont plus uniquement jugés sur le développement de leur chiffre d'affaires, mais aussi sur leur niveau d'implication dans le pilotage des missions,* précise Christian Mouillon. *Il faut les conforter dans leur rôle de contre-pouvoir. »*

Nathalie Quéruel

Audit en hausse, conseil en baisse

LES DIFFICULTÉS ACTUELLES ont, sur les honoraires pratiqués par les cabinets d'audit et de conseil, des effets diamétralement opposés : en hausse pour les premiers, en baisse pour les seconds. Pour une raison bien simple, exposée par Francis Rousseau, PDG d'Eurogroup Consulting : *« Alors que les entreprises sont contraintes par la loi de faire auditer leurs comptes, elles peuvent très bien décider de se passer de conseil ! »*

Tout se conjugue pour que les honoraires des professionnels de l'audit s'envolent. Tout d'abord, le recrutement de profils plus expérimentés ou spécialisés, rémunérés en conséquence, fait grimper les coûts de fonctionnement. Et cette année, à la suite des scandales financiers aux Etats-Unis, les primes d'assurance ont explosé, avec des augmentations allant de 50 % à 70 %. Voilà les commissaires aux comptes logés à la même enseigne... que les anesthésistes ! *« Je pense qu'il y a aujourd'hui un décalage entre le montant de nos honoraires et le niveau de risques que nous prenons en assurant nos missions »,* estime Philippe Vassor, président de Deloitte & Touche France. Ce qui devrait conduire inévitablement à une revalorisation des tarifs des cabinets.

Ils avancent cependant prudemment sur ce terrain. Car les entreprises ne semblent guère décidées à accepter des augmentations importantes. *« Depuis quelques années, nous observons une évolution inquiétante,* souligne Pierre Coll, associé responsable de l'activité audit chez PricewaterhouseCoopers France. *Certaines sociétés confient à leur service achats le soin de lancer un appel d'offres dans le but de trouver les prestations les moins chères. C'est inacceptable. Nous ne sommes pas des fournisseurs comme les autres : nous avons des missions d'ordre public. »* Chez KPMG, on estime que cette tendance va désormais se heurter à un obstacle. *« Quelques cabinets proposaient des prix assez bas parce qu'ils assuraient à côté de rentables missions de consulting,* analyse Jean-Pierre Decornoy, président du directoire de KPMG SA. *Or la loi de sécurité financière, qui va prohiber certaines missions de conseil, va les contraindre à se recentrer sur leur métier d'origine »* et, accessoirement, à rendre publics leurs honoraires.

Les spécialistes de l'audit vont donc devoir entamer un sérieux travail de persuasion auprès de leurs clients. Le message se veut clair : *« Les entreprises ne peuvent pas demander plus de qualité et de sécurité sans y mettre le prix »,* affirme Pierre Coll. Et les cabinets comptent sur les comités d'audit, sensibilisés depuis les scandales financiers, pour convaincre les directions de faire l'investissement nécessaire.

En revanche, sur le marché très concurrentiel du conseil, la tendance est à la baisse. *« Des cabinets qui facturaient un consultant expert 22 000 euros par jour demandent aujourd'hui 6 000 euros, pour le même consultant ! »,* témoigne l'un d'entre eux. *« Depuis un an et demi, ce sont les directions des achats, et non plus les dirigeants avec qui nous avions bâti des relations de confiance, qui négocient les prix. Je ne pense pas que cela soit un bon calcul, parce qu'un acheteur est, encore moins qu'un dirigeant, capable de comprendre ce qu'il achète »,* estime Francis Rousseau. *« Même lorsque le prix global ne baisse pas, les missions sont tronçonnées en segments, et il faut justifier d'un résultat avant de passer au segment suivant,* note Jean-Luc Placet, directeur du cabinet d'IDRH et vice-président du Syntec-Conseil en management, *Nous devons aussi négocier le prix de chaque consultant, en fonction de son profil. La période où l'on pouvait facturer une équipe interchangeable sur une mission de deux ans est révolue. »*

N. Q. et A. R.

Auditeur, audité : le lien social plus fort que les techniques comptables

LES CHERCHEURS CHRYSTELLE RICHARD ET ROBERT REIX DÉCRYPTENT LA « MÉCANIQUE SOCIALE » DE L'AUDIT

Au moment où ministres, juristes et instances professionnelles s'échinent à négocier pied à pied, à l'échelon national, européen et international, les futurs contours réglementaires du travail de l'auditeur jusque dans le moindre détail technique, le travail de Chrystelle Richard et Robert Reix, modestes chercheurs universitaires (respectivement au Crefige de Paris-IX-Dauphine et au Crego, de l'IAE de Montpellier), a le mérite de décrire très exactement le travail des commissaires aux comptes au travers d'une observation de terrain quasi sociologique, menée – c'est un autre avantage – pendant quatre années, de 1996 à 2000, soit avant que n'éclatent les « affaires ». La parole recueillie n'en a que plus de sincérité.

Ce que décrivent les deux chercheurs (une synthèse est publiée dans la livraison de mai 2002 de la revue *Comptabilité, Contrôle, Audit*, vol. I, tome VIII) à partir d'entretiens croisés entre directeurs financiers et commissaires aux comptes, n'est pas la simple mise en pratique de processus techniques éprouvés, mais aussi et surtout *« une construction sociale »*, dont la description vient à point nommé pour expliquer comment les dérives observées dans les sociétés cotées ont pu se produire. Celles-ci, estime Chrystelle Richard et avec elle Bernard Colasse, directeur du Crefige (Centre de recherche européen en finance et gestion), ne trouveraient donc pas leur origine dans des défauts de procédure ou de technicité – ou dans la malhonnêteté foncière de ceux qui les mettraient en pratique – mais bel et bien dans la *« mécanique sociale »* qui se noue au sein de la relation entre auditeur et audité.

Pour résumer grossièrement cet imposant et passionnant travail, ladite relation oscille entre les deux pôles qui constituent, selon les règles déontologiques de la profession d'auditeur, les conditions mêmes de son exercice : la compétence et l'indépendance. La compétence, c'est la capacité qu'a l'auditeur de recueillir et d'analyser les informations nécessaires à l'exécution de sa tâche ; l'indépendance, c'est sa capacité à résister à la volonté de l'audité de faire silence sur d'éventuelles irrégularités. Or ces deux qualités, que la profession tend à présenter comme parallèles, sont en réalité contradictoires.

Pour recueillir l'information pertinente, l'auditeur doit rentrer dans un rapport personnel *« de confiance »* avec l'audité. Il doit créer une *« relation de pairs »*, explique Christelle Richard, où la relation personnelle, le partage de mêmes normes culturelles et professionnelles – milieu social, formation en grande école... – jouent un rôle fondamental. Il faut montrer que l'on est *« du même monde »*..., et c'est justement souvent le cas. On a vu ainsi tel cabinet d'audit s'empresser de recruter un X à un poste de senior pour assurer une mission dans une entreprise dont le directeur financier venait de Polytechnique !

« Du fait de la similarité de leurs organisations, d'un même parcours professionnel ou d'une formation identique, le directeur financier et l'associé [du cabinet d'audit] *partagent un sens commun de ce qui doit être »*, note Christelle Richard. Y compris, et c'est là où le bât commence à blesser, de ce qui doit être montré à l'extérieur, administrateurs ou analystes. La connaissance comptable tend ainsi à devenir une coproduction entre auditeur et audité, ce qui renforce d'autant plus la probabilité de reconduire la relation contractuelle d'une année sur l'autre. Cette longévité, cette confiance réciproque, cette coproduction sont à la fois des conditions pour que se construise la compétence de l'auditeur et des risques pour sa capacité à conserver son indépendance. Si une relation trop *« emphatique »* compromet l'indépendance, une relation trop distante compromet la compétence : *« La qualité maximale de l'audit n'est pas la somme d'une totale indépendance et d'une compétence totale, mais le résultat d'un équilibre entre ces deux optima. »* D'où le paradoxe suivant : un auditeur ne peut par définition savoir tout ce qui se passe, sans quoi il compromet son indépendance ; mais s'il est totalement indépendant, il risque de ne rien savoir.

> Pour recueillir l'information pertinente, l'auditeur doit rentrer dans un rapport personnel, « de confiance », avec l'audité. Il doit créer une « relation de pairs »

Dans ces conditions, Bernard Colasse ne croit guère à l'efficacité d'un renforcement de règles garantissant l'indépendance de l'auditeur. Il insiste sur la supériorité de l'audité sur l'auditeur, car le premier est en mesure de contrôler l'information fournie, soit en la cachant, soit en la rendant illisible, pièges que l'auditeur ne peut déjouer que par l'établissement d'une relation de confiance. Il ne croit guère, non plus, à un renforcement de la compétence technique des auditeurs, soit par l'adjonction d'experts en informatique ou... en paradis fiscaux, soit par l'utilisation du dernier cri de la science statistique. *« Les améliorations que l'on peut apporter doivent plutôt concerner le mode d'intervention du cabinet chez son client,* insiste Bernard Colasse. *Aujourd'hui, celui-ci est le plus souvent organisé selon une parcellisation des tâches extrêmement taylorienne et quasiment militaire : l'associé gère la relation avec le client, le manager organise le travail de l'équipe d'audit, et ce sont les auditeurs les moins expérimentés, les juniors, qui sont chargés de la collecte des informations, qui seront ensuite traitées par un senior. Il faudrait peut-être diversifier la formation, le niveau et l'origine des équipes d'audit, afin que puisse s'exercer une distance critique vis-à-vis des fonctionnements tacites au sein de l'entreprise, et ce dès le stade de la collecte d'informations. »*

Antoine Reverchon

Le secteur de l'insertion craint de faire les frais de la « rigueur »

ALORS QUE LE NOMBRE DE PERSONNES EN DIFFICULTÉ NE CESSE D'AUGMENTER, ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES D'INSERTION S'INQUIÈTENT DES HÉSITATIONS DU GOUVERNEMENT, PARTAGÉ ENTRE LES RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES ET LA DÉGRADATION DE L'EMPLOI. LES RESPONSABLES DES STRUCTURES S'INTERROGENT SUR LES MESURES ANNONCÉES, CONCERNANT LES CES ET LA RÉFORME DU RMI

Nous sommes des structures fragiles qui accompagnons des personnes fragiles. » Ce message, les associations du secteur de l'insertion sociale comptent bien le répéter à l'envi au gouvernement. La torpille envoyée en septembre par le ministère des affaires sociales, sous la forme d'une circulaire envisageant la réduction du financement par l'Etat des contrats emploi-solidarité (CES), les a échaudées. François Fillon, ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité, est revenu en arrière après la manifestation du 11 octobre organisée par la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (Fnars), qui réclame que *« la lutte contre l'exclusion, oubliée depuis deux ans, soit une priorité dans le budget 2003 »*.

Le ministre du travail a décidé d'accorder une dérogation *« afin de répondre à la situation particulière du monde associatif, en particulier celle des chantiers d'insertion, et de permettre aux jeunes engagés dans le programme Trace de pouvoir achever leur parcours »*. La puissance publique va finalement subventionner les CES du secteur associatif occupés par les chômeurs de longue durée, les bénéficiaires du RMI, les *« sortants de prison »*, au même taux qu'auparavant.

Si les acteurs de l'insertion sociale se sentent rassurés sur ce point, l'inquiétude n'en demeure pas moins vive : *« En 2003, le nombre d'entrées en CES va passer de 260 000 à 160 000,* rappelle Didier Piard, responsable de la mission emploi à la Fnars. *Même si la circulaire précise que ces ajustements ne doivent pas se faire à notre détriment, elle ne garantit rien, il va falloir se battre pour obtenir les financements. »* En 2001, les 2 300 dispositifs d'insertion par l'économique – ateliers, chantiers-écoles, régies de quartier, etc.– employaient environ 50 000 personnes en CES, les autres contrats étant dispatchés dans le secteur public.

En pleine remontée du chômage, la mesure estomaque les associations, qui voient de plus en plus de demandeurs d'emploi frapper aujourd'hui à leur porte. *« L'an dernier, l'ANPE nous envoyait quatre ou cinq candidats pour un poste,* témoigne André Dupon, directeur de Vitamine T, un groupe de structures d'insertion du Nord-Pas-de-Calais. *Cette année, ce chiffre est monté à sept. De plus, nous éprouvons davantage de mal à caser les gens en fin de parcours. Nous sommes de nouveau confrontés au problème de la concurrence de personnels surqualifiés à l'embauche »*.

Pour Claude Alphandéry, président du Conseil national de l'insertion par l'activité économique, la dégradation du marché de l'emploi ramène les associations à la situation du milieu des années 1990, quand la sortie des dispositifs d'insertion se heurtait au manque d'embauches dans le privé : *« Or la loi de finances pour 2003 prévoit pour notre secteur un budget de 166 millions d'euros, identique à celui de l'année dernière, alors que les besoins s'avèrent plus importants. »* Avec la reprise économique, une fraction des personnes en difficulté remises en selle par les associations – celle qui avait le moins de problèmes de santé, de logement, de stabilité – avait retrouvé le chemin de l'entreprise. *« Mais ils y ont souvent obtenu des emplois peu qualifiés, à temps partiel et précaires, à durée déterminée ou en intérim,* note Michel Machicoane, secrétaire général de la Coorace (Coordination des organismes d'aide aux chômeurs par l'emploi). *Quand la conjoncture a faibli, ils ont été les premières victimes. Et aujourd'hui, une partie d'entre eux revient nous voir. »*

> « En 2003, le nombre d'entrées en CES va passer de 260 000 à 160 000. Même si la circulaire précise que ces ajustements ne doivent pas se faire à notre détriment, elle ne garantit rien, il va falloir se battre pour obtenir les financements »
>
> **DIDIER PIARD, FNARS**

Pendant la période de croissance, les structures d'insertion avaient concentré leurs efforts sur les plus démunis des exclus, ceux qui nécessitent un accompagnement social voire psychologique et médical plus important : *« Il y a quatre ans, il fallait un encadrant pour trois ou quatre personnes »*, explique Brigitte Ogée, secrétaire générale du Comité national des entreprises d'insertion (CNEI). Aussi le credo du gouvernement, qui entend soutenir la création d'emplois grâce à des allégements de charges pour les entreprises, laisse-t-il les associations pour le moins dubitatives. Elles attendent également avec appréhension la réforme des dispositifs d'insertion et déplorent le manque de concertation, qui a déjà conduit au « couac » sur les CES.

Comment le RMI va-t-il, comme l'a annoncé la semaine dernière François Fillon, se métamorphoser en RMA (revenu minimum d'activité) ?

L'allocation du RMiste embauché dans une structure non marchande serait versée à l'association, qui le rémunérerait sur la base du smic au prorata du temps travaillé. *« Mais y aura-t-il des baisses de charges sociales pour compenser le différentiel ?*, se demande Didier Piard. *Nous nous interrogeons aussi sur le contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis), qui va proposer aux jeunes sans qualification des parcours dans les associations sociales ou humanitaires. Va-t-il remplacer à moyen terme le programme Trace ? Avec quels moyens financiers, pour combien de postes ? A la fin d'un Trace, 50 % des jeunes ont trouvé un emploi... et 37 % se retrouvent au chômage. Il y a donc des améliorations à apporter. »* Pour l'heure, ceux qui ravaudent le tissu social avec des bouts de ficelle craignent davantage que leur secteur fasse les frais de la « discipline et la rigueur » qui s'annoncent...

Nathalie Quéruel

Les CES : des outils pour rebondir dans la vie active

POUR LE DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION ESPACES, QUI ALLIE INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUES ET INSERTION SOCIALE, LA DÉCENTRALISATION EST DE BON AUGURE

C'est une maison jaune aux volets bleus, coincée entre bords de Seine et terrains vagues à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Un lieu de transition et de répit pour les cabossés de la vie. Philippe, Jean-François, Pierre et les autres ont en commun galères, accidents du travail, rupture familiale, isolement... Aujourd'hui, en bleus de travail, ils s'affairent pour remettre en état vélos et matériel de jardinage. Un peu plus loin, face aux anciennes usines Renault de l'île Seguin, équipé de bottes et de suroîts, un autre groupe, sous une pluie battante, confectionne des barrières en bois.

Un travail de fourmi dans une jungle urbaine, mené depuis 1994, par l'association Espaces, qui se consacre à l'entretien et à la restauration des grands espaces naturels du val de Seine. Une mission écologique doublée aussi d'un volet social. La cinquantaine d'éco-cantonniers, comme on les appelle à l'association, sont des personnes dites « en insertion », employées en contrat emploi-solidarité (CES) ou en contrat emploi consolidé (CEC), un dispositif qui prolonge le premier.

Les berges de la Seine, beaucoup les connaissent pour y avoir passé des nuits ou des années d'errance. Aujourd'hui, ils y gagnent leur premier salaire depuis longtemps, apprennent un nouveau métier et retrouvent leur dignité. Alors, quand Yann Fradin, le directeur d'Espaces, a appris que le gouvernement envisageait de revoir à la baisse les aides qu'il accorde aux CES, *« même si on s'y attendait un peu »*, il *« a ressenti ça comme un sentiment d'injustice très fort »*. Pour lui, *« les CES, qui existent depuis 1989, ou les CEC ont eu le temps de faire preuve de leur efficacité »*. De fait, 70 % en moyenne des salariés en insertion quittent Espaces en ayant retrouvé un emploi ou avec une formation à la clé. Certes, même si souvent l'accès à un emploi à durée indéterminée ne se fait pas dès la sortie, le passage par une association de ce type est l'occasion pour des personnes en grande difficulté de sortir de la spirale de l'exclusion. *« Les contrats d'insertion méritent que nous nous battions pour leur survie »*, affirme également Farouk Belkeddar, directeur de Starter, une association qui travaille avec Espaces sur l'accompagnement vers l'emploi. *« Ce sont des outils formidables pour rentrer dans la vie active dès lors qu'il y a aussi un travail de soutien qui dépasse le cadre purement professionnel. »*

> « Des coups de tangage, nous en avons déjà connus et nous avons toujours réussi à nous en sortir »
>
> **YANN FRADIN, ESPACES**

La trentaine de permanents de Starter est donc là aussi pour aider à résoudre les problèmes de logement ou de santé qui permettront aux salariés en insertion de pouvoir retrouver véritablement un équilibre de vie et garder un travail. *« Actuellement, j'ai peur que l'on se dirige vers une tendance, qui existe déjà dans les pays anglo-saxons, à réduire l'insertion au seul but de trouver un emploi. C'est voué à l'échec »*, souligne M. Belkeddar. *« Nous sommes rassurés provisoirement,* poursuit M. Fradin. *Même si le gouvernement est revenu sur sa décision, nous restons très inquiets sur la dérive marchande qui est dans l'air du temps. »*

Si Espaces n'a cessé de grandir depuis sa création et a réussi à pérenniser sa démarche, selon les mots de son directeur : *« l'association vit toujours avec des queues de cerise »*. *« Nous avons la chance d'être sur une niche, d'avoir au fil des ans acquis une certaine notoriété, mais la concurrence avec le secteur marchand nous tuerait ou nous obligerait à nous transformer en une entreprise classique »*, affirme Yann Fradin, qui ne ménage cependant pas ses critiques envers le dispositif des CES : *« 20 heures par semaine payées un demi-smic, ce n'est pas assez, la formation prise sur le temps non rémunéré, c'est dommage, mais de l'autre côté ce type de contrat, financé à 80 % par l'Etat, permet aux associations de prendre un "risque acceptable" en remettant au travail des personnes qui ne sont pas toujours opérationnelles immédiatement. »*

Pas question pour autant de voir l'avenir en noir *« des coups de tangage, nous en avons déjà connu et nous avons toujours réussi à nous en sortir. »* En partie parce qu'Espaces a pris soin de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier : *« Notre chance est d'avoir 25 financeurs différents et 50 lignes budgétaires »*, s'amuse Yann Fradin. Conseil général, conseil régional, villes mais aussi caisse nationale des monuments historiques, SNCF, Voies navigables de France entre autres, et quelques fondations d'entreprises soutiennent en effet financièrement et techniquement l'association. Optimiste invétéré, le directeur d'Espaces veut aussi croire que la politique de décentralisation menée par le gouvernement peut être de bon augure pour des associations comme la sienne : *« Les chantiers d'insertion doivent aujourd'hui déjà beaucoup à l'appui des conseils généraux ; si ceux-ci montent en puissance, leur soutien sera encore plus stratégique »*, espère-t-il.

La semaine dernière, les nuages noirs qui s'amoncelaient dans le ciel de l'insertion se sont un peu éloignés. Mais pour combien de temps ? L'enjeu est pourtant de taille. Depuis 1994, plus d'une centaine d'éco-cantonniers sont passés par Espaces.

Catherine Rollot

UN JEUNE SUR DEUX QUITTE LE DISPOSITIF TRACE AVEC UN EMPLOI

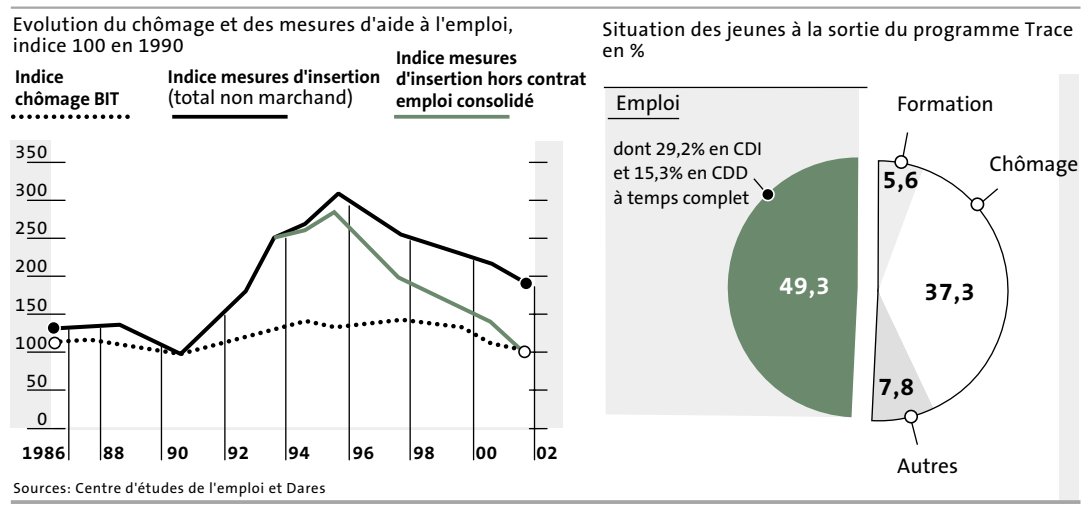

Sources: Centre d'études de l'emploi et Dares

TROIS QUESTIONS À ... SERGE PAUGAM, DIRECTEUR D'ÉTUDES À L'EHESS

1 Vous êtes directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et auteur du livre « Le Salarié de la précarité » (PUF, 2000). Comment percevez-vous la politique du gouvernement en matière d'emploi et de lutte contre l'exclusion, et en particulier son changement de position vis-à-vis des contrats emploi-solidarité (CES) ?

Tous les gouvernements ont mis en place des mesures face à la montée du chômage. Depuis le milieu des années 1970, il y en a eu environ quatre-vingts. On en attendait donc aussi de la part du gouvernement actuel. Il a créé les contrats-jeunes mais, pour le moment, ce dispositif n'intéresse pas les entreprises, qui préfèrent recourir à des formules de flexibilité, comme l'intérim, ou à des contrats à durée déterminée, plus conformes à leurs besoins.

Concernant les CES, la diminution de leur nombre et du niveau de prise en charge par l'Etat avait été annoncée. Sur ce dernier point, le gouvernement est revenu en arrière : la montée de la contestation dans les conseils généraux, qui ont la responsabilité de l'action sociale, est l'une des raisons de ce recul. En fait, les CES ont toujours été utilisés pour réguler les chiffres du chômage, en permettant de jouer sur deux points du taux. C'est donc un enjeu politique majeur. Miser sur l'emploi aidé non marchand ou sur le marché : le gouvernement balance entre les deux attitudes et semble manquer de cohérence parce qu'il ne sait pas ce qu'il en sera de la croissance et de l'évolution du taux de chômage.

2 Le CES est-il la bonne mesure de lutte contre l'exclusion ?

C'est un contrat de trois à douze mois renouvelable jusqu'à vingt-quatre mois, destiné aux personnes éloignées du marché de l'emploi. L'effet positif du CES est de permettre la resocialisation de la personne par le travail. La logique des mesures d'insertion consiste, en principe, à jouer le rôle de sas vers l'emploi dans le secteur non aidé. La réalité s'avère plus compliquée. Sauf exceptions, les entreprises classiques ne recrutent pas les sortants d'un CES, qu'elles considèrent comme des personnes susceptibles d'être difficiles à gérer. Il y a aussi parmi les CES des chômeurs âgés qui, souvent, sont restés vingt ans dans une entreprise avant d'être licenciés. Ce sont des salariés disqualifiés et qui le restent, en raison de leur âge, de problèmes de santé liés au chômage, etc. Les CES sont stigmatisés, pris dans un engrenage. L'avenir d'un CES, c'est, en général, de revenir au chômage ou en contrat aidé. Là est l'inconvénient du dispositif.

3 Si vous étiez au gouvernement, quelle politique de l'emploi adopteriez-vous ?

Je ne diminuerais pas le nombre de CES actuellement, sur lesquels repose un grand nombre d'actions d'insertion. Ces mesures sont nécessaires aux personnes et aux structures qui les emploient, à condition qu'il y ait un contrôle sur l'accompagnement vers l'emploi. Or, très souvent, cet accompagnement, qui passe par l'acquisition d'une meilleure qualification, la formation, le tutorat, est insuffisant. Ce qui renforce la disqualification des personnes. Il n'est pas normal que certains CES se voient attribuer les tâches les plus ingrates, telles que passer la serpillière dans un hôpital ou sortir les poubelles. Il faut éviter les abus et recentrer le CES sur sa finalité initiale de resocialisation.

Francine Aizicovici

Chaque jeudi
LE MONDE DES LIVRES
avec Le Monde
DATÉ VENDREDI

EMPLOI

EUROPE

LE ROYAUME-UNI, PREMIÈRE TERRE D'ASILE

Demandes d'asile dans les quinze pays de l'Union, en milliers

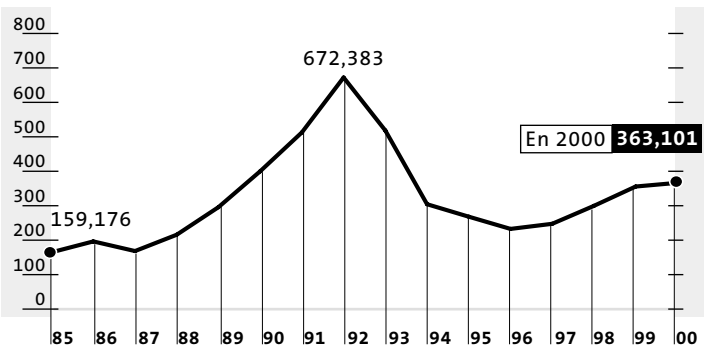

Source : Eurostat

■ APRÈS AVOIR CULMINÉ À 672 400 EN 1992, le nombre de demandes d'asile introduites dans l'Union européenne est tombé à 227 800 en 1996, avant de repartir à la hausse. Les dossiers déposés étaient au nombre de 363 100 en 2000, soit environ 3 % de plus qu'en 1999.

■ LES AUGMENTATIONS LES PLUS FORTES (en termes absolus de 1999 à 2000) ont été observées au Royaume-Uni (+ 9 157 demandes) et en Belgique (+ 6 899). En 2000, c'est le Royaume-Uni qui a enregistré le plus grand nombre de demandes (80 315), suivi par l'Allemagne (78 563), les Pays-Bas (43 895), la Belgique (42 677) et la France (38 747).

■ PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, ce sont la Belgique (4,2 demandeurs d'asile par millier d'habitants), l'Irlande (2,9), les Pays-Bas (2,8) et l'Autriche (2,3) qui affichent les taux de demandes les plus élevés.

LES INDICATEURS SOCIAUX INTERNATIONAUX « LE MONDE »/EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-Unis	JAPON
Evolution de l'emploi au 4e trim. 2001 (en % sur un an)	0,9	0,9	– 0,2	0,5	1,8	1,5	1,3	1,8	0,9	-	-
Structure de l'emploi 2001											
Part de l'emploi salarié	84,3	83,1	88,9	84,8	79,5	89,1	72,1	89,1	88,3	n. d.	n. d.
Part de l'emploi à temps partiel	17,9	16,4	20,3	14,6	7,6	16,4	9,1	40,8	17,1	13**	23**
Taux d'emploi 2001 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)	63,8	61,8	65,7	59,7	56,1	62,7	54,5	74,1	71,6	74**	69**
Hommes + femmes (55-64 ans)	38,2	34,6	37,7	25,2	38,7	30,7	26,9	39,3	52,2	58**	63**
Durée du travail salarié à temps plein 2001 (h/semaine)	40,1	39,6	39,4	39,2	40,5	38,3	38,5	39,0	43,5	n. d.	n. d.
Evolution du coût du travail (en % sur un an - 2e trimestre 2002)	3,7	3,7	2,4	6,2*	2,4	4,1	4,4	5,7	3,7	4,0	n. d.
Taux de chômage en août 2002 (en %)											
Hommes + femmes	7,7	8,3	8,3	6,9	11,3	8,9	(juillet. 02) 9,0	(juillet. 02) 2,8	(juin 02) 5,1	5,7	5,4
Moins de 25 ans	15,3	16,3	9,2	19,1	22,1	20,9	27,3	5,7	12,1	12,2	nd
Part de chômage de plus d'un an 2001 (en %)	44,4	47,0	50,4	51,7	39,1	36,8	64,6	32,7**	27,7	6**	25**

*3e trimestre 2001 **2000

FLASH APEC/« LE MONDE »

DEUX FOIS MOINS D'OFFRES DANS LA PRESSE

Nombre d'offres d'emploi cadres publiées dans la presse, premier semestre 1996 à 2002

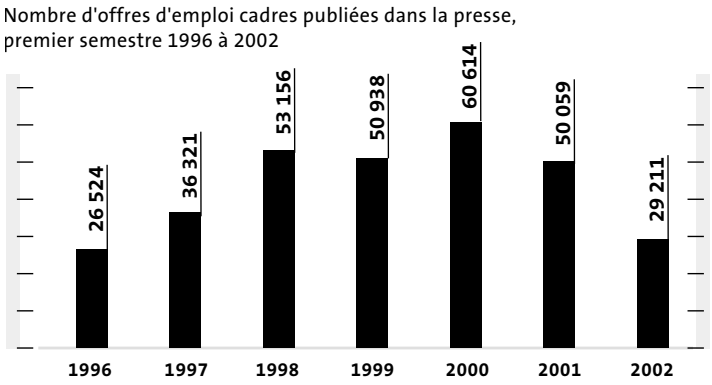

Source : APEC. Pour plus d'informations : www.apec.fr

■ LE NOMBRE D'OFFRES D'EMPLOI proposées aux cadres dans la presse est en net recul. Si l'on compare les volumes enregistrés au premier semestre de chaque année, il a diminué de moitié en deux ans.

■ TOUTES LES FONCTIONS sont affectées par la dégradation du marché. La fonction informatique, en baisse de 79 %, ne représente plus que 7 % des offres diffusées (au lieu de 19 % en 2001). La fonction commerciale représente toujours la plus large part du marché (une offre sur quatre), en dépit d'un net recul (– 47 %).

LE MARCHÉ DU TRAVAIL FRANÇAIS

	Dernier mois connu	Variation sur un an
Taux de chômage des jeunes	21,4 % (août)	+ 1,2*
Part du chômage de longue durée	29,5 % (août)	– 1,3*
Emplois précaires (en milliers) :		
CDD	897	– 3,4 %
Intérim	514	– 15,0 %
Apprentis	274	+ 5,4 %
Contrats aidés	421	+ 3,2 %
Salaire net médian (en euros constants) :		
Femmes	1 197	+ 2,9 %
Hommes	1 448	+ 0,03 %
SMIC (en euros)		
Horaire	6,83 (juillet)	+ 2,4 %
Mensuel	1 154,27 (juillet)	+ 2,4 %
Nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion	1 096 900	– 4,2 %

Source : Insee, Dares, CNAF * en points

FLASH CÉREQ/« LE MONDE »

DE PLUS EN PLUS D'ÉTUDIANTS SONT APPRENTIS

Proportion d'étudiants parmi les apprentis, en %

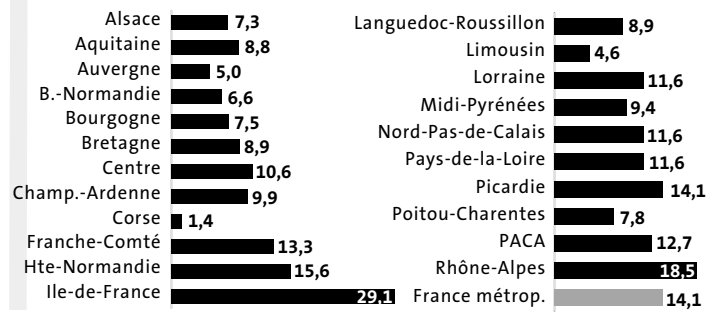

Source : direction de la programmation et du développement du ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, 2002

■ AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE, la progression du nombre d'apprentis dans l'enseignement supérieur a été spectaculaire. Ils étaient plus de 50 600 en 2000 contre seulement 8 600 en 1993, leur proportion parmi l'ensemble des apprentis passant de 4 % à 14 %. Près du tiers d'entre eux suivent des formations supérieures à bac + 2.

■ TOUTES LES RÉGIONS DE FRANCE métropolitaine sont concernées par cette progression, mais à un degré très inégal. En Île-de-France, près d'un apprenti sur trois est scolarisé dans l'enseignement supérieur.

AGENDA

■ MULTIMÉDIAS

La remise du 10e prix Möbius des multimédias et du Net se déroulera les 21 et 22 novembre 2002 au Forum des images des Halles, à Paris. Des débats organisés autour de chercheurs, d'industriels et d'économistes seront, entre autres, consacrés à l'avenir de la nouvelle économie et du Net et à la révolution scientifique et technique

Renseignements : 01-46-34-18-85.

La comptabilité s'apprend par Internet

POUR PALLIER LES DIFFICULTÉS DE DÉPLACEMENT SUR LE PLATEAU ARDÉCHOIS, L'AFPA ASSURE DES FORMATIONS EN RÉSEAU À DOMICILE

VALENCE (Drôme)
de notre envoyé spécial

Elles sont huit femmes occupées à acquérir ou à réapprendre les principes de la comptabilité qui leur permettront, au bout de trois mois et demi de stage, de trouver un emploi dans une des PME de l'Ardèche ou de la Drôme. Un stage pas si banal qu'il y paraît, car cette formation est dispensée... à domicile, et par Internet. Cécile a installé l'ordinateur dans sa chambre, et Françoise dans la salle à manger. Elles affrontent souvent l'incompréhension de la famille parce qu'elles sont *« là, et en même temps ailleurs »*, c'est-à-dire *« au bureau »*. Mais en contrepartie, quel bonheur de s'épargner d'interminables trajets en voiture et quel confort d'organiser sa journée pour être disponible au retour de l'école !

« Notre réflexion sur les besoins du territoire en matière de formation nous a conduits à repenser notre métier », raconte Vincent Démas, chargé de direction à l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) de Valence. *« Les distances importantes entre les centres de formation et les intéressées nous ont obligés à nous tourner vers l'enseignement ouvert à distance (FOAD). Pas question de passer par le Centre national d'enseignement à distance (CNED) et le service postal : le taux d'abandon y est phénoménal ! Les nouvelles technologies de l'information nous ont permis de tenter l'expérience avec le syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) des Inforoutes de l'Ardèche, qui met le matériel en réseau et gère sa maintenance à Valence comme au domicile. » « La contrainte du déplacement sur le plateau ardéchois est tellement forte qu'il s'agit d'une vraie action d'aménagement du territoire comparable à celle que nous menons dans les écoles et les villages »*, confirme Dominique Wojylac, chargé de formation au SIVU.

En septembre 2001, les deux organismes tombent d'accord. En janvier 2002, le premier stage consacré à un *« ré-entraînement en comptabilité et en paie »* commence. Le SIVU installe neuf matériels de base à domicile (coût : 1 500 euros pièce) et les raccorde au central informatique de Valence. Le stage est rythmé de la façon suivante : quinze jours de formation commune à Valence pour *« maîtriser l'outil informatique, Internet, les grandes règles de la comptabilité et la méthode de travail »*.

PORTER SECOURS

Puis chacune repart dans son village pour y travailler en solitaire, mais aussi en réseau. *« Elles ne sont pas libres de travailler quand ça leur chante,* insiste Vincent Démas. *Elles font 35 heures par semaine selon un planning qui prévoit des plages de travail en commun (8 h 45-11 h 15 et 13 h 45-15 h 45) et d'autres à la convenance de la stagiaire, qui les détermine en fonction de ses nécessités familiales ou de son goût personnel »*.

Pierre Passot, le formateur, surveille les messages de ses élèves pour leur porter secours en cas de difficulté à propos de *« la retenue sur salaire »* ou... du programme Excel. Chaque jeudi, tout le monde se retrouve à Valence pour confronter les résultats des exercices et préparer la suite. Un stage de trois semaines est prévu en entreprise.

La deuxième promotion de FOAD a commencé début septembre. La pédagogie a un peu évolué. *« Quand on est seul et qu'on rencontre une difficulté, il faut l'exprimer par écrit, ce qui est beaucoup plus exigeant que par oral,* commente Pierre Passot. *La distance et l'ordinateur obligent à réserver cette formation à des gens motivés et autonomes. Mais nous l'avons rendu plus conviviale en inventant une entreprise fictive, "Haute Technologie Informatique", à laquelle les stagiaires et moi appartenons et dont nous effectuons la comptabilité. »*

Les stagiaires sont si satisfaites et les résultats en matière d'embauche si probants – cinq stagiaires, sur les huit de la première promotion, ont trouvé du travail dans les trois mois – que l'AFPA et le SIVU préparent une nouvelle formation de onze mois, dédiée cette fois au secrétariat comptable, alternant toujours des regroupements à Valence, des travaux en réseau sur Internet et des stages en entreprise et débouchant sur un examen au terme de cette formation qualifiante de niveau IV.

Si tout se passe bien, si les subventions arrivent pour le matériel, l'AFPA de Valence et son compère le SIVU rêvent de créer des formations à distance dans le domaine de la grande distribution et de décentraliser les regroupements de stagiaires à Annonay ou Romans, histoire de gommer un peu plus les routes sinueuses qui excluent ceux qui veulent vivre au pays.

Alain Faujas

CHAMBRE AVEC ORDINATEUR

Isabelle, 34 ans, habite Saint-Georges-les-Bains (Ardèche) et vient de sortir du chômage en retrouvant un emploi à durée indéterminée, à une vingtaine de kilomètres, dans un cabinet d'expertise comptable, grâce à la formation qu'elle a suivie, à distance, depuis le début de l'année. Elle avait planté son ordinateur dans sa chambre et expliqué aux enfants (10 et 6 ans) qu'il fallait respecter le travail de maman. *« Ils ont été sympa, mais il m'a fallu être très organisée. »* La solitude ? *« C'est dur, mais nous communiquions avec mes camarades par mail ou par téléphone et Pierre, le formateur, nous répondait immédiatement en cas de problème. Heureusement que nous nous retrouvions une fois par semaine ! »*

Autant que de la mise à niveau en matière de paie et de trésorerie, elle se félicite de l'autonomie et de la rigueur qui lui ont été imposées : *« Ça m'a donné confiance en moi. »* Est-elle devenue une fanatique de l'informatique domestique ? *« Non, mais si le Père Noël entend mes vœux, nous aurons bientôt un ordinateur à la maison... »*